



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

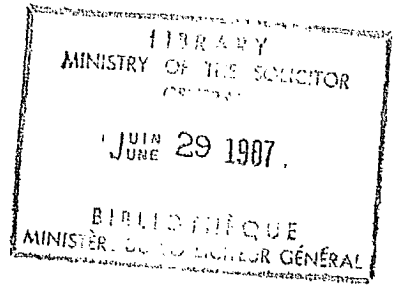
•

Année financière terminée
le 31 mars 1957

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1958



CANADA



RAPPORT ANNUEL
DU
COMMISSAIRE
DES PÉNITENCIERS

Année financière terminée
le 31 mars 1957

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

*A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H.,
Gouverneur général du Canada.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Commissaire des pénitenciers à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1957, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence,
le très obéissant serviteur,
Le ministre de la Justice,
E. D. FULTON.

A l'honorable D. Fulton, P.C., député et ministre de la Justice.

MONSIEUR LE MINISTRE:

Conformément à l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers, j'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, le rapport de l'année financière terminée le 31 mars 1957, ainsi que des extraits tirés des rapports des directeurs et la statistique des pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le Commissaire,

R. B. GIBSON.

OTTAWA, 3 septembre 1957.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I—AVANT-PROPOS.....	7
Institution de Joyceville.....	7
II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL.....	10
Conférence des directeurs.....	10
Institution de Joyceville.....	10
Nominations.....	11
Nominations de directeurs.....	11
Départs du service.....	11
Mise à la retraite du directeur A. H. Campbell.....	12
Mise à la retraite du directeur G. T. Goad.....	12
Mise à la retraite du sous-directeur West.....	12
Nouveaux emplois.....	13
Promotions.....	14
Campagne des obligations d'épargne du Canada (11 ^e série).....	14
Office des primes à l'initiative.....	14
III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS.....	15
Généralités.....	15
Délinquants primaires.....	16
Récidive générale.....	16
Récidive pénitentiaire.....	17
Nationalité des détenus.....	18
Jeunes détenus dans les pénitenciers.....	18
Libérations en 1956-1957.....	19
Admissions.....	19
Casier judiciaire des détenus admis.....	19
Jeunes détenus écroués.....	19
Casier judiciaire des jeunes détenus écroués en 1956-1957.....	20
Nature des délits (jeunes détenus écroués).....	21
IV—CLASSEMENT.....	21
V—PROGRAMME D'ÉDUCATION.....	23
VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS.....	24
VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS.....	24
Revue publiée par les détenus.....	24
VIII—ACTIVITÉ RELIGIEUSE.....	25
IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES.....	25
X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS.....	26
XI—FERMES PÉNITENTIAIRES.....	27
XII—ÉCONOMAT.....	35
Conférence de l'Économat.....	35
Formation des détenus.....	35
Entretien préventif.....	36
Salubrité des cuisines et hygiène personnelle.....	36
Achat d'ustensiles et d'équipement de cuisine.....	36
Vente à l'économat des produits de la ferme du pénitencier.....	37
Charcuterie.....	37
Préparation des produits de la ferme.....	37
Boulangerie.....	37
Rations des détenus.....	38
Réfectoire des surveillants.....	38

	PAGE
XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICES DES ACHATS.....	39
XIV—CONSTRUCTION ET ENTRETIEN.....	40
XV—FORMATION PROFESSIONNELLE.....	43
XVI—DIVISION INDUSTRIELLE.....	46
Sécurité.....	49
XVII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES.....	51
XVIII—CONCLUSIONS.....	52
TABLEAUX CONCERNANT LES DÉTENUS—	
Tableau I—Roulement de la population pénitentiaire.....	54
Tableau II—Nationalité des détenus.....	55
Tableau III—État civil des détenus.....	55
Tableau IV—Durée des peines.....	56
Tableau V—Âge des détenus.....	56
Tableau VI—Religion des détenus.....	57
Tableau VII—Condamnations antérieures.....	57
Tableau VIII—Occupations des détenus.....	58
Tableau IX—État comparatif des recettes.....	59
Tableau X—État comparatif des dépenses.....	60
Tableau XI—État comparatif des dépenses (par pénitencier).....	60
Tableau XII—État comparatif des frais d'exploitation (services et marchandises).....	60
Tableau XIII—Frais d'exploitation (services et marchandises), année terminée le 31 mars 1957.....	61
Tableau XIV—État comparatif des immobilisations et des frais d'exploitation (services et marchandises).....	62
Tableau XV—Frais des services médicaux et des services connexes, 1956-1957.....	62
Tableau XVI—Œuvre des organismes d'assistance sociale durant l'année financière 1956-1957.....	63
RAPPORTS ANNUELS DES DIRECTEURS	
Pénitencier de Kingston.....	65
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	81
Pénitencier de Dorchester.....	91
Pénitencier du Manitoba.....	103
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	110
Pénitencier de la Saskatchewan.....	120
Pénitencier de Collin's-Bay.....	131
Centre fédéral de formation.....	143
École pénitentiaire.....	160
DONNÉES STATISTIQUES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE SUR LE ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE AU COURS DE L'ANNÉE (Table des matières).....	
	161

RAPPORT ANNUEL
DU
COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS
POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1957

I—AVANT-PROPOS

1. Un des événements notables de l'année financière 1956-1957, pour le Service des pénitenciers, a été la préparation de locaux permettant l'ouverture d'une nouvelle institution pénitentiaire à Joyceville (Ontario). On trouvera des détails supplémentaires à ce sujet au cours du présent rapport.

2. L'année a été marquée par des progrès discrets et réguliers qui n'ont été troublés par aucun dérangement grave, comme la chose s'était produite au milieu des étés 1954 et 1955. D'importants changements ont été effectués dans les postes supérieurs par suite du remplacement de certains titulaires mis à la retraite. On est parvenu à une plus grande flexibilité dans l'organisation du personnel, comme l'indiquait le dernier rapport annuel. D'autres progrès ont été réalisés dans la formation du personnel et dans des mesures tendant à améliorer le traitement des détenus.

3. A la suite de la publication du rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les principes et les procédés en vigueur à la Division des pardons, nous avons participé à l'étude des problèmes que pourrait comporter l'application de certaines de ses recommandations. Un examen plus approfondi, sur une base fédérale-provinciale, sera nécessaire avant qu'il soit possible de déterminer un programme d'action pour l'avenir. Le Service des pénitenciers se préoccupe particulièrement des recommandations qui visent à imposer au gouvernement fédéral le soin des prisonniers qui purgent des condamnations de moins de deux ans. Notre expansion nationale et divers autres facteurs parmi lesquels il faut compter les facilités plus grandes de diagnostic et de traitement qui se développent graduellement dans nos institutions, ont forcément contribué à maintenir à un niveau élevé la population des pénitenciers qui desservent les régions urbaines de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Les programmes de longue portée doivent tenir compte de ces faits. On ne peut élaborer aucun plan de grande envergure avant que ne soit dissipée l'incertitude actuelle au sujet de la division des responsabilités.

INSTITUTION DE JOYCEVILLE

4. Une des considérations primordiales qui ont inspiré l'ouverture d'un nouveau pénitencier dans l'est de l'Ontario, c'est que le nombre des détenus au pénitencier de Kingston était devenu trop élevé pour l'espace disponible. Le pénitencier de Collin's-Bay fournissait un supplément d'espace pour obvier à cet état de choses, mais il était évident que la solution permanente du problème résidait ailleurs. Un des principes fondamentaux de notre programme, c'est qu'aucun pénitencier canadien, lorsque la chose est possible, ne doit recevoir plus de 600 détenus.

5. On a cherché pendant plusieurs mois une localité convenable avant d'en arriver à un choix définitif. On a considéré avec soin les facteurs suivants:

- a) La proximité des institutions actuelles auxquelles et desquelles on devrait effectuer le transfert des détenus.
- b) La proximité des hôpitaux et des autres organismes intéressés au bien-être, au soin et au traitement des détenus.
- c) La proximité des services d'éducation, des maisons de commerce et autres organismes communautaires qui sont nécessaires aux membres du personnel et à leurs familles.
- d) La proximité des voies ferrées, des routes carrossables et autres moyens de communication qui servent à la livraison des fournitures, à l'expédition des produits et au transport du personnel.
- e) La convenance du terrain quant à la superficie, à la nature du sol, et le reste, pour l'exécution du programme de l'institution.
- f) L'éloignement des régions urbaines pour empêcher que, dans un avenir prochain, l'institution ne soit entourée d'habitations du fait de l'accroissement rapide d'une ville voisine, comme ce fut le cas pour les pénitenciers de Kingston et de la Colombie-Britannique.
- g) La disponibilité de terrains adjacents en vue de l'expansion future, s'il en était besoin, et (ou) de l'établissement dans la région de demeures pour les membres du personnel qui désireraient vivre près de leur travail.
- h) L'existence sur la propriété de bâtiments et autres installations qui serviraient les fins de l'institution.
- i) L'assentiment des propriétaires de l'emplacement (et de la collectivité environnante) à ce que la propriété choisie soit en permanence utilisée aux fins d'une institution correctionnelle.

6. L'emplacement de Joyceville est celui qui répondait le mieux aux normes précitées. On se rend compte qu'aucun emplacement ne peut être parfait à tous égards; mais, dans la perspective des méthodes actuelles de transport, la propriété de Joyceville se classe fort bien. On prévoit que les problèmes du logement et du transport du personnel pourront se régler d'une manière satisfaisante à la lumière de l'expérience acquise au cours des premiers mois de fonctionnement.

7. Il est plutôt inconsidéré de chercher à prédire le rôle ultime qu'une nouvelle entreprise jouera dans un pays qui se développe aussi rapidement que le Canada d'aujourd'hui. Pour le moment, la considération essentielle sur laquelle se fonde l'institution *permanente* de Joyceville, c'est qu'elle cumulera les fonctions d'une entreprise industrielle et d'une petite exploitation agricole. Ce sera une institution offrant des garanties moyennes de sécurité, comportant des cellules individuelles pour les détenus et munie de toutes les facilités voulues d'entretien et de production et de tout ce qu'il faut pour le soin et le traitement des détenus. Lorsque le noyau des bâtiments permanents aura été construit à forfait et qu'il aura été pourvu du personnel nécessaire, l'institution deviendra une entité séparée. Elle aura son propre directeur, qui fera directement rapport au commissaire des pénitenciers.

8. Toutefois, pour utiliser immédiatement la propriété et pour en assurer le bon entretien au cours de l'année prochaine ou au cours des deux prochaines années, pendant que les immeubles permanents seront érigés, on a élaboré un plan provisoire. On a construit un immeuble temporaire contenant des dortoirs,

des mess et autres pièces nécessaires pour 48 détenus. On a acheté des véhicules et du matériel pour répondre aux besoins du groupe pendant la période d'organisation. L'effectif du personnel a été établi comme il suit:

- 1 surintendant en chef
- 1 préposé aux travaux
- 1 commis-sténographe senior
- 1 préposé à l'entretien des entrepôts et des véhicules
- 2 économes adjoints
- 1 préposé au classement, classe 1
- 15 gardes (classes 1 et 2)

Il sera de nouveau question de cette organisation temporaire sous la rubrique "Formation des fonctionnaires".

9. Il a été décidé que, pendant la période d'organisation mentionnée ci-dessus, l'institution de Joyceville serait considérée comme un département du pénitencier de Kingston. On pourra ainsi effectuer le placement ou le retrait des détenus et des membres du personnel entre Joyceville et le pénitencier de Kingston, pendant cette période d'organisation, sans recourir à la formalité d'un transfert entre institutions. Naturellement, il faut remplir la formalité si on effectue un transfert entre le pénitencier de Collin's-Bay et l'institution de Joyceville, par exemple, afin de faire entrer tout le personnel désigné dans les effectifs du pénitencier de Kingston.

10. Après leur jugement les condamnés continueront d'être internés au pénitencier de Kingston. Ceux qui sont le plus aptes à recevoir la formation professionnelle continueront d'être transférés à Collin's-Bay. Les détenus qui ont fait le cours de formation professionnelle au pénitencier de Collin's-Bay peuvent, du moins en certains cas, être aptes à être subséquemment transférés à Joyceville. Il y aura bien d'autres détenus, parmi ceux qui auront été internés à Kingston et qui n'auront pas été transférés à Collin's-Bay, qui seront propres à être gardés dans les conditions de sécurité et à suivre le programme de Joyceville, et qui n'ont pas besoin d'être entourés d'un maximum de sécurité, comme celui qui existe dans la plus importante de ces institutions. On espère qu'un centre de réception pourra être annexé au pénitencier de Kingston, pour permettre le placement direct des détenus, après une période d'observation et d'étude, dans l'une de ces trois institutions très différentes les unes des autres: pénitencier de Kingston proprement dit, le pénitencier de Collin's-Bay et l'institution de Joyceville.

11. Au cours de la période d'organisation, qui a commencé le 29 avril 1957, les détenus choisis pour être envoyés à Joyceville sont ceux qui sont le mieux adaptés au programme d'entretien, au système de surveillance et aux conditions de logement de cette institution. Certaines facilités de récréation et autres arrangements appropriés ont été fournis pour compléter le programme des travaux, et il faut d'abord que les détenus choisis soient, autant que possible, consentants à accepter les postes qu'on leur offre, après avoir été informés de la nature du travail qu'on leur confie. Au cours de la période d'organisation, on prend soin tout particulièrement de choisir des détenus qui sont bien disposés envers l'autorité, qui sont des travailleurs dociles et de bons collaborateurs et non des individus qui présentent un risque considérable en matière de sécurité.

II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS

12. Une conférence des directeurs, la quatrième depuis 1949, a été tenue à Ottawa du 30 mai au 5 juin 1957, immédiatement après le *Canadian Congress of Corrections*, qui s'était réuni à Montréal à la fin de mai et auquel ont assisté tous les directeurs. La dernière conférence avait eu lieu en janvier 1955. Depuis lors, de nouveaux directeurs ont été désignés aux pénitenciers de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et de Dorchester. L'institution de Joyceville a débuté. Une nouvelle série de cours spéciaux de formation en administration pénitentiaire a été introduite, nos facilités de formation professionnelle et commerciale ont été accrues, deux nouveaux bâtiments servant à l'instruction et à la récréation ont été terminés puis occupés, du matériel médical nouveau a été fourni, de nouveaux services de psychologie et de classification ont été autorisés, les traitements du personnel ont été augmentés et de nombreux autres objectifs atteints. Le rapport du Comité Fauteux a été rendu public; il contient des recommandations qui, si elles sont appliquées, auront une répercussion importante sur le service des pénitenciers et sur le travail de correction dans l'ensemble du Canada. Il était donc important de fournir aux directeurs l'occasion de conférer, au bureau central, avec le commissaire et avec ses associés, en vue de mettre notre expérience en commun, de résoudre les problèmes soumis et d'élaborer notre programme d'activité futures à la lumière de tous les facteurs connus.

13. En plus des questions précitées, la conférence a aussi étudié un certain nombre de problèmes spécifiques. Préparé en collaboration avec les directeurs, l'ordre du jour était vaste et comportait en particulier l'effectif du personnel, le recrutement, les conditions de travail, l'expansion du programme industriel et l'entretien, les finances et les fournitures, le classement et le traitement des détenus. Une des séances les plus intéressantes a été tenue conjointement avec les hauts fonctionnaires du Service des pardons.

INSTITUTION DE JOYCEVILLE

14. L'institution de Joyceville a commencé à fonctionner comme annexe du pénitencier de Kingston le 29 avril 1957, alors que vingt détenus ont été transférés de Kingston à la nouvelle prison. Elle pourra en fin de compte loger 450 pensionnaires. Les immeubles acquis en même temps que le terrain sont présentement utilisés à des fins administratives. Un dortoir temporaire a été construit et il peut loger 48 détenus. On destine la nouvelle institution à la production industrielle et à la petite exploitation agricole. C'est la première prison sans barreaux construite au Canada. Quand le noyau des immeubles permanents aura été construit et qu'il aura été muni du personnel approprié, l'institution deviendra une entité distincte et séparée du pénitencier de Kingston. Les détenus choisis pour y être transférés seront ceux qui n'ont pas besoin d'un maximum de surveillance; les plus aptes à subir une formation professionnelle continueront d'être transférés à Collin's-Bay. L'institution de Joyceville aujourd'hui est placée sous l'autorité directe de M. F. S. Harris, autrefois du pénitencier de Collin's-Bay et qui a été promu au poste de surveillant en chef.

15. Les détenus prennent leurs repas ensemble, dans un grand réfectoire qui est aussi utilisé comme salle commune de récréation, le soir, pour la télévision, le piano, le jeu de cartes et autres divertissements. Dans le dortoir, chaque lit est muni d'écouteurs. La cuisine emploie l'équipement le plus moderne.

16. L'ouverture de l'institution de Joyceville fut un événement important; le 26 avril, plus de 200 personnes, dont M. W. J. Henderson, député du comté,

des représentants de l'*Elizabeth Fry Society*, M. J. A. Edmison, C.R., plusieurs échevins et employés de l'hôtel de ville de Kingston, plusieurs fonctionnaires des pénitenciers de Kingston et de Collin's-Bay, ont visité l'institution.

NOMINATIONS

17. En 1956-1957, 195 fonctionnaires ont été nommés, au nombre desquels on compte 75 anciens combattants qui avaient été en activité de service outre-mer. Cent trente-deux des nouveaux employés étaient des gardes; les 63 autres étaient des agents exécutifs ou des agents d'administration. Voici le tableau des nominations faites au cours des quatre dernières années financières:

1952-1953.....	244
1953-1954.....	232
1954-1955.....	215
1955-1956.....	346

18. Voici le tableau de ces nominations, par institution:

	<u>Gardes</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Dorchester.....	5	1	6
Saint-Vincent-de-Paul.....	8	13	21
Centre fédéral de formation.....	26	7	33
Kingston.....	33	10	43
Collin's-Bay.....	21	4	25
Manitoba.....	3	5	8
Saskatchewan.....	12	8	20
Colombie-Britannique.....	24	15	39
Total.....	132	63	195

NOMINATIONS DE DIRECTEURS

19. Le chef des gardes C.-A. Desrosiers, B.A., a été promu directeur, classe 1, au pénitencier du Manitoba, le 28 janvier 1957. Le sous-directeur D. M. McLean, du pénitencier de Collin's-Bay, a été promu directeur 1, au pénitencier de Dorchester, le 9 novembre 1956. Tous deux étaient entrés au service il y a plus de 22 ans, en qualité de gardes. M. Desrosiers a été le premier préposé au classement nommé dans le service (1^{er} avril 1947); il a été promu chef des gardes au pénitencier du Manitoba le 28 janvier 1951. M. McLean a été promu instructeur blanchisseur le 1^{er} octobre 1938, surveillant-chef le 1^{er} mars 1949, chef des gardes le 1^{er} janvier 1950 et sous-directeur de Collin's-Bay le 5 avril 1954. En 1951, M. McLean a visité toutes les institutions en vue de l'application de la rémunération graduée des détenus, laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} octobre de la même année.

DÉPARTS DU SERVICE

20. Les fonctionnaires dont les services ont pris fin au cours de l'année financière étaient au nombre de 144 (186 en 1955-1956 et 160 en 1954-1955).

21. Quatre-vingt-dix-huit fonctionnaires ont démissionné, 23 ont été mis à la retraite, 12 ont été congédiés, 9 sont morts et 2 ont été mutés ailleurs. Des 98 qui ont démissionné, 73 étaient des gardes (par comparaison à 107 en 1955-1956), soit une diminution de 34. On note cette diminution avec grande satisfaction. Nous croyons que le relèvement des traitements qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1956 y a contribué.

22. Parmi ceux qui ont pris leur retraite au cours de l'année, les fonctionnaires suivants avaient plus de 25 ans de service. En voici la liste, par institutions:

	<i>Grade</i>	<i>Date de l'engagement</i>		<i>Date de la retraite</i>	
<i>Dorchester</i>					
Dobson, F.A.	Garde	11 juillet	1921	23 avril	1957
Young, C. C.	Garde	5 mai	1928	3 mai	1957
Campbell, G. C.	Garde	17 août	1928	12 juin	1957
Goad, G. T.	Directeur	24 juillet	1920	21 juin	1957
<i>Kingston</i>					
Wilson, G.	Garde	2 mai	1923	2 mai	1956
<i>Saskatchewan</i>					
Beal, F.	Garde 2	16 avril	1921	1 ^{er} juin	1957
Bell, E. S.	Instructeur	13 octobre	1930	1 ^{er} avril	1957
<i>Manitoba</i>					
McRoberts, S. J.	Garde	14 janvier	1929	23 novembre	1956
Campbell, A H.,	Directeur	23 février	1921	30 avril	1957
Leitch, S. L.	Instructeur	20 mai	1922	20 juin	1957
<i>St-Vincent-de-Paul</i>					
Godin, L.-P.	Garde	1 ^{er} septembre	1919	29 mars	1957

MISE À LA RETRAITE DU DIRECTEUR A. H. CAMPBELL

23. M. Campbell, directeur du pénitencier du Manitoba depuis 1941, est entré en congé de retraite de six mois le 30 octobre 1956, après 36 ans de fidèles services. M. Campbell était entré au service en qualité de garde le 23 février 1921; il avait été promu instructeur en toilerie le 1^{er} novembre 1926, secrétaire du directeur le 1^{er} novembre 1930 et sous-directeur le 1^{er} août 1935. M. Campbell prend sa retraite après avoir rendu de fidèles et efficaces services.

MISE À LA RETRAITE DU DIRECTEUR G. T. GOAD

24. Le colonel G. T. Goad, directeur du pénitencier de Dorchester, a commencé un congé de retraite de six mois le 9 novembre 1956, après une longue et fructueuse carrière de 37 ans. Fait sans précédent, il a occupé le poste de directeur pendant 31 ans. Il était entré au service en qualité de garde, le 24 juin 1920. Il fut, un certain temps, secrétaire du directeur, puis garde-magasin à partir du 1^{er} mai 1921. Quand le directeur Meighen fut muté au pénitencier du Manitoba, le 1^{er} janvier 1924, M. Goad assura l'intérim pendant un an et devint le titulaire le 7 février 1925. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il fut chef de la prévôté canadienne, à la demande du colonel Ralston, alors ministre de la Défense nationale. Les services de M. Goad furent toujours très satisfaisants et ce fait a été reconnu par la commission royale qui a enquêté sur le système pénal du Canada en 1938.

MISE À LA RETRAITE DU SOUS-DIRECTEUR WEST

25. Le sous-directeur du pénitencier du Manitoba, M. W. H. West, a commencé un congé de retraite de six mois le 1^{er} avril 1957. M. West était entré au service à titre de garde, au pénitencier de Kingston, le 4 novembre 1920, et il avait été promu surveillant en chef le 1^{er} septembre 1927. Il servit au pénitencier de Collin's-Bay à partir du 1^{er} avril 1930, à titre de chef des gardes, et fut muté au Manitoba le 1^{er} avril 1941. Promu sous-directeur le 7 août 1944, ses services furent toujours satisfaisants.

NOUVEAUX EMPLOIS

26. On a autorisé 69 nouveaux emplois, dont 13 postes de gardes, 45 postes d'administration et 11 postes de direction. Voici le tableau de ces postes, par institution:

<i>Pénitencier</i>	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
Kingston.....	1	10	—	11
St-Vincent-de-Paul.....	2	10	—	12
Dorchester.....	1	4	—	5
Manitoba.....	—	2	—	2
Colombie-Britannique.....	2	2	—	4
Saskatchewan.....	1	4	—	5
Collin's-Bay.....	1	5	—	6
Centre fédéral de formation.....	1	7	5	13
École pénitentiaire.....	—	—	—	—
Joyceville.....	2	1	8	11
Total.....	11	45	13	69

27. Depuis la mise en vigueur par voie de proclamation de la Loi sur les pénitenciers, le 1^{er} septembre 1947, 756 nouveaux emplois ont été autorisés. Voici le tableau de ces emplois, selon la catégorie et l'année:

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
1947-1948.....	4	38	22	64
1948-1949.....	8	21	2	31
1949-1950.....	1	6	17	34
1950-1951.....	4	38	83	125
1951-1952.....	11	26	75	112
1952-1953.....	1	12	20	33
1953-1964.....	7	18	5	30
1954-1955.....	3	22	5	30
1955-1956.....	2	60	166	228
1956-1957.....	11	45	13	69
Total.....	52	296	408	756

28. Voici comment se répartissent les nouveaux emplois parmi les institutions:

<i>Pénitencier</i>	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
Kingston.....	5	42	53	100
St-Vincent-de-Paul.....	8	56	92	156
Dorchester.....	4	26	33	63
Manitoba.....	2	19	18	39
Colombie-Britannique.....	6	29	28	63
Saskatchewan.....	3	32	30	65
Collin's-Bay.....	5	44	22	71
Centre fédéral de formation.....	14	47	124	185
Joyceville.....	2	1	8	11
École pénitentiaire.....	3	—	—	3
Total.....	52	296	408	756

PROMOTIONS

Durant l'année, 109 fonctionnaires des pénitenciers ont obtenu des promotions. Ont été promus à des emplois supérieurs de la direction:

	<i>De</i>	<i>A</i>	<i>Date de la promotion</i>	<i>Pénitencier</i>
Desrosiers, C.-A.	Chef des gardes	Directeur	28 janv. 1957	Manitoba
Steel, A. E.	Surveillant principal	Chef des gardes	28 janv. 1957	Manitoba
Foulkes, G. G.	Chef des gardes	Sous-directeur	17 mai 1956	Colombie-Britannique
Welsford, E. B.	Garde-magasin	Chef des gardes	1 ^{er} juil. 1956	Colombie-Britannique
McLean, D. M.	Sous-directeur (Collin's-Bay)	Directeur (Dorchester)	9 nov. 1956	Dorchester
Field, H.	Chef des gardes	Sous-directeur	9 nov. 1956	Collin's-Bay
Downton, W. G.	Instructeur en chef de formation professionnelle	Chef des gardes	9 nov. 1956	Collin's-Bay
Reason, D. J.	Surveillant en chef	Chef des gardes adjoints	1 ^{er} fév. 1957	Kingston
Marcoux, J.-A.-B.	Surveillant principal	Directeur adjoint	16 nov. 1956	Centre fédéral de formation
Ponting, W. T.	Chef adjoint des gardes	Chef des gardes	1 ^{er} sept. 1956	St-Vincent-de-Paul

CAMPAGNE DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (11^e SÉRIE)

Je suis heureux de signaler que la Campagne des obligations d'épargne du Canada, qui a été menée l'automne dernier, a remporté un entier succès, notre service ayant atteint 129 p. 100 de son objectif, c'est-à-dire la somme de \$206,700. Le Centre fédéral de formation a atteint 160 p. 100 de son objectif, la Saskatchewan 149 p. 100, Collin's-Bay 131 p. 100, la Colombie-Britannique 121 p. 100, Dorchester 115 p. 100 et le Manitoba 113 p. 100. Le mérite de ce succès sans précédent est attribuable aux sollicitateurs locaux. L'organisateur du service était M. G.-L. Sauvant, commissaire principal adjoint.

OFFICE DES PRIMES À L'INITIATIVE

31. En novembre 1952, le Gouvernement du Canada a autorisé le versement des primes en espèces aux fonctionnaires qui soumettraient des suggestions pratiques pour améliorer ou rendre plus économiques les opérations d'un ou de plusieurs services et dont les résultats seraient des économies d'argent, une plus grande efficacité, la conservation de la propriété, de meilleures conditions de travail ou d'autres avantages.

32. Je suis heureux de rapporter que jusqu'ici 10 des suggestions qui ont été soumises à l'Office par les comités locaux ont été approuvées. Les nombreuses suggestions émanant des fonctionnaires des pénitenciers ont été étudiées au bureau du commissaire par le Comité des primes à l'initiative. Suivent les noms des fonctionnaires, les idées soumises et les primes accordées:

Nom du fonctionnaire	Pénitencier	Nature de la suggestion	Nature de la prime
G. H. Nurse	Collin's-Bay	Transformation du rouleau compresseur	\$100
A. E. Jones	Saskatchewan	Réduction du coût de la reliure des formules P.B. 99A	Briquet de table Ronson
J. T. Bath	Dorchester	Récupération des fournitures de l'atelier du tailleur	\$30.
R. B. Cage	Kingston	Revision de la formule P.B. 45-2, Fiche de dépense	Stylo Waterma
W. J. Baldie	Saskatchewan	Télégrammes de relaxation temporaire pour hospitalisation.	\$40.
J. H. Meers	Collin's-Bay (muté au Manitoba)	Dispositif de sécurité pour la scie à ruban.	\$45.
J. H. Meers	Manitoba	Accessoire de sécurité pour les matrices des machines à fabriquer les viroles.	\$35.
G. N. Whaley	Bureau central	Mise au point de la statistique sur la formation professionnelle.	Stylo de bureau
A. E. Steel	Manitoba	Formule d'inspection des appareils de protection contre l'incendie.	\$10.
J. H. Weeks	Saskatchewan	Cage murale mobile en cas d'émeute.	\$300.

33. C'est avec un sentiment de fierté que nous mentionnons ici la cage de garde mobile en cas d'émeute, qui a valu à son inventeur, le chef des gardes Weeks, du pénitencier de la Saskatchewan, une prime en argent de \$300. C'est là la prime la plus élevée qui ait encore jamais été versée à un membre de notre service. En réalité, je puis dire que très peu de fonctionnaires du gouvernement ont obtenu une telle prime: au total, dans les services de l'État, au cours de l'année 1955-1956, on ne relève que trois cas où une prime de \$300 ou plus a été décernée.

34. La cage mobile peut facilement être suspendue au sommet des murs de la prison, à l'extérieur. Sa mobilité permet aux fonctionnaires d'observer des points qui autrement resteraient "dans l'ombre".

III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS

GÉNÉRALITÉS

35. Le 31 mars 1956, 5,508 détenus figuraient dans les registres des pénitenciers, comparativement à 5,433, à la même date cette année, soit 75 de moins. C'est à l'année financière 1951-1952 que remonte la dernière diminution (130).

36. Voici, par pénitencier, le nombre des détenus à la fin des deux dernières années financières:

	1955-1956	1956-1957
Terre-Neuve.....	42	51
Dorchester.....	612	571
St-Vincent-de-Paul.....	1,281	1,223
Centre fédéral de formation.....	321	340
Kingston.....	1,022	1,066
Collin's-Bay.....	447	472
Manitoba.....	442	392
Saskatchewan.....	649	600
Colombie-Britannique.....	692	718
	5,508	5,433

37. Voici, par pénitencier, le nombre des détenus admis directement des prisons au cours des trois dernières années financières:

	1954-1955	1955-1956	1956-1957
Dorchester.....	264	268	247
St-Vincent-de-Paul.....	783	744	714
Kingston.....	585	577	616
Manitoba.....	133	151	120
Saskatchewan.....	321	290	236
Colombie-Britannique.....	280	337	320
Terre-Neuve.....	12	17	22
Total.....	2,378	2,384	2,275

38. Le tableau suivant donne la population totale des détenus portés depuis vingt-cinq ans sur les registres des pénitenciers:

1933.....	4,587	1945.....	3,129
1934.....	4,220	1946.....	3,362
1935.....	3,552	1947.....	3,752
1936.....	3,098	1948.....	3,851
1937.....	3,264	1949.....	4,225
1938.....	3,580	1950.....	4,740
1939.....	3,803	1951.....	4,817
1940.....	3,772	1952.....	4,686
1941.....	3,688	1953.....	4,934
1942.....	3,232	1954.....	5,120
1943.....	2,968	1955.....	5,507
1944.....	3,078	1956.....	5,508
		1957.....	5,433

DÉLINQUANTS PRIMAIRES

39. Sur le nombre total des détenus, 1,075, soit 19.78 p. 100, dont le dossier ne portait aucun délit antérieur connu, en étaient à leur première condamnation (chiffres pour les années précédentes: 20.58 p. 100 en 1955-1956, 22.4 p. 100 en 1954-1955 et 22.9 p. 100 en 1953-1954).

RÉCIDIVE GÉNÉRALE

40. Cette année, le pourcentage de la récidive générale, compte tenu de toutes espèces de délits antérieurs connus, s'établit à 80.22 p. 100 comparative-ment à 79.41 p. 100 en 1955-1956 et à 77.6 p. 100 en 1954-1955.

RÉCIDIVE PÉNITENTIAIRE

41. Des 5,433 détenus portés sur les registres des pénitenciers, 2,995 en étaient à leur première condamnation. Les autres, soit 2,438, avaient purgé au moins une peine antérieure au pénitencier. Le pourcentage des récidivistes est donc de 44.87 p. 100, soit une augmentation de .92 p. 100 comparativement à 1955-1956. Le pourcentage de 1954-1955 était de 42.5; celui de 1953-1954, de 38. Le nombre total de récidivistes pénitentiaires, soit 2,438, comprend 1,018 récidivistes qui avaient été écroués au cours de l'année financière 1956-1957 (998 hommes et 20 femmes).

42. Le tableau suivant donne, par institution, la statistique des récidivistes pénitentiaires:

<i>Pénitencier</i>	<i>Population totale en mars</i>	<i>Sans incarcération antérieure au pénitencier</i>	<i>Total des récidivistes pénitentiaires</i>
Dorchester.....	571	322	249
St-Vincent-de-Paul.....	1,223	567	2
Centre fédéral de formation.....	340	338	656
Kingston.....	1,066a)	400b)	666c)
Collin's-Bay.....	472	396	76
Manitoba.....	392	199	193
Saskatchewan.....	600	366	234
Colombie-Britannique.....	718	364	354
Terre-Neuve.....	51	43	8
Total.....	5,433	2,995	2,438

a) Comprend 84 femmes.

b) Comprend 54 femmes.

c) Comprend 30 femmes.

43. Le tableau suivant indique les condamnations antérieures au pénitencier, par institution:

	<i>Seconde condamnation au pénitencier</i>	<i>Troisième condamnation au pénitencier</i>	<i>Quatrième condamnation au pénitencier</i>	<i>Cinquième condamnation au pénitencier</i>	<i>Total</i>
Dorchester.....	133	47	38	31	249
St-Vincent-de-Paul.....	359	163	69	65	656
Centre fédéral de formation.....	2				2
Kingston.....	285(i)	189(ii)	91(iii)	101	666(iv)
Collin's-Bay.....	56	15	3	2	76
Manitoba.....	103	52	14	24	193
Saskatchewan.....	123	52	37	22	234
Colombie-Britannique.....	178	88	48	40	354
Terre-Neuve.....	5	2		1	8
Total.....	1,244	608	300	286	2,438

(i) Comprend 19 femmes. (ii) Comprend 6 femmes. (iii) Comprend 5 femmes. (iv) Comprend 30 femmes.

44. Neuf cent quatre-vingt-dix-huit récidivistes du sexe masculin (37 de plus qu'en 1955-1956) ont été écroués au cours de la dernière année financière. Vingt femmes, soit 10 de plus qu'en 1955-1956, étaient aussi des récidivistes pénitentiaires. L'ensemble des récidivistes était donc de 1,018. Le tableau suivant indique les institutions où ont été écroués les récidivistes du sexe masculin, ainsi que leur casier personnel:

	Nombre total des récidivistes écroués	Pénitencier seulement	Prison et pénitencier	École de réforme et pénitencier	Prison, école de réforme et pénitencier
Dorchester	102	20	55	78	10
St-Vincent-de-Paul	284	41	181	8	54
Kingston	309	8	24	91	186
Collin's-Bay					
Manitoba	53	2	29	2	20
Saskatchewan	84	7	69	1	7
Colombie-Britannique	160	8	82	6	64
Terre-Neuve	6	7	4		1
Total	998	93	444	186	351

NATIONALITÉ DES DÉTENUS

45. Le nombre total des sujets canadiens détenus était de 5,123. Des 310 autres détenus, 99 étaient nés dans les Îles Britanniques ou dans d'autres pays britanniques. Les 211 autres venaient donc de l'étranger (233 en 1955-1956). Les groupes les plus considérables étaient: Américains 68; Polonais 31; Russes 18; Italiens 13; Hongrois 13. Le chiffre le plus élevé d'étrangers incarcérés dans des pénitenciers canadiens fut enregistré en 1938-1939, alors que nous en hébergions 474. Le ministère de l'Immigration a annoncé que du 1^{er} janvier 1946 au 31 mai 1957, le Canada avait accueilli plus de 1,500,000 immigrants, et que même si l'on tient compte du nombre de ceux qui sont morts ou sont retournés dans leur pays d'origine, il y a au Canada, à l'heure actuelle, une personne née à l'étranger pour quinze sujets canadiens. Le nombre actuel des détenus nés à l'étranger (211) semble indiquer que les nouveaux Canadiens se conduisent bien et qu'ils apprécient leur nouvelle patrie à sa juste valeur.

JEUNES DÉTENUS DANS LES PÉNITENCIERS

46. Le 31 mars 1957, il y avait 703 jeunes détenus (12.94 p. 100 de toute la population) de moins de 21 ans (669 en 1956, soit 12.14 p. 100), une augmentation de 34. Sur ces 703 jeunes détenus, 502 avaient été écroués au cours de l'année, comparativement à 493 en 1955-1956. Sur 502, 232 en étaient à leur première visite.

47. Le tableau suivant indique le nombre de jeunes détenus incarcérés au 31 mars de chaque année, de 1942 à 1957:

	Population totale de tous âges	Au-dessous de 21 ans	Pourcentage du total
1942	3,232	421	13.02
1943	2,969	447	15.1
1944	3,078	486	15.8
1945	3,129	455	14.5
1946	3,362	452	13.4
1947	3,752	519	14.1
1948	3,851	497	12.9
1949	4,225	481	11.38
1950	4,740	551	11.62
1951	4,817	520	10.79
1952	4,686	485	10.34
1953	4,934	564	11.43
1954	5,120	639	12.48
1955	5,507	694	12.6
1956	5,508	669	12.14
1957	5,433	703	12.94

LIBÉRATIONS EN 1955-1956

48. Au cours de l'année, 2,384 détenus (2,345 hommes et 39 femmes) ont été libérés, dont 1,663 à l'expiration de leur sentence, 637 par libération conditionnelle, 47 sur libération sans condition et 9 par ordre des tribunaux; 20 sont décédés et 8 ont été libérés pour d'autres motifs.

ADMISSIONS

49. Durant l'année, 2,309 personnes (2,266 hommes et 43 femmes) ont été admises dans les pénitenciers, contre 2,406 (2,363 hommes et 43 femmes) en 1955-1956.

CASIER JUDICIAIRE DES DÉTENUS ADMIS

50. Sur les 2,266 hommes écroués, 452, ou 19.94 p. 100, étaient des délinquants primaires (508 ou 21 p. 100 en 1955-1956).

Hommes

Aucun casier antérieur.....		452
Prison seulement.....	467	} 816
École de réforme.....	134	
Prison et école de réforme.....	215	
Pénitencier seulement.....	87	} 998
Prison et pénitencier.....	444	
École de réforme et pénitencier.....	116	
Prison, école de réforme et pénitencier.....	351	
		2,266

Femmes

Aucun casier antérieur.....		13
Prison seulement.....	3	} 10
École de réforme.....	1	
Prison et école de réforme.....	6	
Pénitencier seulement.....	2	} 20
Prison et pénitencier.....	1	
École de réforme et pénitencier.....	2	
Prison, école de réforme et pénitencier.....	15	
		43

51. Mille dix-huit récidivistes pénitentiaires (998 hommes et 20 femmes) ont été écroués au cours de l'année, contre 955 (943 hommes et 12 femmes) en 1955-1956. Les récidivistes pénitentiaires représentent 44 p. 100 des personnes admises aux pénitenciers au cours de l'année financière 1956-1957, contre 39.7 p. 100 en 1955-1956.

JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS

52. Sur 2,266 hommes écroués, 502 ou 22.15 p. 100, étaient âgés de moins de 21 ans (493, soit 20.6 p. 100 en 1955-1956). Comme nous l'avons déjà dit, 223 de ces jeunes détenus en étaient à leur première visite, comparativement à 227 l'année précédente.

53. Le tableau suivant indique le nombre de jeunes détenus écroués de 1937-1938 à 1956-1957 inclusivement:

Année terminée	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Total
31 mars 1938.....	1	17	27	61	64	69	239
31 mars 1939.....	3	20	38	67	97	83	308
31 mars 1940.....	1	12	30	77	72	73	265
31 mars 1941.....	2	20	33	56	79	71	261
31 mars 1942.....	1	6	33	41	68	52	201
31 mars 1943.....	10	15	49	42	71	66	253
31 mars 1944.....	4	20	56	87	93	94	354
31 mars 1945.....	2	12	40	68	84	75	281
31 mars 1946.....	4	15	51	69	93	101	333
31 mars 1947.....	4	19	44	70	113	89	339
31 mars 1948.....	2	15	42	75	100	67	301
31 mars 1949.....	4	18	49	64	83	91	309
31 mars 1950.....	6	20	59	85	92	109	371
31 mars 1951.....	5	21	49	76	67	94	312
31 mars 1952.....	9	23	43	71	96	82	324
31 mars 1953.....	18	48	71	90	111	116	454
31 mars 1954.....	24	46	78	114	89	123	474
31 mars 1955.....	14	45	75	116	115	115	480
31 mars 1956.....	26	51	78	104	121	113	493
31 mars 1957.....	25	66	86	101	111	113	502

54. Ces 502 jeunes détenus ont été écroués dans les institutions suivantes (les admissions des deux années financières antérieures sont aussi indiquées pour fins de comparaison):

	1956-1957	1955-1956	1954-1955
Terre-Neuve.....	1	6	1
Dorchester.....	76	82	74
St-Vincent-de-Paul.....	265	240	225
Kingston.....	47	45	48
Manitoba.....	25	22	21
Saskatchewan.....	64	59	78
Colombie-Britannique.....	24	39	33
Total.....	502	493	480

CASIER JUDICIAIRE DES JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS

1956-1957

55. Sur les 502 jeunes détenus, 232 ou 46.2 p. 100 étaient des délinquants primaires (au cours de l'année financière précédente, leur nombre était de 227 ou de 47.8 p. 100).

56. Le casier judiciaire des 270 autres détenus s'établit ainsi qu'il suit:

Prison seulement.....	133	197
École de réforme.....	40	
Prison et école de réforme.....	24	
Pénitencier seulement.....	26	73
Prison et pénitencier.....	32	
École de réforme et pénitencier.....	10	
Prison, école de réforme et pénitencier.....	5	

270

NATURE DES DÉLITS (JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS)

Contre l'ordre public.....	2
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	18
Attentats à la pudeur, aux mœurs et conduite déréglée.....	30
Contre les droits de propriété.....	419
Contre une loi fédérale.....	8
Autres délits.....	7

IV—CLASSEMENT

57. Les règlements des pénitenciers prévoient l'étude du cas de chacun des détenus par une Commission de classement formée des fonctionnaires supérieurs de l'institution. Il est évident depuis longtemps qu'une telle étude, pour être efficace en vue du diagnostic et du traitement, doit embrasser les observations de personnes adéquatement formées et qualifiées en sciences sociales. Il y a environ dix ans, l'emploi de préposé au classement fut donc introduit dans les cadres de notre effectif. Au cours de son évolution, notre personnel de classement s'est vu augmenté de psychologues et de travailleurs sociaux. Aidés de préposés adjoints au classement, dont l'attention va surtout aux travaux courants, les membres du personnel possédant une formation professionnelle peuvent s'occuper tout particulièrement des cas les plus urgents.

58. Il conviendrait ici de souligner certaines des responsabilités primordiales de la Commission de classement, qu'on appelle parfois le Comité de classement ou encore l'Équipe de rééducation. L'*American Correction Association Manual of Standards* énonce les principes suivants:

- a) La première considération du Comité est le degré de surveillance qu'exige le détenu. Par exemple, le détenu qu'il faut surveiller sans cesse n'a pas sa place dans un dortoir.
- b) Deuxièmement, le Comité de classement peut avoir à décider le transfert du détenu à une institution qui lui convienne mieux.
- c) On étudie les recommandations du médecin et du psychiatre en fonction des autres aspects du programme.
- d) Les recommandations quant aux travaux imposés se fondent sur la condition physique du détenu, sur ses aptitudes mentales et mécaniques, sur ses antécédents de travail, ses goûts en matière d'occupation, ses besoins et ses chances d'emploi lors de sa libération, ainsi que la disponibilité des emplois au sein de l'institution. Si les tâches assignées peuvent être réparties selon un programme de formation, les conflits éventuels entre les besoins de l'institution et les besoins des détenus s'en trouvent amoindris. Pour éviter qu'un programme spécifique de formation professionnelle ne soit modifié à l'insu du Comité, les tâches imposées doivent être classées en deux groupes. Le premier groupe comprend des tâches qui peuvent être modifiées seulement sur la recommandation du Comité de classement; ces tâches sont la formation professionnelle et des occupations spécifiques industrielles. Le second groupe comprend les tâches qui peuvent être modifiées par l'agent d'administration chargé d'attribuer les travaux. On déplace généralement d'une tâche à l'autre les détenus affectés aux travaux généraux ou à l'entretien sans consulter le Comité.
- e) Les recommandations relatives au programme scolaire doivent être réalistes et coordonnées avec le reste du programme, surtout à l'égard du travail et des tâches professionnelles. Naturellement, l'affectation scolaire dépend de la ligne de conduite adoptée par l'institution et des

facilités dont elle dispose, ainsi que de l'aptitude mentale, de la préparation scolaire et des goûts du détenu. C'est là un autre aspect du programme qui relève exclusivement du Comité et aucun fonctionnaire, individuellement, ne doit être autorisé à déplacer un détenu assigné à une telle tâche.

- f) Les recommandations de l'aumônier peuvent comporter l'assistance aux offices religieux, l'inscription aux cours d'instruction religieuse et la direction spirituelle.
- g) La plupart des détenus manquent de goût pour les œuvres sociales et le Comité peut proposer des moyens particuliers de consacrer les loisirs des détenus à des fins utiles et constructives.
- h) Dans certaines institutions, le Comité de classement décide où le détenu sera logé, car on reconnaît de plus en plus que l'endroit où il vit et ses rapports avec les autres détenus peuvent influencer considérablement sur la réadaptation du détenu et sa participation à un programme constructif.
- i) Un détenu instable et déprimé peut avoir besoin d'une direction continue et intensive que ne peuvent fournir le psychiatre, l'aumônier et le service d'assistance individuelle. D'autres personnes ayant montré leur habileté à s'occuper efficacement de tels individus peuvent, dans ces cas, être chargées de les diriger.
- j) Le Comité de classement doit résumer et inscrire les facteurs qui, à son avis, ont notablement contribué à la conduite criminelle du détenu, à ses faiblesses, et noter ses possibilités de redressement; il doit consigner les aspects importants du programme de rééducation et les raisons qui le motivent, et esquisser les résultats probables ou des pronostics. Ce sommaire constitue le fond du dossier psycho-social de chaque détenu.
- k) L'étude d'un détenu doit s'effectuer continuellement si on veut que le programme de traitement soit réaliste et efficace. Il faut s'assurer que le programme est mis en vigueur, et le modifier au besoin.
- l) Le principe fondamental du reclassement est que le cas doit être soumis à l'attention du Comité de classement toutes les fois qu'un changement important doit être apporté au programme appliqué au détenu. (Dans les pénitenciers du Canada, le Règlement prévoit aussi l'étude du cas de chaque détenu au bout de six mois pour fins de reclassement au besoin, et à tous les deux ans par la suite, pour qu'aucun détenu ne soit ni oublié ni casé de façon arbitraire).
- m) Lorsqu'on considère la possibilité de libérer conditionnellement un détenu, on doit préparer un exposé de la situation afin que l'autorité compétente (Service des pardons) ait un exposé complet et à jour des progrès et activités du détenu.
- n) Un rapport doit être préparé immédiatement avant la libération du détenu, afin que le personnel puisse apprécier la valeur du programme et que le surveillant des libérés conditionnels ou l'agence d'assistance post-pénale ou le travailleur du service social soit en possession d'un résumé des problèmes du détenu, de ses aptitudes, et des avantages des plans de libération proposés qui ont été mis en vigueur à l'institution.

59. On peut dire que les principes énoncés ci-dessus suivent de près les objectifs du classement dans les pénitenciers du Canada. On évolue continuellement vers la pleine application de l'exposé du programme et des pratiques que notre service a adoptées après la seconde conférence des préposés au classement

qui a été tenue en 1954. Les rapports de classement que nous avons reçus de toutes les institutions ont encore augmenté de 6.5 p. 100 sur l'année précédente et ils comportent:

Rapports relatifs à l'incarcération.....	1,196
Dossier psycho-social du détenu.....	1,307
Dossiers relatifs au reclassement et à l'évolution des cas.....	1,026
Rapports spéciaux.....	2,048
Rapports relatifs à la libération et antérieurs à la mise en liberté....	2,453
Total.....	8,030

Des exemplaires de tous ces rapports ont été adressés au directeur du Service des pardons, ministère de la Justice.

V—PROGRAMME D'ÉDUCATION

60. Les classes et la bibliothèque du nouvel auditorium du pénitencier de la Saskatchewan ont été ouvertes au début de l'automne. Ce pénitencier est le troisième à être ainsi pourvu d'un immeuble spécial de cette nature; on prépare maintenant l'érection d'un autre bâtiment semblable au pénitencier de Dorchester. La classe et la bibliothèque de Collin's-Bay ont été temporairement améliorées et redécorées au cours de l'année, mais il est évident que l'institution aura besoin de nouveaux locaux à cette fin pour faciliter l'expansion appropriée du programme scolaire. On doit reconnaître le travail excellent qu'a accompli le personnel dans les locaux temporaires depuis l'établissement de l'institution.

61. On cherche présentement les moyens d'intégrer plus étroitement les efforts déployés en matière de formation scolaire et professionnelle. On a reconnu à juste titre la valeur de réhabilitation de la formation professionnelle; on éprouve quelque souci du fait que de nombreux détenus, qu'une préparation professionnelle pourrait aider à embrasser un nouveau genre de vie, ne possèdent pas un niveau préalable suffisant d'instruction au moment où ils commencent à purger leurs peines, pour bénéficier pleinement d'une telle formation. Si on leur en inspire le désir, certains de ces détenus peuvent recevoir à temps la préparation leur permettant de bénéficier d'un cours de formation dans un métier. Notre souci est de leur en faire voir les avantages et de les stimuler, et aussi d'arranger le programme scolaire de façon qu'ils puissent atteindre le but désiré. Des progrès ont été réalisés à cet égard, notamment au Centre fédéral de formation, où des fonctionnaires supérieurs ont sérieusement étudié le problème et ont retouché le programme scolaire de façon à trouver une solution. Nous nous proposons de poursuivre l'étude de la question au cours de l'année financière 1957-1958. Comme au cours des années passées, des conférences éducatives portant sur des sujets d'intérêt général ont été données aux détenus de plusieurs pénitenciers au cours de l'année à l'étude. Les pénitenciers qui ont déployé le plus d'activité à cet égard sont ceux de Kinston, de Collin's-Bay et de la Colombie-Britannique. Les cours Dale Carnegie ont continué à susciter l'intérêt des détenus et nous désirons tout particulièrement exprimer notre reconnaissance envers les hommes qui ont si volontiers prodigué leur temps et leurs talents pour les diriger.

62. Comme par le passé, les cours par correspondance retiennent l'intérêt de nombreux détenus à tous les échelons de l'enseignement. Voici le nombre des détenus inscrits aux cours du ministère des Anciens combattants l'an dernier, ainsi que le nombre de ceux qui ont terminé ces cours:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	206	647	853
Cours terminés.....	61	100	161

63. Pour la période de neuf ans durant laquelle ces cours ont été mis à la disposition des détenus des pénitenciers, les totaux sont les suivants:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	3,787	7,152	10,939
Cours terminés.....	1,576	2,717	4,293

VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS

64. Les principes sur lesquels se fonde notre programme de divertissements sont exposés dans les rapports annuels des années financières 1949-1950 et 1953-1954. On trouvera le détail des initiatives récentes dans les rapports ci-annexés des directeurs des diverses institutions. Il suffit ici de mentionner que de meilleurs locaux ont été aménagés dans diverses institutions grâce à l'érection d'un immeuble spécial servant à loger les classes, la bibliothèque et une salle qui tient lieu alternativement d'auditorium et de gymnase.

VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS

65. L'artisanat constitue un passe-temps populaire dans toutes les institutions. Des règles uniformes prévoient que les matériaux sont fournis aux frais du détenu lui-même; des arrangements lui permettent d'envoyer chez lui ses travaux de fabrication artisanale ou de les placer en montre et de les offrir en vente aux visiteurs de l'institution. Chaque vente est assujettie à une faible retenue qui est versée à une caisse centrale dont on peut prélever de petits prêts consentis aux détenus qui n'ont pas les ressources financières voulues pour s'initier à un passe-temps. Les surplus peuvent être placés dans la caisse de bienfaisance des détenus et servir à financer des douceurs et récompenses collectives telles que rafraîchissements dans les grandes occasions, à offrir des prix à l'occasion d'événements spéciaux ou à louer des films pour des représentations autres que celles qui sont fournies à même les fonds publics, en fin de semaine ou les jours de congé, quand la température est inclémente.

REVUES PUBLIÉES PAR LES DÉTENUS

66. Pendant plusieurs années, on a permis la publication de revues mensuelles comme moyen d'expression littéraire et artistique et comme véhicule des nouvelles ou des opinions sur les questions d'intérêt particulier pour le corps des détenus. Malgré d'exceptionnelles critiques venant de l'extérieur, le ton de ces publications s'est maintenu à un niveau satisfaisant sans l'application d'aucune sorte de censure rigide. Occasionnellement, il a été nécessaire de freiner la tendance de l'un ou de l'autre des comités éditoriaux à publier des documents offensants, mais, en général, le contrôle qu'ils se sont imposés eux-mêmes a été fort adéquat. En quelques circonstances, des groupes de rédacteurs ont résigné leurs fonctions ou ont refusé de continuer à les remplir dans les limites que nous avons cru nécessaire d'imposer. D'ordinaire, d'autres détenus se sont montrés disposés à assumer la tâche de rédiger la publication. Une situation différente semble avoir prévalu au pénitencier de Kingston, dont l'organe mensuel *Tele-Scope* n'a pas paru depuis décembre 1956. Au moment où nous rédigeons le présent rapport, nous ignorons quel sera l'avenir de *Tele-Scope*. L'administration n'est pas du tout disposée à insister sur la reprise de la publication. La permission de publier le périodique fut au début accordée aux détenus comme un privilège, et ils peuvent continuer à s'en prévaloir s'ils le désirent. L'argent versé par les

abonnés est pour le moment garanti grâce au blocage des fonds au compte des abonnements à la publication. On a laissé entendre dans la presse que *Tele-Scope* avait été supprimé ou interdit. Ce n'est pas exact; sous réserve de la seule restriction que les autorités du service seront en définitive juges des documents qu'il convient de publier, et qu'aucun comité de rédaction chez les détenus ne doit constamment méconnaître le fait que le service se doit d'empêcher la publication d'inexactitudes ou de déclarations offensantes, le privilège de la publication est toujours accessible au corps des détenus de chaque institution.

VIII—ACTIVITÉ RELIGIEUSE

67. On a encore amélioré au cours de l'année les locaux qui servent aux cérémonies religieuses. Un nouvel orgue a été installé dans la chapelle protestante du pénitencier de la Saskatchewan et on a vu à remplacer le vieil orgue de la chapelle catholique de Collin's-Bay.

68. On cesse également de plus en plus d'employer les chapelles à des fins profanes. On y a réussi au pénitencier de Kingston grâce à l'inauguration du nouvel auditorium. On a redécoré la chapelle protestante et l'aumônier s'est déclaré très heureux de ne plus être obligé de présenter des films dans la chapelle. On entrevoit bientôt la fin d'une situation qui laisse également à désirer aux deux chapelles du pénitencier de Dorchester, car on a commencé les travaux d'excavation préliminaires à l'érection d'un nouvel immeuble qui comprendra des classes et un auditorium pour l'institution.

69. On a poursuivi les expériences antérieures en ce qui concerne l'assistance aux offices des chapelles. Les aumôniers sont de plus en plus convaincus que l'observance religieuse est plus marquée si on supprime l'assistance obligatoire ou si on y insiste moins. Dans plusieurs institutions, on en est arrivé à un compromis assez satisfaisant: il y a chaque mois un ou plusieurs offices obligatoires, tandis que l'assistance aux autres cérémonies est facultative. L'assistance semble très soutenue grâce à ce système, partout où il a été mis à l'essai.

70. C'est avec plaisir que nous notons de nouveau l'intérêt témoigné par le clergé de l'extérieur pour notre travail. Les visites ont été nombreuses et nous exprimons notre reconnaissance à ceux qui ont officié aux cérémonies tenues pour les détenus, soit conjointement avec les aumôniers réguliers, soit comme remplaçants pendant leur absence. On a tenu des retraites annuelles comme par le passé, et la réponse des détenus a été une source de satisfaction. Le mouvement des *Alcoholics Anonymous* n'a cessé d'acquérir de la vigueur dans la plupart des institutions. Plusieurs de nos aumôniers, de nos préposés au classement et de nos autres fonctionnaires s'intéressent vivement à cette initiative thérapeutique. Il convient sans doute de mentionner qu'un des groupes porte le nom de "Nor-Kel", formé grâce à l'emploi de syllabes tirées des noms de famille de deux gardes qui ont beaucoup participé à l'activité du groupe.

IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES

71. Notre dernier rapport mentionnait une série de cours spéciaux sur l'administration pénitentiaire donnés à l'École Pénitentiaire de Kingston (Ontario). Les cours se sont poursuivis pendant les mois d'hiver; l'an dernier, et la réaction a été si favorable qu'on se propose de les continuer également de janvier à mars 1958. Nous devons de nouveau exprimer notre reconnaissance à plusieurs organismes et à plusieurs personnes qui n'appartiennent pas à notre service et qui ont largement contribué au succès de ces cours spéciaux et à notre programme central et régulier de formation. Fait unique au cours de notre expérience, nous

avons accepté comme candidats, au cours de la récente série, l'inspecteur P. C. Mamuaja, du Service des prisons de la République d'Indonésie (candidat du Plan de Colombo), et M. Marcel Mallette, de la section judiciaire du Bureau fédéral de la statistique.

72. On trouvera de plus amples détails sur le programme central de formation dans le rapport ci-annexé du surintendant de l'École pénitentiaire. Nous avons eu le plaisir d'accepter comme candidats aux cours réguliers deux fonctionnaires du Service provincial des prisons au Manitoba, comme suite aux arrangements mentionnés dans notre rapport précédent. Nous avons eu en outre le privilège d'accepter au cours de l'année 4 sous-officiers brevetés de la Prévôté (ministère de la Défense nationale) comme candidats aux cours réguliers de l'École pénitentiaire. Il appert que les deux organismes susmentionnés veulent se prévaloir encore des facilités de formation que nous pouvons fournir. Nous avons conclu un arrangement financier qui est satisfaisant et selon lequel notre service est remboursé du coût de subsistance des candidats de l'extérieur, ce qui nous permet de fournir la formation sans encourir des frais additionnels considérables pour les services rendus. Nous en avons retiré des avantages mutuels et nous constatons avec plaisir combien nous avons progressé par rapport à la situation qui avait suscité les sévères critiques d'une commission royale à l'égard du service pénitentiaire, à cause de l'attention insuffisante donnée à la formation du personnel.

73. On trouvera dans les rapports des directeurs les détails des programmes de formation sur place au niveau des institutions.

74. Nous avons entrepris à l'École pénitentiaire et au pénitencier de Kingston, durant les mois d'automne et d'hiver, un projet spécial en préparation de l'ouverture de notre nouvelle institution de Joyceville. Un noyau de personnel destiné à cette nouvelle entreprise a été soigneusement choisi. Le groupe s'est réuni en décembre à l'École pénitentiaire, et la première phase de la formation a été consacrée à l'orientation du groupe, à l'égard de ses nouvelles responsabilités. Les plans ont été examinés et l'emplacement visité, puis on a permis aux membres du personnel de poser les questions auxquelles ils pouvaient songer au sujet de la façon dont la nouvelle institution serait administrée. En janvier, ce fut le début, au pénitencier de Kingston, de la phase 2 du programme spécial de formation. A cet endroit, le personnel se consacrait tour à tour à des demi-journées d'instruction et de discussion, et à des demi-journées de travaux pratiques sur des fonctions se rattachant aussi étroitement que possible à celles qu'ils devront remplir à Joyceville. La phase 3 consistait en quelques jours de service à Joyceville, immédiatement avant l'arrivée du premier groupe de détenus.

75. A l'unanimité, on a été d'avis que le projet, en ses trois phases, avait remporté un grand succès. L'ouverture de l'institution eut lieu en avril, sans qu'il se présentât de difficultés ou de confusion, la plupart des problèmes ayant été prévus et réglés durant la période de formation.

X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

76. Dans des rapports précédents, nous avons fourni des détails sur cet important aspect de la réadaptation des détenus. Nous avons eu de nouveau le privilège de rendre possible une conférence sur l'assistance au délinquant et au détenu libéré, qui a été tenue à l'École pénitentiaire de Kingston en février et à laquelle nous avons participé. C'était la quatrième conférence de cette nature organisée par le directeur du Service des pardons, et elle a groupé des représentants des services et des organismes d'assistance aux détenus libérés,

de l'Atlantique au Pacifique, durant plusieurs jours d'étude intense sur les problèmes et les méthodes de surveillance de détenus libérés conditionnellement et les questions connexes.

77. Au cours de l'année financière 1956-1957, une somme de \$50,000 a été dépensée sous forme de subventions à des sociétés reconnues d'assistance aux prisonniers, qui ont reçu des montants proportionnés au nombre d'ex-détenus des pénitenciers fédéraux qu'elles avaient assistés. D'étroites relations ont été entretenues de nouveau avec tous ces groupements, directement par l'intermédiaire du bureau central ou par l'intermédiaire des institutions. Nous leur exprimons encore une fois notre reconnaissance pour leur aide, leur appui constant et leurs utiles commentaires en des questions relatives à la réadaptation des détenus. Nous croyons inutile de citer de nouveau les diverses associations déjà mentionnées dans des rapports antérieurs, mais nous leur savons gré de l'intérêt qu'elles ont manifesté. Nous mentionnerons particulièrement l'aide reçue de l'association *The Elizabeth Fry Society*, de Kingston, par suite de ses contacts directs avec la prison des femmes et de son intervention dans les questions qui se rattachent à l'établissement et à l'occupation du poste de travailleur social dans l'institution précitée.

XI—FERMES PÉNITENTIAIRES

78. La production totale de pommes de terre, de foin, de paille, d'ensilage (graminées) et de céréales a été considérablement plus élevée que celle de l'année 1955-1956.

Relativement aux produits du bétail, la production de porc a diminué de 60,000 livres; la production laitière a augmenté de 12,600 gallons; la production d'œufs est passée de 81,800 douzaines en 1955-1956 à 105,500 douzaines en 1956-1957; la production de bœuf est passée de 217,700 livres à 309,500 livres.

79. La production agricole pour l'année, calculée d'après les prix établis dans les pénitenciers, a atteint une valeur de \$344,670.50, soit une augmentation de \$4,202.39 comparativement à l'année précédente. Si on la calculait d'après les prix de gros en vigueur dans les diverses régions, la valeur de la production, exception faite du fourrage, des graines de semence et du fumier, s'établirait à \$517,005.75. Le ministère a effectivement économisé, compte tenu de tous les frais d'exploitation et de l'achat de nouveau matériel, un montant de \$187,967.85.

Kingston

80. La température humide et fraîche a retardé les semailles jusqu'en juin, de sorte que la production a baissé un peu au-dessous de la moyenne. En raison de la température humide, il a été extrêmement difficile de récolter dans les conditions voulues l'abondante moisson de foin. La récolte maraîchère a été bonne.

81. La production du lait a dépassé de 4,600 gallons la production de l'année précédente. Six vaches ont obtenu un certificat pour avoir produit plus de 100,000 livres de lait. Six taurillons et deux génisses ont été vendus pour l'élevage.

82. Quarante-huit truies ont donné pendant l'année une moyenne de 11.3 gorets par portée au sevrage. Quatre cents pores ont été abattus pour fins d'alimentation. La production de porc a passé de 75,766 livres en 1955-1956 à 87,334 livres en 1956-1957.

83. A la conserverie, la production a baissé par rapport à l'année précédente. Cela dépend du fait que la mise en conserve des poires et de la compote de pomme s'est faite à Saint-Vincent-de-Paul. Autrefois ces produits étaient mis en conserve à la ferme de Kingston.

Saint-Vincent-de-Paul

84. La température humide et fraîche qui a régné en avril, en mai et au début de juin a causé de lourdes pertes à la production des légumes. Dans certains cas, de nouvelles semailles ont été nécessaires. Les récoltes de pommes de terre, de tomates et de haricots ont été les plus gravement atteintes. Les gelées ont endommagé plusieurs milliers de plants de tomates au moment du repiquage. La température humide et fraîche de septembre a retardé la maturation au point que la récolte a pourri sur le champ. La récolte de haricots a aussi souffert de cette température trop fraîche qui a retardé la croissance.

85. Les récoltes de céréales et de foin ont été bonnes. La production de foin a dépassé de 100 tonnes celle de l'année précédente; la production des céréales a passé de 5,000 boisseaux en 1955-1956 à 7,400 boisseaux en 1956-1957.

86. La production laitière a diminué de 2,996 gallons par rapport à l'année précédente. La production du porc a légèrement décliné, en raison de deux épidémies d'érysipèle au cours de l'année. La production des œufs a augmenté de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Dorchester

87. Une température humide et fraîche a marqué la saison de la croissance au cours de 1956. En conséquence, les récoltes qui exigent du soleil n'ont pas été très abondantes. La production totale de légumes a été inférieure à celle de l'an dernier.

88. Les récoltes de légumes ont été plus que suffisantes pour l'hiver. Des récoltes extrêmement abondantes de foin et de graminées ont été ensilées.

89. La production du porc a été plus faible qu'en 1955. Cela dépend de la diminution du nombre de porcs, conformément aux besoins de l'économat.

90. La production laitière a augmenté de 6,000 gallons depuis un an.

91. En raison du changement dans la fréquence des couvaisons (deux fois par année au lieu d'une seule fois), la production des œufs a passé de 16,510 douzaines en 1955-1956 à 27,158 douzaines en 1956-1957.

Manitoba

92. Les lourdes chutes de neige ont fondu lentement et il en est résulté un excès d'humidité qui a retardé les semailles.

93. La récolte de foin a donné un rendement moyen, de bonne qualité. Pour la première fois, on a ensilé des graminées.

94. Les premières semailles de céréales ont donné un bon rendement, mais la récolte des dernières semailles a été peu abondante. A cause des pluies trop fréquentes, on n'a pu commencer la récolte avant le 27 novembre et la qualité des céréales en a beaucoup souffert.

95. La production de pommes de terre a été très abondante et la production de légumes a dépassé celle de l'année précédente.

96. La production de porcs et celle du bœuf se sont maintenues au même niveau. Il y a eu une augmentation de 4,300 gallons de lait et de 2,250 œufs sur l'année précédente.

Colombie-Britannique

97. Les arbres fruitiers ont fourni une production de 14,600 livres en comparaison de 7,500 livres en 1955. Il y a eu une augmentation appréciable dans la production des pommes de terre et des autres légumes.

98. La porcherie a fourni à l'économat tout le porc dont il a eu besoin. Plusieurs pâturages à porcs ont été rénovés.

Saskatchewan

99. L'absence de pluie au début de l'été a été la cause de la récolte peu abondante de foin. On a obtenu une bonne récolte de céréales de 16,957 boisseaux, ce qui représente une bonne moyenne.

100. La récolte de pommes de terre, qui a été de 10,800 boisseaux, a dépassé celle des années précédentes. La production de légumes a été plus élevée qu'en 1955.

101. On a fourni suffisamment de porc, de lait et d'œufs pour satisfaire aux besoins de l'économat. La production d'œufs a passé de 15,200 douzaines en 1955 à 16,718 douzaines en 1956.

Collin's-Bay

102. La récolte de légumes a été excellente. Douze tonnes de légumes ont été envoyées à Saint-Vincent-de-Paul, sept tonnes à l'agence indienne et quatre tonnes ont été vendues à des fonctionnaires. La récolte de foin a été exceptionnellement abondante.

103. La production de bœuf a passé de 114,630 livres en 1955-1956 à 216,985 livres en 1956-1957. La ferme a fourni du bœuf à l'économat du pénitencier de Kingston.

104. Le nouveau poulailler a permis de loger 600 volailles de plus que les années précédentes. Cet agrandissement, en plus de fournir des meilleures conditions de logement, a eu pour résultat une augmentation de la production d'œufs, qui est passée de 12,952 douzaines, l'année précédente, à 22,633 douzaines en 1956-1957.

CONSERVERIE

105. Le tableau ci-dessous donne le détail des opérations de mise en conserve pour l'année.

Kingston

106. La conserverie de Kingston a préparé 30,712 gallons de conserves alimentaires provenant de 292,326 livres de produits naturels.

CONSERVES DE FRUITS ET LÉGUMES

Fruits et légumes	Quantité de produits naturels	Quantité mise en conserve	Valeur au pénitencier		Valeur au prix de gros	
	livres	gallons	\$	c.	\$	c.
Pommes entières.....	117,240	9,390	5,321	00	7,094	66
Haricots beurre.....	26,274	6,564	4,376	00	5,834	66
Prunes.....	17,500	3,606	2,103	50	2,804	66
Tomates.....	131,312	11,152	4,231	60	5,642	13
Total.....	292,326	30,712	16,032	01	21,376	11

FRAIS D'EXPLOITATION

Coût des fruits et légumes.....	\$ 6,275.27
Sucre.....	382.50
Sel.....	147.15
Boîtes et transporteurs.....	3,611.45
Cartons.....	373.62
Graisse et huile pour l'exploitation.....	14.02
Entretien.....	87.36
Location d'une sertisseuse.....	321.00
Total.....	\$11,212.37

107. Les opérations mentionnées ci-dessus ont permis à notre Division de réaliser une économie de \$10,163.74.

Saint-Vincent-de-Paul

108. La conserverie de Saint-Vincent-de-Paul a préparé 156,136 livres de produits naturels, transformés en 20,154 gallons de conserves alimentaires

CONSERVES DE FRUITS ET LÉGUMES

	Quantité de produits naturels	Quantité mise en conserve	Valeur au pénitencier		Valeur au prix de gros
	livres	gallons	\$	c.	\$ c.
Haricots.....	14,940	2,490	1,660	00	2,075 00
Rhubarbe.....	10,836	1,548	709	80	999 75
Jus de tomate.....	5,160	504	231	00	288 75
Poires.....	61 200	6,192	4,540	80	7,163 12
Compote de pomme.....	64,000	9,420	5,730	50	5,676 00
Total.....	156,136	20,154	12,962	10	16,202 62

FRAIS D'EXPLOITATION

Coût des fruits et légumes.....	\$ 4,148.47
Boîtes et transporteurs.....	2,216.95
Cartons.....	538.44
Location d'une sertisseuse.....	321.00
Sucre et sel.....	1,621.27
Divers.....	62.20
Total.....	\$ 8,828.33

109. Ces opérations de mise en conserve ont permis au ministère de réaliser une économie de \$7,374.29. Les économies réalisées grâce à l'exploitation des deux conserveries s'établissent à \$17,538.03.

PRODUCTION AGRICOLE

110. Les tableaux qui figurent aux pages suivantes indiquent respectivement la production agricole de l'année, sa valeur et les frais d'exploitation.

111. Le tableau suivant indique la valeur globale de la production agricole des pénitenciers en ces dernières années.

<i>Année</i>	<i>Valeur des produits</i>
1942-1943.....	\$ 167,884.06
1943-1944.....	206,543.82
1944-1945.....	216,553.72
1945-1946.....	223,947.88
1946-1947.....	241,043.92
1947-1948.....	249,168.01
1948-1949.....	248,786.66
1949-1950.....	244,122.85
1950-1951.....	243,258.40
1951-1952.....	300,087.96
1952-1953.....	276,365.19
1953-1954.....	288,892.67
1954-1955.....	285,135.73
1955-1956.....	340,468.11
1956-1957.....	344,670.52

112. On trouvera au tableau suivant la valeur de la production agricole de chacune des fermes pour l'année 1956-1957.

Kingston.....	\$ 44,541.30
Saint-Vincent-de-Paul.....	62,184.27
Dorchester.....	39,875.31
Manitoba.....	36,544.09
Colombie-Britannique.....	14,974.27
Saskatchewan.....	58,310.15
Collin's-Bay.....	88,231.13
Total.....	\$ 344,670.52

113. La valeur de la production totale est de \$344,670.52, montant calculé d'après les prix fixés par notre Division, qui sont bien inférieurs aux prix du gros.

PRODUCTION AGRICOLE, 1956-1957

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's- Bay	Total
Fruits..... (livres)					14,610			14,610
Légumes..... (livres)	386,344	245,231	156,601	114,000	175,148	135,079	113,346	1,325,749
Racines..... (tonnes)	20		122	10	2	6	5	165
Pommes de terre..... (livres)		169,585	341,172	374,235	152,303	649,021		1,686,316
Porc..... (livres)	87,334	149,800	50,984	68,114	52,747	86,010		494,989
Bœuf..... (livres)	3,578	6,970	14,199	27,919		39,854	216,985	309,505
Lait..... (gallons)	43,755	31,974	53,265	30,446		36,048		195,488
Crème..... (livres)			6,883					6,883
Œufs..... (douzaines)		16,288	27,158	12,460	10,269	16,718	22,633	105,526
Volaille..... (livres)		5,886	5,098	3,825	3,555	3,538	4,173	26,075
Veau..... (livres)	689							689
Poin..... (tonnes)	200	437	457	463	3	200	500	2,310
Paille..... (tonnes)	78	247	270	184		440	200	1,419
Ensilage (maïs)..... (tonnes)	150	110		74				334
Ensilage (graminées)..... (tonnes)	320	160	312	109		350	200	1,451
Céréales..... (boisseaux)	3,200	7,495	4,583	13,642		16,957	7,295	53,172
Peaux..... (livres)	14 peaux	22 peaux	1,841	57 peaux		81 peaux	26,072	27,913
Savon..... (livres)		14,900						14,900
Glace..... (blocs)			132					132
Engrais naturels..... (tonnes)	728	600	500		24	1,000	500	3,352
Fourrages verts..... (tonnes)			65					65
Plantes.....	32,000	25,000	6,000	8,000	4,000	10,000	10,000	95,000
Grains de semence..... (livres)		1,050						1,050

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE 1956-1957

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's- -Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Vendu à:								
L'économat.....	25,728 25	38,665 18	27,789 48	28,883 31	12,969 27	36,571 51	29,433 13	200,040 13
D'autres pénitenciers.....	6,585 36	10,987 60					42,788 90	60,361 86
D'autres services officiels.....		277 10		548 75		667 80	11 36	1,505 01
Des fonctionnaires.....	179 55	1,584 94	1,521 50	639 10	85 90	1,350 26	748 75	6,110 00
Des personnes de l'extérieur.....	8,105 35	1,144 06	3,432 76	1,070 94	857 99	3,541 45	1,451 59	19,604 14
Utilisé comme fourrage ou litière.....	3,084 00	4,443 78	7,576 90	5,866 07	16 50	7,572 77	8,565 73	36,625 75
Utilisé pour l'ensemencement.....		120 00		240 25		372 00	312 80	1,045 05
Valeur du savon.....		241 80						241 80
Pertes (mort, déchets, coulage).....	1,501 13	4,003 00	1,485 24	440 00	479 60	1,303 30	579 35	9,791 62
Autres emplois (engrais, etc.).....	728 00	600 00	500 00	504 00	24 00	1,000 00	500 00	3,856 00
TOTAL.....	45,911 64	62,067 46	42,305 88	37,692 42	14,433 26	52,379 09	84,391 61	339,181 36
Stocks à la fin de l'année.....	20,350 89	16,392 43	23,230 93	21,477 56	6,466 28	31,246 92	22,326 17	141,991 18
Moins-Stocks au début de l'année.....	22,221 23	16,275 62	25,661 50	22,615 89	5,925 27	25,315 86	18,486 65	136,502 02
VALEUR GLOBALE DE LA PRODUCTION DE 1956-1957.....	44,541 30	62,184 27	39,875 31	36,554 09	14,974 27	58,310 15	88,231 13	344,670 52

96083-3

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

COÛT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE 1956-1957

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Frais d'exploitation:—								
Tracteur.....	691 91	1,213 93	1,603 66	1,035 11	171 11	2,295 19	1,242 05	8,252 96
Autres véhicules.....	7 53	64 62			22 75	41 58		136 48
Frais agricoles:—								
Proviendes et fourrages—								
Achetés.....	10,429 34	26,693 46	23,370 00	14,272 87	11,644 54	5,078 25	3,736 95	95 225 41
Produits.....	4,061 16	4,443 78	7,576 90	5,366 07		7,572 77	4,828 78	33,849 46
Semences—								
Achetées.....	995 75	2,104 55	2,619 06	2,259 97	1,133 10	1,026 05	1,409 60	11,548 08
Produites.....		120 00		240 25		372 00	312 80	1,045 05
Engrais—								
Achetés.....	1,787 96	2,158 29	3,458 90	504 00	675 25	1,315 94	2,740 90	12,641 24
Produits.....	728 00	600 00	500 00		24 00	1,000 00	500 00	3,352 00
Frais de mise en conserve.....	11,212 37	8,828 33						20,040 70
Autres frais agricoles.....	4,488 90	2,486 21	2,593 57	950 28	283 21	2,089 28	58 76	12,905 21
Frais vétérinaires.....	404 50	1,119 00	38 25	340 50		60 00	217 00	2,179 25
Fournitures vétérinaires.....	339 99	280 40	369 44	360 77	71 22	443 21	55 00	1,920 03
Entretien du matériel:—								
Clôtures et drains.....				93 96	35 80	535 16		664 92
Tracteurs.....	357 02	1,072 85	2,451 54	981 19	393 32	2,095 28	971 85	8,323 05
Autre matériel.....	1,353 99	2,089 61	924 35		536 41	1,136 10	545 66	6 586 12
Achats de bestiaux.....	360 00	425 00	420 00	3,511 59	288 00	11,173 73	47,585 25	63,763 57
Total des frais d'exploitation.....	37,218 42	53,700 03	42,925 67	29,916 56	15,233 71	36,234 54	64,204 60	282,433 53
A ajouter—Immobilisations au cours de l'année:—								
Tracteurs.....	1,821 00	3,858 30	2,915 60	9,564 37		2,906 40	2,025 00	23,090 67
Autre matériel.....	3,973 17	8,109 77	2,121 75	479 52	151 62	4,976 08	3,701 79	329,037 90
GRAND TOTAL.....	43,102 59	65,668 10	50,963 02	39,960 45	15,385 33	44,117 02	69,931 39	329,037 90

XII—ÉCONOMAT

114. La rénovation de la cuisine du pénitencier de la Saskatchewan, selon le programme de rénovation de toutes les cuisines des pénitenciers projeté en 1948, est en bonne voie et doit s'achever au cours de l'année financière 1957-1958. Il ne restera plus à rénover que la cuisine principale du pénitencier de Kingston. Une fois terminé, ce travail marquera la réalisation du programme décennal de rénovation.

115. Comme il est indiqué dans le Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, les plans préliminaires de la nouvelle cuisine du pénitencier de Kingston ont été dressés en 1956 et les travaux devaient être entrepris au début de 1957. Depuis 1948, la rénovation de toutes les cuisines des pénitenciers a progressé selon le programme et les résultats atteints sont très satisfaisants.

CONFÉRENCE DE L'ÉCONOMAT

116. Une conférence de l'économat des pénitenciers a eu lieu à l'École pénitentiaire du 18 au 22 février. Les économistes des huit pénitenciers ont assisté à cette conférence. Une rencontre de ce genre, qui permet aux intéressés de discuter des problèmes d'administration nombreux et complexes du service de l'alimentation des pénitenciers, est un excellent moyen de résoudre d'une façon satisfaisante des questions qu'on ne rencontre pas habituellement dans les services d'alimentation commerciaux. Plusieurs idées nouvelles et des innovations suggérées et discutées à la conférence de l'économat ont été mise à l'essai et ont donné de bons résultats. En raison du succès de cette première conférence de l'économat, on projette d'en tenir d'autres du même genre dans l'avenir, probablement tous les deux ans.

FORMATION DES DÉTENUS

117. Comme la chose était mentionnée dans le Rapport annuel de l'année financière terminée le 31 mars 1956, la formation des détenus dans le domaine culinaire fait des progrès satisfaisants bien que peu rapides. On n'a pas encore pu organiser des cours théoriques, mais on a fourni à la bibliothèque de l'économat des livres et des publications d'ordre technique qui sont à la disposition de tous les détenus employés à la cuisine qui désirent pratiquer le métier de cuisinier après leur libération du pénitencier. Quand la chose est possible, la formation professionnelle se fait par la pratique, spécialement pour le métier de boulanger, car il y a toujours une grande demande d'hommes spécialisés dans ce domaine.

118. Grâce à la collaboration des préposés au classement et des membres de la Commission du travail, il a été possible de faire un meilleur choix des détenus employés dans les cuisines des pénitenciers. Avant d'assigner des détenus aux cuisines, on les choisit d'après leur apparence, leurs habitudes de travail et leur désir d'apprendre le métier de cuisinier. Cette façon de procéder a donné de très bons résultats, comme on peut le constater par la réduction marquée des changements de personnel dans les cuisines.

119. Bien qu'aucun programme bien défini de formation en art culinaire ne soit organisé dans le service de l'économat, le système de formation actuel permet à un détenu qui s'intéresse à ce travail d'acquérir une certaine compétence en art culinaire.

ENTRETIEN PRÉVENTIF

120. En raison du fait que bon nombre de détenus employés à la cuisine sont inexpérimentés, l'entretien de l'outillage est un problème constant. Chaque détenu reçoit des instructions personnelles sur le soin et l'emploi de chacun des ustensiles spécialement lorsqu'il s'agit du matériel lourd. Malgré toutes les précautions, il se produit cependant des pannes qui gênent et retardent le service. Afin d'obvier à cet inconvénient, un très bon système d'entretien préventif a été établi. Toutes les machines et l'outillage sont vérifiés chaque matin par l'économiste ou ses assistants et un mécanicien fait l'inspection chaque semaine. Par suite de cette innovation, beaucoup de réparations coûteuses ont été évitées et il n'y a pas eu d'interruption dans le service.

SALUBRITÉ DES CUISINES ET HYGIÈNE PERSONNELLE

121. Cet aspect très important de l'administration des cuisines continue d'être le principal souci de l'économiste. Il a été difficile parfois, à cause des rénovations, de maintenir le degré de propreté désiré dans les cuisines. Malgré ces difficultés, les économistes ont eu, cependant, de bons résultats.

122. Des stocks suffisants de vêtements blancs sont fournis aux détenus employés à la cuisine afin de leur permettre de changer tous les jours. Les détenus peuvent prendre une douche n'importe quand pendant la journée de travail ordinaire. La rénovation des cuisines des pénitenciers a contribué à procurer des salles de toilette et de douches qui ont été d'une grande utilité pour maintenir l'hygiène personnelle à un niveau élevé.

123. Au pénitencier du Manitoba il y a eu un commencement "d'empoisonnement par la nourriture". Bien qu'un nombre considérable de détenus en aient souffert, il n'y a pas eu de cas graves et tous les malades sont retournés au travail peu de temps après. On a fait enquête pour trouver la cause de cette épidémie, mais rien de précis n'a pu être établi.

124. Ce malheureux incident survenu au pénitencier du Manitoba a été signalé à l'économiste de tous les pénitenciers afin d'intensifier le programme de salubrité des cuisines et d'hygiène personnelle. Dans toute grande institution où l'on doit s'occuper d'un nombre considérable de personnes et qui exige, par conséquent, un personnel de cuisine nombreux, des incidents de la sorte se produisent parfois, mais il sont heureusement assez rares. Les économistes des pénitenciers reconnaissent bien le rôle d'un outillage propre et de bonnes habitudes en fait d'hygiène personnelle dans l'entretien de la santé et ils font des efforts sincères pour que ces mesures soient fidèlement observées.

ACHAT D'USTENSILES ET D'ÉQUIPEMENT DE CUISINE

125. Au cours de l'année financière 1956-1957, on a fait l'acquisition de matériel de cuisine comprenant des appareils lourds et des ustensiles divers pour une valeur de \$44,012.72. Cette dépense a été occasionnée par la nécessité de remplacer du matériel démodé et usé pour que les cuisines fonctionnent selon les méthodes les plus modernes.

126. La valeur du matériel de cuisine acheté pour chacun des pénitenciers au cours de l'année financière 1956-1957 est la suivante:

Kingston.....	\$10,016.31
St-Vincent-de-Paul.....	6,320.77
Dorchester.....	7,967.05
Manitoba.....	3,681.00
Colombie-Britannique.....	6,181.86
Saskatchewan.....	5,081.03
Collin's-Bay.....	2,064.11
Centre fédéral de formation.....	2,700.59

VENTE À L'ÉCONOMAT DES PRODUITS DE LA FERME DU PÉNITENCIER

127. On estime que, pendant l'année financière 1956-1957, les achats de produits provenant des fermes pénitentiaires, y compris les conserves des conserveries de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul, ont atteint une somme de \$266,228.31, ce qui représente une augmentation de \$6,784.63 sur l'année financière précédente.

128. Les tableaux suivants donnent le détail de la valeur des produits agricoles achetés par l'économat ainsi que la valeur des conserves provenant des conserveries des pénitenciers.

	<i>Produits agricoles</i>	<i>Conserves</i>
Kingston.....	\$ 62,613.50	\$ 7,955.70
St-Vincent-de-Paul.....	35,208.13	5,240.05
Dorchester.....	27,729.43	1,587.14
Manitoba.....	30,644.25	3,856.12
Colombie-Britannique.....	12,972.57	—
Saskatchewan.....	36,571.51	—
Collin's-Bay.....	31,455.87	4,209.00
Centre fédéral de formation.....	3,961.04	2,224.00
Total.....	\$ 241,156.30	\$25,072.01

CHARCUTERIE

129. La préparation du bacon, des jambons, du bœuf mariné et autres viandes dans les institutions elles-mêmes a atteint au total 337,544 livres, dont la valeur est estimée à \$65,811.04, ce qui représente une augmentation de 47,519 livres au regard de l'année financière précédente. Il est intéressant de noter que, pendant l'année financière 1955-1956, il en a coûté 24.64c. par livre pour préparer les viandes dans les institutions, tandis que, pendant 1956-1957, grâce aux meilleures méthodes de production, il n'en a coûté que 19.49c. par livre. On attache beaucoup d'importance à cet aspect de la gestion des cuisines qui permet, non seulement de réaliser chaque année des économies considérables, mais de donner aux détenus une formation dans un secteur important du domaine culinaire.

PRÉPARATION DES PRODUITS DE LA FERME

130. Bien que les conserveries des pénitenciers de Kingston et Saint-Vincent-de-Paul produisent toutes les conserves de fruits et de légumes requises par l'économat, un montant de 9,873.5 gallons de cornichons, de marinades et de choucroute, dont la valeur est estimée à \$1,463.50, a été préparé dans les cuisines des diverses institutions. On espère que le programme actuel de mise en conserve sera élargi pour que tous les cornichons et autres condiments dont les institutions ont besoin soient préparés à la conserverie. On a pris certaines mesures à cette fin, mais il faudra surmonter plusieurs obstacles avant que la production de tous les condiments se fasse à la conserverie des pénitenciers.

BOULANGERIE

131. Les boulangeries des pénitenciers ont continué de produire des articles de haute qualité. Le tableau suivant donne le détail de la quantité et de la valeur des divers produits préparés dans les boulangeries des pénitenciers au cours de l'année financière 1956-1957.

	Pains et petits pains		Pâtisseries—Gâteaux, etc.	
	Quantités	Valeur	Quantité	Valeur
	livres	\$ c.	livres	\$ c.
Kingston.....	345,375	11,161 06	189,238	13,007 16
St-Vincent-de-Paul.....	715,550	26,620 07	133,050	8,261 53
Dorchester.....	295,390	10,651 27	193,654	14,443 52
Manitoba.....	184,164	6,027 19	147,454	9,958 35
Colombie-Britannique.....	284,600	11,233 79	133,756	8,525 56
Saskatchewan.....	307,807	10,716 58	138,527	9,369 51
Collin's-Bay.....	203,754	7,641 04	96,357	7,103 76
Centre fédéral de formation.....	4,050	266 85	23,461	1,528 75
Total.....	2,357 690	84,052 80	1,032,036	70,669 39

132. La boulangerie du Centre fédéral de formation n'est pas encore construite. Il peut se passer encore un an avant qu'on procède à cette entreprise, car d'autres constructions plus urgentes ont la priorité. Saint-Vincent-de-Paul continuera de fournir le pain au Centre fédéral de formation. Au cours de l'année financière 1956-1957, Saint-Vincent-de-Paul a fourni au Centre fédéral de formation 172,050 livres de pain, dont la valeur est estimée à \$8,602.50.

133. Au cours de l'année financière 1956-1957, on a vendu aux fonctionnaires des pénitenciers 214,504 livres de pain, dont la valeur est estimée à \$10,231.36.

134. Il est intéressant de noter que, au cours de l'année financière 1955-1956, on a produit 2,274,208 livres de pain au coût de .0418c. la livre. Au cours de l'année financière la production a passé de 83,482 livres à 2,357,690 livres et le prix de revient a été réduit à .0395c. la livre en dépit de l'augmentation du prix des denrées qui entrent dans la fabrication du pain. Cela a été accompli grâce à la révision des formules de fabrication du pain sans diminuer la qualité ni la quantité de la production.

RATIONS DES DÉTENUS

135. Bien que la composition essentielle de la ration soit restée la même pendant l'année financière 1956-1957, le coût par repas en comparaison de l'année financière précédente a passé de 16.26c. à 16.28c., à cause, principalement, du prix courant des aliments. Cependant, la bonne utilisation des aliments ainsi que l'emploi d'une plus grande quantité de produits des fermes et la diminution du coût de production ont beaucoup contribué à maintenir le coût de l'alimentation à un niveau à peu près normal. Au cours de l'année financière 1956-1957, on a servi 5,799,324 repas au coût de \$945,429.15, soit une diminution de \$13,528.74 comparativement à l'année financière précédente.

RÉFECTOIRE DES SURVEILLANTS

136. Le réfectoire des surveillants de chaque institution continue à donner pleine satisfaction. On y a installé du nouveau matériel et des mobiliers neufs, partout où cette mesure s'imposait, afin d'en augmenter le rendement et d'en faciliter le fonctionnement. Pendant l'année financière 1956-1957 on a servi au personnel surveillant, au prix de \$101,315.22, 348,361 repas, soit une augmentation de 23,931 repas au regard de l'année financière précédente.

137. L'année financière 1956-1957 a été une année prospère pour l'économat; on a amélioré le service d'alimentation tout en réduisant les frais d'exploitation. Les résultats font honneur aux personnes chargées de cet aspect important de l'administration pénitentiaire.

XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICE DES ACHATS

138. Voici un relevé des crédits votés par le Parlement, des dépenses effectuées à même ces crédits et des soldes périmés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1957:

—	Total	Administration	Pénitenciers	
			Fonctionnement	Immobilisation
	\$	\$	\$	\$
Crédits—				
Budget principal—				
Crédit 176.....	420,953	420,953		
Crédit 177.....	9,527,468		9,527,468	
Crédit 178.....	1,566,222			1,566,222
Budget supplémentaire—				
Crédit 644.....	530,645		530,645	
Crédit 645.....	150,195			150,195
1				
Salaires—				
Crédit.....	24,920	24,920		
Crédit 130.....	497,120		497,120	
	12,717,523	445,873	10,555,233	1,716,417
Dépenses.....	12,022,138	414,747	10,299,392	1,307,999
Soldes périmés—				
Engagements non acquittés.....	101,452	599	43,909	56,944
Sommes non engagées.....	593,933	30,527	211,932	351,474
	12,717,523	445,873	10,555,233	1,716,417

139. Voici un sommaire comparatif des recettes des cinq années 1952-1957:

—	1956-1957	1955-1956	1954-1955	1953-1954	1952-1953
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyers de maisons.....	31,947	27,967	25,624	25,767	23,832
Vente de produits agricoles:					
Vente au comptant.....	18,337	19,274	17,019	15,624	20,151
Porté au crédit affecté au fonctionnement.....	292,384	292,866	252,912	241,868	238,764
Vente de produits manufacturés.....	241,367	261,540	198,626	210,178	202,618
Vente d'eau.....	1,969	17,560	16,029	2,657	9,097
Ventes diverses.....	2,342	1,969	1,896	1,905	2,031
Part du ministère des bénéfices de la cantine.....	1,776	1,806	1,375	1,670	1,595
Remboursement des dépenses de l'année précédente.....	17,224	11,443	10,090	34,650	14,897
Remboursements divers.....	487	614	182	468	708
Vente de terrain.....	42,800				
	650,633	635,039	523,753	534,796	513,093

140. Voici un tableau indiquant la valeur des approvisionnements qui se trouvaient dans les cantines au 31 mars 1957 et le montant des rémunérations non déboursées dues aux détenus à la même date.

<i>Pénitencier</i>	<i>Caisse renouvelable de la cantine</i>	<i>Caisse de rémunération des détenus</i>
Kingston.....	\$ 3,112	\$ 24,409
St-Vincent-de-Paul.....	1,019	23,171
Dorchester.....	2,475	12,249
Manitoba.....	1,424	8,940
Colombie-Britannique.....	3,356	12,064
Saskatchewan.....	3,485	10,734
Collin's-Bay.....	2,421	6,613
Centre fédéral de formation.....	408	3,868
	17,700	102,408

141. Au cours de l'année financière 1956-1957, le service des achats a reçu 4,606 demandes de fournitures et il a émis 8,936 commandes.

142. L'acheteur a visité le pénitencier du Manitoba et il a rencontré plusieurs fournisseurs dans la région de Winnipeg. Au cours d'une visite au pénitencier de la Saskatchewan, il a rencontré des fournisseurs à Prince Albert et à Saskatoon. Il a aussi visité le pénitencier de la Colombie-Britannique et il a rencontré les fournisseurs des régions de New Westminster et de Vancouver.

143. Afin de garantir davantage la qualité des aliments achetés, des mesures ont été prises pour assurer l'inspection de toutes les conserves de fruits et de légumes par le ministère de l'Agriculture, qui émet maintenant un certificat de qualité pour chaque expédition.

144. L'aide technique et l'accès aux laboratoires fournis par le ministère de la Défense nationale, le Conseil national de recherches et le ministère des Travaux publics ont été utilisés au cours de l'année et ont été très utiles pour maintenir la qualité des marchandises achetées.

145. Plusieurs normes du Bureau des normes du gouvernement canadien ont été adoptées au cours de cette période et cela a aidé à améliorer la qualité de beaucoup de produits achetés par les pénitenciers. L'utilité des normes a été particulièrement visible dans les achats de peinture et autres produits semblables.

146. L'acheteur ou son assistant a assisté aux cours 55, 56, 58, 60, 61 et 62 donnés à l'École pénitentiaire pour la formation des fonctionnaires.

XIV—CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

147. Le programme permanent de travaux de construction et d'entretien dans les différentes institutions, si on y ajoute les dépenses normales des services de génie indispensables et les achats de matériel approprié, a atteint, en 1956-1957, le montant global de \$1,683,638.84, montant qui dépasse de très peu celui de l'année précédente, qui était de \$1,642,456.58. Les dépenses effectuées pour les constructions exécutées par les détenus se sont élevées à \$465,603.76. Ce chiffre est très rapproché de celui des années précédentes, ce qui semble indiquer que, sous ce rapport, le taux de production s'est maintenu à peu près au même niveau chez les détenus. La somme dépensée pour la construction à forfait,

qui varie et plus facilement d'une année à l'autre en raison des décisions administratives a été réduite à environ 50 p. 100 de la somme dépensée l'année précédente et est inférieure à la moyenne générale. Les dépenses d'entretien de l'actif fixe, soit \$163,279.03, accusent une baisse légère comparativement aux dépenses de l'an dernier, qui étaient de \$165,128.88. Les frais d'exploitation continuent à monter en raison de l'augmentation du nombre des installations et par suite de la hausse des prix des matériaux. La hausse la plus considérable, près de 20 p. 100, est celle des dépenses pour le combustible employé dans les centrales d'énergie. Cette augmentation est attribuable surtout au coût toujours plus élevé du combustible. Les achats de matériel ont été plus bas que la moyenne, soit \$44,192.73 comparativement à \$64,869.02 pour l'année 1955-1956 et à \$52,901.37 pour l'année 1954-1955.

IMMOBILISATIONS

Constructions exécutées par les détenus:—	
Constructions nouvelles (pénitenciers actuels).....	\$205,451.91
Constructions nouvelles (Centre fédéral de formation).....	10,332.60
	<hr/>
	\$215,784.51
Modifications et rénovation d'immeubles et d'ateliers existants.....	131,412.30
Pose et remplacement de canalisations (eau, égouts, électricité, vapeur).....	40,172.76
Modifications et agrandissement de centrales d'énergie.....	21,579.58
Constructions de routes et de systèmes d'égout.....	11,744.00
Rénovation de maisons du personnel.....	11,795.32
Modifications secondaires.....	4,879.55
Réparations des locaux abîmés par l'incendie du pénitencier de la Saskatchewan.....	28,235.74
	<hr/>
Dépenses totales pour les constructions exécutées par les détenus.....	\$ 465,603.76
Dépenses, constructions à forfait:—	
Construction d'un dortoir temporaire à Joyceville.....	83,509.43
Construction d'une nouvelle installation de pompage au pénitencier de Kingston.....	58,801.02
Installation d'une nouvelle chaudière au pénitencier de Collin's-Bay.....	45,034.00
Construction et équipement d'un vestiaire, d'une buanderie, etc. au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	15,975.00
Achat et installation d'un convoyeur de cendres au pénitencier de la Saskatchewan.....	15,127.80
Érection et équipement d'un garage (structure en acier) au pénitencier du Manitoba.....	14,725.00
Achat et installation d'une machine à manutentionner le charbon au pénitencier de Dorchester.....	9,702.00
	<hr/>
Dépenses pour les constructions à forfait.....	\$242,874.25
Propriété acquise et aménagement préliminaire, Joyceville.....	183,058.67
Achat de nouvel outillage.....	44,192.73
	<hr/>
Total des immobilisations.....	\$935,729.41

ENTRETIEN DE L'ACTIF FIXE
1956-1957

Travail exécuté par les détenus:—	
Bâtiments, murs, systèmes d'adduction.....	\$ 83,875.96
Maisons et logements.....	14,117.12
Canalisations.....	12,237.42
Machines et matériel (génie).....	34,624.80
Machines de construction et de carrières.....	14,274.63
Chemins, trottoirs, ponceaux et ponts.....	2,772.01
Quais et voies de service.....	1,377.09
	<hr/>

\$163,279.03

FRAIS D'EXPLOITATION
1956-1957

Électricité (éclairage et énergie).....	124,723.23
Combustible pour les centrales d'énergie et le chauffage. . . .	432,031.17
Eau—Versements aux municipalités et traitement de l'eau..	23,496.21
Outillage de construction et outillage d'extraction (carrières)	4,379.79
	\$584,630.40
TOTAL DES DÉPENSES DU SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE.....	\$1,683,638.84

148. L'acquisition d'un terrain avec des bâtiments de ferme à Joyceville (Ontario) a hâté le temps que l'on s'était fixé pour la construction d'une institution entièrement nouvelle dont il était question dans le Rapport de 1955-1956. L'achat de cette propriété et les dépenses effectuées pour des aménagements d'ordre secondaire qu'il a fallu faire au début ont exigé une somme de \$183,058.67. Au cours de l'année, on a construit un bâtiment temporaire pour loger un groupe choisi de détenus qui aideraient à la mise en valeur de la propriété. On a adjugé le contrat à forfait et le travail a été exécuté pour la somme de \$83,509.43. Les détenus ont pu occuper l'immeuble au printemps de 1957. Les travaux préliminaires d'aménagement de la nouvelle propriété ont comporté le défrichage et l'essartement de l'emplacement des immeubles permanents, le creusage d'un puits et l'érection d'un abri pour les pompes, la répartition ou remise à neuf des bâtiments déjà existants en vue d'un usage immédiat. Cela a exigé de la part de la Division de l'architecture et du génie, qui a dressé les plans de cette nouvelle institution, beaucoup de temps et d'efforts; mais, à la fin de l'année, les plans de quelques-uns des immeubles permanents étaient bien en voie d'exécution. On croit que les contrats seront adjugés et que la construction des édifices permanents commencera en 1957-1958.

149. En 1956-1957, les détenus ont exécuté un total de 180 travaux portés au compte des immobilisations et exigeant l'autorisation du ministère. Il faut ajouter que 139 autres travaux semblables étaient en voie d'exécution à la fin de l'année et que plusieurs d'entre eux ont progressé de façon remarquable. Voici quelques-uns de ces travaux exécutés par les détenus au cours de l'année: construction d'une annexe et reconstruction du bâtiment principal de la cuisine au pénitencier de Dorchester, rénovation et construction des ateliers et d'une buanderie détruits par le feu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, construction d'un nouvel atelier d'entretien au Centre fédéral de formation, construction d'une nouvelle buanderie, d'un dortoir et de lavabos au pénitencier de Kingston, construction d'une remise d'outils et d'un poulailler au pénitencier de Collins'-Bay, agrandissement de la remise à bois au pénitencier du Manitoba, construction d'une nouvelle tour en acier au pénitencier de la Saskatchewan et reconstruction et agrandissement de la cuisine de l'ancien camp des Doukhobors en vue d'en faire un atelier de ferblanterie à l'intérieur du principal édifice du pénitencier de la Colombie-Britannique.

150. Voici quelques-uns des travaux les plus importants parmi les 139 entreprises portées au compte des immobilisations et déjà commencées au 31 mars 1957 avec le pourcentage du travail terminé dans chaque cas: reconstruction d'une étable au pénitencier de Dorchester (41 p. 100); construction d'un nouvel immeuble industriel au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul (95 p. 100); construction d'un nouvel atelier de formation technique au Centre fédéral de formation (85 p. 100); reconstruction d'un atelier à deux étages au pénitencier de Kingston (88 p. 100); construction de deux édifices industriels au pénitencier de Collin's-Bay (95 p. 100); construction d'un atelier de mécanique automobile au pénitencier du Manitoba (30 p. 100); construction d'un bâtiment destiné à

servir de salle d'exercice, d'école et de bibliothèque au pénitencier de la Saskatchewan (96 p. 100); remise à neuf d'une maison de logement (100 p. 100) et rénovation d'une autre maison semblable (77 p. 100) au pénitencier de la Colombie-Britannique.

151. Le programme permanent de modifications des centrales d'énergie a coûté \$69,863.80 sans compter les travaux exécutés à forfait et un montant de \$21,579.58 dépensé en achats de matériel nécessaire pour les travaux exécutés par les détenus. Ce chiffre indique qu'il y a un réel progrès dans ce domaine. De grands changements ont été apportés depuis dix ans aux centrales d'énergie des institutions et, bien qu'il reste encore du travail à accomplir, la situation s'améliore continuellement. Un examen des statistiques sur les chaudières indique, que, dans la plupart des cas, le coût de revient par millier de livres de vapeur reste stationnaire en dépit des hausses du combustible. Cela démontre clairement que le nouvel outillage permet de réaliser des économies. On fait un effort particulier en vue d'augmenter encore le rendement dans la production de la vapeur et l'on espère qu'un rapport plus détaillé et bien à point sera présenté en 1957-1958.

152. Le coût normal de l'entretien s'est maintenu à un niveau raisonnable grâce au contrôle qui s'est exercé dans le choix et l'achat du matériel et grâce à l'établissement de programmes d'entretien. Cependant les dépenses occasionnées par la réparation d'immeubles abîmés par le feu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et à celui de la Saskatchewan, et par d'autres réparations considérables de machinerie et de matériel qui se chiffrent à \$15,000 de plus que la moyenne, à quoi il faut ajouter les frais d'un programme accéléré de rénovation de la résidence du personnel, ces dépenses ont atteint en 1956-1957 le chiffre de \$163,279.03. Quoique ce montant soit inférieur de \$1,800 à ce qui a été dépensé pour l'entretien en 1955-1956, il est cependant près de 14 p. 100 supérieur à la moyenne des dépenses d'entretien des trois dernières années qui était de \$142,389.68. Cent cinquante travaux ont été terminés en 1956-1957 contre 81 en 1955-1956, et 77 travaux seulement étaient encore à terminer à la fin de l'année comparativement à 144 l'année précédente. Cet état de choses indique que, à la fin de 1956-1957, la situation est meilleure qu'elle ne l'était en 1955-1956 par suite des troubles et des incendies dévastateurs qui s'étaient produits. A moins que des dépenses d'entretien imprévues ne deviennent nécessaires, on prévoit que la hausse temporaire du coût d'entretien qui s'est manifestée depuis deux ans sera corrigée. On s'attend à un programme de travail plus uniforme pour l'année 1957-1958.

153. Un manque de personnel attribuable au fait que plusieurs employés ont pris leur retraite et que d'autres ont quitté le service a été un nouvel élément de difficulté dans l'organisation du travail à l'intérieur de la Division. Cet état de choses a retardé en particulier, l'élaboration des plans pour les nouveaux édifices que les institutions attendent. On espère, cependant, que la construction de la nouvelle institution à Joyceville progressera normalement en 1957-1958, et nous entrevoyons une grande activité dans ce domaine au cours des prochaines années. Dans l'ensemble, l'activité de la Division de l'architecture et du génie a été satisfaisante en 1956-1957 et les additions qu'on doit faire au personnel font prévoir une année de progrès constant en 1957-1958.

XV—FORMATION PROFESSIONNELLE

154. Le programme actuel qui consiste à rattacher les cours de formation professionnelle aux cours d'apprentissage du travail libre, a eu pour effet de maintenir une étroite collaboration avec les directeurs provinciaux des services d'apprentissage. On cherche à établir cette même collaboration étroite avec les

unions ouvrières et avec les employeurs. Le besoin de collaboration entre l'ouvrier et ses employeurs est évident quand on analyse les résultats de l'embauchage des détenus qui ont suivi des cours de formation et qui ont trouvé du travail après leur élargissement. Le manque de renseignements précis sur les emplois qu'offrent les métiers est plus évident dans les cas d'élargissement que dans les cas de libération conditionnelle où les autorités reçoivent des renseignements préalables sur l'emploi des anciens détenus après leur libération jusqu'à ce que le temps de leur libération conditionnelle soit écoulé.

155. Depuis neuf ans que des cours de formation professionnelle se donnent dans les pénitenciers canadiens, 2,882 détenus se sont inscrits à ces cours. De ce nombre, 281 ont été renvoyés des cours pour cause d'incompétence; 1,264 qui ont suivi les cours avec succès ont été libérés et 451 poursuivent encore leurs cours ou sont encore détenus pour terminer leur sentence. Sur les 1,264 diplômés libérés, 313 ont eu de nouveau maille à partir avec la justice au sujet de délits graves ou de contraventions à la loi. Sur les 306 détenus libérés avant d'avoir terminé leur cours de formation professionnelle, 81 ont ajouté à leur casier judiciaire. Depuis neuf ans que dure les cours de formation professionnelle, 25.09 p. 100 des diplômés ont récidivé.

156. Les cours dont la liste suit ont été donnés pendant l'année financière à l'étude.

	Dorchester	Centre fédéral de formation	Collin's-Bay	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Mécanique d'automobile.....		X	X		X
Mécanique de moteurs diesel.....					X
Dessin industriel.....					X
Menuiserie.....	X	X	X		X
Tôlerie.....		X	X		X
Cours commercial.....					X
Métier de barbier.....	(A temps partiel)	X	X	(A temps partiel)	
Maçonnerie et briquetage.....	X	X	X		
Électricité.....		X	X		
Atelier d'usinage.....		X	X		
Atelier d'usinage (Éléments).....		X			
Plomberie.....	X	X	X	X	
Réparation de machines agricoles.....				2	
Peinture et décoration.....				X	
Ébénisterie.....		X			
Plâtrage.....		X			
Formation élémentaire.....		X			
Rembourrage.....	X				
	4	12	8	4	6

157. Un des buts du Comité consultatif national d'apprentissage est la création d'un service d'analyse scientifique des métiers et la standardisation, dans tout le Canada, des règles d'apprentissage et des programmes de formation. On a déjà fait l'analyse de cinq métiers et nous avons l'impression que le travail du Comité convient parfaitement à notre programme et qu'il pourra lui apporter une aide précieuse. Une étroite collaboration avec le Comité, qui est composé de représentants du ministère fédéral du Travail, du Bureau provincial d'apprentissage, de représentants des unions ouvrières et de chefs d'industrie, nous permet d'espérer que le nombre des crédits de formation accordés à nos étudiants libérés augmentera à mesure que notre programme prendra de l'expansion.

158. Ce qui suit est un exemple des crédits accordés par le ministère du Travail de l'Ontario aux diplômés du cours de mécanique d'automobile donné dans une institution au cours de l'année financière:

Réparation de véhicules automobiles

Section "A"—Mécanique

Crédit de 4 ans— 1

" 3 " — 1

" $2\frac{3}{4}$ " — 1

" $2\frac{1}{2}$ " — 3

" 2 " — 6

" $1\frac{1}{2}$ " — 1

13

Section "B"—Réparation de carrosserie

Crédit d'un an — 1

159. Il faut qu'un détenu possède un certificat de huitième année d'études pour satisfaire aux exigences des règlements provinciaux d'apprentissage. Ce minimum augmente selon les métiers et la province où l'on fait le cours d'apprentissage.

160. Le bas niveau d'instruction d'un grand nombre de détenus qui arrivent aux institutions, continue à nous rendre difficile la tâche de constituer des classes de formation professionnelle composées d'étudiants capables de tirer tout le profit désirable des cours qui leur sont donnés. En vue d'amener nos apprentis à un niveau de compétence raisonnable, nous avons été obligés d'accepter des candidats de bonne volonté, sans tenir compte de leur instruction, et de compléter leur formation académique par des cours académiques accélérés qui se rattachent au métier qu'ils ont l'intention d'étudier.

161. Le programme de formation professionnelle n'entend pas atteindre tous les individus d'une institution. Il ne serait pas pratique d'accepter dans un cours d'apprentissage un grand nombre de détenus qui n'ont pas d'aptitudes et qui ne pourraient pas profiter de tous les avantages que le cours peut offrir. La distribution des détenus dans les ateliers de formation se fait par un Comité de classification qui se base sur des facteurs tels que l'intérêt, l'aptitude, la personnalité et les possibilités d'emploi après la libération. Un détenu doit faire des progrès raisonnables s'il veut continuer le cours qu'il a entrepris. L'emploi à plein temps de psychologues, qui viennent prêter main forte aux comités de formation professionnelle, permettra, à notre avis, un choix plus judicieux des candidats aux cours de formation et réduira considérablement le nombre des détenus renvoyés des cours pour une cause ou pour une autre.

162. On s'attend à ce que le poste de coordonnateur des services de formation professionnelle à Ottawa sera occupé sous peu et qu'on attachera une grande importance à la direction des programmes de formation en vue d'augmenter le nombre des cours donnés dans les prisons pour préparer des hommes à exercer des métiers organisés.

163. On s'attend aussi à ce que la documentation relative à la formation portant sur un groupe de métiers connexes, publiée par le Comité consultatif national de l'apprentissage, sera particulièrement utile dans ce champ d'activité.

164. L'intérêt que porte le Congrès canadien du travail et les dirigeants des unions ouvrières au programme de formation et dont il a été question pour la première fois dans le rapport de l'an dernier, a été augmenté encore davantage grâce à une rencontre qui a eu lieu à Toronto, au mois de février, entre les représentants du pénitencier de Collin's-Bay et les représentants de notre bureau. Le groupe devait ensuite faire une tournée d'inspection des installations de cette institution destinées à la formation professionnelle.

165. La section spéciale de placement du Bureau national de placement, la société John Howard ainsi que d'autres agences sociales continuent d'aider efficacement à placer les prisonniers libérés et de les assister après leur libération.

166. On a remarqué qu'il y avait des avantages marqués à laisser les instructeurs assister à des cours et à des conférences donnés dans les universités et à visiter des expositions industrielles et des écoles de métiers pour leur permettre de se tenir au courant des perfectionnements qui se font dans leur métier.

167. Plusieurs instructeurs du centre de formation professionnelle ont suivi le cours n° 57 donné au cours de l'année financière au Collège du personnel du pénitencier de Kinston. Ce fut un succès complet. Ce cours destiné spécialement aux instructeurs en formation professionnelle était donné par MM. Forneri et Holloway de l'école secondaire technique et commerciale de Port Arthur.

XVI—DIVISION DES ATELIERS INDUSTRIELS

168. Depuis plusieurs années, dans cette partie du rapport, il a été question de la réorganisation et de l'expansion des industries pénitentiaires sur une base qui permettrait d'établir un programme de travail bien organisé dans les pénitenciers et fonctionnant à l'année ronde. Pour résumer, les principaux faits que l'on a mentionnés dans les rapports précédents sont la création du Comité interministériel sur l'emploi de la main-d'œuvre dans les prisons, l'étude des achats effectués par d'autres ministères, les conclusions basées sur cette étude et, enfin, un programme initial d'expansion des industries pénitentiaires à la lumière des renseignements obtenus.

169. Le rapport de l'an dernier faisait mention de trois catégories de projets élaborés en vue d'utiliser les renseignements obtenus par l'étude en question sur l'organisation des industries pénitentiaires: les projets immédiats, les projets différés et les projets de longue haleine. L'année écoulée a été nécessairement une année de mise à point, d'étude détaillée, de consultations avec les fonctionnaires compétents des ministères intéressés et d'examen sérieux de tous les facteurs qui entrent dans la mise sur pied d'une entreprise de cette importance. Cependant un progrès considérable a été réalisé dans le domaine de la publicité du fait que l'on a généralement reconnu que des industries pénitentiaires bien organisées jouent un rôle de premier plan aujourd'hui dans nos systèmes de réhabilitation et que ces industries ne fonctionneront avec succès que si les différents ministères veulent bien acheter les produits manufacturés dans les pénitenciers.

170. Un progrès notable a aussi été réalisé dans l'élaboration des projets industriels différés et des projets dont la réalisation est encore lointaine et dans la mise à exécution des projets immédiats.

171. Le rapport de l'an dernier signalait qu'un manque d'espace d'entreposage retardait le développement industriel des projets différés et des projets dont la réalisation est encore lointaine. Au cours de l'année qui vient de s'écouler on a accordé une grande attention à ce sujet et on a trouvé ou on cherche encore des entrepôts pour certaines institutions, tandis que pour d'autres on est à élaborer les plans pour l'érection des entrepôts permanents.

172. Le programme de préparation des ateliers industriels dans les pénitenciers en vue d'une production industrielle plus considérable a enregistré un progrès notable avec l'achèvement et l'occupation du nouvel immeuble industriel du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, l'achèvement partiel et l'occupation, à Kingston, d'un immeuble agrandi consacré à la production industrielle et à l'entretien, l'achèvement et l'occupation partielle de deux immeubles industriels au pénitencier de Collin's-Bay, la modification, la rénovation et l'occupation, pour fins industrielles, de deux immeubles du pénitencier du Manitoba, la modification partielle et la rénovation d'un grand immeuble industriel au pénitencier de la Saskatchewan. L'élaboration de plans pour la construction de nouveaux immeubles industriels pour d'autres institutions a aussi progressé considérablement.

173. Au cours de l'an dernier, on a apporté une attention considérable aux méthodes employées dans le passé pour se procurer le matériel nécessaire aux entreprises industrielles, et des propositions visant à l'amélioration de ces méthodes, grâce à l'augmentation de ce qu'on a appelé d'abord le Fonds industriel de roulement, ont été étudiées en détail et on en a recommandé l'adoption. L'approbation de ces plans nous permettra d'acheter notre matériel en gros.

174. Les nouvelles réalisations dans la mise à exécution des plans immédiats comprennent:

- a) L'entreprise de travaux d'imprimerie pour certaines compagnies de la Couronne.
- b) Une légère augmentation du volume de production en fait de mobilier pour les autres ministères.
- c) L'entreprise de travaux de réparation de véhicules automobiles, la fabrication d'articles d'usage courant en toile, en métal et en bois et la fabrication de sacs pour les échantillons de minerai requis par le ministère des Mines et des Relevés techniques.
- d) Les installations nécessaires pour entreprendre la réparation des classeurs métalliques du ministère des Travaux publics.
- e) La réparation de meubles: pupitres, chaises, tables, etc. Ce travail qui, au début, se faisait seulement au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, vient d'être entrepris aux pénitenciers de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de Collin's-Bay et de Dorchester.
- f) Des travaux de reliure exécutés pour un certain nombre de ministères qui ne sont pas pourvus d'un tel service.
- g) Production, à titre expérimental, de certains articles d'équipement en vue d'une production éventuelle sur une plus grande échelle pour les organismes de la Défense civile du Canada.
- h) D'autres travaux préliminaires faisant partie de la fabrication d'articles pouvant servir à la Commission du district fédéral.

175. La population totale, au 31 mars 1957, était de 5,433 détenus dont 2,059 (environ 38 p. 100) étaient employés aux ateliers des pénitenciers.

176. La production de l'industrie pénitentiaire a continué d'augmenter au cours de l'année écoulée. La valeur totale des travaux a atteint la somme de \$1,361,109.50, soit \$137,386.53 (environ 11 p. 100) de plus que l'an dernier, et une augmentation de \$249,583.70 (environ 22 p. 100) sur la moyenne des cinq dernières années. Les rapports détaillés des différents pénitenciers indiquent qu'une valeur de \$940,275.19, soit environ 69 p. 100 de l'ensemble de la production de l'industrie pénitentiaire a été utilisée pour les besoins des pénitenciers. (Il faut noter que ces chiffres représentent simplement le prix des matériaux requis pour la fabrication des produits, car jusqu'ici on n'a rien ajouté au coût des matériaux pour déterminer la valeur des produits fabriqués pour l'usage des pénitenciers.) Bien que ces chiffres indiquent une baisse légère (environ 1 p. 100) il est important de noter que la plus grande partie de la production industrielle des pénitenciers est nécessairement absorbée par les services des pénitenciers en raison du fait que la demande de l'extérieur fait défaut. Nous espérons que, grâce au programme de réorganisation industrielle, cette situation sera très bientôt corrigée.

177. Les pénitenciers ont exécuté pour d'autres ministères 412 travaux, soit 134 de plus que l'an dernier. Ils représentent une valeur de \$364,417.04, soit \$99,074.78 de plus que l'an dernier.

178. Le revenu industriel des ateliers industriels a atteint le chiffre \$241,366.44.

179. Aux trente-trois ministères, divisions ou organismes du Gouvernement pour qui les ateliers ont travaillé l'an dernier, il faut ajouter quatre autres clients sans oublier neuf provinces qui ont effectué des achats pour des montants variés.

180. Si on avait évalué la production industrielle qui s'est faite pour le service des pénitenciers à des taux raisonnables qui ont cours dans le commerce, la valeur totale de la production industrielle des pénitenciers se serait élevée l'an dernier à près de \$2,700,000, ce qui aurait produit une augmentation de revenu de près de \$1,580,000. Ces chiffres n'incluent pas la valeur du travail des détenus employés à l'entretien des institutions ou à la construction de nouveaux immeubles.

181. L'an dernier, les officiers de la Division des ateliers industriels ont continué de donner au Collège du personnel des pénitenciers des cours portant sur la garde et l'administration, sur les principes et les techniques des industries correctionnelles et autres sujets connexes tels que l'apprentissage des métiers, la sécurité dans les ateliers, la prévention des accidents, le classement et la rémunération des détenus.

182. Les tableaux suivants donnent une analyse détaillée de la production :

TABLEAU N° 1—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION DES ATELIERS

Pénitencier	Sur place		Autres pénitenciers		Ministères, etc.		Commandes des fonctionnaires		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	86,816	18	65,788	32	114,708	65	8,734	79	276,047	94
St-Vincent-de-Paul.....	109,295	62	44,970	78	121,519	54	4,108	82	279,894	76
Dorchester.....	42,289	68	48,188	17	23,924	15	4,791	85	119,193	85
Manitoba.....	58,116	58	1,462	57	65,130	29	2,806	46	127,515	90
Colombie-Britannique.....	78,252	20	2,462	34	36,273	55	5,922	48	122,910	57
Saskatchewan.....	65,161	17	2,379	41	524	91	7,829	01	75,894	50
Collin's-Bay.....	23,702	11	1,730	98	2,335	95	3,155	66	30,924	70
Centra fédéral de formation.....	5,961	69	néant		néant		118	22	6,079	91
Total.....	469,595	23	166,982	57	364,417	04	37,467	29	1,038,462	13

TABLEAU N° 2—VALEUR DE LA PRODUCTION DES ATELIERS D'APRÈS L'INDUSTRIE PRINCIPALE

Atelier	Pour l'institution		Autres organismes et ministères		Total
	\$	c.	\$	c.	
Balais et brosses.....	3,392	11	1,611	91	5,004 02
Toilerie.....	11,482	63	245,186	26	256,668 89
Garage.....	34,242	49	4,152	87	38,395 36
Travail du métal.....	48,257	15	37,266	35	85,523 50
Imprimerie et reliure.....	12,530	07	22,359	91	34,889 98
Cordounerie.....	63,086	24	5,248	60	68,334 84
Pierre et béton.....	50,938	69	3,823	74	54,762 43
Vêtements.....	232,490	67	9,904	55	242,395 22
Travail du bois.....	38,146	87	70,733	21	108,880 08

TABLEAU N° 3—VALEUR DE LA PRODUCTION DES ATELIERS—COMPARAISON QUINQUENNALE

—	1952-1953		1953-1954		1954-1955		1955-1956		1956-1957	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	305,006	59	278,520	81	264,491	34	285,542	83	341,935	60
St-Vincent-de-Paul.....	320,862	13	327,426	28	338,342	94	372,250	88	390,255	93
Dorchester.....	105,767	90	150,001	90	140,181	39	154,660	66	162,019	12
Manitoba.....	109,455	20	127,515	85	115,594	64	117,820	40	146,756	01
Colombie-Britannique.....	119,780	16	120,307	80	121,390	86	116,461	85	146,567	57
Saskatchewan.....	93,400	31	95,476	03	99,800	43	112,728	17	98,777	78
Collin's-Bay.....	49,994	74	56,047	12	45,883	90	52,154	77	63,480	39
Centre fédéral de formation...	7,258	77	7,103	81	13,953	67	12,103	41	11,317	10
Total.....	1,111,525	80	1,162,399	60	1,139,639	17	1,223,722	97	1,361,109	50

183. Au cours des années financières 1955-1956 et 1956-1957, une somme de \$40,000 a été affectée à l'achat de laveuses, sécheuses, essoreuses centrifuges et repasseuses pour les buanderies des pénitenciers, afin de remplacer les machines démodées ou usées, dont quelques-unes servaient depuis plus de vingt ans.

SÉCURITÉ

184. Dans les rapports précédents, on a mentionné la mécanisation croissante des ateliers des pénitenciers. Ce changement a augmenté les risques d'accident auxquels sont exposés les détenus qui travaillent dans les ateliers et cela a fait naître le besoin de donner des connaissances plus approfondies en matière de mesures de sécurité et d'élaborer un programme pratique de prévention des accidents. On a inclus dans les crédits demandés un poste destiné à procurer à la Division, pour une certaine période, les services d'un spécialiste qui contribuera à l'amélioration du programme de sécurité. Entre-temps, on a procédé, selon les besoins, à la mise à exécution du programme actuellement en vigueur, qui comporte l'inspection des ateliers, l'étude soignée des réquisitions relatives à la machinerie en vue de diminuer les risques d'accident et certaines autres questions qui ont trait à la sécurité.

TABLEAU N° 4—VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES, PAR PÉNITENCIERS

Pénitenciers	Clients	Balais et brosses	Toilerie	Garage	Travail du métal	Imprimerie et reliure	Cordon- nerie	Pierre et béton	Vête- ment	Travail du bois
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	Services de pénitenciers.....		4,009 59	2,196 96	13,179 66	8,224 31	2,261 71	12,106 15	70,914 66	3,924 04
	Autres.....		88,532 99	1,009 56	7,446 57	9,566 47	619 30	2,821 12	4,536 24	8,094 45
	Total.....		92,542 58	3,206 52	20,626 23	17,790 78	2,881 01	14,927 27	75,450 90	12,018 49
St-Vincent-de-Paul.....	Service des pénitenciers.....	3,392 11	2,416 89	15,482 81	16,395 97	409 42	27,967 23	16,979 40	35,462 81	6,413 28
	Autres.....	1,611 91	63,268 00	722 54	12,002 94	10,909 33	433 59			36,680 05
	Total.....	5,004 02	65,684 89	16,205 35	28,398 91	11,318 75	28,400 82	16,979 40	35,462 81	43,093 33
Dorchester.....	Service des pénitenciers.....		4,425 34	3,427 43	3,636 29		14,145 33	1,685 81	50,620 32	3,028 82
	Autres.....		20,523 02	544 22	3,516 73		1,314 66	346 51	242 45	2,223 41
	Total.....		24,953 36	3,971 65	7,203 02		15,460 04	2,032 32	50,862 77	5,252 23
Manitoba.....	Service des pénitenciers.....		194 63	5,600 00	2,889 40	299 21	4,742 70	1,326 67	26,124 34	2,194 26
	Autres.....		54,142 26	151 03	2,262 78	84 88	449 59	51 89	173 91	9,624 66
	Total.....		54,336 89	5,751 03	5,152 18	384 17	5,192 29	1,378 56	27,098 25	11,818 92
Colombie-Britannique...	Service des pénitenciers.....		436 18	1,263 92	4,927 30	403 29	8,571 75	8,938 90	21,031 02	15,429 12
	Autres.....		18,715 01	709 25	7,973 27	1,442 50	1,679 63	598 97	3,913 50	6,631 50
	Total.....		19,151 19	1,973 17	12,900 57	1,845 79	10,251 43	9,537 87	24,944 52	22,110 62
Saskatchewan.....	Service des pénitenciers.....			3,141 72	4,886 93	3,193 76	2,773 56	5,340 00	22,323 71	4,238 01
	Autres.....			1,016 27	2,647 85	356 73	633 56	5 25	78 75	3,513 43
	Total.....			4,157 99	7,534 78	3,550 49	3,407 12	5,345 25	22,402 46	7,751 44
Collin's-Bay.....	Service des pénitenciers.....			3,124 65	2,291 60		1,701 34	4,561 76	3,353 30	2,919 34
	Autres.....				1,416 21				159 69	3,915 71
	Total.....			3,124 65	3,707 81		1,701 34	4,561 76	3,512 99	6,835 05
Centre fédéral de formation.....	Service des pénitenciers.....						922 57		2,660 51	
	Autres.....						118 22			
	Total.....						1,040 79		2,660 51	

XVII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES

185. Les services médicaux des pénitenciers ont continué de fonctionner d'une manière satisfaisante, tant pour maintenir la santé des détenus que pour la rétablir en cas de maladie. Pour faire mieux comprendre les services médicaux des pénitenciers, on peut dire que d'une façon générale on conçoit et on reconnaît que la santé se compose d'éléments physiques et mentaux qui doivent tous être pris en considération. Ce concept constitue le fondement de certaines idées constructives qui serviront à nous orienter dans le sens d'une réforme possible. Beaucoup de symptômes physiques sont causés par la tension de l'esprit, par des préoccupations et des inquiétudes. L'habileté de l'homme à vivre en tant qu'un être social dans le genre de société qu'il s'est construit ne dépend pas seulement du degré relatif de santé physique qu'il a pu atteindre, mais de la mesure où il a développé de saines aptitudes mentales et des réactions psychiques normales. Les asociaux et les anti-sociaux qui sont condamnés à l'incarcération par les tribunaux sont des êtres qui n'ont pas réussi à se développer mentalement comme les personnes normales à cause de circonstances malheureuses et des vicissitudes de leur vie passée. Des correctifs appropriés peuvent être appliqués pourvu qu'il existe un personnel compétent et bien préparé pour examiner et évaluer ses constatations et en faire rapport. Lorsque les déficiences et les besoins des détenus sont connus, il est plus facile d'obtenir de les réformer, ce qui doit être le but ultime de l'emprisonnement. Ces déficiences et ces besoins peuvent être nombreux. L'effort que l'on fait pour répondre à ces besoins constitue ce qu'on appelle les traitements, dont le plus important est la psychothérapie. A cette fin, on a employé un plus grand nombre de psychologues dont la principale fonction sera d'intensifier l'application de la thérapie collective. Grâce à ce traitement, un plus grand nombre de personnes peuvent recevoir des soins thérapeutiques. La thérapie collective vise particulièrement les problèmes de mésadaptation; grâce à des relations soutenues, elle fournit aux malades un moyen de soulagement émotionnel. Une fois les angoisses névrosiques disparues, le malade mental s'accepte peu à peu tel qu'il est, ce qui le rend plus apte à remplir un rôle dans la société. La thérapie collective se pratique dans les pénitenciers qui disposent de l'espace voulu et qui ont un personnel compétent. Dans trois institutions on a aménagé des quartiers psychiatriques où des traitements supplémentaires sont donnés aux malades.

186. L'expérience démontre que les détenus consultent de plus en plus le psychiatre de leur propre gré, afin de trouver la solution à leurs troubles mentaux et à leurs écarts de conduite. En raison de cette tendance qui s'accroîtra vraisemblablement, il faudra accroître les facilités de traitement et l'espace qui sera affecté à ce service. En certains endroits, les quartiers destinés à ce genre de traitement sont bondés de détenus qui souffrent de maladies mentales chroniques. La chronicité de leur maladie les rend admissibles dans les maisons de santé provinciales. Nous comptons donc que les autorités provinciales permettront qu'ils soient hospitalisés et traités dans les asiles d'aliénés de la province.

187. Le nombre des détenus atteints de tuberculose continue d'être peu élevé. Ordinairement, les sanatoriums provinciaux admettent les détenus malades qui sont en liberté conditionnelle provisoire, pour leur donner les traitements nécessaires.

188. Les soins médicaux et chirurgicaux fournis aux détenus des pénitenciers ont été maintenus à un niveau très satisfaisant. Les instruments de diagnostic et les méthodes de laboratoire ont rendu le diagnostic plus facile et plus sûr et les traitements plus efficaces. Les chirurgiens, comme les anesthésistes d'ailleurs, ont été pourvus d'un plus grand nombre d'appareils et d'instruments. Des médecins consultants sont disponibles, à la discrétion du médecin du pénitencier.

Des spécialistes des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge visitent fréquemment les pénitenciers. Durant les longues heures de leur réclusion cellulaire les détenus passent leur temps à lire ou à faire des travaux d'amateur dans des conditions d'éclairage qui ne sont pas très bonnes, ce qui provoque de fréquentes plaintes à ce sujet. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons dû recourir plus souvent à l'hospitalisation des détenus dans des hôpitaux extérieurs pour de plus longues périodes de temps et à l'égard d'un plus grand nombre de détenus. Cette situation s'explique par le fait que des détenus ont été atteints de maladies qui auraient pu être mortelles, telles que les différentes formes de cancer, la maladie de Hodgkin et autres maladies pour lesquelles les pénitenciers ne peuvent donner les traitements spéciaux qu'il faudrait.

189. Les soins et les traitements dentaires sont maintenant fournis entièrement par des dentistes employés à temps partiel au pénitencier. Il s'ensuit un service plus rapide et plus efficace, parce que les retards de courrier se trouvent ainsi éliminés. Le laboratoire dentaire du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul s'occupe de la fabrication de tous les articles dentaires requis. Au cours de l'année financière écoulée, le laboratoire dentaire a fait les travaux suivants:

699 dentiers complets
390 dentiers partiels
343 réparations de dentiers.

190. Les frais médicaux et d'hospitalisation à l'égard des détenus hospitalisés en dehors des pénitenciers se chiffrent à \$40,131.07. Le coût des produits pharmaceutiques et du matériel requis par les médecins s'élève à \$27,264.17. Le montant de \$39,118.02 a été versé aux différentes maisons de santé provinciales à l'égard des soins et de la pension des détenus aliénés qui ont été admis dans ces institutions. Les achats de lunettes recommandées par le spécialiste de la vue s'élèvent à \$4,098.06.

191. Les cliniques de donneurs de sang visitent chaque pénitencier deux fois par année. Les détenus répondent généreusement; en effet, ils ont donné 6,204 pintes de sang.

XVIII—CONCLUSION

192. L'année en revue a marqué un progrès constant à plus d'un égard, comme le prouvent les alinéas précédents. Aucun événement grave n'a empêché le bon fonctionnement des pénitenciers. La population globale des pénitenciers reste relativement stationnaire, bien que, aux pénitenciers de Kingston et de la Colombie-Britannique, le nombre des détenus ait continué d'augmenter. Le nouveau relèvement des salaires autorisé peu après la fin de l'année financière a facilité le recrutement du personnel et a encouragé à demeurer à notre emploi des hommes de métier et de professions libérales qui, sans cette hausse de salaires, auraient été attirés vers des emplois plus rémunérateurs. La plupart des institutions ont maintenant une liste de candidats aux postes de garde.

193. L'intérêt continu que l'industrie et le travail organisé portent à nos programmes de formation professionnelle des détenus en vue d'embaucher au moment de leur élargissement les détenus compétents, a fortement encouragé nos instructeurs techniques. Les commandes d'articles d'usage courant que nous recevons des ministères du gouvernement ont accru le travail de notre service industriel et en ont augmenté les revenus.

194. Les locaux destinés aux visiteurs des détenus sont en voie d'être améliorés aux pénitenciers de Kingston, de Saint-Vincent-de-Paul et de la Colombie-Britannique. Le parachèvement des salles de récréation, des salles

de classe et de bibliothèque aux pénitenciers de la Saskatchewan et de Kingston ainsi que la construction d'un bâtiment semblable à Dorchester donneront un nouvel essor aux programmes de divertissement et de formation de ces pénitenciers.

195. Le surpeuplement reste un problème pour certaines institutions. Bien qu'il ait été possible de loger assez convenablement tous les détenus envoyés aux pénitenciers, les ateliers ainsi que les projets de construction et d'entretien ne peuvent suffire à fournir du travail au nombre toujours croissant des détenus. La construction de nouveaux ateliers aux pénitenciers de Kingston, de Saint-Vincent-de-Paul et de la Saskatchewan améliorera la situation jusqu'à un certain point, mais il serait opportun de projeter une diminution de la population actuelle dans les plus grandes institutions en en établissant ou en en acquérant de nouvelles où nous pourrions transférer l'excédent de population des anciennes institutions. L'établissement d'une institution à Joyceville marque le premier pas dans la réalisation de ce programme. Nous pourrions songer à une meilleure distribution de la population des prisons au Canada quand les recommandations contenues dans le rapport Fauteux auront été étudiées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

196. En terminant, je désire remercier sincèrement les directeurs des pénitenciers et leur personnel d'avoir collaboré avec l'Administration centrale et de l'avoir secondée au cours de l'année à l'étude. C'est une preuve que le personnel de nos pénitenciers, à tous les niveaux, est de plus en plus conscient de la part active qu'il doit prendre au programme de redressement moral et de réadaptation sociale de ceux qui ont été confiés à nos institutions pénitentiaires.

TABLEAU I.—ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Détenus au 1 ^{er} avril 1957.....	1,022	1,281	612	442	692	649	447	321	42	5,508
<i>Incarcérés</i>										
Reçus des prisons.....	616	714	247	120	320	236	néant	22	2,275
Reçus d'autres pénitenciers.....	68	52	4	7	4	7	272	254	668
Pour rupture de ban.....	7	11	3	2	7	3	néant	1	34
TOTAL.....	691	777	254	129	331	246	272	254	23	2,977
<i>Libérés</i>										
Expiration de peine.....	315	395	202	134	224	204	115	71	3	1,663
Libération conditionnelle.....	36	153	82	30	43	71	90	123	9	637
Libération sans conditions.....	3	6	1	4	9	13	6	5	47
Ordonnance judiciaire.....	2	2	2	3	9
Transfert.....	283	275	9	6	22	5	32	35	2	669
Décès.....	4	5	4	5	1	1	20
Autre raison.....	4	1	1	1	1	8
TOTAL.....	647	835	295	179	305	296	247	235	14	3,053
Détenus au 31 mars 1957.....	1,066	1,223	571	392	718	600 ⁽¹⁾	472	340	51	5,433
Le nombre de détenus comprend:										
Aliénés:										
Article 58.....	4	2	2	1	1	2	3	15
Article 61.....	6	8	3	5	4	16	42
Présent à un tribunal.....	3	3	1	1	8
En liberté conditionnelle provisoire...	6	1	2	2	11
En liberté illégale durant libération conditionnelle provisoire pour hospitalisation.....	2	1	1	4
En liberté illégale, évasion d'un hôpital d'aliénés.....

(1) Plus un détenu ajouté à la liste des détenus et qui est actuellement retenu dans un hospice d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

TABLEAU II—NATIONALITÉ DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Britannique—</i>										
Canada.....	961	1,163	567	378	675	547	441	340	51	5,123
Angleterre et pays de Galles.....	15	11			7	9	6			48
Irlande.....	12	2		2		5				23
Écosse.....	7	4			4	4	5			24
Autres.....		4								4
<i>Étrangère—</i>										
Autriche.....	1	1			1	4				7
Belgique.....										8
Chine.....	1				6	1				4
Tchécoslovaquie.....	1	1	1		1					5
Finlande.....	2			3						5
France.....	1	1			1					3
Allemagne.....	1	3		1		1	1			7
Grèce.....						1				1
Pays-Bas.....					1		2			3
Hongrie.....	5	3				2	3			13
Italie.....	9	1			1	1	1			13
Yougoslavie.....	3		2							5
Norvège.....										
Pologne.....	13	6		2	3	4	3			31
Roumanie.....	3	3			1	1				7
Russie.....	7	6		1	2	2				18
Suède.....						2				2
Suisse.....		1			2					1
Ukraine.....		2								2
États-Unis.....	21	11	1	5	13	12	5			68
Autres.....	3				1	4	2			10
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

TABLEAU III—ÉTAT CIVIL DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Célibataires.....	507	803	410	221	407	362	258	308	31	3,307
Mariés.....	393	376	118	107	179	136	172	32	14	1,527
Veufs.....	53	31	11	11	20	24	5		2	157
Séparés.....	80	2	28	39	62	56	30		4	301
Divorcés.....	33	11	4	14	50	22	7			141
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

TABLEAU IV—DURÉE DES PEINES

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Peine inachevée, moins de 2 ans.....	18	23	2	2	7	3			2	57
Moins de 2 ans.....							3			3
Deux ans.....	230	439	291	82	199	181	126	244	20	1,812
Plus de 2 ans et moins de 3.....	111	25	10	61	60	71	58	12		408
3 ans et moins de 4.....	192	176	78	70	132	145	119	38	10	960
4 ans et moins de 5.....	109	76	37	25	69	49	53	11	1	430
5 ans et moins de 8.....	157	221	77	73	133	75	93	29	9	867
8 ans et moins de 10.....	38	32	18	9	15	6	6	3		127
10 ans et moins de 12.....	46	60	17	12	29	16	8	1	2	191
12 ans et moins de 15.....	38	39	2	7	17	6	3			112
15 ans et moins de 20.....	35	34	12	4	13	7	2	2		109
20 ans et moins de 25.....	17	20	5	6	13	2			4	67
25 ans et plus.....	5	25	3	4	4	1	1			43
A perpétuité.....	48	48	11	27	10	24			1	169
Sentence indéterminée.....	22	5	7	10	17	14				75
Au bon plaisir de Sa Majesté.....			1						2	3
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

TABLEAU V—ÂGES DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Moins de 21 ans.....	37	154	110	33	28	33	38	219	1	703
21 à 24 ans.....	91	216	97	62	106	123	117	62	12	886
25 à 29 ans.....	224	237	123	93	165	134	163	51	15	1,205
30 à 39 ans.....	396	363	137	122	220	141	115	7	20	1,521
40 à 49 ans.....	210	158	67	41	151	71	31	1	3	742
50 à 59 ans.....	75	71	26	28	33	29	6			268
60 ans et plus.....	24	24	11	13	15	19	2			108
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

TABLEAU VI—RELIGION DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Chrétiens—</i>										
Baptistes.....	52	5	67	5	20	21	21	191
Anglicans.....	219	106	89	49	135	71	98	15	11	793
Doukhobors.....	2	1	3
Grecs orthodoxes.....	9	12	8	3	43
Luthériens.....	10	1	19	21	26	3	80
Méthodistes.....	8	1	2	1	4	6	1	23
Presbytériens.....	74	9	27	16	61	18	39	3	247
Catholiques.....	349	1,048	302	151	239	195	170	309	32	2,795
Armée du Salut.....	24	3	6	6	9	7	14	2	71
Église-Unie.....	128	26	44	65	153	111	88	9	5	627
Autres.....	16	3	5	13	21	33	10	3	1	105
<i>Non-chrétiens—</i>										
Hébreux.....	16	8	2	2	8	10	2	1	49
Autres.....	12	6	1	19
Athées (aucune religion).....	163	1	27	63	24	87	22	387
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

TABLEAU VII—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Aucune.....	138	230	138	66	120	114	55	193	21	1,075
1.....	129	193	93	60	70	80	44	76	5	750
2.....	117	149	85	46	72	68	67	33	2	639
3.....	145	135	60	42	54	62	54	21	4	577
4.....	128	97	45	42	63	43	57	7	2	484
5.....	102	95	33	22	71	47	60	2	432
6.....	75	56	22	29	54	30	35	3	3	307
7.....	61	59	17	17	36	40	29	3	2	264
8.....	43	61	20	11	32	20	19	1	4	211
9.....	26	26	11	11	23	19	14	2	132
10.....	20	29	6	8	19	13	5	1	101
11.....	16	14	5	6	22	18	8	1	1	91
12.....	14	14	4	6	12	7	7	1	65
13.....	16	12	8	7	15	5	2	65
14.....	5	13	2	3	8	7	3	41
15.....	4	7	7	4	5	2	3	32
16.....	7	3	4	2	10	4	2	32
17.....	3	4	2	2	5	1	17
18.....	4	5	2	1	3	4	3	22
19.....	2	3	1	9	1	16
20.....	3	1	3	4	3	1	15
21.....	1	6	1	4	1	13
22.....	3	1	4	1	9
23.....	2	2
24.....	4	1	1	2	2	10
25.....	1	1	2
26.....	2	2
27.....	1	1	2
28.....	2	1	2	5
29.....	1	1	1	3
30.....	1	1
31.....	1	1	2
32.....	1	1
33.....
34.....
35.....
36.....	1	2	3
37.....
38.....
39.....	2	1	3
Plus de 40.....	1	1	1	2	1	1	7
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433
Pourcentage des récidivistes.....	87.05	81.19	75.8	83.16	83.3	81	88.35	43.2	58.82	80.21

TABLEAU VIII—OCCUPATION DES DÉTENUÉS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Centre fédéral de formation	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Forge.....	2	8	7	17	22	18	8			82
Reliure.....	6	19	2	3	2	2				34
Brosserie et balais.....		18								18
Toilerie.....	119	48	16	25	18					226
Menuiserie.....	18	100	8	12	24	24	12			198
Vestiaire et buanderie—										
Coiffure.....	14	11	12	5	6	5	11	7		71
Réparations.....	9	10	4	5	4	3	3	3		41
Confections de chaussettes.....	6	11	2	2	4	4	3	2		34
Triage.....	14	14	7	6	15	8	9	1		74
Lavage.....	3	15	7	3	3	6	2	1		40
Service de nettoyage—										
Pavillons et bureaux de l'administration.....	1	7	4	4	25	6	5	4		56
Pavillons cellulaires—										
(Dortoirs du C.F.F.).....	96	186	35	24	93	58	27			469
Autres.....	42		16	8	15	34	11	2		128
Commis.....					25					25
Ateliers.....	20	17	8	13	6	14	15	5		98
Autres.....	29	16	6	2		11	11			75
Construction—Bâtiments et ouvrages										
Forge.....							2			2
Pose de brique et de pierre.....	4	11	6	2		6	5			34
Briqueterie.....	18	16	10	7		4				55
Charpenterie.....	19	15	4	10	10	10	9	21		98
Travaux de coffrage.....	9	5	11							25
Aides et manœuvres.....	7	16	9	6	17	20	49	2		126
Opérateurs de machines.....	12					1	1			14
Maçons.....	14	17	8				2	5		46
Plâtrage.....	5	5	7	4	4	7	3			35
Service technique—										
Electriciens.....	9	16	8	2	10	7	9	6		67
Usine de filtrage.....	2	5								7
Préposés au combustible.....	11	5	4	2		20				42
Plombiers.....	11	1	6	3	6	12	9	7		55
Monteurs d'appareils de chauffage.....		9	5		14					28
Chauffeurs.....	9		4	3			12			28
Agriculture.....			16							16
Équipes de jardinage.....	4	19	2	4	5	12	5			51
Occupations générales (étable, porcherie, basse-cour, etc.).....	25	81	24	30	22	28	23			233
Parterres.....	16	9	4		5	8	4	4		50
Conducteurs d'attelage.....	4	1	4	3	1	7	6			26
Infirmierie.....			14			2				16
Clinique dentaire.....	1	4				1		1		7
Infirmiers.....	12	8	2	3	9	2	1	2		39
Bibliothèque.....	11	30	10	11	15	14	7	3		101
Atelier de mécanique.....	20	28	9		8					65
Maçonnerie.....		16			26					42
Messagers.....	8	12	4	2		6		4		36
Mécaniciens.....							6			6
Mécaniciens d'automobiles.....	12	6	7	3	8	4				40
Peintres.....	2	2				3				7
Camionneurs.....	4	11	5	4	2	4	3			33
Peinture.....	18	17	14	11	8	10	12	8		98
Photographie.....						2				2
Imprimerie.....	21	4				17		2		44
Prison des femmes.....	77									77
Nettoyage.....										
Travail de bureau.....										
Cuisine.....										
Buanderie.....										
Salle de couture.....										
Carrière.....	26	55	11	2			12			106
Aides-camionneurs.....				13						13
Conducteurs de tracteur.....			4							4
École.....	4	9	1		9			45		68
Tôlerie.....	2	10	6	3		11				32
Cordonnerie.....	7	47	30	10	33	25	3	5		160

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU VIII—OCCUPATION DES DÉTENUS—Fin

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Économat.....				7						7
Boulangers.....	8	12	6	4	7	5	6	2		50
Nettoyeurs.....	4	46	4	3	11	12	9	8		97
Cuisiniers.....	9	10	6	4	9	7	3	6		54
Autres.....	30	18	24	26	15	13	11	11		143
Taille de la pierre.....		46								46
Magasins.....	12	7	5	4	6	9	1	2		46
Confection.....	76	69	41	17	55	38	10	2		308
Ferblantiers.....	9	21	5		16	3	7			61
Service d'utilité générale.....			13			2				15
Incinération.....	2	4			1	1				8
Équipes de préau.....			18					11		29
Entretien des préaux et chemins.....	25	7	6	23	3	19	8	35		126
Autres.....	16	21			35					72
Formation professionnelle.....				12						12
Briqueteurs.....			15				19	20		54
Ebénistes.....								16		16
Menuisiers.....			11		10		12	10		43
Dessinateurs.....			13		12					25
Électriciens.....							12	7		19
Atelier d'usinage.....							16	18		34
Mécaniciens d'automobiles.....					17		23	10		50
Peintres-décorateurs.....						10				10
Plâtriers.....								11		11
Plombiers et appareilleurs.....			14			7	11	10		42
Réparations (bâtiments de ferme).....						19				19
Tôlerie.....					4		9	13		26
Atelier de formation pré-professionnelle.....								7		7
Atelier pour la réparation des radios.....								1		1
Cours commercial.....					8					8
Revue des détenus.....				4						4
Ateliers pour la réparation des jouets.....	14									14
Conserverie.....	23									23
TOTAL DES DÉTENUS OCCUPÉS.....	1,011	1,181	564	371	683	581	457	340		5,188
Total des détenus non occupés au 31 mars 1957.....	55	42	7	21	35	19	15			194
Terre-Neuve.....									51	51
TOTAL.....	1,066	1,223	571	392	718	600	472	340	51	5,433

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU IX—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	1956-1957		1955-1956	
	Total	Vente des produits agricoles	Total	Vente des produits agricoles
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	114,711 89	41,420 58	112,833 93	50,646 28
St-Vincent-de-Paul.....	143,700 96	49,182 86	186,546 47	61,906 31
Dorchester.....	72,721 53	39,803 35	80,656 32	44,322 08
Manitoba.....	90,790 79	36,703 67	103,105 39	36,449 78
Colombie-Britannique.....	43,501 05	14,028 00	35,411 11	14,261 48
Saskatchewan.....	53,998 71	49,573 99	62,552 13	57,539 51
Collin's-Bay.....	123,559 44	80,008 74	60,118 89	47,014 27
Centre fédéral de formation.....	2,203 47		3,390 14	
École pénitentiaire.....	445 00		420 00	
TOTAL.....	650,632 84	310,721 19	635,039 38	312,139 66

TABLEAU X—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	1956-1957		1955-1956		1954-1955	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	6,771,441	21	5,693,155	72	5,294,678	95
Allocations.....	390	21	1,320	00	137	50
Gratifications aux fonctionnaires prenant leur retraite..	10,525	00	9,496	67	137	50
Uniformes du personnel.....	113,962	12	111,988	76	106,813	74
Repas des fonctionnaires de service.....	114,377	36	106,705	58	100,818	41
Papier, fournitures.....			17,416	25		
Accessoires et mobilier de bureau.....	32,766	73	21,497	62	35,334	95
Autres frais d'administration.....	64,612	64	65,131	73	68,616	08
Entretien des détenus.....	7,108,065	27	6,026,712	33	5,606,399	63
Dépenses de libération.....	1,801,877	64	1,790,415	70	1,676,864	78
Dépenses de fonctionnement.....	79,864	75	96,144	84	71,872	40
Réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel.....	1,000,971	38	896,058	37	867,416	91
	246,356	29	237,778	45	212,596	67
Acquisition ou construction de bâtiments et d'ouvrages	10,237,135	33	9,047,109	69	8,435,150	39
Acquisition de matériel.....	891,536	68	904,320	77	1,328,396	16
Achats de bestiaux.....	416,461	86	350,324	59	349,059	94
	62,266	46	29,004	79	25,178	97
Total (immobilisations).....	1,370,255	00	1,284,650	15	1,702,635	07
TOTAL DES DÉPENSES.....	11,607,390	33	10,331,759	84	10,137,785	46

TABLEAU XI—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	1956-1957		1955-1956		1954-1955	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	1,901,244	23	1,712,537	47	1,722,512	03
St-Vincent-de-Paul.....	2,432,395	96	2,115,302	18	2,215,240	54
Dorchester.....	1,240,421	86	1,166,794	10	1,056,359	32
Manitoba.....	1,008,926	33	904,743	57	1,225,942	11
Colombie-Britannique.....	1,175,353	03	1,032,169	25	983,063	70
Saskatchewan.....	1,210,936	94	1,216,423	18	1,070,568	82
Collin's-Bay.....	1,238,427	89	1,007,112	38	966,286	54
Terre-Neuve.....	80,090	11	48,746	40	32,208	80
Centre fédéral de formation.....	980,833	64	1,098,460	14	836,407	95
Ecole pénitentiaire.....	31,615	44	29,171	17	29,195	65
Joyceville.....	125,981	10				
Nouveaux établissements.....	181,113	80	300	00		
TOTAL.....	11,607,390	33	10,331,759	84	10,137,785	46

TABLEAU XII—ÉTAT COMPARATIF DES FRAIS D'EXPLOITATION
(Services et marchandises)

	1956-1957		1955-1956		1954-1955	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	6,753,041	74	5,635,996	62	5,201,863	30
Allocations de retraite.....	10,525	00	9,496	67	137	50
Uniformes.....	109,386	83	146,503	96	108,740	01
Ordinaires des fonctionnaires.....	108,966	00	102,308	64	86,745	06
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	22,065	15	25,685	05	22,218	62
Autres frais d'administration.....	62,597	87	65,010	99	64,752	08
Entretien des détenus.....	7,066,582	59	5,985,001	93	5,484,465	57
Dépenses de libération.....	1,654,104	55	1,637,211	33	1,590,702	52
Dépenses de fonctionnement.....	79,851	70	85,274	29	74,102	26
Entretien de l'actif immobilisé.....	962,866	55	904,606	20	891,730	33
	269,746	70	220,408	68	212,271	01
TOTAL (frais d'exploitation).....	10,033,162	09	8,832,502	43	8,253,271	69

TABLEAU XIII—FRAIS D'EXPLOITATION (SERVICES ET MARCHANDISES) ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1957

	Total	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Centre fédéral de formation
Population moyenne par jour.....	5,257 4	1,019.3	1,204.4	559.7	411.9	697.3	582.1	449.5	333.2
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitements.....	6,753,041 74	1,142,628 69	1,434,275 69	753,949 68	614,025 10	711,943 92	711,283 72	699,224 93	685,710 01
Allocations de retraite.....	10,525 00		10,525 00						
Uniformes.....	109,386 83	17,780 06	23,927 49	14,869 33	8,838 83	11,034 70	9,540 46	10,945 63	12,450 33
Ordinaires des fonctionnaires.....	108,966 00	21,392 34	21,014 47	13,569 13	11,256 43	9,715 00	10,221 60	13,271 10	8,525 93
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	22,065 15	3,884 01	5,652 63	2,615 07	1,586 29	2,735 75	2,219 67	1,123 90	2,247 83
Autres frais d'administration.....	62,597 87	8,490 58	11,479 96	5,221 39	6,577 75	10,305 74	10,805 85	4,796 57	4,870 03
TOTAL.....	7,066,582 59	1,194,175 68	1,506,875 24	790,224 60	642,284 40	745,735 11	744,121 30	729,362 13	713,804 13
Entretien des détenus.....	1,654,104 55	316,026 63	385,793 01	171,373 90	129,826 17	210,152 85	197,580 64	141,621 55	101,729 80
Dépenses de libération.....	79,851 70	12,417 17	16,208 65	10,733 82	7,710 90	7,964 68	10,636 26	6,745 56	7,434 66
Dépenses de fonctionnement.....	962,866 55	129,170 38	217,661 00	138,948 54	94,806 25	107,446 51	102,840 88	93,804 44	78,188 55
Entretien de l'actif immobilier.....	269,746 70	45,165 59	73,349 11	32,218 00	27,441 48	26,431 22	23,267 56	24,393 06	17,480 68
TOTAL GLOBAL (dépenses de fonctionnement).....	10,033,152 09	1,696,955 45	2,199,887 01	1,143,498 86	902,069 20	1,097,730 37	1,078,446 64	995,926 74	918,637 82
Coût par tête—									
Par année.....	1,908 39	1,664 82	1,826 54	2,043 06	2,190 02	1,574 26	1,852 68	2,215 63	2,757 02
Par jour.....	5 23	4 56	5 00	5 60	6 00	4 31	5 08	6 07	7 55
(année précédente).....	4 62	4 07	4 13	4 57	5 20	4 05	4 30	5 62	6 86

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

TABLEAU XIV—ÉTAT COMPARATIF DES IMMOBILISATIONS ET DES
FRAIS D'EXPLOITATION
(SERVICES ET MARCHANDISES)

	1956-1957		1956-1957	
	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	2,004,218	75	1,674,505	20
St-Vincent-de-Paul.....	2,366,290	91	2,956,219	36
Dorchester.....	1,239,940	92	1,149,858	52
Manitoba.....	963,025	92	1,420,425	80
Colombie-Britannique.....	1,152,106	54	1,035,897	49
Saskatchewan.....	1,206,771	49	1,029,714	75
Collin's-Bay.....	1,148,791	70	965,319	99
Centre fédéral de formation.....	979,114	41	1,066,842	11
Terre-Neuve.....	80,090	11	48,746	40
TOTAL.....	11,141,250	75	11,347,529	62

TABLEAU XV—FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX ET DES
SERVICES CONNEXES, 1956-1957

	Honoraires de médecins et chirurgiens, radiogra- phies, etc.	Honoraires d'oculistés	Fournitures optiques	Honoraies de dentistes et prothèses dentaires
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	3,340 50	1,880 00	934 45	772 89
St-Vincent-de-Paul.....	2,061 50	1,167 50	452 93	2,311 20
Dorchester.....	113 00	358 00	502 49	193 41
Manitoba.....	1,469 00	790 00	669 16	225 52
Colombie-Britannique.....	132 10	731 05	543 37	203 62
Saskatchewan.....	5,915 25	1,172 00	426 31	602 73
Collin's-Bay.....	1,241 00	645 00	402 40	131 69
Centre fédéral de formation.....	365 00	647 50	166 95	228 05
TOTAL.....	14,637 35	7,391 05	4,098 06	4,669 11

TABLEAU XVI—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1956-1957

Pénitenciers	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites aux pénitenciers	Nom des organismes	Nombre de détenus visités par chaque organisme
Kingston.....	616	546		156	<i>John Howard Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants.. Service national de placement..... <i>Children's Aid Society</i> <i>Elizabeth Fry Society</i> Armée du Salut..... <i>Frontnac Legal Society</i>	<i>John Howard Society</i> 235 Min. des Aff. des anciens combattants.. 17 Service national de placement..... 218 <i>Children's Aid Society</i> 15 <i>Elizabeth Fry Society</i> Armée du Salut..... <i>Frontenac Legal Society</i> 61
St-Vincent-de-Paul.....	1,070	706	835	116	Service national de placement..... Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... <i>Catholic Rehabilitation Service</i> <i>John Howard Society</i> Armée du Salut..... Service de Réadaptation sociale Inc., Québec.....	Service national de placement..... 345 Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... 186 <i>Catholic Rehabilitation Service</i> 37 <i>John Howard Society</i> 72 Armée du Salut..... 32 Service de Réadaptation sociale Inc., Québec..... 34
Dorchester.....	1,125	411	295	126	Service national de placement..... <i>John Howard Society</i> (N.-É.)..... Armée du Salut..... <i>Children's Aid Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants.. <i>John Howard Society</i> (N.-B.).....	Service national de placement..... 123 <i>John Howard Society</i> (N.-É.)..... 120 Armée du Salut..... 110 <i>Children's Aid Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants.. <i>John Howard Society</i> (N.-B.)..... 58
Manitoba.....	776	563	179	46	<i>Canadian Welfare Association</i> (Judge Hamilton)..... Service national de placement..... Armée du Salut..... <i>Hugh John MacDonald Hostel for Boys</i> ..	<i>Canadian Welfare Association</i> (Judge Hamilton)..... 247 Service national de placement..... 145 Armée du Salut..... 168 <i>Hugh John MacDonald Hostel for Boys</i> .. 3

TABLEAU XVI—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1956-1957—Fin

Pénitenciers	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites aux pénitenciers	Nom des organismes	Nombre de détenus visités par chaque organisme
Colombie-Britannique....	1,408	1,085	305	129	<i>John Howard Society</i> Armée du Salut..... Service national de placement.....	<i>John Howard Society</i> 575 Armée du Salut..... 277 Service national de placement..... 233
Saskatchewan.....	1,137	657	296	96	Min. des Aff. des anciens combattants.. <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan.. <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... Service national de placement..... Armée du Salut.....	Min. des Aff. des anciens combattants.. 23 <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan. 90 <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... 340 Service national de placement..... 131 Armée du Salut..... 73
Collin's-Bay.....	798	513	247	156	<i>John Howard Society</i> Service national de placement..... Min. des Aff. des anciens combattants.. Armée du Salut..... <i>Children's Aid Society</i> <i>Frontenac Legal Aid Society</i>	<i>John Howard Society</i> 176 Service national de placement..... 161 Min. des Aff. des anciens combattants.. 18 Armée du Salut..... 101 <i>Children's Aid Society</i> 10 <i>Frontenac Legal Aid Society</i> 47
Centre fédéral de formation.....	564	245	86	Société d'orientation et de réhabilitation sociale..... <i>John Howard Society</i> Armée du Salut..... Service catholique de réhabilitation....	Société d'orientation et de réhabilitation sociale..... 178 <i>John Howard Society</i> 22 Armée du Salut..... 5 Service catholique de réhabilitation.... 40

PÉNITENCIER DE KINGSTON

Directeur, M. W. F. JOHNSTONE

DONNÉES STATISTIQUES

Le nombre des détenus inscrits sur le registre d'écrou ici à la clôture des livres de l'institution le 31 mars 1956 était 1,022, soit 941 hommes et 81 femmes.

Le nombre des détenus inscrits le 31 mars 1956 s'établissait à 1,066, soit 982 hommes et 84 femmes.

Ont été admis ou libérés au cours de l'année:

<i>Incarcérés</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Reçus des prisons.....	602	14
Reçus d'autres pénitenciers.....	41	27
Pour rupture de ban.....	7	0
	650	41
 <i>Libérés</i>		
Expiration de peine.....	285	30
Libération conditionnelle.....	28	8
Libération sans condition.....	3	0
Ordonnance judiciaire.....	2	0
Transfert.....	283	0
Décès.....	4	0
Déportation.....	4	0
	609	38
 <i>Le nombre des détenus comprend:</i>		
Aliénés—Article 58.....	2	2
Article 61.....	2	2
Présents à un tribunal.....	3	0
En liberté conditionnelle provisoire.....	3	3
En liberté illégale durant libération conditionnelle provisoire pour hospitalisation.....	2	0
	14	7

NOTA:

Article 660 CCC—Repris de justice.....	11
Article 661 CCC—Individus atteints de psychopathie sexuelle criminelle.....	11

OFFICES RELIGIEUX

Chapelle protestante (prison des hommes)

L'assistance aux services a été bonne toute l'année. Le révérend F. C. Whittington se dit plus que satisfait du système de l'assistance presque facultative aux offices religieux. Le premier dimanche de chaque mois, l'assistance en groupe à l'office religieux est obligatoire; les autres dimanches, elle est individuelle et facultative.

Au cours de l'année, la prison des femmes ainsi que la prison des hommes ont reçu plusieurs visiteurs et prédicateurs de marque.

Fait significatif, pendant l'année on a discontinué d'employer la chapelle protestante aux fins de divertissement, vu que la nouvelle salle sert maintenant à cet usage. La chapelle a été peinte et consacrée de nouveau; elle sera désormais réservée aux offices religieux ou à des fins religieuses, à la grande satisfaction du révérend Whittington.

Le résumé ci-dessous montre les activités de la chapelle protestante:—

Données statistiques

Entrevues inscrites.....	545
Nombre des offices à la chapelle.....	61
Nombre des ministres venus de l'extérieur.....	9

Offices spéciaux

Vendredi saint, prières.
 Pâques, sainte communion....
 Jour d'actions de grâces, sermon par le révérend O. Davidson.
 Jour du Souvenir, M. Jack Graham, soliste.
 16 décembre, chants de Noël par le chœur de la cathédrale St-Georges.
 23 décembre, cantiques de Noël par le chœur du pénitencier et par le chœur des hommes de l'église baptiste.
 Noël, sainte communion.
 Retraite prêchée par les révérends Henry Bill et Charles Staples, du 24 mars au 31 mars.

Le travail spécial comprend:

Des conférences aux: Groupes d'élèves formés sur place.
 Elèves de l'école pénitentiaire.
 Groupement religieux.

Chapelle protestante (prison des femmes)

L'assistance aux offices à la chapelle de la prison des femmes a été bonne et les détenues se sont bien tenues à la chapelle. L'assistance en groupe à l'office religieux est obligatoire chaque dimanche du mois et facultative les jours de fête.

Durant l'année, l'aumônier a officié à 65 services religieux. En outre, comme d'habitude, il s'est occupé du travail courant; entrevue avec chaque nouvelle venue et avec les détenues qui en exprimaient le désir, visite des malades à l'hôpital.

Une détenue s'occupe de l'entretien de la chapelle.

Mission protestante

Une retraite d'une semaine à compter du dimanche 24 mars jusqu'au 31 mars a été prêchée. Le révérend Whittington est d'avis que ce fut une bonne mission étant donné que les offices furent bien suivis et que les détenus, hommes et femmes, ont montré un intérêt soutenu jusqu'à la fin de la mission. Les deux jeunes prédicateurs, les révérends Henry Hill et Charles Staples ont fait preuve d'un grand dévouement. Les offices avaient eu lieu deux fois par jour, le matin et le soir, du lundi au mercredi à la prison des hommes et du jeudi au samedi à la prison des femmes. La clôture a eu lieu le dimanche matin. Le révérend Whittington a vivement remercié tout le personnel qui a bien collaboré à faire de cette mission un véritable succès.

Chapelle catholique (prison des hommes)

Chaque dimanche et jour d'obligation, la messe a été célébrée pour les hommes à 9 heures du matin. L'assistance aux offices religieux était obligatoire le premier dimanche de chaque mois; elle était facultative aux autres dimanches. La conduite des détenus a été exceptionnellement bonne à la chapelle. Au temps de Noël on a dû recourir aux services d'un prêtre du collège Regiopolis pour entendre les confessions. Monsieur Brian Brick, organiste et maître de chapelle, a touché l'orgue à tous les offices et il a tenu une pratique de chant tous les vendredis à midi. La chorale a préparé des cantiques de circonstance pour Noël.

Au cours de l'année, l'aumônier a donné, de temps à autre, des conférences à l'école pénitentiaire. Plusieurs prêtres ont visité le pénitencier en compagnie de l'aumônier. La visite du révérend Père Bedford, s.j., aumônier catholique au pénitencier du Manitoba, a été particulièrement appréciée.

Des beaux bancs de chêne, fabriqués par les détenus, ont été installés dans la chapelle. Des nouveaux livres pour la bibliothèque de l'aumônier ainsi qu'un nombre suffisant d'articles religieux pour les détenus ont été achetés. De nouvelles nappes d'autel furent aussi achetées.

Nombre de messes célébrées et de sermons prononcés.....	Tous les dimanches et les six jours de fête de l'année
Nombre d'entrevues accordées aux détenus lors de leur admission au pénitencier.....	266
Nombre d'entrevues accordées aux détenus lors de leur libération.....	200
Nombre d'entrevues accordées aux détenus qui ont exprimé le désir de voir l'aumônier.....	457
Nombre de confessions et de communions.....	652

Notre aumônier catholique, le révérend Père E. J. Way, a accompagné jusqu'à la gare du chemin de fer ou de l'autobus plusieurs détenus lors de leur libération. Pour plusieurs, il a trouvé de l'emploi, une chambre et une pension, des vêtements de travail. Un grand nombre ont reçu de l'aide financière.

Pendant l'absence du Père Way au cours du mois d'août, le révérend Père John Brown, s.j., du collège Regiopolis, Kingston, Ontario, l'a remplacé. Pendant son congé annuel, le révérend Père Way a assisté au quatre-vingt-sixième congrès annuel sur la réforme tenu à Los Angeles, Californie, où il a visité plusieurs institutions, dont Chino, Corona et San Quentin sont les plus intéressantes. Le Père Way dit que lors de sa visite dans ces institutions il a constaté que l'administration, tout comme les détenus, appréciaient la religion, les aumôniers, les chapelles, etc., et qu'ils y portaient un grand intérêt. Durant le congrès, les conférenciers ont souligné à plusieurs reprises le rôle important que la religion doit jouer dans les maisons de correction relativement à la rééducation et à la réhabilitation de ceux qui ont enfreint la loi.

L'aumônier a passé quatre jours de son congé à Montréal (Qué.) où il a visité les foyers et les familles de détenus actuels et anciens.

La nouvelle institution de Joyceville possède maintenant tout ce qui est requis pour célébrer la messe. Un bel autel comprenant un compartiment pour les vêtements sacerdotaux a été fabriqué à l'atelier de menuiserie. La nouvelle institution possède maintenant des vêtements sacerdotaux, des nappes d'autel, un calice, un ciboire, enfin tout le nécessaire pour la célébration de la messe.

Chapelle catholique (prison des femmes)

Les offices religieux obligatoires ont été célébrés chaque dimanche et jour d'obligation à 8 heures du matin. Des Pères Jésuites du Collège Regiopolis, de Kingston, Ontario, ont prêté leur concours à l'aumônier, particulièrement pour entendre les confessions au temps de Noël. L'aumônier a accordé une entrevue particulière à chaque détenue catholique peu après son admission au pénitencier et également avant sa libération. Des entrevues sur demande ont eu lieu les lundis et samedis à 10 heures du matin.

La chapelle a été superbement décorée pour Noël. Une nouvelle nappe d'autel a été achetée.

Nombre de messes célébrées et de sermons prononcés.....	Tous les dimanches et les six jours de fête de l'année
Nombre de confessions et de communions.....	288

Retraite catholique

La retraite, prêchée par le révérend Père Raymond Jos. Foerster, un Père Passionniste du monastère St-Michel, de Union City, N.J., É.-U.A., a commencé dans la prison des hommes le dimanche matin, 24 mars. Les exercices avaient

lieu le matin à 8 h. 30 et le soir à 17 h. 30. Les confessions étaient entendues le midi. La retraite s'est terminée par une cérémonie solennelle le mercredi soir; une communion générale avait lieu le dimanche 31 mars.

Pendant la retraite des hommes il y a eu :

70 confessions
80 communions
620 assistants à la messe le matin
400 assistants à la bénédiction le soir

Le jeudi matin, 28 mars, la retraite a commencé dans la prison des femmes. Les exercices avaient lieu le matin à 8 h. 30 et le soir à 17 h. 30; l'assistance à ces exercices était facultative. Alors qu'il y a 32 femmes inscrites comme catholiques dans les registres de l'institution, la plus faible présence aux exercices a été 24. Deux femmes hospitalisées n'ont pu suivre la retraite. La plupart des détenues se sont confessées et ont communié.

L'ÉCONOMAT

Les projets de l'an dernier prévoyaient la construction d'une nouvelle cuisine; nous envisageons avec plaisir la réalisation de ce projet. Ce sera un véritable progrès dans ce domaine qui ne manquera pas de susciter un nouvel intérêt chez le personnel de l'économat.

Au cours de l'année, un bâtiment destiné aux détenus qui sont sur le point d'être élargis a été ouvert; une cantine très moderne y a été aménagée. On a changé la manière de servir habituelle dans les pénitenciers pour la rendre plus conforme à l'usage de l'extérieur. Des plateaux et de la vaisselle en plastique remplacent les plateaux et les tasses en acier et on a installé des tables de quatre places.

Grâce aux réunions du personnel qui ont eu lieu une fois à tous les deux mois, il a été possible de résoudre plusieurs problèmes de l'économat. Des exemplaires des procès-verbaux de ces réunions furent distribués au Service des Pénitenciers qui y puise des renseignements fort utiles. Au cours de la conférence des économes, il a été suggéré certains thèmes pour chacune des réunions de l'année; de sorte que les économes pourront tous discuter le même sujet le même mois; ainsi il sera possible d'obtenir une vue d'ensemble des problèmes pertinents à un sujet donné.

Pendant la dernière partie de l'année financière, un contrat a été passé avec une société locale pour la lutte contre la vermine; les résultats obtenus sont excellents. La cuisine a été débarrassée de blattes et nous espérons fermement que le siège social saura continuer à employer la méthode actuelle, moins coûteuse que notre propre procédé et beaucoup plus efficace.

Des cuves en acier sont employées dans la cuisine pour laver les plateaux, tasses, bols, plats et casseroles. Les plateaux sont récurés avec des abrasifs dans de l'eau chaude savonneuse. Ils sont ensuite passés à la vapeur d'une laveuse à vaisselle, puis séchés à l'air.

Les tasses en acier sont brossées à l'eau savonneuse et stérilisées dans une solution de H.T.H. Après avoir été rincées dans un bain d'eau claire, les tasses sont séchées à l'air dans des plateaux ajourés.

Les planchers de la cuisine sont récurés chaque jour au savon, puis rincés avec une solution de soude. Les machines sont nettoyées chaque fois qu'on s'en sert, et repeintes au besoin. A la boucherie, les tables et les hachoirs sont nettoyés avec des brosses de fil de fer et lavés au bicarbonate de soude. La chambre de pasteurisation est tenue dans un état de propreté exceptionnelle et tout l'outillage est nettoyé et stérilisé avec une solution chlorée chaque fois qu'on l'utilise.

Les détenus affectés au service de l'économat sont tenus d'observer en tout temps les règles de la plus grande propreté. Au sous-sol, il y a une douche et un vestiaire à la disposition des détenus. A la cuisine, un détenu exerçant le

métier de barbier est constamment à la disposition des détenus affectés à ce service; il n'y a donc aucune raison que ceux-ci ne soient pas toujours nets et propres. Des vêtements blancs sont toujours disponibles; on en a distribué à chaque détenu qui les fait laver chaque semaine.

Le service de l'économat offre des possibilités d'apprendre le métier de pâtissier, boulanger, cuisinier, magasinier, etc. S'ils ont la volonté et le désir d'apprendre pour se préparer un avenir, les détenus peuvent en quelques années acquérir une très bonne connaissance des travaux ordinaires propres à une grande cuisine.

Les réparations aux machines et à l'outillage se font à l'institution chaque fois que cela est possible; les machines font l'objet d'une inspection constante et sont graissées chaque jour. On garde toujours une réserve de pièces de rechange; un détenu est préposé aux réparations mineures au besoin, au graissage et à la vérification des machines chaque jour.

A tour de rôle, pendant un mois, chacun des adjoints de l'économiste est chargé du réfectoire des surveillants et de tous les autres postes de la cuisine. Le personnel préposé au réfectoire des surveillants se compose de détenus qui y sont affectés en permanence. Environ deux cents surveillants mangent chaque jour au réfectoire, genre cafétéria. A part le menu régulier, il y a toujours un choix de plats.

ÉCOLE

Grâce à la collaboration du service d'extension de l'Université Queen's les cours réguliers ont été donnés à notre pénitencier. Il faut souligner l'aide qu'a continué de nous fournir cette université au cours de l'année et les conseils et les cours qu'elle nous a si généreusement dispensés.

Il est intéressant de noter que lors de la collation des grades à l'Université Queen's en mai dernier un de nos élèves a reçu son diplôme de bachelier ès arts. Après avoir complété ses études primaires et intermédiaires jusqu'à l'immatriculation junior, il a suivi les cours extra-muraux pour les trois premières années du cours des arts. Après sa libération, il s'est inscrit comme étudiant régulier à cette université où il a obtenu son diplôme dans l'année.

Notre instituteur a suggéré de donner des cours du soir pour compenser les courtes heures de travail et nuire le moins possible aux activités quotidiennes de la prison.

Les données statistiques ci-dessous révèlent le travail qui s'est accompli à notre école durant l'année financière:

Statistique scolaire

Inscription à tous les cours.....	5,795
Cours du M.A.A.C. non terminés à la fin de l'année financière.....	106
Cours du ministère de l'Éducation de l'Ontario non terminés à la fin de l'année financière.....	16
Cours de l'Université Queen's non terminés à la fin de l'année financière.....	6
Cours de l'Institut de commerce non terminés à la fin de l'année financière.....	1
Total des cours par correspondance non terminés à la fin de l'année financière.....	129

Certificats décernés

Certificats de 8 ^e année.....	2
Certificats du M.A.A.C.....	22
Certificats du ministère de l'Éducation de l'Ontario.....	5
Certificats de l'Université Queen's.....	5
Total des certificats décernés.....	34

Cours du M.A.A.C. non terminés le 31 mars 1957

Technique automobile.....	2	Mathématiques "A".....	14
Tenue des livres "A".....	8	Mathématiques "B".....	4
Arithmétique commerciale....	1	Mathématiques "C".....	2
Conversation anglaise.....	1	Génie maritime pré-l. 4 ^e classe..	1
Technique des moteurs diesel.	2	Épreuve 2 en instruction navale	1
Anglais élémentaire.....	3	Principes élémentaires de navi-	
Anglais "A".....	4	gation.....	2
Anglais "B".....	2	Mathématiques propres aux ate-	
Français élémentaire.....	4	liers d'usinage.....	5
Français "A".....	1	Dessin industriel.....	5
Sylviculture 1.....	2	Industrie minière.....	1
Sciences générales élémentaires	1	Musique "A".....	8
Sciences générales "A".....	3	Électricité pratique.....	4
Latin "A".....	3	Principes de la radio.....	1
Latin "C".....	1	Anglais du cours secondaire....	2
Élevage des bestiaux et indus-		Sténographie "A".....	1
trie laitière.....	3	Cours élémentaire de sciences	
Mathématiques élémentaires..	16	sociales.....	1
		Grande culture et pédologie....	1

Cours du service d'extension de l'Université Queen's

Mathématiques 3A.....	1	Espagnol "A".....	1
Mathématiques 7B.....	1	Psychologie.....	1
Mathématiques 2.....	1	Littérature.....	1

Cours du ministère de l'Éducation de l'Ontario non terminés le 31 mars 1957

Cours d'adultes en mathématiques, anglais, sciences sociales.....	2
Cours d'adultes en mathématiques et en littérature anglaise.....	1
Cours d'adultes en mathématiques, littérature et composition.....	2
Mathématiques, littérature et composition—cours de 9 ^e année.....	5
Mathématiques, composition et sciences sociales—cours de 9 ^e année....	1
Français, mathématiques et composition—cours de 9 ^e année.....	1
Littérature et composition—cours de 10 ^e année.....	3
Littérature et géométrie—cours de la 12 ^e année.....	1

Niveau d'instruction des détenus lors de l'admission

	%
Jusqu'à la 1 ^{re} année.....	3.4
1 ^{re} à 4 ^e année.....	9.3
5 ^e et 6 ^e années.....	12.0
7 ^e et 8 ^e années.....	40.2
D'un à deux ans d'études secondaires.....	25.3
Trois ans d'études secondaires.....	4.9
Diplôme d'études secondaires.....	4.6
Un an ou plus d'études universitaires.....	0.3
Diplôme universitaire.....	0.0

BIBLIOTHÈQUE

Au cours de l'année financière, il a été possible d'augmenter le nombre des volumes et en particulier d'améliorer la section des ouvrages autres que les romans en achetant un grand nombre de bons volumes qui ne tiennent pas du roman. La section des ouvrages d'imagination s'est aussi accrue, ce qui a rendu nécessaire l'installation d'une autre étagère.

La circulation des livres a diminué surtout au cours des derniers mois. Cela tient, croyons-nous, à la reprise des activités printannières et à l'intérêt redoublé que les détenus ont manifesté à l'égard des travaux exécutés à titre de passe-temps. Ce mode de distraction en cellule est devenu tellement important que nous projetons d'acheter suffisamment de manuels sur les diverses branches de l'artisanat pour constituer une section spéciale dans notre bibliothèque.

Notre pratique de passer nos commandes dans les magasins locaux s'est toujours avérée satisfaisante. Notre méthode actuelle nous permet d'acheter des volumes lorsqu'une occasion favorable se présente et de profiter des ventes au rabais qui précèdent ou suivent l'inventaire.

Les instituteurs qui se sont occupés de la bibliothèque ont fait du beau travail. Les services d'un bibliothécaire compétent, ayant le même statut qu'un instituteur adjoint, nous seraient bien précieux.

Nombre de livres à la bibliothèque

Romans.....	5,944
Autres ouvrages.....	3,990
Manuels scolaires.....	4,531
Romans et autres ouvrages français.....	526

TOTAL..... 14,991

Livres achetés durant l'année financière

Romans.....	416
Autres ouvrages.....	156
Manuels scolaires.....	234

TOTAL..... 806

Livres mis au rebut au cours de l'année financière

Romans.....	50
-------------	----

Circulation

Romans.....	21,749
Autres ouvrages.....	18,158
Revues.....	83,069

TOTAL..... 122,976

INFIRMERIE

L'infirmerie a continué de très bien fonctionner sous l'habile direction du docteur K. S. Clarke, chirurgien du pénitencier, et du docteur W. Amodeo, médecin du pénitencier, à qui les infirmiers ont accordé une collaboration des plus empressées. Les médecins de l'institution ont insisté sur la nécessité d'aménager une nouvelle infirmerie munie d'outillages modernes afin que le service de santé chez nous réponde aux idées actuelles sur le traitement des détenus. Nous sommes d'avis que la question d'une nouvelle infirmerie doit être étudiée d'abord et avant tout.

On a constaté que le nombre des détenus qui a passé à la visite des malades est inférieur à celui de l'année dernière malgré que la population du pénitencier ait augmenté. Cela s'explique du fait que le personnel de l'infirmerie fait subir un examen plus minutieux aux détenus avant la visite des malades par les médecins.

Au cours de l'année financière, le service de radiologie a pris un grand nombre de radiographies en conformité de notre nouvelle ligne de conduite à l'égard des blessures reçues. En effet, les blessés font l'objet d'un examen plus minutieux, en vue de diminuer les réclamations d'indemnités.

Le nombre des cas d'intervention chirurgicale majeure a légèrement diminué. Toutefois, si nous y ajoutions le nombre des détenus qui ont été opérés par le chirurgien de notre pénitencier dans des hôpitaux locaux, le total dépasserait celui de l'an dernier.

Les docteurs Clarke et Amodeo ont fait périodiquement l'inspection de notre cuisine et l'ont trouvée en excellent état de propreté et de salubrité. Les repas sont bien équilibrés, suffisants et appétissants. Nous devons louer les efforts de l'économiste et du personnel sous sa direction.

Nous devons mentionner d'une manière spéciale les bons services du docteur T. F. Rutherford, spécialiste des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, du docteur C. W. E. Danby, dermatologiste, et du docteur K. F. Edwards, anesthésiste. Ils se sont toujours efforcés de donner les meilleurs soins à ceux qui leur étaient confiés et de collaborer ainsi à la mise en œuvre du programme élaboré par l'administration et le personnel du pénitencier.

Grâce aux efforts et au concours du sous-commissaire, le docteur L.-P. Gendreau, les détenus suspects de tuberculose ont pu être admis dans des sanatoriums afin d'y recevoir les traitements et soins voulus. Les médecins de notre institution désirent lui exprimer toute leur reconnaissance pour sa précieuse collaboration.

Deux détenus sont décédés au cours de l'année financière; l'un d'une thrombose et l'autre d'une broncho-pneumonie. L'enquête n'a révélé aucune négligence ou omission d'aucune part.

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

Au cours de l'année financière à l'étude, 38 personnes ont été admises à l'hôpital psychiatrique; 20 ont été admises pour la première fois et 18 pour la seconde fois. Il aurait fallu en admettre un plus grand nombre, mais faute d'espace seulement les cas d'urgence ont pu être traités. Les deux rangées inférieures du pavillon cellulaire de l'est, maintenant réservées aux malades isolés et aliénés, logent environ 40 détenus qui sont un problème pour notre pénitencier.

Il y a eu 495 consultations pendant l'année, soit 75 de plus que l'année dernière. L'activité de ce service s'accroît d'une année à l'autre et le psychiatre doit souvent voir jusqu'à cinq malades dans la matinée s'il ne veut pas que la liste de ceux qui désirent le consulter dépasse 25. Le psychiatre a aussi visité un assez grand nombre de détenues à la prison des femmes; deux d'entre elles ont été traitées à maintes reprises.

Les divers traitements de thérapie comprennent la psychothérapie, la thérapie générale, l'électrothérapie stimulative, l'électrothérapie convulsive, l'ergothérapie, la thérapie par le jeu et les distractions ainsi que la thérapie collective.

La psychothérapie.—On a souvent eu recours à la psychothérapie et avec succès, comme le démontre l'absence totale de tentative d'évasion par pris de cellule pendant l'année. La psychothérapie a aussi beaucoup servi dans des cas spéciaux. Nous avons essayé de répondre à toutes les demandes de consultations provenant des psychopathes sexuels criminels détenus dans notre institution.

La thérapie générale.—Au 31 mars 1947, l'hôpital psychiatrique comptait 7 schizophrènes dont plusieurs paranoïaques. Sauf leur donner les soins physiques nécessaires, il n'est pas possible de soulager beaucoup cette catégorie de malades. Toutefois, dans plusieurs cas les sédatifs et les nouvelles drogues ont considérablement amélioré l'état des malades. Cette année, nous nous sommes servis pour la première fois de sparine et de pacatal, en plus des drogues employées l'an passé. La sparine a donné de bien meilleurs résultats dans certains cas que n'importe quelle autre drogue.

Tests Funkenstein.—Ces tests ont été employés seulement cinq fois pendant l'année. Moins de tests ont été nécessaires, en raison de la diminution du nombre de traitements.

Électrothérapie stimulatrice.—Ce genre de traitement a été beaucoup moins employé cette année; 85 traitements seulement comparativement à 275. La plupart de ceux qui ont reçu ces traitements étaient des malades de l'extérieur qui venaient au dispensaire dans la matinée et retournaient à leur cellule dans l'après-midi. Cette méthode permet d'observer les malades et de se servir de la psychothérapie dans plusieurs cas. Étant donné que nous avons employé des sédatifs plus fréquemment, il nous a fallu recourir moins souvent à l'usage de ce genre de traitement.

Électrochoc.—Cette thérapeutique, comme l'électrothérapie stimulatrice, a été employée moins souvent au cours de l'année; nous n'avons donné que 81 traitements de ce genre cette année, tandis que l'an dernier, nous en avons donné

139. Cette méthode est particulièrement indiquée dans un hôpital psychiatrique où les malades posent souvent des problèmes de comportement. Dans ces cas, elle sert à maîtriser et à contenir les malades qui y réagissent très vite.

Ergothérapie.—En septembre 1956, nous avons aménagé un atelier de réparation des jouets; cet atelier fonctionne toujours. Il emploie plusieurs malades de l'hôpital psychiatrique et aussi un grand nombre des détenus du pavillon cellulaire de l'est. Les malades semblent jouir de ce genre de travail parce qu'ils viennent en aide aux enfants nécessiteux.

Thérapeutique par le jeu et les distractions.—Un à cinq de nos malades assistent ordinairement aux séances de cinéma et aux parties de balle. Au début de l'année dernière, nous avons été bien fortunés et avons pu obtenir un téléviseur. La plupart de nos malades suivent avec intérêt les émissions. Nos hallucinés s'intéressent aux programmes d'une manière exceptionnelle. En captivant leur attention, les programmes semblent remplacer leurs hallucinations.

Sur les 38 malades admis à l'hôpital de psychiatrie au cours de l'année, un seul y est resté toute l'année. Le Serpasil a sensiblement amélioré son état mais il n'est pas encore assez bien pour vouloir faire aucune sorte de travail.

Des malades hospitalisés pour la première fois ou hospitalisé de nouveau à notre hôpital, trois, qui souffraient de dépression morale, ont été jugés guéris. L'état de dix autres s'est grandement amélioré; vingt-trois ont fait voir un tel progrès que la plupart d'entre eux ont reçu leur congé de l'hôpital; on leur a assigné un travail convenable ou de l'emploi dans notre atelier des jouets. L'état de deux malades seulement, des pervers sexuels, n'a pas semblé s'être amélioré. Treize malades ont été transférés à des hôpitaux pour aliénés. Il y a dix malades dans notre institution qu'il faudra peut-être songer à transférer dans des maisons de santé.

Au cours de l'année, aucun accident sérieux ne s'est produit à l'hôpital de psychiatrie. Il n'y a pas eu de véritables tentatives de suicide, bien qu'à plusieurs reprises un malade ait menacé de s'enlever la vie. Il semble que les malades viennent à l'hôpital au début de leur maladie; grâce aux traitements donnés, on peut prévenir les accidents, blessures et tentatives de suicide.

En janvier tous les malades se sont prêtés à une radiographie thoracique.

Notre psychiatre, le docteur M. O'Connor, a fait ressortir la nécessité d'agrandir nos locaux à cause de l'ampleur prise par le service de psychiatrie. Avant même qu'ils soient tout à fait rétablis, nous devons renvoyer un fort pourcentage de nos malades à leurs cellules respectives, afin de pouvoir hospitaliser ceux qui sont gravement malades. Le docteur O'Connor nous dit qu'il reçoit l'entière collaboration des autres services de notre institution où se trouvent des malades qui ont repris leur travail. Il est nécessaire que le personnel de tous les services se montre attentif et compréhensif à l'égard des aliénés.

Encore cette année, il nous a été possible de conserver le même personnel, y compris le garde, à notre hôpital. Il faut louer l'excellent travail du docteur O'Connor et de son personnel. Nous constatons avec joie que la bonne collaboration règne et continue de régner à l'hôpital.

PRISON DES FEMMES

L'école

Les activités scolaires se répartissent en deux catégories: les cours par correspondance et les classes régulières. L'application aux études et l'assiduité aux cours ont été satisfaisantes pendant toute l'année.

La bibliothèque

Au cours de l'année, on a fait un meilleur usage du service de la bibliothèque. Tous les jeudis, de 1500 heures à 1600 heures, les détenues pouvaient se procurer des livres. On estime qu'une plus longue période leur permet de faire un choix

plus judicieux. A l'exception des ouvrages de référence, les détenues peuvent garder les livres deux semaines. Les archives de la bibliothèque révèlent que 684 revues ainsi que 704 livres de toutes les catégories ont été prêtés aux détenues pour la lecture en dehors de la bibliothèque.

Divertissements

Le programme présenté chaque jeudi soir par la société Elizabeth Fry est l'événement marquant de la semaine. Le dernier jeudi de chaque mois est réservé à un spectacle tandis que les autres jeudis sont consacrés à divers cours: danse, épanouissement de la personnalité, travail du bois au fer chaud, joaillerie, fabrication de ceintures, danses carrées, brodage de pantouffles, art dramatique, etc.

Les parties de balle molle ont eu lieu tous les samedis et dimanches après-midi de mai à septembre. Il y a eu vingt parties avec des équipes de l'extérieur.

La société Elizabeth Fry a formé une équipe de volley-ball qui a contribué au divertissement des détenues et a ajouté un complément à leur activité sportive. A cinq reprises des jeunes filles du Y.W.C.A. et des élèves des cours d'été à l'Université ont rencontré l'équipe de notre institution en un tournoi de volley-ball.

La journée sportive tenue le 6 août, jour de fête, a remporté un grand succès. Des prix furent décernés à celles qui se sont classées les premières, deuxième et troisième de tous les matchs sportifs.

Pour la première fois depuis plusieurs années, on a entrepris d'aménager une partie de la cour en patinoire pour les mois d'hiver. Il a fallu surmonter plusieurs obstacles, mais il est évident que les détenues se sont bien amusées à pratiquer ce sport.

L'apparition d'un téléviseur dans notre institution en septembre a provoqué un grand enthousiasme. Les recluses âgées qui ne peuvent s'adonner à des loisirs plus violents nous ont exprimé leur gratitude pour leur avoir procuré ce genre de récréation.

Passe-temps

Grâce à trois groupes locaux, à trois reprises au cours de l'année, les travaux exécutés par nos détenues ont fait l'objet d'une exposition, où les objets exposés étaient offerts en vente. A la foire du printemps, tenue en mai 1946, le club Kiwanis de Kingston a mis, dans le centre récréatif, un comptoir à la disposition de notre institution pour l'exposition et la vente des articles d'artisanat fabriqués à notre pénitencier. Ces articles ont de nouveau été exposés durant cinq jours à l'occasion de la foire agricole de Kingston, qui a eu lieu en septembre. Au début de mars 1957, une exposition et vente de trois jours a eu lieu à la salle des Odd-fellows, sous le patronage du club Kinsmen de Kingston. Nous remercions la société Elizabeth Fry qui a bien voulu nous accorder son concours lors des différentes expositions et ventes de nos articles d'artisanat qui se sont échelonnées au cours de l'année.

Cantine à l'usage des détenues

La cantine ouvre deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, de 1200 heures à 1300 heures, pour permettre aux détenues de se procurer certains articles d'usage courant. Le service de la cantine s'occupe également de l'emballage des colis distribués aux détenues la veille de Noël et achetés à même la Caisse de fiducie ou à même la rémunération payée par le gouvernement.

Jardins

Dès que la température est devenue favorable à la plantation, des morceaux de terrain ont été distribués soit à une détenue en particulier soit à un groupe de détenues. Elles y ont semé des fleurs et des légumes ou repiqué des plants. Les détenues, sauf quelques-unes méritent des éloges pour leur jardinet. En plus

d'être une sorte de thérapeutique, le jardinage procure un certain contentement aux détenues qui jouissent du fruit de leur travail. Pendant tout l'été, les détenues employées dans la cour, se sont occupées de l'entretien des plates-bandes, sous la direction de mademoiselle R. Paterson de la société Elizabeth Fry.

Organismes qui ont visité le pénitencier

Service national de placement.—Mademoiselle K. Keenan, officier spécial de placement, a visité la prison des femmes à treize reprises et accordé une entrevue à 19 détenues, à qui elle a distribué des livrets et des cartes de placements. Elle a envoyé des rapports aux différentes localités où ces détenues désiraient obtenir un emploi. Mademoiselle Keenan s'est bien intéressée aux détenues et a fait de nombreux efforts afin d'aider les détenues à trouver un emploi approprié lors de leur libération.

La Société d'aide à l'enfance.—A l'occasion des représentantes de cette Société ont visité la prison des femmes afin de pouvoir venir en aide aux enfants des détenues jusqu'à la libération de leur mère.

La Société Elizabeth Fry.—Deux représentantes de la succursale de cette société à Toronto ont visité notre institution et accordé une entrevue à sept détenues. Ces entrevues leur ont permis de connaître des jeunes filles avec lesquelles elles auraient à venir en contact dans un avenir rapproché. *Madame H. L. Cartright*, de la société Elizabeth Fry, de Kingston (Ontario), que certaines détenues avaient exprimé le désir de voir, est venue à notre institution dans le but de les éclairer au point de vue juridique. Au cours de ses seize visites, elle a accordé une entrevue à dix détenues. *Mademoiselle K. Healy*, présidente de la société Elizabeth Fry, de Kingston (Ontario), a participé à quatre réunions du comité pour le bien-être des détenues, en vue de l'élaboration du programme de ce comité. *Mademoiselle R. M. Paterson*, de la société Elizabeth Fry, de Kingston (Ont.), a préparé le programme de réadaptation. Au cours des cinquante-trois visites qu'elle a faites à notre institution, soixante détenues ont pu la consulter personnellement. On a exécuté le programme de "pré-libération" à l'égard de deux détenues. Relativement à la première, le Service des pardons a pris des dispositions pour que divers membres de la société Elizabeth Fry de Kingston viennent la chercher à 1 h. de l'après-midi et la ramènent à la prison à 4 h. de l'après-midi. Pendant ces heures de sortie on l'a conduite dans des magasins, des foyers et on lui a fait faire des randonnées en automobile, etc. Elle s'est graduellement réadaptée aux conditions de vie à l'extérieur du pénitencier avant sa libération conditionnelle.

Quant à la seconde, qui devait être élargie en avril, des mesures semblables ont été prises antérieurement à sa libération pour qu'on lui accorde des sorties temporaires qui lui permettraient de s'habituer progressivement à la vie en société.

SERVICES TECHNIQUES

Les travaux énumérés ci-après, qui avaient été autorisés, ont été parachevés au cours de l'année:

- a) installation d'une nouvelle génératrice à turbine. La génératrice est installée et prête à fonctionner et le tachymètre vibreur est posé.
- b) aérage du système d'égout.
- c) reconstruction de l'atelier de menuiserie.
- d) réfection du passage sud.
- e) canalisation à la nouvelle buanderie.
- f) installation de nouvelles douches dans les dortoirs du pavillon cellulaire nord-ouest.
- g) système de chauffage dans la conserverie.
- h) remise en état de la salle de bain du bâtiment H-3.
- i) construction du garage de la maison du directeur.

- j) installations nécessaires de radio aux dortoirs.
- k) rajout au bureau de M. C. T. I. Frayn.
- l) installation de lampes sur l'allée conduisant à la maison du directeur du pénitencier.

Travaux d'entretien projetés et parachevés:

- (1) L'inspecteur du ministère du Travail a fait l'inspection des chaudières n^{os} 1 et 2, après quoi il a délivré le certificat requis pour l'année.
- (2) Une soupape de commande d'une des chaudières a été remise en état, une des portes de la trémie a été réparée et notre forge a effectué de nombreux travaux de soudure sur le transporteur et de nouvelles courroies et une nouvelle poulie y ont été installées.

Des exercices de sauvetage ont eu lieu au cours de l'année ainsi que des causeries sur les moyens de prévenir les incendies. On a beaucoup insisté sur la prévention des incendies et sur les mesures de protection. On a observé la semaine de prévention des incendies.

On a fait visiter l'usine de traitement des eaux d'égout et la station de pompage aux étudiants en médecine de l'Université Queen's.

Les inspecteurs du ministère de la Santé ont visité notre institution et ont fait l'inspection de l'usine de traitement des eaux d'égout, la station de pompage et les installations de pasteurisation. Leurs rapports sont satisfaisants.

Au cours de l'année, l'ingénieur de l'institution a assisté à diverses réunions de la commission de répartition des tâches.

Le service du charbon et du bois a bien fonctionné pendant toute l'année. Il s'est occupé d'approvisionner en charbon la chambre des chaudières, la cuisine, la ferme, etc.

Des pancartes, brochures et autres imprimés traitant de la sécurité ont été affichés partout dans l'édifice à mesure que nous les recevions. A la demande de l'ingénieur, un pompier du service des incendies de Kingston a donné des causeries à notre institution.

D'une façon générale, le fonctionnement des services techniques a été satisfaisant.

AGRICULTURE

La température très froide et humide qui a marqué le printemps 1956 a retardé les semailles jusqu'en juin, ce qui n'a pas favorisé la récolte.

Notre récolte de fourrage a été bonne, mais la pluie a occasionné une perte considérable. Nous avons rempli deux silos de fourrage vert et un de maïs haché.

Notre récolte de légumes, particulièrement celle des fèves, des choux et des choux-fleurs, a été satisfaisante. Nous avons récolté suffisamment d'autres légumes pour répondre aux besoins de l'économat.

Notre troupeau de vaches Holstein est en bonne condition. Nous avons encore une commande de taurillons qui n'a pas été remplie. Une partie de notre troupeau a participé à l'exposition de Kingston et a remporté beaucoup de succès. Au cours de l'année un certificat a été décerné à six autres de nos vaches pour avoir produit plus de 100,000 livres de lait.

Nous élevons quelque 400 porcs par année. Une fois abattus, ils sont employés au service de l'économat. Les bâtiments sont propres et aucun animal ne souffre de maladie. Chaque mois, l'inspecteur vétérinaire du gouvernement fait l'inspection de notre porcherie.

Notre conserverie n'a pas eu beaucoup de répit. Étant donné que la mise en conserve des poires et de la compote de pomme se fait à Saint-Vincent-de-Paul, le personnel de notre conserverie est moins occupé et a plus de temps à sa disposition pour la mise en conserve des pommes entières.

CONSTRUCTION

Plusieurs changements au pénitencier de Kingston ont marqué l'année se terminant le 31 mars 1957. Au cours de cette période de transition, de nouveaux projets, de nouvelles lignes de conduite, de nouvelles idées ont surgi et le personnel de l'institution a changé. Tout au long de cette année difficile mais captivante l'administration a été mise au défi.

Notre service de l'instructeur en chef des métiers (construction) a fonctionné toute l'année; il en est résulté de nouveaux ateliers, dortoirs et fournitures pour répondre aux besoins de notre population croissante.

Les projets de construction les plus importants que nous avons mis à exécution sont le nouveau bâtiment logeant la buanderie et le dortoir, la nouvelle aile est du bâtiment des ateliers, la rénovation du côté ouest de la porte nord du bâtiment A-2. La nouvelle buanderie et le nouveau dortoir ont été occupés au mois de décembre.

L'instructeur en chef des métiers déclare qu'il a joui d'une collaboration étroite de la part des fonctionnaires administratifs supérieurs. De son côté, chaque fois que son personnel pouvait être utile aux différents services, il l'a toujours mis à leur disposition. Le bon fonctionnement d'une institution dépend de la bonne et harmonieuse intelligence des chefs de service entre eux. Je félicite donc M. C. T. I. Frayn et les instructeurs qui ont travaillé sous sa direction des efforts infatigables qu'ils ont déployés pour mener leur tâche à bonne fin. Seules la compréhension et la collaboration sympathiques peuvent assurer un progrès appréciable.

INDUSTRIE

L'atelier de toilerie a de nouveau exécuté un grand nombre de travaux, en particulier pour le ministère des Postes. En plus, l'atelier a fabriqué des sacs à échantillons de minerai: des sacs à céréales, des mitaines en feutre, des draps et taies d'oreiller, des tabliers de boucher, chariots de buanderie, etc., pour d'autres ministères fédéraux. Le personnel a bien dirigé le fonctionnement de l'atelier de toilerie et il a su maintenir le bon ordre et la discipline parmi un groupe considérable de détenus, ce qui indique qu'il a attaché autant d'importance au personnel qu'à l'industrie.

Notre service des tailleurs a répondu à nos propres besoins et à ceux des pénitenciers de l'Est au cours de l'année. Les vêtements confectionnés comprennent les vêtements de libération, les pardessus, les chemises de travail et des vêtements spéciaux (vêtements pour les fonctionnaires). Quatre-vingts uniformes d'Indiens ont été confectionnés pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, service des Affaires indiennes. Les instructeurs préposés à nos deux ateliers de couture ont dirigé les ateliers avec compétence et ils ont contribué à améliorer les vêtements de libération fournis à nos détenus lors de leur élargissement.

L'atelier de menuiserie (industrie) a connu quelques difficultés relativement à la manutention des matériaux et à leur emploi ainsi qu'au fonctionnement général de l'atelier. Nous avons fabriqué 120 articles pour les ministères fédéraux, 47 cases pour la G.R.C., 10 paires de rames et avons réparé 62 chaises. Nous avons fabriqué et réparé 1,225 articles pour les différents services du pénitencier de Kingston.

La situation de l'atelier de l'imprimerie s'est améliorée au cours de l'année écoulée; les commandes provenant de l'imprimeur de la reine ont augmenté régulièrement. Actuellement l'atelier est outillé d'une manière satisfaisante, mais nous devrions avoir une autre linotype pour pouvoir répondre aux demandes sans cesse croissantes qui viennent de toutes parts.

Cette année, l'atelier de cordonnerie a fonctionné en tant qu'atelier de réparations seulement et n'a confectionné que quelques articles. Nous recommandons qu'un atelier de ce genre, sous la direction d'un instructeur qualifié, soit établi comme usine de confection de souliers.

M. O. A. Earl (industrie), instructeur en chef des métiers, a exprimé sa reconnaissance au personnel de l'administration pour sa collaboration au cours de l'année. Il a aussi adressé des remerciements aux fonctionnaires supérieurs pour les conseils et l'aide qu'il a reçus d'eux ainsi qu'à son propre personnel pour sa loyauté et sa compétence.

CLASSEMENT

Statistique

Entrevues avec les détenus nouvellement arrivés et secondes entrevues, entrevues à la demande des détenus, entrevues à la demande des fonctionnaires, entrevues précédant la libération, entrevues à la libération. Total: 2,540.

Visites: parents et amis des détenus, représentants de la Société John Howard, du Service national de placement, du ministère des Affaires des anciens combattants, de la Société de l'aide juridique, de la Société de l'aide à l'enfance, du Service des pardons, des *Alcoholics Anonymous* et autres. Total: 255.

Réunions et conférences: Commission de classement et d'assignation de tâches, préposé au classement du pénitencier de Collin's-Bay (sélection), *Alcoholics Anonymous*, séances de l'administration des A. A. (une fois par semaine), Société John Howard, Commission du personnel et de la sélection du personnel, autres. Total: 262.

Formation du personnel: Conférences aux élèves des cours de formation de l'École pénitentiaire—conférences d'une demi-journée chacune. Conférences aux classes de "formation sur place" d'une heure chacune.

Épreuves: Béta révisé (sélection du personnel), Béta révisé (École pénitentiaire), Béta révisé (détenus), *Minnesota Paper Form Board*, *Wechsler-Bellevue*, *Kuder Preference Record*, *Minnesota Multiple Personality Inventory*, T. A. T., *Rorschache*, épreuve d'association, dessiner une personne (Machover), P.T.I., compléter une phrase, analyse de la concentration et du comportement, "Projective battery", Otis (QI—sélection du personnel). Total: 600.

Entrevues par la Société John Howard, par le Service national de placement, par le ministère des Affaires des anciens combattants, par la Société de l'aide à l'enfance, par la Société de l'aide juridique, par un fonctionnaire du Service des pardons. Total: 616.

Nombre des entrevues par le représentant de la Société John Howard...	265
Nombre des entrevues par le représentant du Service national de placement.....	243
Nombre des entrevues par le représentant du ministère des Affaires des anciens combattants.....	18
Nombre des entrevues par le représentant de la Société de l'aide juridique.	73
Nombre des entrevues par le représentant de la Société de l'aide à l'enfance	17

Au cours de l'année, l'activité du service de classement a donné d'excellents résultats. Il est particulièrement encourageant de constater le progrès réalisé au point de vue du personnel. Nous sommes heureux que le personnel de ce service ait augmenté, mais nous nous réjouissons encore plus de la qualité des nouveaux employés. Nous sommes heureux de signaler la création d'une position de psychologue dont le titulaire nommé en octobre possède un diplôme de docteur en philosophie.

Le nombre des entrevues accordées aux détenus dépasse de 300 celui de l'année précédente et le nombre des réunions et des conférences s'est accru de 55. On peut attribuer l'augmentation des entrevues à la population "permanente" plus nombreuse, au fait que le personnel du classement a augmenté et qu'il a fallu faire un choix de détenus à l'égard de Joyceville.

Le groupe Aurora des *Alcoholics Anonymous* continue son travail avec beaucoup d'efficacité. La collaboration des membres que nous accorde les *Alcoholics Anonymous* de l'extérieur est des plus précieuses.

M. W. F. Carabine, notre préposé au classement, a eu le plaisir d'assister à la conférence de la Société John Howard, tenue à Toronto, portant sur le criminel psychopathe et les sujets connexes, ainsi qu'à la réunion de l'Association canadienne de psychologie qui a eu lieu à Ottawa. Il est à noter que c'est à la suite de cette conférence que M. J. Csank, notre psychologue, a été embauché dans notre service.

Tout le personnel du service de classement a assisté à la quatrième conférence d'assistance post-pénale, tenue à l'École pénitentiaire, et un préposé au classement y a assisté également.

Je tiens à dire au préposé au classement et à son personnel combien je leur sais gré de la collaboration qu'ils ont bien voulu m'accorder et du beau travail qu'ils ont fait en vue de la réadaptation d'un grand nombre de nos détenus à la vie sociale, lors de leur libération.

FORMATION DU PERSONNEL

A cause du manque de locaux convenables, c'est-à-dire, vu la création d'un département pour le personnel et la rénovation des locaux pour le Service du censeur à la porte du nord, nous avons réduit le programme de formation "sur place" au cours d'initiation pour les nouveaux gardes et à des cours spéciaux pour les gardes qui rencontrent des difficultés dans certaines phases de la surveillance pénitentiaire.

Quarante et un nouveaux gardes ont reçu un minimum de quarante heures de cours d'initiation et au besoin un certain degré de formation "sur place".

Vingt-six fonctionnaires ont suivi les cours de formation des gardiens à l'École pénitentiaire. Douze d'entre eux ont assisté à trois cours spéciaux sur l'administration pénitentiaire. Je constate que notre personnel s'est amélioré grâce à l'instruction et à la formation que nos gardes ont reçues en suivant ces cours.

RÉCRÉATION

La saison de balle molle s'est ouverte au début de mai et s'est poursuivie pendant les mois d'été. On a formé une ligue de détenus et l'équipe des meilleurs joueurs, qu'on a appelée la ligue des "Saints", s'est mesurée à plusieurs reprises avec des équipes de l'extérieur.

Il y a eu des tournois de palets, de balle au mur, d'échecs, de bridge et de fléchettes. Plusieurs détenus ont pris part à des séances de poids et haltères et de culture physique.

Un nouveau ciné-projecteur Bell and Howell a été mis en usage au mois de décembre. Le rendement des objectifs de trois pouces et demi, dont l'appareil était muni, n'ayant pas été satisfaisant, nous les avons remplacés par des objectifs de trois pouces. L'installation de ce ciné-projecteur a doublé la qualité de nos projections qui ont atteint un niveau professionnel. Trois gardes ont été formés pour assurer le fonctionnement de cet appareil.

A l'occasion des finales de la coupe Grey, en novembre, des commerçants de Kingston ont mis quatre téléviseurs à la disposition des détenus. Cette expérience a vivement intéressé les détenus et, à titre d'essai, d'autres récepteurs ont été installés pendant la période des fêtes. Nous avons remarqué que l'installation de téléviseurs dans les pavillons constituait un excellent moyen de divertissement et de discipline. Avec l'autorisation du Commissaire des pénitenciers et grâce aux dons offerts à la caisse de bienfaisance des détenus, nous avons acheté quatre téléviseurs, et le syndicat des mineurs-unis de Kingston a doté l'institution d'un

cinquième appareil. Les téléviseurs ont été installés dans l'hôpital, dans le pavillon cellulaire du nord-ouest, dans les pavillons "A" et "B" et dans le pavillon de pré-libération. La diminution de la tension dans ces quartiers pénitentiaires nous a démontré l'utilité de cette initiative.

Le 11 décembre, la station de radio CKWS a diffusé un programme de musique populaire pour les détenus. Commanditée par le club Kiwanis de Kingston-Ouest, l'émission a rapporté environ \$500. Les recettes ont été offertes au Centre récréatif pour enfants de Sunnyside et à l'hôpital *St. Mary's of The Lake* en vue de défrayer les divertissements des jeunes orphelins à l'occasion de Noël.

Un concert présenté par le *Billy O'Connor Show* de Toronto a marqué l'ouverture officielle de notre nouveau pavillon de récréation, au cours de la semaine qui a précédé Noël.

Un concert mettant en vedette l'orchestre du pénitencier a été organisé le 31 décembre. Les détenus ont bien goûté cette manifestation artistique.

En janvier, nous avons reçu 1,000 chaises métalliques et 150 tables à cartes pliantes. Ces articles répondaient à un besoin urgent et ils ont donné satisfaction à tous points de vue. Au cours du même mois, M. J. Woodhouse a dirigé un groupe d'artistes du poste CKWS-TV, de l'université Queen et de la région de Kingston dans un spectacle d'amateurs.

On a commencé à donner des cours d'entraînement pour la boxe en février et on a pu présenter deux excellentes séances de boxe le mois suivant.

Les équipes de la ligue de football-association se sont disputé des joutes pendant les mois d'hiver et la saison s'est clôturée en mars.

PASSE-TEMPS

On note cette année une légère augmentation dans le nombre de détenus qui se livrent à des passe-temps de leur choix. Les détenus continuent de considérer comme une grande faveur l'autorisation de se livrer à ces passe-temps.

L'atelier d'artisanat a été transféré dans le nouveau pavillon de la récréation. Les travaux des détenus ont été exhibés à quatre expositions tenues à Kingston au cours de l'année et la télévision a présenté des échantillons de ces travaux.

Nombre des détenus inscrits dans le groupe d'artisanat.....	395
Valeur du matériel reçu.....	\$21,184.60
Ventes des travaux d'artisanat.....	\$16,953.10
Valeur approximative des 2,744 colis expédiés.....	\$35,000.00

CONCLUSION

Je tiens à remercier le Commissaire des pénitenciers et le personnel du bureau central de l'aide et de la bienveillante collaboration qu'ils ont apportées à notre institution.

Je remercie également les fonctionnaires supérieurs et le personnel du pénitencier ainsi que la surveillance et le personnel de la prison des femmes pour leur dévouement et leur étroite collaboration au cours de l'année.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

G. LEBEL, *Directeur*

ROULEMENT DE LA POPULATION DES DÉTENUS

Le nombre des détenus inscrits sur le registre ici à la clôture de l'année financière le 31 mars 1957 était de 1,223. Il y a 777 détenus qui ont été admis au cours de l'année et 877 qui ont été libérés. Voici comment se répartissent les détenus incarcérés et libérés:

Détenus le 1 ^{er} avril 1956:.....				1,281
Incarcérés:				
Reçus des prisons communes.....	714			
Reçus d'autres pénitenciers.....	52			
Pour rupture de ban.....	11	777	2,058	
Libérés au cours de la même période:				
Expiration de peine.....		395		
Libération conditionnelle.....		153		
Libération sans condition.....		6		
Ordonnance de la cour.....		0		
Transferts.....		275		
Décès.....		5		
Expulsion du pays.....		1	835	
Détenus le 31 mars 1957:.....				1,223

Le nombre de détenus incarcérés et relâchés par voie de transfert se répartit comme il suit:

En provenance du:—				
Centre fédéral de formation.....		35		
Pénitencier de Kingston.....		6		
Pénitencier de Collins'-Bay.....		3		
Pénitencier de Dorchester.....		8	52	
Destination:—				
Centre fédéral de formation.....	254			
Pénitencier de Kingston.....	8			
Pénitencier de Kingston (Femmes).....	8			
Pénitencier de Collins'-Bay.....	2			
Pénitencier de Dorchester.....	2			
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	1		275	

ROULEMENT DU PERSONNEL

Notre personnel se composait de 387 fonctionnaires le 31 mars 1957. Au cours de l'année 1956-1957, 13 nouveaux fonctionnaires ont été engagés pour l'administration dont 8 à titre de gardiens; par contre, 22 employés ont été rayés des cadres par suite de démission ou pour une autre raison. Le médecin du pénitencier, le docteur J.-L.-E. Martel, est décédé le 30 décembre 1956, le garde J.-A.-C.-L. Brasseur, le 2 mai 1956 et le garde J.-A. Lamarche est mort accidentellement le 18 juillet 1956. L'instructeur machiniste J.-A.-M. Lachapelle est décédé le 24 décembre 1956.

INSTRUCTION RELIGIEUSE ET BIEN-ÊTRE MORAL

Chapelle catholique

Comme par les années passées, deux messes ont été célébrées le dimanche et les jours de fête religieuse; le premier vendredi du mois, il y a eu messe et distribution de la communion. La retraite annuelle a été prêchée avec succès par le R. P. Rolland Boyle, jésuite. La plupart des détenus catholiques ont suivi de façon satisfaisante les exercices de la retraite et à peu près 650 ont reçu la communion au cours du carême.

Pour la quatrième année consécutive, la Ligue du Sacré-Cœur a poursuivi ses activités avec succès et elle compte environ 400 membres. Le bulletin de la ligue publié chaque mois a un tirage de 450 exemplaires.

L'aumônier catholique accorde des entrevues aux détenus chaque matin de 0830 heures à 1030 heures, sauf les samedis et les dimanches. De plus, il fait de fréquentes visites aux familles d'un certain nombre de détenus et s'occupe d'organisations sociales et religieuses.

L'Organisation des Alcooliques Anonymes célèbre cette année son sixième anniversaire; les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants.

Chapelle protestante

Le révérend Gordon Phillips s'est occupé de la chapelle protestante avec le même succès qu'auparavant. Le 31 mars, les protestants étaient au nombre de 166, la plupart anglicans. On comptait aussi 26 fidèles de l'Église Unie du Canada, 12 Grecs orthodoxes et quelques autres.

Les offices religieux ont lieu à la chapelle tous les dimanches et jours de fête religieuse. Ordinairement, la Sainte Communion est donnée au moins deux fois par mois. L'Armée du Salut a un office religieux dans la chapelle une fois par mois. La retraite annuelle a été prêchée cette année par le révérend Alastair MacOdrum, presbytérien, de Montréal, et les résultats ont été satisfaisants.

Madame Phillips dirige les répétitions de chant chaque semaine, le vendredi.

Le révérend Gordon Phillips est aussi agent de liaison pour le groupement des Alcooliques Anonymes et pour la *Bible Study Fellowship*; il encourage également la publication de "*Crossroads*" et à l'occasion de *Pen-O-Rama*.

L'aumônier protestant fait aussi de fréquentes visites et de nombreux appels téléphoniques aux familles des détenus. Il nous fait plaisir de noter combien les relations entre les deux aumôniers sont empreintes d'harmonie et combien est efficace la collaboration qu'ils apportent dans l'exercice de leurs devoirs respectifs et dans leurs rapports avec les familles des détenus.

ÉCONOMAT

Dans le service de la cuisine, tous nos efforts tendent vers un but: offrir aux détenus une nourriture saine et convenable dans une variété de menus. La bonne marche de ce service joue un grand rôle dans l'administration du pénitencier parce qu'elle contribue à maintenir une bonne discipline et à améliorer le moral des détenus.

La boulangerie est munie d'outillage moderne et fonctionne chaque jour de 6 heures du matin à 6 heures du soir sans arrêt. Voici quelques chiffres sur sa production:

Pain produit pour le pénitencier et le Centre fédéral de formation.....	715,550 livres
Gâteaux pour le pénitencier seulement.....	72,850 livres
Pâtisseries.....	50,200 livres
Plus fèves cuites au four, poisson, macaroni, saucisses et autres préparations.	

On accorde une grande attention aux mesures sanitaires. Le personnel et la cuisine sont tenus dans la plus grande propreté en tous temps. On s'occupe spécialement de faire la lutte à la vermine et des résultats satisfaisants ont été obtenus avec le "D.D.T.". A ce sujet, le médecin, l'économiste, ses assistants et les membres du personnel font de fréquentes inspections.

Au cours de l'année, on a servi 1,321,587 repas aux détenus et 66,437 aux fonctionnaires.

SERVICE DE LA FERME

En général, le service de la ferme a donné des résultats satisfaisants pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1957, bien que la température n'ait pas été très favorable. La production de légumes a baissé quelque peu mais, d'autre part, la récolte de céréales et de foin a été plus abondante. Voici, pour fins de comparaison, les chiffres des trois dernières années:

	1954-1955	1955-1956	1956-1957
Pommes de terre.....livres	277,406	313,135	169,585
Betteraves....."	18,885	37,125	39,211
Carottes....."	120,740	37,470	76,425
Oignons....."	14,200	12,585	26,115
Tomates....."	35,264	110,715	23,900
Choux....."	46,042	29,416	21,729
Autres légumes....."	126,826	131,067	57,851
TOTAL....."	639,363	671,513	414,816
<i>Céréales</i>			
Orge.....boisseaux	645	200	1,000
Avoine....."	4,250	4,800	6,400
TOTAL....."	4,895	5,000	7,400
<i>Fourrages et pailles</i>			
Foin.....tonnes	300	300	400
Fourrage vert....."	110	110	110
Maïs d'ensilage....."	110	—	100
Paille....."	185	180	225
TOTAL....."	705	590	835

Fabrication de savon

La production de savon domestique, à la porcherie, a donné, comme d'habitude, des résultats satisfaisants. Voici des chiffres concernant les ingrédients employés, la production de l'année et les ventes qui ont été faites aux différents services:

<i>Ingrédients employés</i>	<i>Ventes aux différents services</i>
Caustique.....\$167.00	Économat... 5,400 livres—\$ 95.45
Colophane..... 107.04	Dome..... 4,500 " — 82.22
Sel..... 10.70	Toilerie.... 11,00 " — 21.33
Report de l'an dernier....	Buanderie... 2,000 " — 42.80
	En main.... 1,900 " — 42.94
TOTAL.....\$284.74	14,900 " —\$284.74

A noter que la production totale est de 14,900 livres et qu'elle a été répartie entre plusieurs services de cette institution.

Conserverie

On a continué la mise en conserve cette année; les résultats ont été satisfaisants, mais la production a diminué quelque peu parce que la récolte de tomates a été déficitaire. On en a préparé 20,154 gallons au cours de l'année tandis que l'an dernier on en avait préparé 33,024 gallons.

Poulailler

Le poulailler comptait 899 poules et 255 poussins le 31 mars 1957, c'est-à-dire 369 têtes de plus que l'an dernier. Cette augmentation est due, en partie, à l'achat de 300 poussins en octobre 1956, achat qui a été fait en vue de maintenir la production des œufs pendant les mois d'été. On a livré 16,288 douzaines d'œufs à l'économe, soit 2,738 douzaines de plus que l'an dernier.

Bovins

Le nombre total de bêtes à cornes est de 61, soit 11 de moins que l'an dernier. Cette diminution s'explique par le transfert de 12 génisses au pénitencier de Collin's-Bay, le 7 novembre 1956. L'économe a acheté 30,221 gallons de lait, environ 3,000 gallons de moins au cours de 1955-1956. Cette baisse est due aux difficultés éprouvées dans l'élevage des vaches. On a abattu 19 animaux pour la cuisine, un total de 6,970 livres d'une valeur de \$2,091.00. Quatre veaux mâles ont été vendus à l'extérieur pour la somme totale de \$365.00.

Porcherie

Le nombre de porcs, le 31 mars 1957, était de 609, soit 170 de moins que l'année précédente; ce nombre a diminué, principalement, parce qu'il y a eu deux explosions d'érysipèle au cours de l'année. Cependant, on a livré 770 animaux, soit un total de 145,764 livres, à l'économat et au Centre fédéral de formation. De plus, 7 carcasses d'un poids excessif ont été vendues à des conserveries de l'extérieur. Les ventes de l'année s'élèvent à \$21,130.22 pour un total de 149,850 livres.

La production du bœuf, du porc, des œufs et des conserves représente une économie de plus de \$35,000.00 pour la dernière année financière si on considère le prix que l'économe paie pour ces produits et leur prix courant sur les marchés de l'extérieur.

Bilan des frais de production agricole

La valeur totale des produits agricoles et des viandes vendus à l'économat ou ailleurs s'est établie à \$65,760.56, prix du pénitencier, soit l'équivalent de \$142,374.44 prix du marché extérieur. Voici les principaux articles:

Porcs.....	\$20,400.00
Conserves.....	8,900.00
Lait.....	6,650.00
Œufs.....	4,900.00

Ces prix sont ceux du pénitencier et on peut facilement les doubler si on les compare aux prix du marché extérieur.

Voici comment sont partagés les frais agricoles:

a) Nourriture.....	\$31,100.00
b) Graines de sèmeuse.....	2,200.00
c) Engrais.....	2,700.00
d) Autres frais.....	2,500.00
e) Frais d'exploitation (tracteurs, etc.).....	1,300.00
f) Frais de mise en conserve.....	8,800.00
g) Services vétérinaires et fournitures.....	1,400.00
h) Entretien de l'outillage.....	3,100.00
	<hr/>
	\$53,100.00

ÉCOLE

A la fin de l'année financière, il y avait 15 classes en activité dont 7 pour les adultes et 8 pour les jeunes détenus, le nombre d'élèves était de 126. Au cours de l'année, 432 détenus se sont inscrits. De ce nombre, 209 ont été exemptés ou transférés au Centre fédéral de formation ou libérés sur parole ou élargis. Il y a 163 détenus classés dans un cours inférieur à la 6^e année et 86 dans un cours supérieur à la 6^e année qui ne peuvent fréquenter l'école parce que nous manquons d'instituteurs adjoints.

Il y a 80.13 p. 100 de la population scolaire qui est française et 19.87 p. 100 qui est anglaise.

A la fin de mars 1957, 130 détenus suivaient activement les cours par correspondance. En tout, il y a eu 174 nouvelles inscriptions à ces cours au cours de l'année et on a délivré 88 certificats d'études. Cinquante-cinq détenus ont décidé de reprendre un cours après l'avoir discontinué. Malgré les nombreux passe-temps et tous les moyens de récréation, plusieurs détenus sont encore intéressés à étudier et à se tenir occupés dans leurs cellules.

Les instituteurs aident régulièrement aux détenus qui désirent poursuivre des études personnelles dans leurs cellules. Le personnel enseignant visite ces détenus et leur procure aussi les manuels nécessaires quand ils ne se trouvent pas dans la bibliothèque du pénitencier.

BIBLIOTHÈQUE

La diminution du nombre d'ouvrages mis en circulation s'explique normalement par l'augmentation des moyens de récréation à l'extérieur, des séances de cinéma et de radio. Voici un relevé des livres et revues mis en circulation:

Français.....	64,213	12,659	2,252	—	79,124
Anglais.....	96,807	9,414	3,028	—	109,249
Sujets techniques (deux langues).....	1,434	—	—	320	1,754
TOTAL.....	162,454	22,073	5,280	320	190,127
Nombre moyen de lecteurs.....					1,206
Circulation moyenne par détenu cette année.....					157.7
Circulation moyenne par détenu l'an dernier.....					162.8

Le bibliothécaire possède également un duplicateur Gestetner et imprime différentes copies pour les autres services de l'institution: *Alcoholic Anonymous*, Ligue du Sacré-Cœur, Comité des détenus, etc. Il surveille aussi l'impression de la revue du pénitencier, "Pen-O-Rama", dont le tirage moyen est de 2,600 exemplaires distribués de la façon suivante:

Abonnements payés.....	550
Exemplaires vendus à l'unité.....	400
Exemplaires distribués gratuitement au détenu.....	1,400
Exemplaires distribués gratuitement à l'extérieur.....	250
	2,600

PASSE-TEMPS DES DÉTENUS

Le service des passe-temps garde toujours la faveur des détenus et à la fin de mars 1957 plus de 500 prisonniers se livraient à un passe-temps de leur choix. Les détenus témoignent du goût pour le travail du cuir, la peinture et le travail du bois parce que ce sont les passe-temps les moins bruyants et les plus propres. A la fin de mars, 172 détenus s'occupaient du travail du cuir; 130, du travail du bois; 60, de culture physique; 66, de musique et 34, de peinture. On a fabriqué 3,100 articles pour les visiteurs (parents des détenus) et 2,307 pour la vente. La vente a rapporté \$10,848.93; sur ce montant, 10 p. 100 ont été versés à la Caisse du bien-être et le solde au compte de chaque détenu. La valeur du matériel acheté pour les détenus s'est établie à \$14,306.48.

SERVICES RÉCRÉATIFS

La balle molle est toujours un sport très populaire et quatre équipes se sont fait la lutte au cours de la saison d'été. On a joué 36 parties régulières, outre les finales 4 de 7. L'équipe locale All-Star a fait une très bonne impression et elle a remporté le trophée. Des équipes de l'extérieur visitent le pénitencier à l'occasion et contribuent à stimuler l'intérêt de nos joueurs locaux.

La boxe et la lutte sont aussi des sports bien populaires. Des boxeurs de l'extérieur sont venus quelques fois se mesurer avec nos propres boxeurs.

Le hockey est à peu près le seul sport de plein air qu'il soit possible de pratiquer au cours de l'hiver, mais il a une très grande vogue chez les adultes comme chez les jeunes détenus.

En automne et au printemps, lorsque la température est inclemente, on revient au basket-ball, au volley-ball et au rugby.

Le grand événement de l'année est la journée athlétique qui a lieu le premier juillet; cet événement est certainement accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les détenus.

Un film est présenté régulièrement chaque semaine. On en présente plus pendant les longues fins de semaine car c'est alors la seule récréation possible et les détenus apprécient beaucoup ce genre de loisirs.

Des artistes de l'extérieur ont donné quatre spectacles au cours de l'année et ils ont été vivement applaudis.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

Les 12 ateliers du pénitencier travaillent constamment pour exécuter les commandes pour les services suivants:

a) Autres services du gouvernement.....	\$ 121,519.54
b) Autres pénitenciers.....	44,970.78
c) Notre propre institution.....	47,556.93
d) Personnel, clients.....	3,386.28
	<hr/>
	\$ 217,433.53

La valeur des articles fabriqués ou d'entretien s'élève à \$217,433.53, la répartition de ce montant est indiquée dans le tableau ci-dessus. La somme de \$121,519.54 comprend un revenu de \$86,551.85 et la somme de \$3,386.28 comprend un revenu de \$580.66.

Naturellement, ces montants seraient plus élevés si on avait demandé aux clients les prix ordinaires du commerce. Malgré les inconvénients sérieux dont le feu du 19 mars 1956 a été la cause et dont j'ai parlé dans mon dernier rapport annuel, la production totale des différents ateliers a augmenté de 6.8 p. 100.

Il serait peut-être intéressant de rappeler que notre pénitencier fabrique les uniformes et les souliers des fonctionnaires ainsi que les chaussures des détenus pour les cinq pénitenciers de l'est, c'est-à-dire: Kingston, Collin's-Bay, Saint-Vincent-de-Paul, Centre fédéral de formation et Dorchester.

Dans les divers ateliers, on tente de donner aux détenus une formation professionnelle suffisante; l'instructeur en chef des métiers compte intensifier cette formation aussitôt que la condition des ateliers le permettra. L'instructeur en chef des métiers, M. LeCorre espère aussi pouvoir augmenter la production lorsque les ateliers seront réorganisés dans le nouveau centre industriel.

AUMONIER ISRAËLITE

Au 31 mars 1957, huit détenus juifs étaient inscrits à la synagogue. Des services religieux dirigés par le rabbin Solomon Frank ont lieu tous les quinze jours, et aussi avant le Sabbat et lors des Jours saints. Le rabbin déclare que le moral des détenus est toujours bon et que ceux-ci ont grandement apprécié des innovations telles que les concerts et la permission d'avoir une nourriture spéciale les jours de fêtes juives.

Les détenus peuvent avoir des entretiens personnels avec le rabbin après les services religieux, entretiens qui contribuent grandement à remonter le moral des prisonniers.

SERVICE TECHNIQUE

L'ingénieur du pénitencier voit à l'entretien général des lignes de service, c'est-à-dire de l'aqueduc, des canalisations de vapeur et de l'électricité dans tous les immeubles; en outre il est chargé de l'entretien du garage.

Voici quelques-unes des entreprises importantes qui ont été achevées au cours de l'année:

- a) Éclairage de la carrière.
- b) Chauffage et isolation de la fabrique de conserves.
- c) Revêtement des routes et des terrains de stationnement qui entourent les nouveaux bâtiments de l'administration et les magasins du Centre fédéral de formation.
- d) Pose de fils électriques dans quelques logements appartenant au Gouvernement, etc.

Statistique

Voici quelques chiffres concernant le fonctionnement de notre usine de filtration, de la salle des chaudières et aussi la consommation de l'électricité.

a) Dépense pour l'énergie électrique:	
Lumière.....	\$ 700.00
Énergie.....	22,000.00
	\$ 22,700.00
Moins la somme récupérée du Centre fédéral de formation.....	6,000.00
	\$ 16,700.00
b) Usine de filtration:	
Quantité d'eau pompée (en gallons).....	238,662,000
Consommation d'eau au pénitencier.....	195,269,292
au collège Laval.....	5,687,108
au couvent.....	2,187,800
Consommation à la gare du Pacifique-Canadien.....	15,800
Consommation au Centre fédéral de formation.....	32,463,000
Consommation par la Ville de Saint-Vincent-de-Paul (du 23 janvier au 5 février 1957).....	3,039,000
	238,662,000
Somme recouvrée des consommateurs autre que le pénitencier.....	\$ 6,470.00
Coût du matériel employé pour la purification de l'eau.....	6,951.00
c) Salle des chaudières:	
Vapeur produite (en livres).....	264,795,087
Frais d'exploitation et d'entretien.....	\$ 9,806.00
Coût du charbon.....	150,564.00
Somme recouvrée du Centre fédéral de formation.....	37,852.00
Coût de la consommation pour le pénitencier.....	122,519.00
d) Véhicules à moteur	
Frais d'exploitation des tracteurs, camions, autos et machineries de construction.....	\$ 6,144.00
Total des frais d'entretien de ces machines.....	15,442.00

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Les principales entreprises achevées cette année sont:

- a) Construction des logements H-94 et 95.
- b) Réparations à plusieurs ateliers par suite du feu du 19 mars 1956: salle de fabrication des sacs à dépêches, tôle, forge temporaire, salle de bain, vestiaire temporaire, etc.

Entreprises non terminées:

- a) Remise à neuf de la nouvelle salle des visiteurs (immeuble A-1).
- b) Construction d'un entrepôt général pour le magasinier (immeuble A-13).
- c) Remise à neuf de l'immeuble B-12 dans le centre psychiatrique.
- d) Construction du centre industriel (il est presque terminé).
- e) Construction d'une serre.

Peinture

- a) Peinture du dôme (immeuble B-1).
- b) 300 cellules et ailes terminées.
- c) Nouveaux logements H-94 et H-95.
- d) Maisons H-8 et H-90.
- e) Extérieur des logements H-1 à H-8, etc.

Produits du ciment

La production annuelle de blocs et briques de ciment se répartit comme il suit:

<i>Blocs</i>		
4 x 8 x 16.....	21,669	\$ 1,439.63
8 x 8 x 16.....	20,890	2,050.08
<i>Briques</i>		
2½ x 3½ x 7½.....	45,210	467.69
		<hr/>
		\$ 3,957.40

Travail accompli à l'atelier d'entretien

Ce nouvel atelier est très utile car il est chargé de toutes les réparations aux meubles, outils, machinerie et immeubles pour tout le pénitencier. On y fabrique aussi des portes, fenêtres et autres articles de construction pour les différents services. La valeur du bois employé dans ce service se chiffre à \$7,257.35.

Carrière

Voici la production de pierre pour l'année:

Pierre mélangée.....	62 tonnes
Poussière.....	1,109 "
¼ pouce.....	407 "
¾ pouce.....	1,159 "
1½ pouce.....	4,113 "
Moellons.....	1,846 "
Production totale.....	8,696 tonnes

Travail de la pierre

Pierre brute reçue de la carrière.....	6,794.7 pi. cu.
Pierre brute employée.....	6,794.7 pi. cu.
Recettes de la production: 13 monuments historiques à \$500.00.....	\$6,500.00

SERVICE DU VESTIAIRE

Travail accompli pour l'institution:

Confection

	Nombre de pièces	Heures de travail	Coût de matériel
Taies d'oreiller pour les détenus.....	977	108	\$ 396.82
Draps pour les détenus.....	3,650	261	5,037.54
Étiquettes pour les vêtements des détenus.....	69,480	420	239.26
Essuie-mains à rouleau.....	448	75	247.32
Bas de laine pour les détenus.....	9,145	7,034	1,808.24
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	83,700	7,898	7,729.18

Ouvrage général

Nettoyage à sec des vêtements d'hiver: 783 morceaux.....		\$ 150.75
Buanderie: (livres de linge sec): 314,220 livres.....	9,925	1,329.60
Teinture, blouses de "denim" et pantalons 2,009 liv.	360	69.30
	<u>10,285</u>	<u>1,549.65</u>
GRAND TOTAL.....	<u>18,183</u>	<u>9,278.83</u>

Linge sec (en livres): 314,220 x 1.5: 471,330 livres de linge humide 471,330 x .03: \$14,139.90		
Linge humide lavé à l'extérieur de l'institution après l'incendie du 19 mars 1956: 120,362 livres pour.....		\$ 5,481.89
Alka Sour, Sur-X employés: 650 livres pour.....		\$ 146.58
Nombre de personnes employées en moyenne par jour:.....		55 détenus
Nombre approximatif d'heures de travail par jour (245 jours de travail):.....		5½ heures.

SERVICES HOSPITALIERS

En général, la santé des détenus a été bonne. Avec une population moyenne quotidienne de 1,209 détenus, 70 en moyenne se sont présentés à la visite des malades chaque matin. Le nombre total de cas traités lors de la visite du matin s'élève à 9,852. De plus, 5,302 cas ont été à l'infirmerie. Le nombre de malades hospitalisés s'est élevé à 435, soit 110 de moins que l'année précédente. Au cours de l'année, 26 détenus ont été blessés dont 5 gravement, ces derniers ont dû subir une intervention chirurgicale. Des chirurgiens ont pratiqué 37 opérations dont 27 étaient graves. Toutes ces opérations ont été faites sous anesthésie générale et l'on s'est servi du nouveau dispositif d'anesthésie au gaz acheté en juillet 1955. Nous avons maintenant un anesthésiste diplômé et expérimenté à notre service ce qui constitue certainement une amélioration importante dans le domaine des soins chirurgicaux. Au 31 mars, 9 détenus étaient traités pour tuberculose pulmonaire. Quatre détenus sont morts au pénitencier et cinq ont été transférés à un hôpital pour maladies mentales, en vertu des dispositions des articles 58 et 61 de la Loi sur les pénitenciers.

Le coût par tête des remèdes et fournitures médicales, y compris les fournitures dentaires et de laboratoire, a été de \$6.5263.

Au cours de la dernière année financière, il n'y a eu que 13 cas de syphilis. Tous ont été traités. On a fait subir à chaque nouvel arrivé les épreuves de Wasserman et de Kahn; sur 729 qui ont subi les épreuves, 13 ont été trouvés positifs. Il n'y a eu que dix cas de syphilis qui ont été découverts au cours de l'année. Il peut être intéressant de mentionner qu'au cours de l'année financière 1934-1935, 99 cas de syphilis avaient été traités dans ce pénitencier.

On a pris 527 radiographies durant l'année, sur ce nombre, 70 avaient été demandées par le Centre fédéral de formation. La plupart des pellicules mesurent 14 x 17 et sont des radiographies pulmonaires.

Un spécialiste de Montréal, le docteur R. Lapointe a fait 181 examens des yeux et a traité 76 cas. Tous les patients tuberculeux ou qui présentaient quelque symptôme de cette maladie ont été traités par le docteur Ruben Laurier de Montréal, spécialiste des maladies des poumons.

Les membres du personnel ont pris en tout 2,273½ jours de maladie; 275 de ces jours ont été pris par suite de blessures reçues par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour la première fois nous pouvons présenter un rapport annuel sur le service psychiatrique car, depuis octobre 1955, le docteur Bruno-M. Cormier est le psychiatre attitré de l'institution. Les patients lui sont envoyés par le

directeur, le sous-directeur, le médecin, les préposés au classement ou autres fonctionnaires responsables. Plusieurs détenus ont aussi été examinés en vue d'un rapport au service des pardons.

Le travail du psychiatre a été des plus difficiles pendant la majeure partie de l'année parce qu'on manquait de personnel et de gardiens. Vers la fin de l'année cependant, notre service s'est grandement amélioré par suite de l'entrée en fonctions de deux nouveaux gardiens et d'un infirmier spécialisé en psychiatrie et nous pouvons maintenant donner des traitements comparables à ceux que donnent les autres infirmeries semblables.

Avec l'aide de quelques détenus choisis, les gardes sont en train d'établir un service d'ergothérapie. Les psychologues ont accordé leur entière collaboration au psychiatre.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a tenu deux cliniques de sang, une en juin 1956 et l'autre en janvier 1957. Le nombre de donneurs a été de 1,890, soit 233 de plus que l'année précédente.

La ligue antituberculeuse de Montréal a radiographié le personnel et les détenus en octobre 1956. Elle a dépisté 4 cas de tuberculose.

Nous déplorons la mort du docteur Léon Martel survenue le 31 décembre 1956 à la suite d'un accident subi alors qu'il n'était pas en fonction. Il avait été le médecin du pénitencier durant plus de huit ans. Le docteur E. Caron le remplace en attendant la nomination d'un médecin permanent.

Cette année encore, nous recommandons que l'infirmerie soit agrandie. L'immeuble actuel date de 1915 et avait été construit pour desservir une population de 450 détenus. Aujourd'hui, le nombre des détenus est de 1,300 et nous avons besoin de plus d'espace pour les cellules, les salles de toilette, les bureaux, les services de radiographie, le laboratoire, la salle de consultation et autres salles.

PRÉPOSÉS AU CLASSEMENT

Monsieur Roland Piuze a été nommé préposé au classement (classe 2) en remplacement de M. Jean Maher qui a quitté le service le premier janvier 1957.

Les préposés au classement ont une entrevue avec tous les détenus qui arrivent au pénitencier. Des rapports courants sont rédigés régulièrement dans le cas de jeunes détenus et pour la majorité de ceux qui ont entre 21 et 23 ans.

Le personnel de ce service a aussi eu de nombreuses entrevues avec les détenus qui ont besoin d'aide pour régler leurs problèmes familiaux d'ordre financier ou autre ou qui veulent discuter de leurs projets de réhabilitation et de l'emploi qu'ils occuperont après leur libération.

L'aide apportée par les organismes de l'extérieur est grandement appréciée et elle contribue considérablement à faciliter le travail des préposés au classement.

Au cours de l'année, 116 visites ont été faites à 706 détenus. Les représentants de la division des pardons se sont aussi rendus au pénitencier fréquemment. En tout 336 détenus ont été interviewés au cours des 14 différentes visites faites par les fonctionnaires de la Division des pardons.

Ce service s'occupe aussi de choisir les détenus pour le Centre fédéral de formation et d'examiner les demandes d'emploi venant de personnes qui veulent faire partie du personnel. Les préposés au classement collaborent à la formation sur place du personnel en donnant des conférences sur la sociologie et la psychologie.

CONCLUSION

Le service industriel a été grandement amélioré avec le parachèvement du nouveau centre industriel. Nous pouvons maintenant offrir des locaux conviviaux de travail à notre population exceptionnellement nombreuse.

Nous espérons que ce service s'améliorera encore davantage au cours des prochaines années. Avec un aussi grand nombre de prisonniers il est absolument nécessaire de leur fournir beaucoup plus de possibilités de travail.

Je désire remercier sincèrement le commissaire des pénitenciers et ses adjoints de leur constante collaboration et de leur aide très précieuse.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

D. M. McLEAN, *directeur*

Le 31 mars 1956, le pénitencier comptait 571 détenus, dont 5 sous surveillance dans des hôpitaux provinciaux et un en liberté conditionnelle provisoire, soit 41 détenus de moins que l'année précédente.

Le nombre des détenus écroués au cours de l'année s'est établi à 254, y compris 4 prisonniers transférés d'autres pénitenciers et 3 qui ont été repris en rupture de ban. Le nombre de détenus libérés est de 295 et se répartit comme il suit:

Expiration de la peine.....	202
Libération conditionnelle.....	82
Libération sans condition.....	1
Transfert.....	9
Expulsion du pays.....	1
	295

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Service de l'instructeur en chef des métiers:

Les travaux de construction et d'entretien ont été poursuivis aussi vigoureusement que le permettait la main-d'œuvre disponible. La saison a été bonne et le programme fixé a été exécuté intégralement.

La production des divers ateliers a été à peu près la même que celle de l'an dernier. Cependant, la valeur des travaux exécutés pour d'autres services du gouvernement a augmenté d'environ \$3,000. Avec le temps, le travail s'améliore dans tous les services. On a commencé à réparer des meubles pour le ministère des Travaux publics et ces réparations se continueront pendant les mois d'hiver.

Voici la liste des principales entreprises achevées au cours de l'année financière:

Construction

- Construction d'une annexe et amélioration à la cuisine principale, immeuble B-3.
- Poste d'incendie, immeuble C-17.
- Salle de classement des œufs (rajout au poulailler, immeuble F-49).
- Garages pour les logements H-14, 26 et 39.
- Nouveaux logements pour le personnel, H-48 et H-49, modèle "E".
- Pavage du chemin menant à l'immeuble de l'administration, A-1.

Transformations et rajouts

- Transformation au sous-sol, côté sud, aile ouest, immeuble A-1.
- Cloison des magasins, toilerie, immeuble C-2.
- Réfection de l'entrepôt pour la pierre, immeuble C-4.
- Transformation au service de l'électricité, atelier et salle des chaudières, immeuble C-5.
- Réfrigération pour la ferme, porcherie, immeuble F-9.
- Réfection du logement H-17.
- Réfection du logement jumelé H-23-24.

En outre, on a effectué les travaux généraux d'entretien, de réparation, de peinture et autres tâches courantes.

Industries et production

Durant l'année, sous la surveillance de l'instructeur en chef des métiers, les divers ateliers ont produit:

	<i>Valeur</i>
Pour le pénitencier de Dorchester.....	\$ 29,403.79
Pour le service des pénitenciers.....	48,188.17
Pour d'autres services et organismes du gouvernement.....	23,924.15
Sur commande du personnel.....	4,247.63
TOTAL.....	\$ 105,763.74

SERVICES TECHNIQUES

Salle des chaudières et centrale électrique.—On a vu, suivant les besoins, à l'entretien et à l'inspection de toute la machinerie de la salle des chaudières et de la centrale. On a terminé l'installation de la nouvelle chaudière à vapeur Foster Wheeler S. A. d'une capacité de 2,100 livres à l'heure; l'outillage de contrôle de la combustion a été installé pour cette nouvelle chaudière et les deux autres plus anciennes. Voici les travaux accomplis par le personnel du pénitencier lors de l'installation de cette nouvelle chaudière à vapeur:

Fondations
Installation électrique
Travaux de plomberie
Fabrication et montage de la culotte de cheminée de la chaudière.

Dans le rajout à la salle des chaudières, on a terminé tous les travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage.

Lutte contre les incendies.—On a vérifié, et rechargé au besoin, tous les extincteurs. On a inspecté les boyaux d'arrosage et des exercices de sauvetage ou des conférences ont eu lieu tous les mois. Un nouveau poste d'incendie a été terminé près de la porcherie et la lumière, le chauffage et la tuyauterie y ont été installés. On a placé deux nouvelles prises d'eau l'une à l'extrémité sud du palier de l'aile sud pour protéger la bibliothèque et l'école et l'autre dans l'entrepôt de la toilerie.

Améliorations au service de la radio.—Cette entreprise est terminée dans une proportion d'environ 60 p. 100. Des prises séparées pour écouteurs ont été installées dans l'aile nord et deux canaux desservent l'aile nord et l'hôpital.

Canalisations.—Les canalisations suivantes ont été installées pour l'électricité:

Prolongement de la ligne aérienne jusqu'au nouveau poste d'incendie; installation d'un transformateur 2300/110/220 dans la voûte aux transformateurs; canalisation entre le pavillon cellulaire B-7 et la dépense; canalisation reliant le pasteurisateur et la laiterie afin d'alimenter les ventilateurs.

Les travaux suivants ont été exécutés pour améliorer les canalisations d'eau:

Les travaux progressent au poste de réduction dans l'immeuble K-3;
Installation et prolongement des canalisations qui conduisent aux logements de brique;
Canalisation d'un diamètre plus grand posée dans la porcherie.

Bâtiments agricoles.—Des ventilateurs ont été installés dans la laiterie. Tous les travaux d'électricité et de plomberie se rapportant à la réfrigération dans la porcherie sont terminés; un système temporaire de chauffage a été placé dans la grange rouge, immeuble F-14, pour permettre de continuer les travaux de réfection pendant les mois d'hiver. Des abreuvoirs ont été installés dans la porcherie.

Ateliers.—Un nouveau séchoir à vapeur a été installé dans le vestiaire. Quatre radiateurs ont été remplacés dans l'entrepôt pour la pierre et l'on a déplacé les canalisations pour la vapeur et l'électricité pour faciliter les travaux de réfection. On a aussi installé un nouvel évier de lavage dans l'atelier des tailleurs de pierre. Deux ventilateurs et un radiateur ont été installés dans la salle de séchage du bois.

Immeuble de l'administration.—Les travaux de plomberie de chauffage et d'électricité nécessaires à la rénovation du côté sud du sous-sol, immeuble A-1, sont maintenant terminés.

Logements.—Des appareils d'éclairage ont été installés dans les logements H-48-49. Dans la mesure du possible, on a broché les logements H-50-51. Renouvellement complet de la plomberie, du système de chauffage et des fils électriques dans les logements H-23-24. La fournaise à eau chaude a été remplacée dans le logement H-9. Six réservoirs à eau chaude ont été remplacés dans les logements et plusieurs canalisations ont été ajoutées pour les poêles électriques et les chauffe-eau.

Généralités.—On prévoit que les frais d'entretien de la plomberie dans l'aile sud augmenteront au cours des quelques prochaines années par suite de l'âge et du genre de l'installation.

EXPLOITATION AGRICOLE

La saison agricole a été très froide et très humide de sorte que les récoltes qui demandent du soleil n'ont pas très bien réussi. Les récoltes d'avoine et de carottes furent les seules qui dépassèrent la moyenne. La récolte de légumes ne s'est pas très bien conservée par suite du froid rigoureux au début de l'hiver. La température est demeurée à 20° sous zéro durant plus de dix jours.

Bovins.—Le troupeau laitier maintient son haut niveau de production. Au cours de l'année, les vaches ont donné en moyenne 14,000 livres de lait par tête, d'une teneur de 4 p. 100 de gras. La plupart des vaches ont été inscrites dans le "*Canadian Holstein-Friesian Journal*" pour le contrôle laitier et deux ont reçu une mention spéciale. "Shepody Pacan Brummel" s'est classée quatrième au Canada pour la production du lait et troisième pour le pourcentage de gras; elle a donné 20,934 livres de lait dont 772 livres de gras en 365 jours, à raison de deux traites par jour. "Vincent Queen Sovereign", qui est âgée de trois ans, a donné en 365 jours un total de 763 livres de gras sur 15,162 livres de lait, une moyenne de 5.03 p. 100 de gras. On a vendu sept génisses et trois taureaux à des clients de l'extérieur. La santé des animaux est bonne, les bains de pied ont permis d'enrayer complètement le piétin. Nous espérons que l'insémination artificielle contribuera à améliorer davantage la qualité du troupeau. Deux fois au cours de l'année, la division de la pathologie vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada a soumis les vaches laitières à l'épreuve Hotis pour la mastite et les vaches ont été déclarées négatives.

Porcs.—La production des porcs a dépassé la moyenne. Avec le type de verrats employés, nous pourrions produire un type de porcs à bacon de très bonne qualité. On a pu répondre pleinement aux demandes de l'économiste en ce qui concerne la viande de porc. La porcherie a été tenue propre et exempte de maladies et elle est visitée régulièrement par un inspecteur du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

Volailles.—Les volailles ont donné une production satisfaisante et il y a eu très peu de maladie au cours de l'année. L'élevage des poules Leghorn n'a pas réussi ici. Ces oiseaux sont trop agités et leur taux de mortalité est élevé. Aussi, parce qu'ils sont trop gros, il est impossible d'en disposer après la période de ponte.

Pasteurisation.—L'équipement de pasteurisation a été tenu très propre. Les étables et salles de pasteurisation sont inspectées chaque semaine par des fonctionnaires du ministère de la Santé. Ils ont prélevé et analysé des échantillons de lait et les notes ont été excellentes dans chacun des rapports préparés au cours de l'année.

Récoltes de grande culture.—Les légumineuses qui poussent dans les champs de foin étaient en excellente condition à la fin de l'hiver et nous avons pu récolter d'excellents produits pour l'ensilage et du foin de très bonne qualité. Bien que les légumes soient de bonne qualité, le rendement total a été plus bas que la moyenne.

Machines.—Les machines agricoles ont bien fonctionné tout au long de l'année et il n'y a pas eu de perte de temps par suite de panne sérieuse. Durant les mois d'hiver, on a fait subir une vérification complète à la machinerie en général.

CUISINE

Formation des détenus.—Les détenus ont toutes les chances d'apprendre le métier de cuisinier, y compris la boulangerie et la coupe de la viande, mais ils doivent manifester de la bonne volonté et s'appliquer à leur travail.

Hygiène.—La cuisine est gardée aussi propre que possible, les planchers sont brossés chaque jour. Les réfrigérateurs sont brossés et ébouillantés au moins une fois par semaine. Les blocs à viande sont nettoyés et ébouillantés chaque jour. La boulangerie est lavée quotidiennement et toutes les machines et l'outillage sont nettoyés aussi. Les déchets sont enlevés de la cuisine après chaque repas et transportés de la remise à vidanges à la porcherie une fois par jour.

Hygiène personnelle.—Les détenus qui travaillent à la cuisine sont surveillés constamment quant à leur propreté et à leurs habitudes. Une affiche sur l'hygiène personnelle est placardée à l'entrée du cabinet de toilette de façon à attirer l'attention de tous les détenus. Nous avons maintenant nos propres vestiaires et nos propres salles de douches de sorte que les détenus peuvent se changer et prendre un bain aussi souvent qu'ils le désirent.

Entretien préventif.—Le programme d'entretien préventif suivant est mis à exécution: chaque semaine, le mercredi, l'ingénieur-adjoint vérifie toutes les machines de la cuisine, huilant et graissant l'outillage d'après le tableau d'entretien de chaque machine. S'il arrive que des réparations s'imposent un autre jour, il y a une feuille sur laquelle sont inscrites et numérotées toutes les machines et quand l'économe, ou son adjoint, fait sa tournée quotidienne, s'il estime que la machine ne fonctionne pas convenablement, on envoie à l'ingénieur préposé à l'outillage deux feuilles indiquant quelle machine demande à être vérifiée. Ce dernier voit alors à réparer ou à ajuster le morceau et lorsque ce travail est terminé, le mécanicien préposé à l'outillage conserve une des feuilles et renvoie l'autre à l'économe. De cette façon, un dossier de toutes les réparations se trouve dans le bureau de l'économe et un autre dans celui du mécanicien.

Administration générale.—Depuis cette année, il y a un économe adjoint de plus. Les économistes adjoints prennent connaissance de toute la correspondance qui se rapporte au service de la cuisine et ils connaissent leurs responsabilités relativement à la préparation des repas, à l'hygiène et à la propreté des détenus. Chaque fonctionnaire de service est responsable d'une partie du travail de la cuisine. Ils y passent à tour de rôle afin de se familiariser avec tous les différents aspects du travail de cuisine. Le nouveau vestiaire et la nouvelle salle de toilette ont été mis à la disposition des détenus cette année; on a aussi terminé l'installation des ventilateurs dans la cuisine. De nouveaux plateaux aux couleurs plus

gaires et de nouveaux bols à soupe sont maintenant en usage. On a acheté deux nouveaux grille-pain, un pour le pavillon cellulaire B-7 et un pour la cuisine principale. Cette amélioration, qui permet de servir des rôties chaudes le matin, a été très bien accueillie. On a aussi acheté deux nouvelles étagères pour faire lever la pâte et un nouvel épluchoir pour les légumes.

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

École.—La fréquentation scolaire mensuelle a été, en moyenne, de 18 adultes et de 10 jeunes.

Quatorze détenus ont suivi les cours par correspondance offerts par le ministère des Affaires des anciens combattants. Ces cours comprenaient la tenue de livres, l'arithmétique des affaires, l'anglais, l'initiation aux mathématiques, le dessin industriel et autres matières.

D'autres cours ont été donnés par le ministère de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse à l'intention des détenus de cette province et quatre détenus en ont profité.

Un détenu suit un cours de technologie de radio et de télévision de *Radio College of Canada* et un autre détenu prend un cours de comptabilité avancée de *LaSalle Extension University* de Chicago (Illinois). Ces cours par correspondance sont payés par les intéressés eux-mêmes.

De nouveaux manuels scolaires ont été achetés à la librairie scolaire de la Nouvelle-Écosse à Halifax (N.-É.).

On a aussi fait l'achat d'une nouvelle série de films fixes de l'Office national du film à Ottawa. Ces films portent sur des sujets variés et sont toujours bien accueillis dans les classes.

Bibliothèque.—Voici la liste des ouvrages distribués au cours de l'année:

Romans (anglais).....	52,543
(français).....	6,119
Revue (anglaise).....	104,847
(françaises).....	8,968
Ouvrages de formation professionnelle ou instructifs.....	1,732
Abonnements particuliers reçus et payés.....	1,173

Chaque détenu peut emprunter quatre revues et deux romans par semaine. Ceux qui ne prennent pas de romans peuvent les remplacer par des revues de sorte que le nombre d'ouvrages qui peuvent être empruntés dans une semaine est de six. Ces ouvrages sont fournis d'après une liste dressée par le détenu.

Sur demande, le détenu peut emprunter un roman ou un autre livre dont il a choisi le titre dans un catalogue mis à sa disposition. Ordinairement, ces livres sont prêtés pour une semaine, mais cette période peut être prolongée si le détenu en fait la demande.

Des livres traitant de métiers et de passe-temps sont aussi inscrits dans le catalogue et sont fournis sur demande.

Au cours de l'année, trois publications ont cessé de paraître soit les revues "Colliers", "American" et le "Blue Book". Pour les remplacer nous nous sommes abonnés au "Toronto Star Weekly" maintenant publié sous une forme qui se prête bien à la reliure.

L'année dernière la bibliothèque a été ouverte à tous les jours de congé. Un instituteur ou un bibliothécaire y était de service pour répondre aux demandes de livres et de revues de la part des détenus ces jours-là.

De nouveaux livres ont été achetés au cours de l'année et ils ont été inscrits dans les divers catalogues.

CHAPELLE CATHOLIQUE

L'événement le plus marquant de la dernière année financière a été la retraite annuelle qui a été prêchée avec maîtrise au début de l'année par le R. P. Mann, c.s.s.r., de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Près de 300 détenus ont suivi les exercices et une centaine se sont confessés et ont reçu la sainte communion.

Tous les jeudis, l'instruction religieuse a été donnée à une classe de 46 détenus en moyenne. La Ligue du Sacré-Coeur a tenu des réunions mensuelles auxquelles assistaient une quarantaine de ligueurs. Lorsque la saison de balle a commencé, ces cours et réunions ont été suspendus.

Le dimanche et les jours de fête d'obligation ont lieu des offices religieux habituels, c'est-à-dire la célébration de la sainte messe, la distribution de la communion, la lecture et l'explication de l'Évangile et le chant des cantiques.

En moyenne, 15 détenus par jour ont bénéficié d'entrevues. Ces entrevues avaient pour but de résoudre des problèmes spirituels, des problèmes familiaux ainsi que des problèmes de classement. L'aumônier catholique a entretenu des rapports, spécialement par correspondance, avec les parents de plusieurs détenus. Bon nombre de ces rapports se sont révélés utiles.

Les illettrés ou les quasi-illettrés ont reçu une aide spéciale pour la rédaction de leurs lettres.

L'aumônier catholique a appris avec grande joie qu'un auditorium serait érigé pour fins récréatives. Cela signifie que les vœux qu'il formulait depuis si longtemps seront enfin exaucés et que la chapelle catholique sera réservée exclusivement aux offices religieux.

CHAPELLE PROTESTANTE

La chapelle a servi à des fins religieuses et profanes plus que dans le passé, tout particulièrement en ces dernières années.

Au nombre des activités profanes, mentionnons trois concerts de variétés donnés par les détenus à l'occasion de Pâques, de Noël, et du jour d'Action de grâces sans compter les nombreuses répétitions que l'on a dû faire avant les représentations.

En septembre, le chœur *Negro-Musical Arts* de Washington D.C., qui est entièrement composé de noirs, nous a donné un concert et il a reçu un accueil très enthousiaste. Ce chœur était déjà venu nous visiter en 1954.

Le *Miramichi Sanitoria Entertainment Club* a présenté son programme de variétés en deux séances un dimanche du mois de mars. A cette occasion, pour la première fois, il a été nécessaire de célébrer l'office religieux alors que la scène avait été préparée pour la représentation.

La collaboration de maîtrises de l'extérieur a rehaussé grandement les offices religieux, spécialement à Noël et à Pâques. Nous avons eu la visite des chœurs de l'église anglicane St-Georges, de l'église baptiste de Highfield, de l'église Unie du Canada de St-Jean et de l'Armée du Salut. La fanfare et le chœur de l'Armée du Salut sont venus nous visiter à deux reprises, d'abord à l'occasion du Dimanche national des prisons puis pendant la saison des fêtes. Tous ces chœurs sont de Moncton.

Nous n'avons pas encore d'organiste permanent pour nos offices et nous avons dû nous contenter des services d'organistes saisonniers.

Comme par les années passées, nous avons eu la visite des représentants de l'Église Unie du Canada, qui ont pris part aux offices le dimanche de leur conférence. Parmi les visiteurs du dimanche, mentionnons le révérend J. Murray Armstrong, secrétaire général de la convention des Baptistes unis des Maritimes,

et le colonel William Davidson, secrétaire national de l'Armée du Salut. Le révérend Homer Lane, cosecrétaire du bureau du service social et de l'évangélisation de l'Église Unie du Canada, a passé une fin de semaine dans l'institution et il est revenu pour un office dominical.

La retraite annuelle a été prêchée par le révérend chanoine J. V. Young, de Saint-Jean-Baptiste (Église d'Angleterre) de cette ville pendant trente ans. Plusieurs détenus le connaissaient personnellement, les autres le connaissaient de nom et de réputation. Par la qualité de sa prédication, tous les détenus ont senti qu'il était très près d'eux en raison des années d'expérience qu'il avait passées dans le milieu où ils avaient grandi.

Les activités de l'Armée du Salut, si étroitement associées avec celles de notre chapelle, ont grandement souffert du départ du brigadier A. W. Martin au début de cette année. Son remplaçant, nouvel arrivé dans la région, reprend peu à peu les activités de sa société. Avec le temps, nous nous attendons que le brigadier George Kirbyson se révèle un digne successeur du brigadier Martin.

Les paniers de Noël que l'Armée du Salut a distribués aux détenus cette année pour la première fois ont été particulièrement bien accueillis, spécialement par ceux qui n'avaient pas pu acheter les boîtes de Noël ordinaires et par ceux qui étaient alors hospitalisés.

Alcooliques anonymes.—Cet organisme a maintenant huit années d'activités au pénitencier et cet anniversaire a été marqué par une réunion spéciale et par la publication d'un périodique rédigé par les détenus. Il nous fait plaisir de dire que cette huitième année a été la mieux réussie de toutes. Petit à petit, un certain nombre de cas ont été guéris et la vue de ces succès encourage ceux qui s'efforcent sincèrement de se corriger de leur habitude de boire.

Puisque c'est le premier rapport annuel qui est présenté depuis la nomination d'un nouveau directeur, il est à propos de rendre hommage à tous les membres du personnel pour la belle collaboration et l'aide qu'ils ont apportées à l'aumônier, que ce soit sous l'autorité de l'ancien ou du nouveau directeur.

INFIRMERIE

État sanitaire général.—En général, l'état de santé des détenus a été relativement bon durant la dernière année. Bien qu'il y ait un peu moins de détenus (309) qui ont été admis à l'infirmerie du pénitencier, le nombre total de jours passés à l'hôpital est de 5,040, soit une augmentation de quatre jours pour une période moyenne d'hospitalisation.

Environ 125 détenus ont été traités chaque jour lors de la visite quotidienne ou à l'infirmerie ou lors de la tournée de l'infirmier de nuit. Trois patients souffrant de diabète, deux de tuberculose pulmonaire avec complications, un de brucellose et un de sinusite chronique de la jambe gauche ont dû être hospitalisés pendant longtemps. Un détenu de trente-six ans a fait une hémorragie sub-arachnoïdale suivie de la paralysie du côté droit. Son cas s'améliore d'une façon satisfaisante et il peut travailler maintenant et parler un peu plus facilement.

Durant l'année, 28 détenus ont été mis sous observation pour maladie mentale. Dix de ces malades ont été déclarés fous et ont été transférés dans des asiles pour y être traités. La proportion des détenus dont les plaintes manifestent des symptômes de névrose et de psychose n'a pas diminué, et le médecin passe une bonne partie de son temps à rassurer ces individus et à essayer d'améliorer leur conditions.

Aucun des détenus n'est mort au cours de l'année.

Tuberculose et radiographies.—L'unité mobile du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick s'est rendue au pénitencier en octobre 1956 pour l'examen biennal des fonctionnaires et des détenus. A la suite de cette épreuve, 4 détenus

ont été envoyés à l'hôpital pour tuberculeux de Moncton pour y subir un examen plus approfondi; on a trouvé qu'un de ces détenus était atteint de tuberculose pulmonaire et on lui a prodigué les soins appropriés.

Hygiène et salubrité.—Les rapports d'analyses de contrôle concernant l'état de pureté de l'eau et du lait ont toujours été satisfaisants. A la suite d'examens du sang, on a découvert que deux détenus réagissaient positivement à l'épreuve de Wasserman.

Hygiène dentaire.—Le docteur S. J. Baxter continue à prodiguer, d'une manière aussi efficace, ses soins dentaires aux détenus. Il a vu à maintenir en bon état les dents des détenus et il a fait 176 prothèses au cours de l'année.

Gardes.—Le nombre de jours de maladie chez les gardes, exclusion faite des permissions accordées à la suite d'accidents, a été de 1,184½. Deux fonctionnaires sont décédés, Charles Hoar d'une syncope provoquée par une pheochromocytome qui le minait de façon intermittente depuis six ans au moins, et Clarence Avery Saunders qui, pendant son congé annuel à la veille de prendre sa retraite, est décédé subitement d'une myocardite aiguë.

Banque de sang de la Croix-Rouge.—On a tenu deux séances à l'infirmerie du pénitencier et en tout 536 détenus ont donné de leur sang pour la banque de la Croix-Rouge.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET LOISIRS

Comme par les années passées, les détenus ont pratiqué les poids et les haltères, le tennis, le croquet, la balle molle et le volley-ball sous la direction de l'instructeur de culture physique. On se proposait d'ajouter le ballon au panier mais à cause du manque d'intérêt des détenus pour ce jeu, on n'a pas réalisé ce projet. Au cours de l'hiver, le hockey sur neige et le patinage sur glace ont eu la faveur des détenus.

La saison a été bonne pour les jeux de plein air mais nous avons dû organiser des loisirs d'intérieur: projection de films, parties de carte, tennis sur table et jeu de galets depuis le début de l'automne jusqu'à la fin du printemps.

Cinéma.—Au cours de l'hiver, on a compté sur le cinéma pour occuper la moitié des loisirs pendant les jours de congé. La chapelle catholique sert toujours de salle de cinéma et on continue à se plaindre du peu de respect des détenus pour le saint lieu; cependant, l'érection d'un centre récréatif autorisé enlèvera au moins quelques causes de mécontentement tout en permettant plus de loisirs.

Musique.—On avait tracé un programme plutôt ambitieux qui consistait à enseigner aux commençants à jouer d'un instrument en particulier, dans le but de former un orchestre. Vu le petit nombre de détenus qui se sont intéressés à ce projet, il n'y a pas eu de progrès dans cette voie. Cependant, quelques détenus continuent à étudier l'instrument de leur choix et ils font du progrès, soit dans le maniement de cet instrument, soit dans la lecture de la musique. On estime que la musique peut avoir une grande valeur thérapeutique mais il ne semble y avoir aucun progrès dans ce domaine.

Spectacles.—Des détenus ont entièrement fait les frais de deux spectacles de variétés. Il y a chez les détenus beaucoup de talents cachés et une certaine organisation et quelques répétitions ont permis d'offrir des spectacles de qualité qui ont été bien accueillis par l'auditoire. Malheureusement, par suite de "conflits de personnalités", on a dû suspendre momentanément cette activité.

Pour rendre ces spectacles encore plus intéressants, deux groupes de volontaires civils ont apporté leur concours. Il s'agissait d'un prestidigitateur et d'une équipe de chanteurs et de danseurs à claquettes. Nous avons eu aussi

la chance de voir deux numéros offerts par le Miramichi Sanatoria Entertainment Group. Leur spectacle fut vivement applaudi et il a été rendu avec l'aisance et l'aplomb des artistes professionnels.

Artisanat.—Cent soixante-dix-huit détenus s'occupent de fabrication artisanale. Comme par le passé, plusieurs ne font qu'exercer les talents qu'ils possèdent déjà, d'autres cherchent à se perfectionner soit en vue d'augmenter leurs gains futurs soit comme simple passe-temps. Parmi ces derniers, nous découvrons avec plaisir qu'un bon nombre manifestent ou développent facilement beaucoup d'habileté. Cependant, malgré des efforts méritoires, quelques détenus ne montrent pas beaucoup d'habileté pour le travail de leur choix.

On considère que cette partie du traitement a un effet salutaire sur ceux qui y participent.

Le gardien commis à la surveillance de l'activité a obtenu une production évaluée à \$7,680.64. Le montant des ventes locales est de \$5,921.83 et les articles qui ont été gardés au pénitencier ou envoyés dans les foyers ont une valeur de \$1,758.80.

Formation du personnel.—L'instructeur sur place s'est occupé de former le personnel sur place et "au travail".

Un total de 26 gardiens ont suivi pendant huit semaines une série de cours donnés par l'instructeur sur place, le secrétaire du sous-directeur, le préposé au classement et le sous-directeur qui a dirigé toutes les conférences et toute la formation. Ces conférences avaient lieu deux soirs par semaine et duraient quatre heures. Le résultat obtenu à la fin de ces cours est tout à l'honneur de ceux qui les ont suivis et on considère que le même cours pourra être répété avantageusement. Qu'on nous permette de dire cependant que ces cours demandent beaucoup de temps supplémentaire aux instructeurs et que, même si ces services sont rémunérés, ils imposent un effort considérable et empêchent ceux qui les donnent de participer à des activités normales en dehors de l'institution.

Nous insistons encore une fois pour qu'une autorité compétente examine la possibilité d'aménager un local de tir. Nous avons pu continuer la pratique du tir au revolver mais il a fallu faire un compromis et employer le fusil de petit calibre à la place du fusil réglementaire lors du concours de tir annuel (non semestriel) qui a lieu ordinairement en même temps que les séries mondiales du baseball afin de ne pas gêner l'activité normale des détenus.

Loisirs des fonctionnaires.—Il serait désirable que les fonctionnaires aient à leur disposition une bibliothèque ainsi qu'une salle de lecture et d'écriture. On pourrait facilement réserver un espace à cette fin dans le centre récréatif qu'on se propose de construire.

Moral, esprit de corps, compétence.—Il est facile à quiconque observe les membres du personnel de constater qu'ils possèdent tous les qualités susmentionnées. Le travail est généralement exécuté avec une compétence qui suppose chez nos employés une parfaite connaissance générale des diverses tâches à accomplir et des mesures de sécurité qui s'imposent.

Cours de formation destiné aux fonctionnaires de pénitencier.—Au cours de l'année, huit cours de formation ont été donnés à l'École pénitentiaire de Kingston (Ontario) dont deux portant sur l'administration, un cours technique pour les préposés à la formation professionnelle et une conférence pour les économistes. En tout, 19 fonctionnaires de notre institution ont assisté à ces cours.

Les cours d'administration ont été suivis par des fonctionnaires des classes supérieures. Ces derniers ont eu l'occasion de rencontrer les fonctionnaires d'autres pénitenciers et de discuter des nombreux problèmes d'administration

en même temps que d'échanger des points de vue. Les fonctionnaires qui ont assisté à ces cours ont loué sans réserve la façon dont ils étaient donnés et ont insisté sur le bénéfice qu'ils en ont retiré.

ACTIVITÉ DES ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Nombre d'entrevues.....	1,125
Nombre de détenus en cause.....	411
Nombre de visites faites par des représentants d'œuvres de bienfaisance	126

<i>Nom de l'œuvre de bienfaisance</i>	<i>Nombre d'entrevues</i>	<i>Nombre de détenus interviewés</i>
Service national de placement.....	493	123
Société John Howard (N.-É.).....	229	120
Sociétés John Howard (N.-B.).....	181	58
Armée du Salut.....	222	110

Comme d'habitude, nous avons bénéficié de la magnifique collaboration de la société John Howard de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, du Service national de placement de Moncton et des autres organismes qui s'intéressent au bien-être des détenus. Les résultats obtenus lorsqu'il s'est agi de trouver du travail aux détenus libérés sont fort encourageants.

Monsieur C. A. White, du Service national de placement à Moncton, qui représente aussi la société John Howard du Nouveau-Brunswick, visite le pénitencier chaque semaine et s'entretient avec chaque détenu qui en exprime le désir au sujet de son emploi ou de n'importe quel autre problème.

Monsieur John Arnott, de la société John Howard de Nouvelle-Écosse, accomplit aussi une tâche admirable et il ne se lasse pas de travailler pour les détenus. Il visite l'institution une fois par mois environ.

Monsieur A. D. Muggah, secrétaire de la succursale de Sydney de la société John Howard, est venu au pénitencier à trois ou quatre reprises l'an dernier pour s'entretenir avec les détenus particulièrement avec ceux de la région du Cap-Breton.

Le brigadier A. W. Martin, de l'Armée du Salut de Moncton (Nouveau-Brunswick), qui s'est tant dépensé pour notre institution pendant de nombreuses années, a été muté ailleurs. Le brigadier George Kirbyson qui le remplace continue le beau travail de son prédécesseur. L'Armée du Salut s'est toujours distinguée par ses efforts pour aider les détenus soit matériellement soit spirituellement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme de formation professionnelle comprenait la formation dans les métiers de charpentier, de plombier, de briqueteur et de tapissier. Les chiffres recueillis à cet égard montrent que, au cours de l'année, 107 détenus se sont inscrits aux cours de métiers. De ce nombre, 19 ont abandonné, 5 ont été libérés, 36 ont terminé leur cours avec succès et 47 étaient à compléter leur formation à la fin de l'année financière. Les élèves étaient un peu plus nombreux à la fin de l'année. Le taux de récidivisme chez les détenteurs de certificats qui ont été libérés du pénitencier de Dorchester depuis 1949 est de 11.8 p. 100.

Trois des préposés à la formation professionnelle se sont inscrits à "Calderwood" pour le mois de juillet 1956 afin de se perfectionner dans l'enseignement de divers métiers. La formation qu'ils y ont reçue se reflète chaque jour dans la qualité de leurs méthodes d'enseignement. Il y a des périodes de discussion générale pour les préposés à la formation professionnelle; ces périodes aident à entretenir le "climat de réhabilitation" qui est, croyons-nous, un facteur important dans le taux étonnamment bas de récidive parmi les détenus qui ont suivi nos cours de formation professionnelle.

Le choix des détenus qui expriment le désir d'apprendre un métier ou qui pourront, semble-t-il, tirer profit de ces cours, se fait maintenant après une période d'essai des aspirants. Une campagne est lancée afin d'encourager plus de détenus à profiter de cette mesure de réhabilitation.

Nous croyons que le niveau d'instruction très bas chez un bon nombre de nos détenus, comme les tests passés ici nous l'ont révélé, et la répugnance à améliorer ce bas niveau, constituent l'obstacle majeur à nos efforts pour augmenter le nombre d'élèves des cours de formation professionnelle.

Les apprentis charpentiers, plombiers et briqueteurs ont terminé leur cours en prenant part à l'une de nos entreprises importantes, les logements H-48 et H-49 et ils ont bien avancé les logements H-50 et H-51. Nous ne dirons jamais assez toute la valeur d'enseignement de tels travaux pour nos élèves et combien ils contribuent à développer en eux l'amour du travail bien fait. L'instructeur en chef des métiers et l'ingénieur en chef des ateliers se rencontrent souvent afin de s'assurer que le travail accompli par les élèves s'entretient bien dans l'ensemble du programme de l'institution en ce qui concerne l'entretien et les nouvelles constructions. Les élèves du cours de rembourrage ont maintenant pas mal de pain sur la planche. Cependant, il n'est pas toujours facile de fournir continuellement des meubles qui permettent aux élèves de pratiquer les notions qu'on leur enseigne.

Nous réitérons notre sincère appréciation des services rendus par la société John Howard, le Service national de placement, le Bureau d'aide audio-visuelle et l'Office national du film, car c'est grâce à leur collaboration et à leur bienveillance que nous avons pu exécuter notre programme de formation professionnelle.

SERVICE DE CLASSEMENT

Les préposés au classement ont continué leur excellent travail tout au cours de l'année. A signaler à ce propos le nombre toujours croissant d'entrevues avec des détenus qui sollicitent des conseils et de l'aide pour résoudre leurs problèmes. Les démarches relatives aux appels à la clémence ont aussi contribué à augmenter le nombre d'entrevues qui figurent dans la partie statistique du présent rapport.

Le service de classement se tient constamment en étroite relation avec les sociétés John Howard, le Service national de placement et les autres organismes sociaux, et il fait appel à leurs bons offices chaque fois qu'il est nécessaire. On échange et on met en commun des renseignements précieux sur certains détenus. Au sujet de cas particuliers, on consulte les représentants de ces organismes qui viennent nous visiter, ce qui permet d'élaborer des plans compatibles avec la réhabilitation, qui est le but ultime de notre programme. On ne saurait trop estimer la valeur des services rendus par les organismes d'assistance aux prisonniers libérés. Le dévouement de ces travailleurs sociaux est une source constante de satisfaction pour les autorités de l'institution ainsi que pour leurs protégés.

Les fonctionnaires ont plus d'occasion de participer à notre programme de rééducation et ils se prêtent volontiers à cette participation. Ils notent leurs observations et leurs jugements sur les détenus placés sous leur surveillance immédiate et ces renseignements sont pris en considération par la Commission de classement lorsqu'elle classe et reclasse les détenus et prépare les rapports spéciaux qui lui sont demandés. Les rapports des fonctionnaires sont rédigés et expédiés avec une application et une compétence qui témoignent de l'intérêt louable et de l'attention qu'ils apportent au travail d'équipe dans le programme de rééducation.

La collaboration qu'apportent l'instructeur en chef des métiers, les aumôniers et le médecin bénéficie également à tout le monde et cet échange de renseignements utiles constitue une base solide qui permet de donner des conseils éclairés lors des entrevues avec les détenus.

M. Robert Gay Rowcliffe a donné sa démission le 31 janvier comme préposé au classement pour accepter le poste de représentant régional de la Division des pardons. M. Rowcliffe a organisé le service de classement de l'institution et a joué un grand rôle dans la réalisation de notre programme au cours de ses années de service. Le premier février 1957, H. F. Smith, adjoint du préposé au classement, a succédé à M. Rowcliffe. Le premier mars 1957, M. O.-S. LeBlanc, premier commis-sténographe, a été promu adjoint du préposé au classement. Le service a été privé d'employés de bureau durant les deux derniers mois de l'année financière, mais des démarches sont faites présentement pour trouver un premier commis-sténographe. Nous avons appris avec plaisir qu'une autre position de commis de bureau a été créée, mais nos efforts pour obtenir les services d'un psychologue sont malheureusement restés sans résultat jusqu'ici.

SOMMAIRE STATISTIQUE

<i>Entrevues:</i>	
Nouveaux venus.....	254
Commission de reclassement.....	214
Commission de classement.....	49
Entrevues de pré-libération.....	274
Entrevues de direction.....	661
Demandes.....	20
	1,472
<i>Rapports:</i>	
Commission de classement.....	278
Commission de reclassement.....	214
Antécédents.....	60
Rapports spéciaux.....	262
Rapports de premières entrevues.....	22
Rapports de mise en liberté.....	277
Rapports à la société John Howard (Nouveau-Brunswick).....	66
Rapports à la société John Howard (Nouvelle-Écosse).....	142
	1,321
<i>Tests:</i>	
Échelle de Kent "D".....	251
Classement pénal dit "Beta et Ohio" révisé.....	271
	522
<i>Réunions:</i>	
Commission de classement.....	18
Commission de reclassement.....	16
Commission de passe-temps cellulaire.....	10
Comité d'appréciation.....	4
Comité consultatif de la revue "Beacon".....	7
Commission de répartition des travaux.....	26

81

GÉNÉRALITÉS

Le colonel George Thomas Goad, directeur du pénitencier depuis 35 ans, a pris sa retraite le 9 novembre 1956. Son successeur, qui vient du pénitencier de Collin's-Bay, est entré en fonctions le même jour.

Dans la soirée du 12 février 1956, dans la salle Keeper, on a présenté au colonel Goad un parchemin qui lui avait été envoyé par le ministre de la Justice, l'honorable Stuart Garson, en témoignage de ses nombreuses années de loyaux services. Nous souhaitons tous au colonel Goad de la santé et du bonheur pour de nombreuses années.

Vers la fin de l'année, les détenus ont manifesté quelque mécontentement au sujet de la nourriture. Ce mécontentement a fini par un commencement d'émeute le soir du 24 janvier. Une trentaine de détenus ont participé à cette émeute qui a été rapidement maîtrisée et les mesures disciplinaires nécessaires ont été prises sur-le-champ.

Le sous-directeur Crandall a dirigé pendant l'hiver un cours de formation sur place avec l'aide du garde 2 S. A. McFee et de J. M. West, secrétaire du sous-directeur. En tout 26 fonctionnaires ont participé à ces cours. On espère organiser l'hiver prochain, pour les membres du personnel qui sont intéressés, des cours de psychologie élémentaire sous la direction du professeur Tuck de l'université Mount Allison, Sackville (Nouveau-Brunswick).

En terminant, je désire remercier le Commissaire et son personnel de l'aide et des conseils qu'ils nous ont apportés au cours de la dernière année. Je veux aussi dire combien j'apprécie la collaboration et l'appui magnifiques que le personnel de l'institution n'ont cessé de me donner depuis mon arrivée au pénitencier.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

DIRECTEUR, C. E. DESROSIERS

Roulement de la population des détenus au cours de l'année:

Détenus inscrits au 1 ^{er} avril 1955.....		442
<i>Incarcérés:</i>		
Regus des prisons.....	120	
Regus d'autres pénitenciers.....	7	
Pour rupture de ban.....	2	129
<i>Libérés:</i>		
Expiration de peine.....	134	
Libération conditionnelle.....	30	
Libération sans condition.....	4	
Transfert.....	6	
Décès.....	4	
Expulsion.....	1	
		571
		179
		392
<i>Le nombre des détenus inscrits au 31 mars 1957, comprend:</i>		
Aliénés—Article 58.....	1	
Aliénés—Article 61.....	5	
En cour.....	1	

SERVICES MÉDICAUX ET SANITAIRES

Au cours de l'année écoulée, il n'y a pas eu d'épidémies. La santé des détenus a été très bonne.

Le médecin du pénitencier a signalé que, en dépit d'une légère augmentation de la population quotidienne sur l'an dernier, c'est-à-dire 427 comparativement à 417, le nombre des détenus traités à l'infirmerie accuse une légère diminution.

Le nombre total des détenus traités à l'infirmerie pendant la dernière année financière a atteint 5,011 avec une moyenne quotidienne de 13.72. Le nombre total des détenus hospitalisés s'est élevé à 112. Le nombre total de jours d'hospitalisation s'est donc élevé à 3,404, soit une moyenne de 30.39 jours par patient. Ces moyennes, cependant, ne sont pas trop significatives, si l'on considère qu'une forte proportion des jours d'hospitalisation s'applique à quelques patients seulement, comme les cardiaques et les psychopathes.

Treize opérations ont été pratiquées dans l'hôpital du pénitencier. Celles-ci comprenaient l'ablation de petits kystes, des opérations pour hémorroïdes et des opérations pratiquées par un orthopédiste pour l'ablation d'un cartilage du genou.

Cent-dix-huit hommes ont subi l'épreuve Wesserman. Les cas de maladies vénériennes sont très rares, mais il nous arrive de trouver des détenus qui ont déjà été traités.

A trois reprises, cette année, le pénitencier a reçu la visite du service mobile des donneurs de sang de la Croix Rouge. Il y a eu un total de 631 donneurs. Le psychiatre du pénitencier signale qu'il a eu 36 entrevues préliminaires avec des nouveaux détenus. Il a fait procéder à 334 contrôles psychiatriques, il a tenu 22 séances de thérapie collective et il a prononcé trois causeries devant les fonctionnaires.

Depuis la nomination d'un psychologue, le psychiatre le consulte régulièrement. Il estime que cette collaboration est profitable et qu'elle le soulage d'une partie du fardeau auquel il était astreint auparavant.

Service de psychologie.—Le 1^{er} novembre 1956, M. F. S. Wilson a été nommé au poste de psychologue de l'institution. On lui a fourni un bureau et on lui donnera un premier commis-sténographe qui doit être nommé le 1^{er} avril 1957 ou à une date ultérieure. Ce commis s'occupera aussi des écritures au Service de psychologie.

Le travail de ce service a été un peu entravé, vu que c'est un service tout à fait nouveau et qu'au début il n'y avait ni locaux, ni registres, ni ameublements et fournitures. Le psychologue a cependant fait subir à 49 détenus un total de 317 tests dont les résultats ont été cotés et évalués. Il a aussi tenu 61 entretiens particuliers d'une heure en moyenne avec 30 détenus.

Depuis quatre mois, il s'est chargé des discussions en groupe et des séances de thérapeutique dont s'occupait auparavant le Dr G. M. Stephens, psychiatre du pénitencier, ce qui a permis à celui-ci de consacrer tout son temps aux cas particuliers de thérapie.

Deux groupes ont tenu des réunions régulières chaque semaine. L'un d'eux se compose de détenus de 21 ans ou moins, l'autre de détenus plus âgés. La moyenne des présences est d'environ quinze pour chaque groupe. Le maximum est fixé à vingt, afin de faciliter la discussion.

Au cours des derniers mois, le psychologue a fourni des renseignements sur les nouveaux candidats aux postes de fonctionnaires. Un test particulier a été élaboré à cette fin. Avec le temps, l'expérience acquise par ces tests révélera d'autres moyens d'améliorer les méthodes de sélection.

Pendant le cours d'orientation d'un groupe de nouveaux gardes, le psychologue a prononcé des causeries sur la psychologie de leurs fonctions.

Des contacts ont été établis avec certains organismes extérieurs, comme le Service d'aide aux patients extra-muraux et le Service d'assistance sociale de l'Hôpital de Winnipeg. En collaboration avec le psychiatre, on a tâché d'établir une filière régulière à suivre à l'égard des détenus qui ont exprimé le désir de suivre des traitements supplémentaires après leur libération. On a entretenu des relations avec la *Joyn Howard Society* du Manitoba, le ministère des Affaires des anciens combattants, le Service national de placement et l'Armée du Salut.

Le psychologue entretient aussi des relations étroites avec le service psychiatrique, le service de classement et le service d'enseignement. On met tout en œuvre pour uniformiser les archives, les pratiques et le système de relations extérieures des divers services.

Le service de classement.—Le préposé au classement et son adjoint continuent de s'acquitter de leurs fonctions d'une façon très efficace et très progressive.

Ce service a maintenu une liaison étroite avec la *John Howard Society* du Manitoba, qui remplace maintenant l'Association pour le bien-être des prisonniers, avec l'Armée du Salut et avec les Services nationaux de placement, qui tous nous ont fourni une aide considérable dans le placement et la surveillance des détenus libérés.

Pendant l'année écoulée, le service de classement a eu 126 entretiens avec des nouveaux détenus, 55 entrevues de contrôle, 720 entrevues avec des détenus

à la demande de ceux-ci et 52 entrevues avec des détenus dont le cas nous a été fourni par d'autres fonctionnaires. Il a eu 152 entretiens avec des détenus sur le point d'être libérés et 9 avec des détenus en visite.

Nous avons reçu douze visites de la *Canadian Welfare Association*. Les représentants de cette association ont eu des entrevues avec 294 détenus. Des représentants du Service national de placement ont fait douze visites au pénitencier. Ils ont eu 151 entretiens avec des détenus. Les officiers de l'Armée du Salut ont rendu visite au pénitencier et ont eu 324 entrevues avec des détenus au cours de 20 visites. Le représentant de la *Hugh John MacDonald Hostel for Boys* a fait deux visites au cours desquelles il a eu 7 entrevues avec des détenus.

Suit le nombre des entrevues avec des détenus:

Par la <i>Canadian Welfare Association</i>	247
Par le Service national de placement.....	145
Par l'Armée du Salut.....	168
Par le <i>Hugh John MacDonald Hostel for Boys</i>	3

En plus des entrevues mentionnées plus haut, des représentants du Service des pardons ont fait deux visites à l'institution. Ils ont eu des entrevues avec 160 détenus.

Les rapports des entrevues que le préposé au service de classement a eues avec les détenus demeurent toujours une importante source de renseignements. Les préposés au classement méritent des félicitations pour leur dévouement.

OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE MORAL

Dans notre institution, l'assistance aux offices religieux est assez régulière. Cependant un grand nombre de détenus qui se disent athées et demandent l'exemption de l'assistance aux offices sont devenus une source de soucis pour les deux aumôniers.

L'aumônier catholique fait remarquer qu'il a tenu des offices religieux chaque dimanche et chaque jour de fête au cours de l'année et que presque chaque fois il a été assisté par un des prêtres du Collège St-Paul.

L'aumônier protestant a dirigé des services religieux chaque dimanche. Il a organisé des services spéciaux à Noël, le Vendredi saint et le dimanche de Pâques. Il a reçu l'assistance de l'Armée du Salut, qui s'est chargée du service religieux le premier dimanche de chaque mois. Les détenus ont bien apprécié aussi le programme de musique que la fanfare de la Citadelle de l'Armée du Salut a fourni en certaines occasions.

Chaque religion a tenu sa retraite annuelle pendant la semaine du 24 février au 3 mars 1957. La retraite protestante a été prêchée par le révérend F. M. Armstrong, B.A., L.Th., de l'Église Unie St. James, de Winnipeg. A tous les services, il a été assisté par son maître de chapelle, M. Laire Kerr-Wilson. Occasionnellement la musique des détenus apportait son concours.

La retraite catholique fut prêchée par le R. P. J. P. McCarthy, jésuite, du Collège Saint-Paul de Winnipeg.

Ces retraites ont remporté un succès satisfaisant. Cependant, les deux aumôniers sont d'avis que le nombre des détenus qui s'intéressent à ce genre d'instruction religieuse pourrait être plus considérable.

Le R. P. H. J. Bedford signale que la Ligue du Sacré-Cœur fonctionne avec succès. Au moment où il nous remettait son rapport, il faisait remarquer que la Ligue avait terminé son étude de l'évangile selon saint Mathieu. Le groupe "Calix" est maintenant bien organisé. Ce groupe a été formé pour venir en aide aux catholiques victimes de l'alcoolisme. Il complète le travail des Alcooliques Anonymes qui se recrutent chez les fidèles de toutes les confessions.

Les Alcooliques Anonymes ont eu une année très fructueuse. Le révérend G. W. McNeill croit que l'intérêt des groupes de Winnipeg pour les pensionnaires de l'institution a stimulé l'enthousiasme des détenus à l'égard du mouvement. La revue trimestrielle "New Dawn" est imprimée et distribuée régulièrement.

ENSEIGNEMENT ET BIBLIOTHÈQUE

Le lundi et le mercredi, des cours ont été donnés aux détenus illettrés et à ceux qui ne dépassent pas le niveau des élèves des classes inférieures des écoles primaires. Ce groupe s'est réuni 98 fois au cours de l'année. En moyenne, 18 détenus par jour assistaient aux cours.

Le mardi et le jeudi on a organisé des cours destinés aux élèves ne dépassant pas le niveau des dernières classes des écoles primaires ou des premières de l'école secondaire. Ces élèves se sont réunis 98 fois au cours de l'année. L'assistance quotidienne moyenne était de 16 élèves.

On réserve toujours le vendredi pour les examens et les entrevues. Des cours d'exploitation minière et de français ont été donnés chaque vendredi matin.

Le mardi et le vendredi, à l'heure du midi, on se réunissait pour organiser des discussions sous la direction du psychiatre et du psychologue.

Grâce à la coopération de l'Office national du film, on a présenté des films éducatifs. Nous considérons que ces films ont été de la plus haute utilité pour notre programme d'éducation des adultes.

Les cours par correspondance jouent toujours un rôle important dans le programme d'enseignement.

À la fin de l'année, il y avait 109 détenus qui suivaient les cours donnés par la Division du bien-être des Anciens combattants; 45 de ces cours ont été donnés pendant l'année.

Il y a aussi des détenus qui ont suivi les cours par correspondance dont la liste suit:

- 1 détenu a suivi le cours donnant droit au certificat de mécanicien de machine à vapeur de 2^e classe.
- 2 détenus ont suivi le cours donnant droit au certificat de mécanicien de machine à vapeur de 4^e classe.
- 1 détenu a suivi le cours de 11^e année du ministère de l'Instruction publique de l'Alberta.
- 1 détenu a suivi un cours de réfrigération de l'*American School* de Chicago.
- 1 détenu a suivi un cours de mécanique de tracteur.
- 1 détenu a suivi un cours de lecture de photocopies bleues, de l'*American School* de Chicago.
- 1 détenu a suivi le cours de mathématiques 10 de l'université Queen's de Kingston.
- 1 détenu a suivi un cours de bactériologie de l'*American School* de Chicago.
- 1 détenu a suivi un cours de psychologie et de physiologie de l'université Queen's.

Suit la liste des ouvrages distribués au cours de l'année:

	<i>En magasin</i>	<i>Distribués</i>
Romans.....	2,375	35,954
Ouvrages instructifs.....	977	4,892
Ouvrages techniques.....	532	59
Ouvrages agricoles.....	119	33
Manuels scolaires.....	2,671	321

La distribution des périodiques a été faite comme il suit:

Nombre total des revues de l'institution prêtées.....	52,484
Nombre total de jours où les revues ont circulé.....	150
Nombre moyen des revues prêtées chaque jour.....	349
Nombre total des revues reçues par des détenus abonnés.....	475
Nombre de journaux reçus et prêtés.....	17,544
Nombre de journaux prêtés de nouveau.....	4,480

L'atelier de reliure continue de satisfaire aux besoins de l'institution. Ce service accomplit un travail très utile.

DIVERTISSEMENTS

Au cours de l'année écoulée, on a mis à exécution un vaste programme de sport organisé et de divertissements auquel une bonne proportion des détenus ont pris part.

Voici, par ordre de popularité auprès des détenus, la liste de ces sports: balle molle, hockey, boxe, lutte, football, poids et haltères, soccer, ballon-au-panier, fers à cheval, volleyball, bridge contrat, ping-pong, balle au mur, dames et échecs.

Pendant la saison de la balle molle, il y avait deux ligues de quatre équipes chacune. On a joué 131 parties, y compris les finales.

Les "Géants" (club d'étoiles) ont joué dans la ligue Mercantile du Manitoba. Ils ont joué 20 parties. Les visiteurs en ont gagné 12 et en ont perdu 8. Ces divers sports sont, naturellement, pratiqués le samedi, le dimanche, les jours de fête ou pendant les périodes d'exercice physique du soir.

Au cours de l'année, il y a eu trois séances de boxe, qui se sont révélées du plus vif intérêt pour les détenus. Les matches ont été très suivis par quelques citoyens de marque qui avaient répondu à notre invitation et qui ont témoigné un grand intérêt à notre programme de réhabilitation.

Par l'entremise de M. Robert T. Taft, chef du service de police de la ville de Winnipeg, une assistance considérable a été apportée à la réalisation du programme de divertissements. Il nous a notamment donné des matelas de boxe, des toiles pour recouvrir ces matelas, des poulies murales, des bâtons de hockey et des instruments de musique et il nous a aussi fait un don en espèces.

L'orchestre, qui a été décimé en raison de la libération de certains détenus, a continué ses exercices quotidiens à l'heure du midi, avec l'aide du psychologue et de certaines autres personnes qui ont généreusement prêté leur concours. Au cours de l'année, deux concerts ont été donnés par des artistes de talent de Winnipeg. En cellule, les détenus se plaisent beaucoup aux travaux de bricolage pour passer le temps. Environ 60 p. 100 d'entre eux se livrent à cet exercice.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

L'instructeur en chef des métiers

Les importantes entreprises qui suivent ont été achevées au cours de l'année sous la surveillance de ce service:

Modifications et prolongement de l'aile ouest destinée au laboratoire dentaire, immeuble B-7.

Revêtement en briques des murs intérieurs de la chambre des chaudières, immeuble C-12.

Construction d'une tour d'avant-poste pour la carrière, D-20.

Construction de canalisations pour l'atelier de mécanique automobile.

Peinturage de l'usine de traitement des déchets, E-S-1.

Carrelage d'insonorisation pour les bureaux de l'immeuble de l'administration A-1.

Aménagement d'un bureau pour le psychologue, immeuble B-4.

Nouvelle toiture de l'aile ouest et de son prolongement, B-5 et B-7.

Voici la liste des différents travaux exécutés aux ateliers:

Reliure

Revues reliées.....	2,476
Livres reliés de nouveau.....	1,074

Forge

Cellules préfabriquées.....	3
Porte-tasses.....	2
Remorques.....	6
Brouettes.....	50

Toilerie.—Comme d'habitude, le principal travail de ce service est la réparation des sacs postaux. Cette année, on a réparé 180,215 sacs, ce qui a produit une recette de \$54,054.50.

Menuiserie

Établis de menuisier.....	32
Étiquettes de bois pour le ministère de l'Agriculture.....	256,000

Maçonnerie

Blocs de ciment.....	24,442
----------------------	--------

SERVICES TECHNIQUES

Pendant toute l'année, on s'est occupé de l'entretien des installations d'eau, d'électricité, de plomberie et de chauffage à la vapeur. Les importantes entreprises qui suivent ont été achevées:

Installation de l'éclairage électrique dans le nouveau bâtiment des chaudières, immeuble C-12.	
Canalisations et tuyauterie du bâtiment des chaudières, immeuble C-12.	
Installation d'un compresseur d'air, immeuble B-12.	
Motorisation de l'ascenseur des magasins, immeuble A-1.	

Les appareils pour la lutte contre les incendies ont été vérifiés régulièrement. On a donné des causeries aux membres du personnel sur le fonctionnement de ces appareils et sur les méthodes de combattre les incendies.

EXPLOITATION AGRICOLE

L'instructeur agricole signale que les récoltes de céréales sont meilleures cette année qu'en 1955. Cependant, le printemps tardif et pluvieux et un automne très pluvieux ont nui à la moisson et une partie des récoltes a été perdue. Cette humidité de surcroît a été causée par les abondantes chutes de neige l'hiver précédent, dont le total a atteint 108 pouces dans cette région, et par les pluies abondantes de la saison des récoltes.

La récolte de blé a atteint une moyenne de 36 boisseaux à l'acre. Une partie de la récolte d'avoine a produit une moyenne s'élevant jusqu'à 50 boisseaux à l'acre.

Les récoltes de pommes de terre, de choux, de navets et de betteraves ont été abondantes. La récolte d'oignons a été plutôt médiocre. Les carottes n'ont pas été aussi abondantes qu'on l'avait prévu. Nous avons eu une bonne récolte de piments verts, de tomates et de choux-fleurs.

Suit la liste des principales denrées produites sur la ferme:

Bœuf.....	27,919 livres
Porc.....	68,114 "
Œufs.....	12,460 douzaines
Carottes.....	21,755 livres
Pommes de terre.....	374,235 "

Au 31 mars 1957, le troupeau laitier comptait quelque 49 têtes de bétail Holstein pure race. En moyenne, nous trayons 20 vaches qui produisent une bonne quantité de lait dont la teneur en matière grasse est élevée.

Le troupeau de boucherie comprend maintenant environ 42 têtes de bétail, dont 32 ont été élevées sur notre ferme.

Notre porcherie nous a donné 355 porcelets au cours de l'année. On a fourni 68,114 livres de porc à l'économat.

La basse-cour a donné de bons résultats. Les pertes de poussins ont été maintenues à un minimum. La production d'œufs de 12,460 douzaines se passe de commentaires.

Notre institution ne possède plus que six chevaux de trait et un cheval de selle.

ÉCONOMAT

On a exercé une surveillance constante sur les conditions hygiéniques et la propreté de la cuisine. Les aliments sont sains et bien apprêtés et les portions copieuses. A peu près aucune plainte n'a été portée contre ce service.

L'économe fait preuve d'une grande patience et d'une grande ténacité à l'égard des détenus qui manifestent un désir sérieux d'apprendre l'art culinaire ou les métiers connexes, tels celui de boulanger ou de boucher.

Voici la liste des principaux aliments fabriqués à la cuisine au cours de l'année:

Production totale de pain.....	178,779	livres
Production totale de petits pains.....	2,940	"
Marinades à l'aneth.....	371.5	gal.
Assaisonnements.....	372	livres
Bacon.....	7,383	"
Jambon.....	6,097	"
Fromage de tête.....	577	"
Graisse.....	16,251	"

Un total de 38,952 repas ont été servis aux fonctionnaires et 454,251 aux détenus.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

On a fait une large part à la formation sur place de tous les nouveaux gardiens. Le cours est destiné à familiariser les nouveaux fonctionnaires avec le personnel et avec leur nouveau milieu. Il a aussi pour but de les initier à leurs principales fonctions et aux règlements concernant la contrebande, les ordonnances, l'usage de la contrainte et les allocations supplémentaires. Il les instruit aussi de leurs responsabilités à l'égard du public et il les familiarise avec les difficultés inhérentes aux diverses charges qu'ils peuvent être appelés à remplir.

Un cours d'instruction élémentaire a été donné à sept nouveaux fonctionnaires. La moitié de ce cours a porté sur les devoirs des gardes. Le reste du temps a été consacré à la connaissance des groupes et des individus, à l'étude des méthodes de classement, des problèmes de réhabilitation et d'assistance aux détenus libérés.

GÉNÉRALITÉS

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. M. D. Rempel au poste de représentant régional de la Division des pardons. Il a son bureau à Winnipeg. Il a visité notre institution à plusieurs reprises, ce qui a permis à la Division des pardons d'avoir avec les détenus des contacts plus fréquents que les visites semi-annuelles qui se faisaient auparavant.

Nous avons présenté la seconde de nos émissions d'amateurs d'une heure organisée par l'Association des voyageurs de commerce sous les auspices du poste de radio CJOB. Tous ceux qui ont participé à l'émission étaient des détenus. Les recettes ont été versées pour contribuer à la lutte contre la tuberculose. Un assez grand nombre de visiteurs de Winnipeg étaient présents ainsi que des gardes et des employés accompagnés de membres de leurs familles.

Grâce à la générosité de certaines sociétés et de quelques particuliers de Winnipeg; il nous a été possible de montrer aux détenus, à la télévision, les joutes finales de baseball de la série mondiale ainsi que la partie de football de la coupe Grey.

L'hiver dernier, nous avons donné avec succès un cours de briquetage. Ceux qui ont suivi des cours seront employés à des travaux de construction au cours de l'été.

Pendant toute l'année la discipline a été bonne. Un détenu s'est échappé du bâtiment des chaudières au mois d'août. Il a été rattrapé à peu près deux semaines plus tard et nous a été remis par la Gendarmerie royale. Deux détenus se sont évadés de la ferme en octobre. Ils ont été repris le lendemain matin par des agents de la Gendarmerie royale aidés d'un de leurs chiens.

Au cours de l'année écoulée, sept fonctionnaires ont pris leur retraite. L'un d'eux était le directeur, M. A. H. Campbell, qui a pris sa retraite au mois de septembre, étant demeuré en fonction dix-huit mois après l'âge réglementaire. Le sous-directeur, M. W. H. West, a pris sa retraite en janvier 1957 à cause du mauvais état de sa santé.

A la suite de ces congés de retraite, M. J. H. Wickey, préposé au classement, a été promu, le 13 mai 1957, au poste de sous-directeur. Le 28 janvier 1957, le surveillant principal, M. A. E. Steel, a été nommé surveillant en chef. Le même jour, M. N. E. R. Orlesky, surveillant, a été nommé surveillant principal.

J'apprécie le témoignage de confiance du commissaire qui, le 28 janvier 1957, a approuvé ma nomination au poste de directeur.

Je remercie le commissaire et son personnel de leur assistance et de leurs conseils.

Je remercie aussi tous les membres du personnel du pénitencier de leur coopération et de leur fidélité.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. F. C. B. CUMMINS, *directeur*

Au cours de l'année, la population a accusé une augmentation de 26, s'élevant ainsi à un total de 718. Nous avons reçu 331 détenus, alors que 305 ont été libérés. Au nombre des détenus libérés, 224 l'ont été à l'expiration de leur peine, 43 ont été libéré conditionnellement, et 22 ont été transférés à d'autres pénitenciers. Il y a eu cinq décès au cours de l'année.

Au sujet de l'augmentation de la population de la prison, il faut noter que, pendant l'année financière 1955-1956, sur un total de 110 détenus, 92 ont été libérés conditionnellement et 18 sans condition. Les chiffres correspondants de l'année 1956-1957 s'établissent à 43 libérations conditionnelles et 9 libérations sans condition, ce qui fait un total de 52. Ainsi, il y a eu 68 libérations de moins sous ces deux rubriques pour l'année à l'étude que pour l'année 1955-1956. Si le nombre des libérations avait été aussi considérable au cours de l'année écoulée, nous aurions enregistré une diminution plutôt qu'une augmentation de la population. Le 31 mars 1957, 5 détenus étaient internés à l'hôpital provincial pour maladies mentales, 1 en vertu de l'article 58, et 4 en vertu de l'article 61 de la Loi concernant les pénitenciers. Ces patients demeurent inscrits dans les registres du pénitencier pendant leur internement à l'hôpital pour maladies mentales.

SANTÉ ET SOINS MÉDICAUX

L'état de santé général de la population pénitentiaire s'est maintenue à un niveau élevé, en dépit du surpeuplement toujours plus grand de l'institution qui nous oblige à loger des détenus dans les couloirs ou dans tout autre endroit disponible. Le nombre total des détenus admis à l'hôpital Shaughnessy, calculé d'après le nombre de jours d'hospitalisation, est inférieur d'environ 40 p. 100 à celui de l'année précédente. Comme nous l'avons fait remarquer l'an dernier, une forte proportion des jours et des dépenses d'hospitalisation s'applique à des détenus nouvellement arrivés qui souffrent de maladies contractées avant leur incarcération et qui ont besoin de soins médicaux qui se prolongent bien au delà du moment de leur admission. Ces soins comportent des dépenses supplémentaires. Citons comme exemple le cas d'un détenu souffrant d'ostéomyélite et dont le séjour à l'hôpital compte pour un tiers des jours d'hospitalisation à l'hôpital Shaughnessy qui figurent dans notre rapport de l'année 1956-1957

A cause de l'augmentation de la population, les services de l'hôpital du pénitencier ont fonctionné au maximum. Lors des visites de routine à l'infirmerie, dont le nombre varie entre 50 et 75 par jour, on a distribué des médicaments et traité les maladies bénignes. Le spécialiste des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge a donné des soins à 146 patients. Le dentiste du pénitencier a accordé 1,004 entrevues à des clients. On a renvoyé au psychiatre du pénitencier, pour fin de diagnostic, 512 détenus donnant des signes de prostration émotive. Le service de radiologie a pris 459 radiographies. L'activité du laboratoire indique une augmentation du nombre des cas de diagnostic et de traitement. Le laboratoire est utilisé comme salle de cours pour les membres du personnel et les détenus qui manifestent une certaine aptitude dans ce domaine. Des cours de premiers soins sont donnés sous la direction d'un instructeur de l'hôpital approuvé par l'Association ambulancière Saint-Jean. Ce cours a été suivi avec succès par 21 détenus. On fait suivre à un groupe choisi un cours élémentaire de radiologie et de technique radioscopique et un cours élémentaire de recherches de laboratoire

Le psychiatre du pénitencier signale que l'année a été très active. Le nombre des entrevues privées s'est élevé à 808, alors que les entrevues de thérapie collective se chiffrent à 826, ce qui fait un total de 1,634 entrevues. Le psychiatre adjoint a eu 323 entrevues préliminaires.

La plupart des détenus qui se présentent aux entrevues psychiatriques le font volontairement. On accorde la priorité aux cas urgents. Toutefois, le nombre de cas soumis par les services de l'hôpital s'est élevé, à lui seul, à 512. L'usage de la thérapie collective s'est accru sans cesse, et ceux qui s'y soumettent le font de leur propre gré. En raison de l'augmentation constante de la population pénitentiaire, la thérapie collective présente des avantages évidents sur l'entrevue psychiatrique individuelle. Après avoir participé aux séances de thérapie collective pendant un an, le participant est d'ordinaire remplacé par un autre individu. En vue d'une plus grande expansion de ce genre de service, nous comptons organiser des cours supplémentaires de thérapie collective qui seront confiés au psychologue du pénitencier, le Dr R. Holzinger, Ph.D., aussitôt que les projets de construction à l'étude nous auront procuré plus d'espace.

Au cours de l'année, deux détenus seulement ont été conduits à l'hôpital provincial pour maladies mentales. Il est d'usage de ne pas hospitaliser les détenus victimes de psychose, à moins qu'ils ne semblent devoir être affectés pour plusieurs semaines. En effet, le pénitencier n'est pas équipé pour traiter de tels cas.

Comme par le passé, une série de causeries ont été données aux fonctionnaires qui suivent les cours de formation sur place. Nous proposons l'organisation d'une petite cinémathèque psychologique dont les films serviraient non seulement à la formation des fonctionnaires, mais aussi, à compléter le programme de réhabilitation des détenus, à qui on permettrait aussi de voir ces films. Nous proposons

en outre que les psychiatres affectés aux pénitenciers canadiens puissent consulter les rapports annuels de leurs confrères. Nous estimons qu'un tel échange de renseignements serait salubre à tous les intéressés.

Le service de psychologie fonctionne depuis la nomination du Dr R. E. Holzinger, Ph.D., comme psychologue du pénitencier, le 1^{er} novembre 1956. Le psychologue joue un rôle très important en étroite coopération avec le service de psychiatrie et avec le bureau du préposé au classement. Ce nouveau service fait un usage très poussé des tests psychométriques, non seulement auprès des nouveaux venus, mais encore auprès des cas qui lui sont envoyés par les services de psychiatrie et de classement, et auprès de certains cas spéciaux, entre autres les cas soumis par la Division des pardons d'Ottawa. On fait subir des tests d'aptitude pour déterminer quels emplois conviennent le mieux aux détenus. Cela s'applique surtout au triage des candidats pour les cours de formation professionnelle donnés sous la direction du directeur de la formation professionnelle, et au cours pratique de formation surveillée dirigé par les instructeurs d'atelier du pénitencier. On a organisé un système de fiches sur lesquelles sont consignés les renseignements sur les progrès psychologiques de chaque détenu et les changements survenus au cours de son incarcération.

Comme complément au cours de formation sur place des fonctionnaires, une série de causeries ont été données sur la psychologie élémentaire dans ses rapports avec la pénologie moderne et la criminologie. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, nous nous proposons aussi, en vue d'une nouvelle expansion de ce service, d'organiser, en collaboration avec le Dr D. C. MacDonald, psychiatre du pénitencier, des séances supplémentaires de thérapie collective auxquelles prendraient part des détenus qu'il aurait choisis.

OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE SPIRITUEL

Le révérend D. J. Gillies, aumônier protestant, signale que son ministère s'est accompli d'une façon normale, que les offices ont eu lieu régulièrement et que, dans l'ensemble, l'assistance aux offices est satisfaisante. A l'occasion des offices spéciaux célébrés à Noël et à Pâques, l'assistance a été sensiblement plus nombreuse.

La retraite annuelle a été prêchée par le révérend E. L. Garvin, de l'église presbytérienne Robertson, du 21 au 27 janvier 1957 inclusivement. La réponse des détenus à cet appel a été très consolante. La société biblique *Gideon* a dirigé l'office du cinquième dimanche du mois, chaque fois qu'il y avait un cinquième dimanche. M. le chanoine F. Plaskett de la cathédrale Holy Trinity a dirigé des services spéciaux en certaines occasions au cours de l'année. L'office de Pâques a été sous la direction de l'Armée du Salut, qui avait amené sa chorale. Il y a eu quatre offices où la communion a été distribuée. Les Alcooliques Anonymes se réunissent une fois la semaine et ces réunions sont présidées alternativement par les deux aumôniers. On tient chaque mois une réunion d'affaires. Chaque mois aussi on présente des films religieux. Les résultats sont bons. Ces films illustrent mieux que des paroles les beaux récits de l'Ancien Testament.

Des émissions radiophoniques de notre service ont été enregistrées par le poste local de radio CKNW, du 24 au 30 décembre 1956, au programme de la prière du matin avec la collaboration de la chorale des détenus. Le nombre d'appels téléphoniques et de lettres que l'aumônier a reçus de l'extérieur témoignent de l'intérêt que suscitent ces émissions et de leur efficacité.

Pendant toute l'année, on a continué les cours réguliers d'étude de la Bible. Comme par le passé, on s'est assuré, quand c'était possible, les services d'un ministre de l'extérieur pour prendre charge de ces cours. Nous apprécions la bienveillante collaboration de plusieurs membres du clergé qui consacrent leur temps à cette bonne œuvre. Des sociétés approuvées, telles que l'Armée du Salut

et l'*Emmaus Bible Society*, organisent aussi des cours d'étude de la Bible par correspondance. On a réussi à faire participer les détenus à la direction des cours d'étude de la Bible.

Un grand nombre de publications religieuses sont distribuées aux détenus. En treize occasions différentes, nous avons eu la visite de corps de musique et de chorales de l'extérieur.

Comme par le passé, nous avons organisé des entrevues avec les détenus à leur arrivée à l'institution et aussi dans la suite. Nous les aidons dans leurs problèmes personnels. Nous faisons tout ce qui est possible pour fournir aux familles des détenus les conseils et l'assistance nécessaires dans les difficultés occasionnées par l'absence du père.

La constante coopération du brigadier Nyrerod et de son personnel de l'Armée du Salut a toujours été pour nous une cause de consolation. Nous offrons des remerciements spéciaux à M. le chanoine F. Plaskett, dont le zèle pour les âmes est infatigable et qui m'a été d'une assistance si précieuse dans mon travail. Je veux aussi remercier sincèrement les nombreux membres du clergé qui prêtent toujours si volontiers leurs concours à l'œuvre de réhabilitation des détenus en apportant à ceux-ci leurs messages spirituels et leur encouragement.

Chapelle catholique.—Le R. P. M. J. Barry rapporte que l'année a été très active dans son ministère. L'assistance à la chapelle a été très satisfaisante. Au nombre des offices religieux spéciaux, il signale une retraite de quatre jours prêchée par le R. P. John Hennessy, jésuite. Cette retraite a produit des résultats très consolants. La chapelle est bien aménagée. Nous recevons de la part des détenus des demandes de plus en plus nombreuses de médailles religieuses, de bibles et de livres de prière, ce qui est un indice de leurs bonnes dispositions au point de vue religieux.

L'aumônier catholique s'est fait l'initiateur d'un programme de divertissements en fin de semaine pour les détenus avec la collaboration de M. Garfield White et du *Back Stage Club*. Pendant les mois d'hiver, c'est-à-dire de novembre à la fin d'avril 1957, des artistes de talent sont venus régulièrement offrir gratuitement leur services au pénitencier. On ne saurait trop louer leur geste de générosité. Leur présence a largement contribué à favoriser le bon esprit qui règne parmi les détenus.

L'aumônier catholique, en collaboration avec l'institution-bibliothécaire et l'aumônier protestant, constituent le conseil de la bibliothèque qui a, entre autres fonctions, celle d'aviseur pour ce qui regarde la publication des articles des détenus destinés à la revue "Transition". Il désire attirer l'attention sur la nécessité d'une attitude plus constructive dans les articles des détenus. Les deux aumôniers président à tour de rôle les réunions des Alcooliques Anonymes. Cet organisme continue d'exercer une influence salutaire sur ses membres. Elle aussi publie son organe. L'aumônier catholique fait remarquer que les articles soumis par les Alcooliques Anonymes témoignent de la sincérité de leurs auteurs et du soin que ceux-ci apportent à étudier le programme des A.A.

CLASSE ET BIBLIOTHÈQUE

A la fin de l'année financière, la bibliothèque contenait 3,595 romans, 1,018 ouvrages autres que des romans et 608 ouvrages de références. On a fait l'achat de 241 volumes au coût de \$561.17. On a aussi fait l'achat de 123 manuels scolaires et dictionnaires. La commission d'inspection a fait jeter 99 livres détériorés. On a mis en circulation 197 revues dont l'abonnement est soldé à même le budget de l'institution. Cela représente 4,418 numéros pour l'année. Il circule aussi 268 revues d'abonnés particuliers, quand ceux-ci retournent leurs revues à la bibliothèque. Il y a eu, au cours de l'année, 92 abonnements à un journal quotidien. La bibliothèque a distribué aux détenus 38,585 volumes et

206,084 revues. De plus, 35,186 revues et journaux, hebdomadaires ou quotidiens ont été distribués à des détenus abonnés. La moyenne des ouvrages en circulation, non compris les manuels scolaires et les livres d'étude, a été de 23,404 par mois.

Par l'entremise de l'instructeur en chef des métiers, on a acheté 24 ouvrages techniques et 47 revues techniques destinées aux divers ateliers. On a emprunté 284 ouvrages de la bibliothèque provinciale de Victoria (C.-B.). Ces volumes ont été empruntés à l'intention des détenus qui désiraient faire des études spéciales.

L'atelier de reliure a relié ou réparé 3,050 ouvrages et 10,670 revues, y compris 320 volumes pour d'autres services officiels, 917 pour diverses églises, pour des commissions scolaires et pour l'Institut canadien des aveugles.

On a obtenu du ministère de l'Instruction publique de la Colombie-Britannique et du ministère des Affaires des anciens combattants des cours par correspondance des degrés élémentaire et secondaire. Au 31 mars 1957, 113 élèves étaient inscrits à 131 cours différents. Au cours de l'année, il y a eu 215 inscriptions; 48 élèves inscrits ont complété leurs cours, 29 les ont abandonnés pour cause de libération et 126 faute d'intérêt et d'application. Cent quatre-vingt-un nouveaux élèves se sont inscrits; 37 ont terminé leurs cours, 27 ont été libérés avant de les avoir terminés et 84 les ont abandonnés.

La série spéciale de causeries données par le service d'extension de l'Université de la Colombie-Britannique comprenait quatre causeries prononcées par divers membres du personnel de l'Université. L'assistance, qui était facultative, a été en moyenne de 162.

Un sixième cours d'éloquence et de personnalité donné par M. Warwick C. Angus de l'Institut *Dale Carnegie* s'est terminé le 13 avril 1951; 22 élèves ont reçu leurs diplômes au cours d'une cérémonie spéciale suivie d'un banquet. Les classes du vendredi matin étaient sous l'habile direction de deux détenus diplômés; elles ont duré 14 semaines. L'après-midi, M. Angus en prenait lui-même la direction. Ces cours ont permis à 177 détenus d'obtenir leur diplôme. Les changements notables que ces cours ont amenés indiquent clairement combien ils sont utiles aux détenus. Des diplômés des années précédentes ont formé un groupe dont M. Angus a demandé l'affiliation au Club International Dale Carnegie. Les séances ont lieu tous les deux samedis, en matinée. Elles permettent aux diplômés de rester fidèles à la formation reçue pendant leur stade de formation.

Le programme de bricolage en cellule a continué de prendre une expansion remarquable. Trois cent quatre-vingt-un détenus se sont inscrits pour s'occuper à différents travaux d'amateurs. La valeur commerciale des objets ainsi fabriqués et qui ont été vendus, emportés par des détenus libérés ou offerts aux parents des détenus s'élève à \$30,000. La commission des travaux d'amateurs de l'Administration continue de se réunir régulièrement avec le comité qui représente les détenus pour étudier les problèmes relatifs à cette occupation. Trois étages de cellules, soit 88 cellules du bloc cellulaire B-7, sont mis à la disposition des amateurs qui s'occupent de travaux "bruyants".

SERVICE DU PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

Le préposé au classement, M. B. K. Stephenson signale que la somme de travail accomplie par son service a beaucoup augmenté au cours de l'année écoulée. La cause en a été l'augmentation du nombre des admissions et les dispositions prises pour améliorer la qualité des services. Il y a eu, en tout, 48 réunions de la commission de classement, qui s'est occupée de 374 détenus; la commission d'attribution des tâches a tenu 52 réunions et désigné les titulaires de 831 emplois.

La nomination du D^r R. Holzinger comme psychologue du pénitencier a enlevé au service de classement la tâche de faire subir les tests psychométriques, mais elle a entraîné une augmentation du travail de bureau. L'assistance précieuse du D^r Holzinger a rendu plus efficace le travail de ce service et a rendu possible une plus grande compréhension de la psychologie des détenus.

Quelques jeunes fonctionnaires ont assisté aux six cours de formation sur place. Ces nouveaux venus se sont fait remarquer par leurs excellentes qualités et par les hautes notes qu'ils ont obtenues pour leurs tests. Notre service a entretenu de bonnes relations avec les groupements de bien-être social et autres organismes semblables de l'extérieur. Les rapports que ces organismes nous font parvenir régulièrement et sur lesquels se basent les diagnostics de notre service, indiquent que nos relations avec eux sont toujours satisfaisantes.

Les cercles d'étude hebdomadaires des Alcooliques Anonymes ont poursuivi leur activité; ils ont soumis un rapport qui comprend un historique de l'organisme et une évaluation de son travail. Le président de l'exécutif de l'*Alcoholism Foundation* a visité l'institution à plusieurs reprises et en a profité pour montrer des films et a participé à des discussions intéressantes. La tenue d'un dossier sur fiches individuelles permettant un contrôle rapide des qualités et des aptitudes de chaque détenu a facilité à la commission d'attribution des tâches l'assignation des emplois et le tri des candidats pour les cours de formation professionnelle, ce qui a rendu plus efficace le système de sélection des candidats. Ces dossiers sont accessibles aux instructeurs d'atelier en quête de détenus qualifiés pour certains travaux ou pour les cours de formation professionnelle ou de formation surveillée.

Le nombre des rapports de pré-libération et d'assistance après la libération a augmenté de 90 p. 100 au cours de l'année. Ces rapports ont été communiqués au Service national de placement et à la *John Howard Society*, en vue de faciliter aux détenus leur réadaptation après la libération. Plusieurs hommes refusent d'avoir recours aux organismes d'assistance après la libération et quittent l'institution sans aucune préparation aux problèmes qui les attendent. Nous croyons qu'un centre convenable de pré-libération qui mettrait en œuvre un programme efficace d'orientation et de préparation aux problèmes qui suivent la libération serait très salutaire, surtout pour les détenus condamnés à une longue détention, et qui, après de nombreuses années d'incarcération, ont besoin d'une période de réadaptation à leur nouveau milieu.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

L'instructeur en chef des métiers nous a fait rapport que le surpeuplement continue d'être l'obstacle principal à l'emploi continu des détenus. Comme résultat, il est nécessaire d'affecter aux ateliers et aux équipes de construction un nombre trop considérable d'ouvriers afin d'éviter l'oisiveté d'un trop grand nombre. Malgré tout, les équipes d'atelier et de construction ont toujours été relativement actives.

La construction de l'atelier de ferblanterie a été terminée en mai 1956. On utilise le rez-de-chaussée pour l'entreposage du bois de construction. L'extrémité sud est occupée par le bureau de la ferme et les entrepôts. Cette construction a passablement augmenté l'espace disponible pour les ateliers. En mai 1956, on a terminé l'aménagement, sur le terrain de jeux, des courts de tennis et de volleyball. On procède actuellement à la construction d'un rajout au parloir des détenus dans lequel sera aménagée une salle d'entreposage des travaux d'amateurs. On a fait beaucoup de travaux de réparation des toits. La résidence du directeur a été rénovée et un garage double a été construit pour l'immeuble H-4 qui est la résidence du personnel. Le chemin d'entrée au garage a été terminé.

La production industrielle des ateliers s'est élevée à \$99,835.25. Les frais d'entretien se sont élevés à \$5,900.38 et les frais de construction à \$7,419.47, ce qui fait pour l'année un montant total de \$113,155.10. Ce montant peut se

décomposer comme suit. Travaux pour le pénitencier de la Colombie-Britannique, \$68,578.48; pour d'autres ministères, \$34,618.69; pour d'autres pénitenciers, \$2,462.34; pour des fonctionnaires du pénitencier, \$5,840.73; pour des clients de l'extérieur, \$1,654.86. Cela fait un total de \$113,155.10.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Formation professionnelle et formation surveillée

Il se donne des cours de formation professionnelle dans les métiers suivants: mécanique d'automobile, dessin industriel, menuiserie, tôlerie et technique Diesel. Il se donne aussi un cours de commerce tout à fait comparable à celui que donnent les écoles commerciales de l'extérieur.

Les candidats aux cours sont triés selon leurs aptitudes par un comité de formation professionnelle présidé par l'instructeur en chef de ce service et dont les membres sont le sous-directeur du pénitencier, le psychologue, l'instituteur et le préposé au classement. Le Dr R. Holzinger, psychologue, fait subir une série de tests à chaque candidat. Le procédé s'est avéré utile pour le choix des élèves et il réduira probablement le nombre de détenus qui abandonnent leurs cours.

On emploie des détenus comme moniteurs pour aider aux instructeurs, et ces détenus accomplissent leur tâche d'une manière satisfaisante. Les moniteurs sont choisis parmi les diplômés des années précédentes. Quand ils quittent le pénitencier, on les remplace par d'autres diplômés choisis qui ont reçu une formation à cette fin. Cette participation à l'enseignement est un stimulant pour les détenus.

Des progrès notables ont été accomplis grâce à la rencontre du commissaire adjoint M. J. A. McLaughlin et de l'instructeur en chef de la formation professionnelle avec le comité provincial de sélection de la Colombie-Britannique pour la formation professionnelle. Le comité a accepté que les détenus faisant partie du personnel formé soient admis à un niveau scolaire équivalent dans les écoles techniques spéciales de la province. On a adopté les propositions suivantes:

- A. 1 Sur recommandation du directeur, tous les détenus qui suivent les cours de formation seront acceptés dans les écoles provinciales, moyennant préavis de six semaines, pourvu qu'ils aient un certain minimum d'instruction, de sociabilité et d'aptitudes physiques et mentales.
- B. 1 Ils n'auront pas de rétribution scolaire à payer.
2 Le transport à l'école sera fourni gratuitement, si nécessaire.
3 On versera une allocation mensuelle d'entretien variant entre \$52 pour un célibataire demeurant chez ses parents et \$117 pour un chef de famille qui ne demeure pas chez lui.
- C. Les cours disponibles sont les suivants:
 - 1 Cours de menuiserie avec l'accent sur les travaux de construction.
 - 2 Cours de mécanique automobile et de mécanique de diésel qui conduit aux métiers suivants: mécanicien-réparateur de diésels, conducteur de diésels, conducteur de bulldozers et conducteur de petits diésels de cour de triage.
 - 3 Cours de mesure du bois en grume pour les étudiants en sciences commerciales.
 - 4 Cours de soudage.

Un exemple qui illustre bien comment la pratique est jointe à la théorie, c'est la construction, par les élèves, à l'intérieur même de nos murs, d'un cottage grandeur naturelle, aménagé au complet avec foyer, installation de fils électriques, tuyauterie, etc. Ce cottage doit être terminé au mois de juillet de cette année.

Cent huit détenus ont commencé les cours de formation professionnelle l'an dernier. Le nombre total d'inscriptions depuis le début du cours a été de 313.

La formation surveillée se pratique aussi régulièrement dans huit ateliers en même temps qu'on y accomplit le travail ordinaire. Les cours qu'on y donne sont les suivants: mécanique, dessin industriel, maçonnerie, cordonnerie, rembourrage, électricité, secourisme et cours de mécanicien de machines fixes conduisant au brevet de 4^e classe. Le cours de secourisme est donné par l'infirmier. A la fin de leur cours, ceux qui ont réussi reçoivent un certificat de secourisme de la Société ambulancière Saint-Jean. Quant au cours conduisant au certificat de mécanicien de machines fixes, des examens sont donnés par l'inspecteur provincial des chaudières et des certificats de compétence sont remis par le gouvernement provincial aux candidats qui ont réussi. Quant aux autres cours, l'instructeur qui les dirige fait parvenir à l'élève un rapport détaillé, sous forme de lettre, indiquant la durée du cours et le genre de formation reçue. En maintes occasions ce rapport a beaucoup aidé aux détenus à se procurer un emploi. Au cours de l'année, 116 détenus ont suivi le cours de formation surveillée.

SERVICES TECHNIQUES

Le préposé aux services techniques signale que l'activité de l'année a été particulièrement intense. L'entretien de la machinerie de la salle des chaudières a occasionné des dépenses de \$2,873.86. Il a fallu remplacer la voûte postérieure de la chambre de combustion des chaudières n^{os} 2 et 3 par des dalles suspendues fabriquées d'une matière réfractaire à la haute température. De telles boîtes à fumée étaient devenues nécessaires à cause de la haute température que produit l'emploi de l'huile comme combustible. La chaudière n^o 4 à chauffage automatique donne un excellent rendement. Le coût de production de la vapeur est trop élevé. On espère que l'élaboration d'un projet visant à moderniser complètement le système de chauffage sera accueillie favorablement, vu que les chaudières sont vieilles et ne donnent pas le rendement des appareils modernes.

Le service de l'instructeur en plomberie a fourni un rendement maximum. Tous les travaux nécessaires d'entretien et de réparations ont été accomplis. On a aussi procédé à de nouvelles installations telles que les fontaines et la table-réchaud à vapeur du réfectoire des surveillants et une nouvelle laveuse mécanique Hoffman pour le vestiaire.

Le service de l'instructeur électricien a fourni comme d'habitude un travail efficace et prompt.

Les canalisations électriques ont été renouvelées. Tous les ateliers professionnels ont été munis de nouvelles canalisations électriques, sauf l'atelier des tailleurs où ce travail sera bientôt terminé. La consommation d'électricité accuse sur l'an dernier une augmentation de 96,240 kilowatts-heures.

Dans toutes les sections du service de l'ingénieur, on a appuyé sur la formation professionnelle. Onze détenus ont obtenu le certificat de mécanicien de machines fixes de 4^e classe. Les cours de plombier et de tuyauteur sont maintenant remplacés par des cours de formation surveillée sur place. Un groupe de 25 détenus a commencé un cours d'électricité donné en classe par des instructeurs. A la fin du cours, les détenus qui auront réussi recevront de la province de Colombie-Britannique un certificat de compétence.

ÉCONOMAT

On insiste constamment sur la propreté et l'hygiène dans la cuisine. Les planchers sont lavés tous les jours, les carrelages deux fois la semaine. Les déchets sont enlevés deux fois par jour. Les eaux grasses sont transportées à la porcherie et les ordures à l'incinérateur. La destruction des insectes est assurée par la vaporisation d'insecticides. Les détenus qui travaillent dans la cuisine

peuvent se servir des douches au besoin. Cuisiniers, boulangers et bouchers changent complètement de vêtements trois fois la semaine et les autres deux fois. Un mécanicien du service de génie fait chaque jour l'inspection de toutes les machines pour assurer l'entretien et faire les réparations qui s'imposent.

Trente-six détenus ont été employés dans la cuisine au cours de l'année. On a mis en conserve 5,458 livres de légumes, ce qui a donné 540 gallons, et on a traité 33,500 livres de charcuterie, d'une valeur de \$6,506.00.

On a servi 763,689 repas aux détenus et 33,250 aux pensionnaires. Les aliments apprêtés au cours de l'année ont toujours été d'excellente qualité.

EXPLOITATION AGRICOLE

Nous avons eu une bonne récolte de pommes cette année, contrairement à celle de l'an dernier qui était médiocre à cause de la mauvaise température. Tout semble présager que nous aurons une ou deux autres bonnes récoltes. Le nouveau verger donne de bonnes espérances. Il sera une excellente source de revenus aussitôt qu'il sera en état de produire. Les récoltes de légumes ont été généralement passables.

Notre service a pourvu à tous les besoins de l'économat en fait de porc de surchoix et de porc gras. La production du porc a coûté 11c. la livre et le porc a été revendu 14c. la livre à l'économat. Ces chiffres indiquent une réduction du coût de production qui aurait été encore plus grande n'eût été le prix élevé de la litière et de certains genres de nourriture, ce qui est attribuable à la mauvaise température des dernières années.

La production des œufs a atteint 10,269 douzaines. Le coût de production des œufs a été de 35c. la douzaine, mais on a dû les revendre à l'économat au même prix que les années précédentes, soit 30c. la douzaine. A cause du prix élevé de la nourriture et de la litière, cette perte était inévitable. La qualité des poussins était, elle aussi, inférieure à celle des années précédentes.

En vue d'améliorer la qualité des récoltes de pommes de terre, il nous faudrait absolument un plus grand terrain, ce qui rendrait possible un assolement approprié. A cet égard, le remblayage par la ville de New-Westminster d'une partie du ravin qui borde le pénitencier nous procurera, au cours des prochaines années, deux ou trois acres de terrain supplémentaire, ce qui répondra partiellement à nos besoins.

Pour enrayer l'érosion des terrains n^{os} 1 et 2, qui sont situés sur le versant d'une colline, on recommande d'y planter des framboises et des groseilles.

DIVERTISSEMENTS

Le programme d'amusements embrasse un grand nombre de sports tels que la balle-molle, le soccer, le touch football, le volleyball, les poids et haltères, les échecs, les dames, le ping-pong, la boxe, le tennis, les fers à cheval, et le bridge contrat. Au moins 80 p. 100 des détenus prennent part à l'un ou l'autre de ces sports ou à plusieurs. Voici le nombre de détenus qui prennent part aux jeux moins bien organisés:

Ping-pong.....	environ 150 détenus
Tennis.....	45 "
Échecs et dames.....	80 "
Fers à cheval.....	75 "

Il y a eu des tournois de bridge contrat, d'échecs et de dames. Le jeu de fers à cheval est pratiqué surtout par les détenus plus âgés. Pour le soccer, on organise 8 équipes de 25 joueurs chacune qui sont groupées en deux ligues. Chaque équipe joue vingt parties, puis il y a une série finale de vingt-cinq parties. Un trophée est adjugé à l'équipe qui termine la finale en première place. Le touch football

est devenu un jeu populaire. On a formé 6 équipes de 30 joueurs chacune, groupées en deux ligues. On a joué 114 parties, y compris les finales. Un trophée portant le nom du célèbre joueur, entraîneur et rédacteur sportif, Annis Stukus, a été présenté à l'équipe victorieuse par M. Stukus en personne. Pendant les mois d'été, le principal amusement a été la balle-molle. Les détenus étaient groupés en trois ligues qui chacune ont participé à une série finale. Les trois équipes victorieuses ont été invitées à un banquet servi en leur honneur. L'équipe du pénitencier, les "Seals", a fait de nouveau bonne figure dans les rencontres avec les équipes extérieures de la ligue de balle-molle. Ils ont terminé la série finale en deuxième place. On a permis aux détenus de voir les parties de base-ball de la série mondiale ainsi que les parties de football dont l'enjeu était la coupe Grey. Le groupe des détenus chargé des divertissements a donné, pendant les vacances de Noël et du jour de l'An, des concerts qui ont semé un jeu de joie dans tous les cœurs.

FORMATION DU PERSONNEL

Au cours de l'année, on a donné à vingt fonctionnaires qui avaient moins d'un an de service trois cours de formation sur place qui ont duré trois semaines. Ces cours se sont encore une fois avérés très utiles pour préparer ces jeunes fonctionnaires à remplir leurs fonctions auprès des détenus. Ces cours constituent à une excellente formation élémentaire pour ceux qui se destinent à recevoir plus tard une formation plus avancée en pénologie, à l'École pénitentiaire de Calderwood. Cette période de formation élémentaire s'ajoute aux cours d'orientation obligatoires pour tous les nouveaux fonctionnaires. L'enthousiasme qu'on a manifesté à l'égard de ces cours de formation sur place est vraiment digne d'éloges. Cet enthousiasme s'est manifesté par les magnifiques dispositions du personnel. Six fonctionnaires supérieurs ont suivi les cours d'administration pénitentiaire (nos 50, 60 et 61). Ce groupe comprenait trois surveillants, un commis senior, un garde-magasin et un instructeur. Deux fonctionnaires, un instructeur en mécanique d'automobile et un instructeur dessinateur, ont suivi le cours n° 57 de formation professionnelle. Un économe a assisté à la conférence des économes POTC 62. Neuf fonctionnaires de surveillance et 1 garde classe 1 ont assisté aux POTC 56, 58 et 59. Les fonctionnaires qui ont suivi ces divers cours à l'École pénitentiaire de Calderwood sont unanimes à reconnaître l'excellence de cette institution et les bons résultats que produit l'enseignement qu'on y donne.

GÉNÉRALITÉS

L'accroissement de la population pénitentiaire garde toujours un rythme inquiétant. Cet état de choses ne peut qu'influer sur la marche générale de l'administration. L'affluence des nouveaux détenus ne semble pas devoir diminuer dans un avenir rapproché. On a remédié d'une certaine façon à cette situation le 29 avril 1957, c'est-à-dire à la fin de l'année financière, en transférant 36 détenus au pénitencier du Manitoba. En dépit de cela, au 24 mai 1957, le nombre de nos détenus s'élevait à 711.

Malgré les difficultés créées par le surpeuplement, l'année écoulée a été marquée par un progrès continu. L'esprit des détenus est toujours bon; leur attitude et leur coopération avec les autorités sont satisfaisantes. On n'a relevé aucun indice d'agitation ou de mécontentement. Le moral du personnel demeure excellent. Chaque fonctionnaire se rend compte qu'il est un élément essentiel de l'œuvre de réhabilitation des prisonniers. On a organisé sur une plus vaste échelle la collaboration avec les organismes extérieurs et on a amélioré les relations extérieures. Par des causeries données aux clubs de service social et aux organismes de bienfaisance dans lesquelles il expliquait le travail de réhabilitation du

pénitencier par l'étalage d'articles fabriqués par les détenus, le directeur a réussi à trouver des débouchés nouveaux pour ces articles. Les causeries devant les clubs de service social représentent une quantité considérable de temps et d'efforts, mais les résultats démontrent que les efforts en valent la peine. En faisant connaître au public le programme de réhabilitation mis en œuvre par le pénitencier, on accomplit une œuvre d'un prix inestimable et on aide à réfuter les critiques malveillantes. Tous les visiteurs autorisés du pénitencier, comme les juges de la cour Suprême, les magistrats et autres citoyens de marque ne manquent pas l'occasion de noter la propreté et l'atmosphère salubre qui règnent au pénitencier. On veille avec soin à l'hygiène dans les bâtiments, les blocs cellulaires, la cuisine et les dortoirs, grâce à l'attention constante du personnel. Le même soin s'exerce à l'égard des vêtements et de la personne des détenus.

Pour résoudre le problème toujours croissant des nouveaux prisonniers, il faudrait construire un autre pénitencier dans l'Ouest canadien.

En terminant, je désire remercier le commissaire et le personnel du ministère pour son assistance et ses conseils au cours de l'année écoulée. La collaboration du commissaire et les conseils qu'il nous a donnés si généreusement ont été pour le directeur et les fonctionnaires de l'institution une source d'encouragement.

Je désire aussi exprimer ma reconnaissance envers le personnel du pénitencier qui par sa sincère fidélité au devoir pendant toute l'année a si largement contribué à la bonne administration de l'institution.

PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

W. T. HALL, *directeur*

A la fermeture des livres le 31 mars 1957, le nombre total des détenus était de 600, comparativement à 649 le 31 mars 1956, ce qui représente une diminution de 49, au cours de l'année. De ce total de 600 détenus, 18 étaient hospitalisés dans des institutions pour maladies mentales, dont 16 en vertu de l'article 61, et 2 de l'article 58; de la Loi sur les pénitenciers. Un autre détenu se trouvait dans un hôpital local pour y recevoir des soins médicaux.

Parmi les détenus, 458 venaient de l'Alberta, 123 de la Saskatchewan, 3 des Territoires du Nord-Ouest, 5 de l'Ontario, 2 du Yukon, 3 de la Colombie-Britannique, et 6 du Manitoba.

Au cours de l'année, 247 détenus nous ont été déferés par les tribunaux ou nous sont venus d'autres institutions, et 296 ont été élargis pour les motifs suivants: expiration de la peine, libération conditionnelle et autres. Durant cette période, la moyenne des libérations conditionnelles est demeurée élevée, 71 détenus ayant été élargis conditionnellement.

SERVICE DE L'INFIRMERIE

En général, la santé des détenus a été très bonne au cours de l'année et il n'y a eu que quelques épidémies, plutôt bénignes, de grippe et de gastro-entérite. Le diagnostic de la maladie à ses débuts a révélé une augmentation du nombre des cas d'ulcères d'estomac. Les détenus en cause sont sous les soins du médecin.

Deux mille huit cent soixante-dix détenus se sont présentés à la visite des malades et 189 ont été admis à l'infirmerie. Le dentiste a examiné 975 détenus. Il a aussi fabriqué 114 pièces dentaires, en a rajusté 20 et réparé 26. L'oculiste de service a examiné 107 détenus; 90 paires de lunettes ont été fournies.

Le docteur Nelson, psychiatre du pénitencier, a accordé une première entrevue à 112 nouveaux arrivés; il a aussi examiné 316 détenus qui lui avaient été envoyés par la Commission de classement ou par le sous-directeur, ou encore qui avaient eux-mêmes demandé un entretien. Le docteur Nelson continue à rendre de grands services aux autorités en ce qui a trait aux détenus "difficiles"; il donne aussi des conseils à la Commission de classement et à la Commission d'attribution des tâches. Il a beaucoup aidé les détenus eux-mêmes, et ses avis et conseils, dans la plupart des cas, ont été bien accueillis par les détenus.

Il y a eu un suicide au cours de l'année. A l'enquête qui a suivi, on a conclu que le détenu en question s'était enlevé la vie dans un moment d'aliénation mentale, et on n'en a imputé la responsabilité à personne.

Pendant l'année, la clinique mobile de la ligue contre la tuberculose a examiné tous les détenus et tous les employés du pénitencier; elle n'a dépisté aucun nouveau cas de tuberculose active.

La clinique de la banque de sang de la Croix-Rouge a visité le pénitencier à deux reprises et elle a recueilli un total de 709 bouteilles de sang. Les autorités de la Croix-Rouge apprécient grandement les dons de sang reçus et la courtoisie dont ont fait preuve les détenus et les employés du pénitencier à l'occasion de ces visites. On a dit que les détenus avaient donné autant, sinon plus, de sang que les citoyens de Prince-Albert, aux différentes cliniques de la ville.

Le médecin du pénitencier a continué à inspecter régulièrement la cuisine et à suivre de près les détenus qui y travaillent. Dans son rapport, il mentionne que les repas sont nourrissants et bien préparés.

DIVERTISSEMENTS

Le programme de divertissements à l'intention des détenus continue à se développer et à s'améliorer chaque année. L'instructeur de culture physique qui a la direction des divers divertissements rapporte qu'un meilleur esprit règne chez la plupart des détenus, cela étant dû à un changement dans la manière d'envisager les sports en général et au franc jeu de ceux qui participent aux épreuves.

L'activité sportive a pris de l'ampleur par suite d'un effort en vue d'y faire participer tous les détenus, quel que soit leur âge, à la seule exception de ceux qui en sont absolument incapables, de l'avis du médecin. L'activité sportive comprend maintenant la balle molle, le football, les poids et haltères, le ping-pong, les fers à cheval, le tennis, le rugby et le hockey sur glace. En plus de ce qui précède, il y a des tournois de bridge, de dames et d'échecs.

Les ligues de balle molle du pénitencier ont très bien fonctionné au cours de l'année. Ces ligues, au nombre de 3, se composaient d'équipes des divers ateliers et services de l'institution.

L'équipe de balle molle dite "toutes étoiles" s'est mesurée avec des équipes de l'extérieur dans des parties hors série. Les joueurs qui font partie de cette équipe ne sont pas choisis uniquement en raison de leur habileté au jeu mais aussi à cause de la façon dont ils se conduisent sur le terrain. Des commentaires très favorables ont été faits par les visiteurs qui ont pris part à ces parties hors série à l'institution. Ceux-ci ont aussi demandé à revenir jouer d'autres parties avec l'équipe "toutes étoiles".

Des ligues de soccer et de rugby ont été organisées, et la concurrence a été très vive. Comme dans le cas de la balle molle, des parties hors série se sont jouées entre des équipes de l'extérieur et l'équipe de soccer dite "toutes étoiles" de l'institution. Le jeu de ping-pong, ou tennis sur table, est devenu très populaire chez les détenus et plusieurs tournois intéressants ont eu lieu au cours de l'année. La même chose s'est produite dans le cas des fers à cheval et du tennis; les détenus plus âgés se sont montrés particulièrement intéressés au jeu de fers à cheval.

De grande importance pour les détenus a été la réunion sportive annuelle qui s'est tenue au pénitencier en juillet. A cette occasion, tous les détenus ont passé la journée dans la cour, où des kiosques avaient été aménagés pour les repas. Grâce aux nombreuses épreuves sportives inscrites au programme, l'intérêt et l'enthousiasme sont demeurés grands toute la journée. Un certain nombre de citoyens de la localité ont passé la journée à l'institution, agissant à titre de juges et d'arbitres. Les détenus, de même que les autorités du pénitencier, remercient ces personnes d'avoir ainsi aidé à faire de cette journée un aussi grand succès.

Le patinage et le hockey constituent, bien entendu, les principaux sports de la saison froide. Trois ligues ont fonctionné au cours des mois d'hiver. L'équipe "toutes étoiles" a joué plusieurs parties hors série avec des équipes de hockey des alentours et, au cours de la saison, elle n'a essuyé qu'une seule défaite aux mains de l'une des équipes de la ligue junior de hockey de la Saskatchewan.

A cause de l'intérêt plus grand porté à l'activité sportive sous toutes ses formes, il a fallu affecter à cette fin une plus grande étendue de terrain afin de fournir l'espace voulu pour les jeux de volleyball, de tetherball et de tennis.

On a inauguré un cours de travail aux poids et haltères et un certain nombre de détenus suivent ce cours dans l'intention de développer leur force physique.

FILMS RÉCRÉATIFS

La construction de l'auditorium étant près d'être achevée, il a été possible de faire les installations voulues pour présenter des films récréatifs dans cet édifice. Le nouvel outillage a très bien fonctionné et, grâce à l'addition du cinémascope, il a été possible au comité des détenus, sous la direction du préposé à la rééducation, de choisir des films de qualité et de valeur récréative plus grandes.

Il a également été possible, au cours de l'année, d'obtenir, à titre de prêts, des sociétés intéressées, certains films d'intérêt particulier, comme les parties de la Coupe Grey, etc., et les détenus les ont vus avec beaucoup de plaisir.

TRAVAUX D'AMATEUR

Les travaux d'amateur continuent d'occuper une place importante dans l'activité à laquelle les détenus se livrent pour passer le temps dans leurs cellules. La quantité des produits finis augmente chaque année et la qualité s'améliore au fur et à mesure que les détenus acquièrent plus d'expérience dans ces différents travaux. Le travail du cuir, celui du cuivre et les travaux à l'aiguille sont très populaires chez les détenus et nous cherchons sans cesse à trouver de nouveaux débouchés pour écouler les articles finis.

Comme preuve de l'intérêt plus considérable que les détenus manifestent à l'égard des travaux d'amateur, mentionnons qu'en 1955 les articles fabriqués par eux et vendus ou expédiés à des parents atteignaient une valeur totale de \$6,450, tandis qu'en 1956, les articles fabriqués par les détenus et écoulés de la même manière ont atteint une valeur totale de \$12,000.

LA REVUE "PATHFINDER"

La revue Pathfinder, publiée par les détenus, a continué de paraître au cours de l'année. Des changements dans le personnel ainsi que l'élaboration d'un programme précis ont entraîné une plus grande stabilité à la fois dans la production et chez le personnel. Le nombre des abonnements varie en moyenne de 650 à 700. De nombreux commentaires nous parviennent des abonnés sur l'excellent format de la revue et sur les articles écrits par les détenus.

ÉCOLE

La moyenne quotidienne de fréquentation scolaire a été de 15.43 p. 100 au cours de l'année, et le nombre des élèves a varié de 41 en mai 1956, à 32 en mars 1957.

Pendant l'année scolaire, vingt-huit détenus sont passés d'une classe à une classe supérieure, depuis la première année jusqu'à la neuvième. Le nombre le plus élevé pour une même classe a été de 8, et ces élèves sont passés de la 7^e à la 8^e année.

On a obtenu des films éducatifs de la Division de l'enseignement par l'image du ministère de l'Instruction publique à Regina, et ces films, utilisés comme instruments d'enseignement, ont été montrés aux détenus qui fréquentent l'école, à des périodes fixes au cours de l'année scolaire.

On a noté une légère augmentation du nombre des détenus qui suivent les cours organisés à l'intention des anciens combattants. Au début de l'année à l'étude, soit en avril 1956, 13 détenus suivaient ces cours; en mars 1957, les inscriptions s'établissaient à 18.

Il y a eu une hausse semblable du nombre des détenus, non anciens combattants, qui suivent les cours du ministère des Affaires des anciens combattants. Quarante-neuf étaient inscrits à ces cours en 1956, tandis qu'en mars 1957, les inscriptions s'établissaient à 69.

En plus des cours ordinaires à l'école, cinq détenus ont suivi des cours par correspondance dans les matières suivantes: anglais et psychologie, gestion des affaires, et cours conduisant aux certificats de mécaniciens des différentes classes.

Des ententes ont été conclues avec la province de l'Alberta afin de permettre aux détenus du pénitencier de la Saskatchewan de subir les épreuves écrites en vue du certificat de mécanicien d'appareils à vapeur pendant leur séjour dans cette institution et l'inspecteur des chaudières de l'Alberta a autorisé notre instituteur à agir à titre d'examinateur. Cette coopération est très appréciée et elle est d'un précieux secours pour la réhabilitation d'un bon nombre des détenus.

Pendant l'année, l'Ambulance Saint-Jean a de nouveau collaboré en donnant des cours de secourisme au pénitencier: une série de cours s'est donnée d'octobre à décembre 1956, et l'autre de janvier à mars 1957. Les récompenses pour les cours d'automne ont été les suivantes: 5 chevrons, 6 médailles, 6 diplômes et 5 certificats. Un détenu a réussi à décrocher le certificat d'instructeur. Nous n'avons pas encore reçu les résultats de la seconde série de cours. M. W. Beaton, qui a donné ces cours, a rendu de grands services et il s'est montré pour nous un excellent collaborateur à tous les points de vue.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque continue de fonctionner de façon satisfaisante. Depuis qu'on fait l'examen des volumes avant de les prêter et au moment de leur retour, l'habitude d'abîmer les livres et les revues a presque complètement disparu.

A la fin de l'année terminée le 31 mars 1957, la bibliothèque contenait 3,990 volumes de toutes sortes. Elle avait reçu 186 nouveaux livres au cours de l'année.

Voici la liste du mouvement des ouvrages durant l'année:

Revue.....	68,063
Romans.....	19,539
Ouvrages didactiques.....	1,991
Ouvrages spéciaux.....	406
TOTAL.....	89,999

Des revues et des journaux sont aussi à la disposition des détenus, ainsi qu'il suit:

Revues auxquelles la bibliothèque est abonnée.....	180
Revues auxquelles les détenus sont abonnés.....	90
Abonnements à des journaux hebdomadaires.....	31
Abonnements à des quotidiens.....	89

"ALCOHOLICS ANONYMOUS"

Le groupe des alcooliques anonymes de l'institution, qui porte le nom de groupe Nor-Kel, demeure très actif et bénéficie toujours de la collaboration de l'équipe de rééducation, qui se compose du sous-directeur du pénitencier et des surveillants Norfield et Kelly. L'assistance est nombreuse aux réunions, et la sincérité dont les membres font preuve en cherchant à mettre en pratique dans leur vie quotidienne les principes de l'organisation est très édifiante.

Au cours de l'année, une réunion publique a eu lieu au pénitencier; 70 personnes y assistaient. Le groupe comprenait 16 représentants des A.A. de l'extérieur, 28 membres du groupe Nor-Kel et 26 autres détenus. Les représentants des *Alcoholics Anonymous* de l'extérieur venaient de diverses localités de la Saskatchewan et de l'Alberta. De l'avis de tous les assistants, la réunion a été un véritable succès et elle aura pour effet de favoriser le rayonnement des principes du groupe des *Alcoholics Anonymous*. L'assistance moyenne aux réunions du groupe de l'institution est passée de 25, il y a un an, à 46 en mars 1957.

Le Commissaire des pénitenciers a autorisé la publication, au pénitencier, d'une revue des *Alcoholics Anonymous* et, à l'heure actuelle, on en attend avec impatience la livraison semestrielle.

"NARCOTICS ANONYMOUS"

Un nouveau groupe, qui porte le nom de *Narcotics Anonymous*, vient d'être fondé au pénitencier sous les auspices de M. E. L. Thompson, instructeur en chef de formation professionnelle, et avec l'aide du capitaine Boorman de l'Armée du Salut. Des discussions et des rencontres préliminaires ont eu lieu afin de permettre de mener à bonne fin le travail d'organisation et on s'est procuré des films qui traitent de la question. On se rend compte qu'il y a beaucoup de travail à faire avant que ce groupe puisse devenir une réalité dans toute la force du terme. On espère qu'après avoir obtenu de plus amples renseignements de groupes semblables qui existent déjà au Canada et aux États-Unis, il sera possible de mettre le projet au point. Tout comme dans le cas des *Alcoholics Anonymous*, il faut s'attendre à une certaine attitude expectante, mais on espère que cette attitude disparaîtra au fur et à mesure que le groupe prendra forme et que l'organisation progressera.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le domaine de la formation professionnelle, le progrès a été satisfaisant au cours de l'année 1956-1957. Quatre cours fonctionnent à plein temps, dont deux en réparation de machines agricoles, un en plomberie, et un autre en peinture et décoration. Un total de 67 détenus étaient inscrits à ces cours de formation, y compris ceux qui n'avaient pas complété les cours précédents. Des 67 détenus inscrits, 27 ont reçu leurs diplômes et quatre ont abandonné, de sorte qu'il en restait 36 qui suivaient les cours à la fin de l'année financière.

Un cours à temps partiel de formation professionnelle en soudure a été donné durant l'année et quatre détenus suivaient ce cours le 31 mars 1957. On avait songé à organiser un cours à temps partiel en briquetage mais, à cause de la maladie prolongée de l'instructeur, il a fallu renoncer à ce projet.

On s'est occupé de la réparation et de l'entretien de 210 automobiles dans l'atelier de réparation des machines agricoles. On y a aussi fabriqué ou réparé 39 autres articles divers. Les apprentis ont ainsi acquis de la pratique dans tous les domaines de la réparation des machines et de l'usinage.

Les détenus inscrits au cours de formation professionnelle en plomberie ont acquis beaucoup de pratique en participant à l'installation des tuyaux et des appareils dans l'édifice C.19 et aussi en fabriquant ou en réparant 57 articles divers à l'atelier.

Le cours de formation professionnelle en peinture et décoration a débuté le 19 novembre 1956, et le travail à l'atelier a progressé de façon satisfaisante. Le groupe n'est pas encore assez avancé pour entreprendre des travaux spéciaux, mais on lui a confié la finition de 25 articles de mobilier pour le service du menuisier industriel, ce qui a permis à ces apprentis d'acquérir de la pratique dans leur métier.

En ce qui a trait à la formation professionnelle en menuiserie, mentionnons que la reconstruction de l'immeuble où logera l'atelier de menuiserie avance de façon satisfaisante, et si l'exécution des projets et des travaux se poursuit au même rythme qu'à l'heure actuelle, il sera possible d'ouvrir une classe de menuiserie le 1^{er} septembre 1957.

Au cours de l'année, quatre diplômés en plomberie professionnelle ont subi des épreuves de métier devant la Commission d'apprentissage et ont obtenu les résultats suivants: deux, brevets de 4^e classe en tuyauterie; un, brevet de 2^e classe en plomberie; un, brevet de 3^e classe en plomberie. En plus de ce qui précède, le plombier de l'institution, qui est un détenu et qui travaille sous la surveillance du service de la formation professionnelle, a obtenu son brevet de 2^e classe en plomberie et son brevet de compagnon tuyauteur.

Les épreuves de métier établies et les résultats obtenus ont été encourageants, car ils ont démontré que les cours de formation professionnelle donnés au pénitencier sont supérieurs aux normes établies par la province.

En passant en revue le programme de formation professionnelle de l'année dernière, on constate que les services suivants sont au grand complet: peinture et décoration, plomberie, réparation de machines agricoles, y compris la mécanique automobile. Par suite de l'affectation d'un gardien-surveillant au service du garage, on s'attend qu'une formation plus poussée en mécanique automobile sera donnée par l'instructeur, dans le garage même, aux détenus inscrits à la formation professionnelle.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

L'instructeur en chef des métiers

Au cours de l'année, un programme bien rempli de construction et d'entretien a été exécuté. Parmi les principaux travaux terminés pendant l'année, mentionnons l'érection d'une tour d'observation, l'installation de 24 fiches de prise de courant pour les automobiles des fonctionnaires, la motorisation de l'ascenseur dans l'édifice des magasins, l'amélioration du système de plomberie dans les pavillons cellulaires, l'installation d'appareils d'éclairage dans la forge et l'écurie, l'installation d'une presse à imprimer, la remise en état des immeubles suivants: le dôme central, l'hôpital, le dôme des nouveaux ateliers, les ateliers de l'aile sud, le poste d'incendie, ainsi que la salle sud, mais provisoirement seulement.

En plus de ce qui précède, le travail se poursuit dans les projets de construction suivants: nouvel auditorium, modernisation de la cuisine, immeuble pour ateliers, entrepôt à pétrole, vieux ateliers de l'aile de l'est, ateliers de l'aile de l'ouest et rénovation de la salle des chaudières.

Parmi les travaux d'entretien qui ont été complétés ou qui sont encore en cours mentionnons la réparation des demeures du directeur et du sous-directeur, l'installation d'une nouvelle toiture à la chaufferie, le remplacement des auges pour les porcs, la décoration à nouveau des pavillons cellulaires et l'entretien de la soute à charbon et du chevalet.

La production industrielle des divers ateliers du pénitencier s'est élevée à \$65,574.92. Ces travaux ont été exécutés pour le compte de l'institution, d'autres pénitenciers et d'autres services du gouvernement.

Parmi les articles fabriqués dans les ateliers, il y avait des meubles, des jouets, des articles de sport, des cadres de fenêtre, des moustiquaires, des étiquettes pour pots et pour lots de terrain et divers articles pour le ministère provincial des Ressources naturelles (service de protection contre l'incendie).

En vue d'avancer le travail de rénovation et de modernisation de la cuisine, on a donné le premier rang à ce projet parmi les travaux en cours présentement; on a aussi prolongé les heures de travail afin de gêner le moins possible l'activité de tous les jours à la cuisine. Je suis heureux de signaler que le travail a sensiblement avancé.

SERVICES TECHNIQUES

Au cours de l'année, plusieurs travaux ont été menés à bonne fin par ce service, y compris l'installation de deux pompes de renvoi fonctionnant à vide et d'une pompe alimentaire de chaudière. Le nouveau convoyeur de cendres a été commencé pendant l'année et il était achevé dans la proportion de 85 p. 100 à la fin de l'année financière.

L'installation du système de chauffage dans le nouvel immeuble de l'auditorium et de la bibliothèque est terminée. On a installé un système provisoire de chauffage dans le bâtiment C.20 de façon qu'on puisse continuer les travaux en dépit du temps peu conforme à la saison.

La réparation des installations de plomberie s'est poursuivie sans arrêt dans les pavillons cellulaires et on a installé vingt cuvettes d'aisance d'un nouveau genre dans l'aile A. Un certain nombre de lavabos ont aussi été installés dans les pavillons cellulaires.

Il s'est produit deux effondrements dans le système d'égouts et l'on a éprouvé de la difficulté à effectuer les réparations. Tous les égouts ont été nettoyés au printemps et à l'automne.

Des réparations considérables ont été faites au système d'éclairage et d'énergie durant l'année. On a aussi complété l'installation de l'éclairage dans le nouvel auditorium. On a installé la force motrice dans le bâtiment des magasins pour faire fonctionner le nouvel ascenseur. De nombreux changements ont été apportés au système d'éclairage de la cuisine au cours de l'année et des travaux relatifs à l'installation frigorifique du même service ont aussi été effectués.

SERVICE DE CLASSEMENT

Tout au long de l'année, le travail de classement s'est fait en conformité de la ligne de conduite approuvée, sauf qu'il n'y a pas eu établissement de dossiers psycho-sociaux complets. Des entrevues ont été accordées aux détenus dans les deux semaines de leur arrivée et des rapports ont été préparés et présentés à la Commission de classement.

La Commission de classement a tenu vingt-cinq réunions au cours de l'année; elle s'est occupée des 265 détenus qui sont arrivés pendant cette période et elle a arrêté à l'intention de chacun un programme de rééducation tenant compte de ses antécédents et des besoins constatés chez lui.

Des entrevues ont été accordées à 318 détenus pour fins de reclassement et des rapports ont été préparés dans chaque cas. La Commission de classement a aussi étudié les cas de 920 détenus, soit à leur propre demande ou aux fins d'approuver les décisions du Comité chargé du choix des détenus en vue de la formation professionnelle et de la Commission d'attribution des tâches.

La Commission de classement a aussi jugé que la libération conditionnelle serait souhaitable dans le cas de 55 détenus et elle a soumis ces cas au directeur du Service des pardons pour décision. Le nombre des entrevues que la Commission de classement a elle-même accordées au cours de l'année s'établit à 1,818. Le nombre des entrevues accordées par des organismes d'assistance aux prisonniers libérés et autres organismes, auxquelles la Commission de classement a participé ou qui se sont tenues sous sa surveillance, a augmenté par rapport à l'année précédente et s'est établi à 1,556.

Le Service national de placement a inscrit 131 détenus en vue de leur trouver un emploi et de leur procurer un livret d'assurance-chômage à leur sortie du pénitencier.

L'agent du bien-être des anciens combattants et l'agent local des Affaires indiennes, de même que des représentants du ministère provincial du Bien-être sont venus au pénitencier en diverses occasions et ils ont eu des entrevues avec des détenus au sujet de questions intéressant l'organisme qu'ils représentent.

La *John Howard Society* de l'Alberta continue de faire des visites bimensuelles au pénitencier et ses représentants, MM. M. Baugh, M. Sutherland, et Walter Lemmon, ont gagné le respect et la confiance des détenus par leurs efforts inlassables en vue de rendre service dans la plus large mesure possible. La *John Howard Society* de l'Alberta accepte une plus grande responsabilité à l'égard de l'assistance aux détenus qui ont été élargis conditionnellement, et, conséquemment, le nombre des détenus à qui on accorde la libération conditionnelle, sous la surveillance de la *John Howard Society* de l'Alberta, augmente chaque année.

La *John Howard Society* de la Saskatchewan n'occupe pas une position aussi avantageuse car elle n'a pas d'employés à plein temps dans la province. Il est heureux pour nous que M. T. J. E. Conroy soit secrétaire de la section locale de la *John Howard Society* car ses doubles fonctions de secrétaire de la *John Howard Society* et de gérant du bureau d'assurance-chômage lui créent des relations utiles et il a été possible de trouver un emploi à plusieurs hommes, en tenant compte des restrictions de la libération conditionnelle.

Le capitaine C. Boorman, le représentant de l'Armée du Salut qui est chargé de s'occuper du pénitencier de Prince-Albert, s'identifie davantage chaque année aux organisations de détenus qui existent dans l'institution. Il s'occupe très activement des *Alcoholics Anonymous* et des *Narcotics Anonymous*, et il est toujours disposé et même empressé à aider tout détenu qui a des ennuis de famille. Le capitaine Boorman a accordé 196 entrevues à 73 détenus.

On espère que le programme de classement sera amplifié lorsque l'institution aura les services d'un psychologue.

LA FERME

L'agronome rapporte que les conditions sur la ferme n'étaient pas bonnes, au début du printemps. Cette saison a été très sèche et il y a eu très peu d'humidité jusqu'à la mi-été. En dépit de la période de sécheresse du début, l'humidité a été suffisante pour faire mûrir les grains et les plantes-racines et, dans l'ensemble, la récolte a été satisfaisante.

La récolte de pommes de terre a été très abondante; elle nous a permis de pourvoir à nos propres besoins et, en plus, de vendre des pommes de terre à la

Gendarmerie royale, à la Division des Affaires indiennes et d'autres acheteurs autorisés. Il nous en restera encore assez pour nos besoins jusqu'à la nouvelle récolte.

Nous avons eu de bonnes récoltes de carottes, de navets et de betteraves. Les récoltes de céréales ont été abondantes, malgré la période de sécheresse du début, grâce à des pluies suffisantes au cours des mois d'été. Les troupeaux de vaches laitières et les animaux à l'engrais se sont bien portés durant les mois d'hiver. La production laitière s'est maintenue à un haut niveau, et le pénitencier a remporté de nouveau la coupe décernée au troupeau Holstein ayant la meilleure production de gras. Le troupeau à l'engrais a été augmenté et tous les sujets ont pu atteindre un bon poids en ce qui concerne la viande de bœuf. Il n'y a pas eu de maladies graves parmi les troupeaux, si ce n'est quelques cas bénins de charbon symptomatique qu'on a pu, toutefois, enrayer par des injections. Le troupeau laitier a été suivi par les inspecteurs du contrôle laitier au cours de l'année, et le lait a aussi été éprouvé à intervalles réguliers par le représentant local du Service d'hygiène. On a vendu à l'économat pour une valeur de \$36,571.51, de produits comprenant du porc, du bœuf, du lait, des produits du potager et des œufs. La valeur totale des produits écoulés durant l'année 1956-1957, par les divers débouchés autorisés, a été de \$58,310.15. Le troupeau de porcs a donné une quantité de porcelets un peu au-dessous de la normale à cause d'un verrat qui laissait à désirer. Cependant, le verrat en question a été éliminé, et nous espérons pouvoir atteindre nos objectifs avec notre troupeau. La basse-cour a été prospère au cours de l'année; nous avons eu une moyenne de 1,000 pondeuses et avons vendu 16,718 douzaines d'œufs. Toute la machinerie de la ferme a été vérifiée au cours de l'hiver et a été mise en bon état de fonctionnement avant que commencent les travaux printaniers. Durant l'année, les chemins à l'intérieur et autour de la réserve elle-même ont été entretenus avec soin.

OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE SPIRITUEL

Aumônier catholique.—Les détenus qui sont sous la direction spirituelle de M. l'abbé Daoust, aumônier catholique du pénitencier, continuent à bénéficier de sa sollicitude apostolique et ils assistent à la messe tous les dimanches. L'aumônier célèbre la messe au pénitencier en certaines occasions spéciales.

Il déclare que de quatre-vingt-quinze à cent détenus assistent à la messe régulièrement et que leur maintien est toujours empreint de respect.

L'abbé Daoust constate avec une très grande joie que plusieurs détenus, qui se disaient athées à l'arrivée au pénitencier, ont retrouvé la foi et vont aux offices régulièrement.

En décembre 1956, une retraite a été prêchée au pénitencier par le R. P. Fitzgerald. L'assistance aux exercices de la retraite était facultative, mais les détenus ont fait preuve d'une belle générosité puisque quatre-vingts d'entre eux, environ, ont assisté à chaque exercice. Le prédicateur s'est rendu au pénitencier tous les jours le matin et l'après-midi durant la période du 2 au 9 décembre inclusivement, et plusieurs détenus ont recherché ses directives et son aide spirituelles.

Au cours de l'année, madame S. Ward, qui avait été l'organiste et la directrice de la chorale de la chapelle catholique depuis plusieurs années, a dû, bien à regret, quitter son poste pour des raisons personnelles, et elle a été remplacée, de façon très compétente, par un musicien accompli, M. Maurice Casgrain de Prince-Albert.

Depuis que Son Excellence Mgr l'évêque de Prince-Albert a relevé M. l'abbé Daoust de quelques-unes des fonctions de son ministère paroissial, ce dernier a pu consacrer plus de temps à ses obligations au pénitencier, ce qui a permis à un nombre plus considérable de détenus de rechercher son aide et ses conseils spirituels.

M. l'abbé Daoust continue à assister à toutes les réunions de la Commission de classement.

Aumônier protestant.—Le bien-être spirituel des détenus inscrits au registre protestant au pénitencier de la Saskatchewan était confié au révérend Henry Ellis, qui a pris sa retraite le 31 décembre 1956 et, le 2 janvier 1957, le révérend R. J. Rainbow lui a succédé.

Le révérend Ellis a vaqué à son ministère au pénitencier de la manière la plus consciencieuse et il a rendu de grands services tant aux détenus qu'à leurs familles elles-mêmes.

En décembre 1956, la retraite annuelle a été prêchée au pénitencier par l'archidiacre Woolcock de la Saskatchewan, et la réaction a été excellente. Différents membres du clergé de la ville de Prince-Albert ont assisté aux exercices de la retraite durant la semaine.

L'installation d'un orgue Hammond à la chapelle protestante a été fort bien accueillie; l'instrument a grandement aidé durant les offices en attirant plus de monde et en rehaussant la qualité de la chorale. La chorale protestante est toujours dirigée par l'organiste M. G. Dobson, qui remplit consciencieusement ses fonctions.

L'Armée du Salut tient encore des réunions mensuelles au pénitencier et l'assistance, qui est facultative, a été très bonne. Les détenus montrent leur appréciation envers ce service de l'Armée du Salut.

La bibliothèque de l'aumônier s'accroît d'année en année, et le nombre de détenus qui profitent de ces publications religieuses augmente, lui aussi, d'année en année.

Le révérend Rainbow assiste à toutes les réunions de la commission de classement et on peut le voir, durant le jour, faire le tour des ateliers, de l'infirmerie et des autres locaux, afin de voir les détenus au travail et de s'entretenir avec eux. Il s'acquitte de ses fonctions quotidiennes de façon très consciencieuse, et le zèle qu'il met à aider les détenus, quels qu'ils soient, à résoudre leurs problèmes lui a valu l'estime de tout le monde. L'assistance à l'office du dimanche, quoique facultative, a été très bonne et elle se maintient à une moyenne relativement élevée.

Tous les nouveaux arrivés ont une entrevue avec l'aumônier, qui leur prodigue conseils et directives.

CUISINE

Malgré les inconvénients qui ont été occasionnés par la réfection et la rénovation de la cuisine, l'économiste a pu s'acquitter de manière très efficace et très habile de la préparation quotidienne des repas. Les mets, apprêtés avec goût, étaient nourrissants.

L'économiste a été très exigeant en ce qui a trait à la propreté personnelle des détenus qui travaillent à la cuisine, et il a inculqué à ses adjoints la nécessité de l'hygiène à la cuisine.

Les réunions mensuelles de l'économiste et de ses adjoints et la mise en commun des idées et suggestions relatives à l'amélioration des repas, à la propreté et à la comptabilité des magasins ont constitué une innovation de grande valeur. De plus, grâce à l'échange d'idées avec d'autres institutions au cours de réunions du même genre, on a pu constater une certaine amélioration dans tout le domaine de l'administration de la cuisine.

L'économiste Dougall a assisté à une conférence des économistes en février 1957, et, à la suite des discussions auxquelles ont donné lieu les nombreux problèmes identiques qui se rencontrent dans les tâches quotidiennes des économistes, de

grands progrès ont été faits dans chaque pénitencier, vers l'uniformisation générale des conditions de travail et du mode d'administration des cuisines en général. L'économiste était aussi très heureux de recevoir ses collègues des autres institutions et de discuter, avec les fonctionnaires de l'administration centrale, tous les aspects des problèmes de son service.

Tous les nouveaux employés reçoivent des instructions sur le soin des machines et le maniement des ustensiles, et ils sont sous la surveillance continue de l'économiste et des adjoints préposés à l'équipement. Cette ligne de conduite a contribué à diminuer le nombre des difficultés provenant de l'équipement et à améliorer le service en général à la cuisine.

Au cours de l'année, le nouvel outillage reçu à la cuisine a compris: un réfrigérateur électrique, un support pour fontaine à café, des tables à vapeur, des bassins de trempage de la vaisselle, des bassins de lavage des tasses, une poêle profonde à frire, un réservoir à l'huile et des brûleurs à l'huile pour les poêles. En fait de menus articles domestiques, on a acheté un vaporisateur à insecticide, un dispensateur de ruban gommé, des brosses métalliques, cuillers, fourchettes, pots à lait et autres accessoires.

La mise en conserve de 10,700 livres de produits de la ferme (cornichons à l'aneth, choux, betteraves) a donné une quantité totale de neuf cent quarante gallons de produits marinés. Les préparations de bœuf et de porc ont absorbé 29,491 livres de viande et l'on a acheté de la ferme de l'institution pour une valeur de \$36,571.51 en lait, bœuf, porc, légumes et œufs.

Les détenus ont consommé 205,292 livres de pain et on en a vendu 71,291 livres aux fonctionnaires.

A cause de la diminution du nombre de détenus par rapport à 1955-1956, il n'y a eu que 639,846 repas servis en 1957, soit une diminution de 37,663 repas.

Le régime alimentaire est toujours scrupuleusement contrôlé par le médecin, et la préparation de la nourriture à la cuisine est surveillée de près. Tous les jours, un fonctionnaire supérieur inspecte les différents mets à la cuisine.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES ET PERSONNEL EN GÉNÉRAL

Le programme de formation des fonctionnaires s'est poursuivi au cours de l'année sous la direction du sous-directeur et du surveillant en chef R. G. Kelly. La formation sur place pour les nouveaux fonctionnaires et pour les autres fonctionnaires désireux de profiter de cette formation a eu lieu durant les mois d'hiver et du printemps. Les leçons données en classe ont été complétées par la formation "au travail" dans les différents départements de l'institution, et de plus on a enseigné le maniement des armes et de l'équipement de contrainte.

Trois cours sur place ont été donnés de novembre 1956 à février 1957 et dix-huit fonctionnaires en tout y ont participé. Tous les fonctionnaires ont reçu de bonnes notes.

Les fonctionnaires à l'entraînement et les membres du personnel en général ont fort apprécié la collaboration de l'*Alcoholic Foundation* d'Alberta, qui a permis à M. Allen W. Fraser, directeur de la rééducation pour la Fondation, de donner une série de conférences au pénitencier pendant des cours de formation. Les conférences traitant de l'alcoolisme ont été bien accueillies par les membres du personnel qui ont pu y assister. Le Service tient à exprimer sa reconnaissance à M. George Strachan, directeur administratif de l'*Alcoholic Foundation* d'Alberta, pour avoir mis M. Fraser à notre disposition.

L'Armée du Salut ainsi que l'équipe de rééducation de la prison provinciale et d'autres citoyens de l'endroit qui s'intéressent à ces questions ont aussi assisté aux conférences.

Durant l'année, il s'est donné à l'École pénitentiaire de Kingston deux cours d'administration en plus des cours réguliers de formation du personnel. Tous les fonctionnaires qui ont suivi ces cours ont exprimé leur satisfaction d'avoir été choisis. Tous les fonctionnaires qui ont suivi les cours en question ont réussi les examens de la fin.

Au cours de l'année, trois membres du personnel qui comptaient plusieurs années de service ont pris leur retraite, car ils avaient atteint l'âge réglementaire. Ce sont M. E. S. Bell, instructeur de mécanique d'automobile, M. F. Beal, surveillant, classe 2, et le révérend H. Ellis, aumônier. Nous espérons sincèrement que ces trois fonctionnaires jouiront d'une longue et heureuse retraite.

Durant l'année, neuf fonctionnaires ont démissionné et un fonctionnaire a été remercié pour cause de mauvaise conduite. Au cours de la même période de temps, vingt-deux nominations ont été faites. Ce nombre comprenait 12 gardes, 1 instructeur en plomberie, 1 tailleur, 1 économiste adjoint, 1 ingénieur adjoint, 1 teneur de livres, 1 instructeur de mécanique d'automobile, 1 aumônier protestant et 1 instituteur adjoint.

Deux fonctionnaires du personnel ont reçu des éloges du commissaire, l'un pour avoir empêché l'évasion d'un détenu alors qu'il était à son poste dans la tour de guet, après la fermeture de la prison, et l'autre pour sa vivacité, à la vue de la fumée qui sortait de la soute à charbon, à prévenir ainsi un incendie qui aurait pu être grave.

Suivent les promotions chez le personnel au cours de l'année: 1 garde ambulancier promu agronome adjoint, 1 garde commis-censeur promu sténographe-commis senior, 1 garde promu garde commis-censeur, 1 instituteur adjoint promu instructeur de formation professionnelle, 1 garde promu garde-bouvier, 1 garde promu surveillant en chef (garage), 1 garde 2 promu garde surveillant et 3 gardes 1 promus gardes 2.

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1957, nous avons eu la visite des membres du personnel de l'administration centrale et nous avons discuté des problèmes à notre avantage mutuel.

GÉNÉRALITÉS

En terminant ce rapport, je désire remercier le commissaire et son personnel pour les conseils et l'aide qui m'ont été prodigués avec tant de générosité depuis mon arrivée au pénitencier, le 17 mai 1956. Je désire également féliciter et remercier tous mes collaborateurs du pénitencier de leur collaboration et de la façon, à la fois consciencieuse et intelligente dont ils se sont acquittés de leurs lourdes responsabilités.

PÉNITENCIER DE COLLIN'S-BAY

V. S. J. RICHMOND, *directeur*

Le nombre total des détenus inscrits dans nos registres le 31 mars 1957 s'élevait à 472, y compris deux détenus que nous avons mis en liberté conditionnelle provisoire pour leur permettre de subir une cure au sanatorium Ongwanada de Kingston. Roulement des détenus au cours de l'année:

Admis sur transfert:

Du pénitencier de Kingston.....	270
Du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.....	2
TOTAL.....	272

Libérés:

Expiration de peine.....	115
Libération conditionnelle.....	90
Libération sans condition.....	6
Décret judiciaire.....	3
Transfert.....	32
Décès.....	1
TOTAL.....	247

Durant la soirée du 4 mars 1957, alors qu'ils étaient enfermés dans le dortoir n° 2 de la réserve du pénitencier avec 48 autres prisonniers, 2 détenus ont réussi à s'échapper en enlevant les boulons et en repoussant le grillage d'une fenêtre de la salle à débarras attenante au dortoir. On en a repris un quelque dix minutes plus tard, tandis que l'autre s'est livré de lui-même à la grille principale environ une heure et trente-cinq minutes après s'être évadé.

CLASSEMENT

Sous la direction de M. P.-Y. Chabot, préposé au classement, le service du classement a continué de fonctionner de façon très efficace. L'adjoint au classement, M. W. T. Rynasko, a été promu préposé au classement avec entrée en fonction le 1^{er} août 1956, et l'on a de plus créé un nouveau poste de commis sténographe senior.

Le nombre global des détenus qui ont bénéficié d'une entrevue avec les préposés au classement est passé de 1,661 l'an dernier à 2,029 cette année; cet accroissement est surtout attribuable à une augmentation du nombre des détenus et du personnel de bureau. L'augmentation du personnel de bureau a permis aux préposés au classement d'accorder plus d'entrevues et de consacrer plus de temps à chaque intéressé; ainsi ils ont été à même d'étudier beaucoup plus efficacement les divers problèmes qui leur ont été soumis. Environ 35 p. 100 des entrevues portaient sur l'orientation et l'on croit que ces entretiens sont plus utiles aux détenus que tout autre genre d'entrevue.

L'équipe de rééducation poursuit toujours sa vaste tâche et elle a ménagé cette année un plus grand nombre de rencontres avec les détenus. Cette équipe joue un rôle primordial dans notre programme de réhabilitation et elle gagne de plus en plus la confiance et le respect des détenus.

Le travail du Service du classement a diminué quelque peu en raison des visites bi-mensuelles d'un représentant du Service des pardons. Dans le passé, on consacrait un temps considérable à dresser des listes de détenus à la Noël, au printemps et en automne, à l'intention du Service des pardons en vue des libérations conditionnelles. On estime qu'il existera une collaboration plus étroite encore entre le Service du classement et celui des pardons, lorsque M. C. A. M. Edwards, de ce dernier service, aura ouvert son bureau dans la région de Kingston.

Le nombre de nos détenus mis en liberté conditionnelle a augmenté encore cette année; on en a libéré 90 sous condition contre 75 l'année dernière; à cet égard le premier chiffre cité représente une augmentation de 100 p. 100 par rapport aux deux dernières années. Cet heureux résultat a incontestablement valu au Service du classement de notre établissement un gain de confiance énorme chez les détenus en général.

Les représentants de la Société John Howard, du Service national de placement et de l'Office national du film ont organisé des causeries et des discussions de groupe avec tous les détenus inscrits aux cours de formation professionnelle, et les résultats ont été excellents, augmentant les chances de réhabilitation des détenus. La Société Howard continue de jouer un rôle primordial dans notre programme de réhabilitation que nous estimons de toute première importance.

SANTÉ ET SERVICES MÉDICAUX

Le docteur J. E. Gibson rapporte que, dans l'ensemble, la santé des détenus a été très bonne au cours de l'année à l'étude. Le nombre d'admissions à l'infirmerie et le nombre des traitements ont augmenté quelque peu mais uniquement à cause de l'accroissement du nombre de détenus. Les services d'ordre médical, chirurgical, dentaire, psychiatrique et autres ont atteint un haut degré d'excellence. Le régime sanitaire du pénitencier s'est révélé satisfaisant, peu susceptible de critique et louable à de nombreux égards. Tant du point de vue de la qualité que de la quantité, les provisions alimentaires ne laissent rien à désirer et le chef des vivres et son personnel méritent des félicitations pour leurs efforts.

Le docteur Maurice O'Connor a fait des visites hebdomadaires à la prison tout au long de l'année et ses services ont été des plus utiles en ce qui touche le traitement des psychopathes.

Pour sa part, le docteur T. F. Rutherford, spécialiste en oto-rhino-laryngologie a procédé à des examens périodiques de détenus et a accompli certaines interventions chirurgicales.

Au cours de l'année, on a appelé en consultation les docteurs W. J. S. Melvin, C. W. E. Danby et L. Wilson, spécialistes en orthopédie, dermatologie et médecine interne

Le docteur R. P. Millan s'est rendu au pénitencier chaque semaine et a donné en tout 621 traitements dentaires au cours de l'année.

Les admissions à l'infirmerie se sont élevées à 205 et les malades y ont séjourné en tout, 1,561 jours. Le nombre des médications et traitements a atteint 23,835. Sur l'avis du docteur O'Connor, onze détenus ont été transférés au quartier de psychiatrie du pénitencier de Kingston, et 17 autres se sont vu emmener au pénitencier de Kingston pour y subir des interventions chirurgicales. Quarante-sept interventions chirurgicales mineures ont été pratiquées à notre propre infirmerie par le docteur Gibson. Un détenu est mort de thrombose coronaire. D'autre part, il s'est produit neuf accidents d'importance secondaire et un accident sérieux à la suite duquel il a fallu amputer de plusieurs doigts le détenu blessé.

La clinique ambulante de radiographie pulmonaire du ministère ontarien de la Santé a fait sa visite annuelle au pénitencier en janvier 1957 et a radiographié 456 détenus et 149 fonctionnaires. Elle a décelé un cas de tuberculose qui a nécessité le traitement du malade au sanatorium Ongwanada durant trois mois, à la fin desquels ce malade a été ramené au pénitencier.

De façon générale, la santé a été très bonne chez les fonctionnaires de notre établissement; ni maladie grave, ni décès n'ont été signalés. 359 fonctionnaires se sont portés malades au cours de l'année et le nombre de jours ouvrables qu'ils ont perdus s'élève à 1,148. Il est arrivé 9 accidents du travail chez les fonctionnaires, entraînant la perte de 72½ jours de travail; seulement deux de ces accidents étaient de nature grave; l'une des victimes est maintenant tout à fait rétablie, mais l'autre est encore alitée.

BIEN-ÊTRE SPIRITUEL ET MORAL

Des offices religieux ont eu lieu tous les dimanches de l'année dans les chapelles protestante et catholique. De plus, des offices spéciaux ont été célébrés tous les jours de la Semaine sainte. Cette année encore un office par mois était facultatif et un fort pourcentage des détenus y a assisté. D'autre part, la conduite des détenus aux offices religieux a été excellente.

La sainte communion a été distribuée à plusieurs reprises à la chapelle protestante et un nombre assez considérable de détenus s'y sont présentés. Plusieurs ministres du culte sont venus en visite et les détenus leur ont tous fait un accueil chaleureux.

A la chapelle catholique, la sainte communion a été distribuée tous les dimanches matins à de nombreux détenus. A l'occasion de la Noël et de Pâques, plusieurs prêtres du collège Regiopolis sont venus prêter main-forte à l'aumônier catholique et le nombre de confessions et de communions s'est révélé satisfaisant. Comme par le passé, on a fait grand cas de la collaboration de ces religieux.

Le révérend Minto Swan et le Rév. Père F. Devine ont dirigé des cercles d'études et des classes de catéchisme pendant toute l'année à l'intention des détenus appartenant à leur confession respective.

La chorale, dirigée par M. Harry Birchall, organiste, a maintenu sa bonne renommée et a favorablement impressionné tous ceux qui l'ont entendue.

Les deux aumôniers ont continué de donner des conférences à l'École pénitentiaire et de s'entretenir avec les nouveaux fonctionnaires.

Le major Mercer, de l'Armée du Salut, visite toujours régulièrement les détenus. Ses entrevues et ses conseils rendent des services signalés à un grand nombre de détenus et à leurs familles.

Sous la direction des aumôniers, le groupe "Vision" des Alcooliques Anonymes a poursuivi son œuvre salutaire et plusieurs conférenciers ont participé aux réunions que ce mouvement a tenues au pénitencier durant l'année. Ces conférenciers semblent soulever beaucoup d'enthousiasme au sein du groupe puisqu'il s'agit d'hommes qui, ayant connu les mêmes problèmes, ont réussi, par leurs efforts personnels et ceux des Alcooliques Anonymes, à vaincre l'emprise néfaste de l'alcool.

Par suite du départ du rabbin A. Hollander pour un autre poste, le rabbin Bassan a été nommé aumônier juif des pénitenciers de Kingston et de Collin's Bay le 1^{er} novembre 1956. Des offices religieux juifs ont eu lieu chaque mois et toutes les fêtes hébraïques ont été observées.

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

La circulation des livres de lecture et des ouvrages didactiques a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente par suite d'un accroissement de la population pénitentiaire.

La bibliothèque est toujours un centre de grande activité comme le laisse voir le nombre de volumes et de publications diverses qu'on s'y est procurés et que révèle le registre du professeur:

	Nombre de livres ayant circuité
Romans brochés et reliés.....	26,107
Ouvrages autres que romanesques.....	5,031
Abonnements du pénitencier.....	40,855
Abonnements personnels.....	921
Journaux.....	30,832
Publications techniques.....	710
Manuels scolaires.....	994
Nombre global de livres ayant circuité.....	105,450

Au cours de l'année, notre bibliothèque a fait l'acquisition de 254 nouveaux romans et autres livres, ainsi que de 180 manuels scolaires et techniques. L'établissement s'est aussi abonné à 144 périodiques hebdomadaires, bimensuels, mensuels, bimestriels et trimestriels.

A mentionner également que le département de reliure de la bibliothèque a remis en état un nombre assez considérable de livres usagés et que la main-d'œuvre de ce service a accompli un travail de bonne qualité.

D'habitude, nous cataloguons les romans et autres ouvrages à tous les deux ans. Sous la direction du professeur adjoint McAllister nous avons, cette année, fondu les deux catalogues en un seul et, le nouveau catalogue terminé, chaque détenu en a reçu un exemplaire.

Du 1^{er} avril 1956 au 1^{er} janvier 1957, on a publié un bulletin mensuel concernant l'école et la bibliothèque, mais il a été suspendu pour permettre d'accorder plus de temps à la préparation du nouveau catalogue.

D'après le rapport du professeur, il y avait à la fin de l'année, 172 cours par correspondance en marche chez nous, soit une augmentation de 10 p. 100 sur l'année précédente. Trente détenus ont terminé des cours par correspondance au cours de l'année et un détenu a terminé un cours du grade XIII en physique.

Les cours par correspondance venaient des institutions suivantes:

- Ministère de l'instruction d'Ontario.
- Ministère des Affaires des anciens combattants.
- Ministère de l'instruction de la Nouvelle-Écosse.
- Université Queen's.
- École internationale par correspondance.
- Institut de technologie et des arts.
- Institut canadien de sciences et de technologie.
- Société internationale des comptables.
- Massachusetts Department of Education.

Au cours de l'hiver, une série de conférences a été offerte aux détenus. Voici des précisions à ce sujet:

<i>Conférencier</i>	<i>Sujet</i>	<i>Assistance</i>
M. Glen Shortliffe, professeur, Département de français, Université Queen's.	Voyages en France et en Italie, avec illustrations.	197
Docteur Arnold Kelly, médecin hygiéniste de la ville de Kingston.	La santé.	168
Professeur J. C. Cameron, Département des relations industrielles.	Les salaires.	164
Professeur K. A. MacKirdy, Département d'histoire, Université Queen's	Lecture, rédaction et histoire.	172
Docteur T. K. R. Bourns, Département de biologie, Université Queen's.	Immunisation.	170

Les détenus ont bien aimé ces conférences et nous espérons leur en offrir plusieurs autres à l'avenir.

Durant l'année, 177 détenus, ou 39 p. 100 de la population globale de notre établissement, se sont adonnés à des travaux d'amateur. La valeur des produits achetés aux fins de ces travaux a atteint \$12,353.36, soit une légère diminution par rapport au montant de l'année précédente, mais ce chiffre ne comprend pas la valeur des produits et outils achetés par les familles des détenus à l'intention de ces derniers. Articles en cuir et autres travaux d'amateur sont mis en montre dans la salle des visites ou envoyés aux parents.

La moyenne quotidienne des présences aux classes régulières durant l'année a été de 20.76, et des 15 candidats qui ont subi les examens du grade VIII, 10 ont réussi, dont 3 avec mention honorable. Tous les candidats heureux ont reçu un certificat signé du directeur de l'Éducation, de Kingston, en Ontario.

Notre cinémathèque éducative jouit de la faveur générale et nous y ajoutons sans cesse de nouvelles bandes.

RÉCRÉATION ET DIVERTISSEMENT

Tous les soirs, sauf le vendredi, une période de divertissement était prévue, durant laquelle les détenus pouvaient sortir de leur cellule et jouer aux cartes, aux échecs et aux dames dans les corridors, ou encore y converser ou y étudier.

Au cours de l'hiver, 30 films ont été projetés les dimanches et jours de fête après-midi. Les ambassades de France, du Japon ainsi que la Compagnie de téléphone Bell nous ont aussi prêté plusieurs films éducatifs que nous avons fait passer sur l'écran les samedis après-midi. Presque tous les détenus ont assisté à ces spectacles et les ont grandement goûtés.

Le baseball demeure le sport le plus populaire auprès des détenus, et des joutes ont eu lieu les samedis, dimanches et jours de fête. L'emploi de deux lozanges permet à notre ligue majeure et à notre ligue mineure de jouer plusieurs parties au cours d'une même saison. L'équipe d'étoiles des détenus a joué plusieurs parties contre les équipes de l'extérieur qui, à cette fin, obtinrent la permission d'entrer sur les terrains de la prison. Ces parties hors-concours ont connu la faveur des détenus qui, à chaque occasion, ont manifesté un bel esprit sportif. Les détenus ont aussi fréquemment utilisé les deux terrains de ballon à la volée, les dix jeux de fer à cheval, le jeu de balle au mur et les deux terrains de soccer. On a commencé à préparer un court de tennis qui sera vraisemblablement terminé au début de l'été.

Un pique-nique a été organisé au cours de l'été dernier et plusieurs personnalités de Kingston qui s'intéressent aux problèmes de la réhabilitation nous ont rendu visite à cette occasion. Cette manifestation a remporté un vif succès et les visiteurs et les détenus en ont tous été enchantés. Les vainqueurs des différentes épreuves sportives et les meilleurs athlètes ont reçu des prix sous forme de cigarettes et de chocolats. Les athlètes les plus remarquables se sont vu décerner des trophées. Le pénitencier n'a pas été en mesure d'accueillir d'orchestres ni de talents locaux au cours de l'année parce que la scène de l'auditorium avait été démolie en vue de la construction d'un nouveau plateau. Les travaux devraient être terminés bientôt et le théâtre sera prêt à temps pour la saison d'hiver.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

La construction de nouveaux immeubles en remplacement d'anciens bâtiments temporaires fait encore l'objet d'un programme fort chargé chez nous.

Commencée en septembre 1955, la construction du nouveau poulailler de ponte s'est poursuivie cette année-là pour être parachevée en août 1956. Cette année on a appliqué aux murs extérieurs du poulailler tous les enduits de stuc nécessaires; les grillages ont été fabriqués et ajustés aux 42 fenêtres du bâtiment, tandis que l'on procédait au nivellement du terrain contigu. La tôlerie a fabriqué 300 pondoirs qui ont été ultérieurement mis en place; les ferblantiers et les plombiers ont également installé des appareils d'alimentation et d'arrosage automatiques; d'autre part des voies de climatisation ont été fabriquées et mis en place de même que deux éventails aspirants mus à l'électricité. On a aussi terminé la peinture de l'intérieur et de l'extérieur du poulailler.

Commencée l'an dernier, une autre maison destinée au personnel a été parachevée et les intéressés en ont déjà pris possession. Un portique a été construit à l'arrière, et des marches en béton aménagées à l'avant; tous les grillages à fenêtre et les portes à combinaisons ont été fabriqués et installés et les châssis de fenêtre peints. Toutes les gouttières pendantes et les conducteurs tubulaires ont été mis en place et le revêtement de brique sur bois traité à la peinture hydrofuge. On a charroyé quelque 110 verges cubes de remplissage pour fins de nivellement ainsi que 50 verges cubes de pierre concassée qui ont servi à la confection d'une voie routière. Les travaux de construction ont été terminés en juin 1956.

La construction de la remise à instruments, entreprise en 1955, s'est terminée cette année. Les travaux nécessaires à cette fin ont compris la réduction de lourdes billes en 14 poutres qui traversent les 60 pieds de largeur du bâtiment et reposent sur quatre poteaux de 6" x 8" x 12' dressés au moyen de l'unité motrice et de chaînes. Des pannes de 2 x 10 ont été placées sur les poutres pour servir de charpente au toit, et la construction de 14,700 pieds carrés fut toute recouverte de tuiles d'asbeste Trafford. On a fabriqué des portes à glissière qui furent installées aux extrémités nord et sud de la bâtisse. On a également aménagé à l'intérieur de cette bâtisse un bureau de ferme, un atelier de réparation des machines et un entrepôt. Trente-deux châssis et fenêtres, trois chambranles et une porte pliante, tous manufacturés au pénitencier, ont été mis en place outre une cheminée à trois tuyaux pour fins de chauffage.

En avril 1956, on a commencé les travaux de constructions de deux nouveaux ateliers. Il a fallu démolir deux immeubles temporaires à cette fin. Les excavations nécessaires à l'entreprise ont comporté l'enlèvement d'environ 550 verges cubes de terre et les fondations ont exigé le coulage de 100 verges cubes de béton. Environ 7,000 pieds carrés de structure ont été érigés et l'on a appliqué 45,000 pieds-planche de toiture laminée, outre 15,000 pieds-planche de bois bouveté. Il a été ajouté cinq couches de papier goudronné au toit, plus 40 tonnes de gravier. Durant l'hiver, les techniciens ont installé la tuyauterie et le chauffage, tandis que 150 verges de ciment étaient coulées pour former les dalles du plancher. A l'intérieur de la bâtisse, on a érigé des murs de blocs pour abriter six bureaux, cinq entrepôts et les lieux d'aisances. A l'exception de la peinture et de certains ouvrages électriques, la construction était presque terminée à la fin de l'année.

En septembre 1956, on commençait la construction d'un couvoir comportant un extérieur en blocs de béton et en stuc, une couche calorifuge d'un pouce et, à l'intérieur, un rang de blocs de 4". Le bâtiment abrite deux grandes pièces d'environ 30 pi. sur 40 pi., toutes deux munies d'installations de chauffage et de couveuses, une chambre d'alimentation de 12 pi. sur 26 pi. et une chaufferie d'environ 12 pi. sur 14 pi. renfermant une fournaise à l'huile automatique. Ce bâtiment a été parachévé en mars 1957.

Cette année également trois greniers en acier, d'une capacité individuelle de 1,200 boisseaux, ont été construits sur une base de dalles en béton.

Deux grandes serres permanentes ont été construites à proximité des bâtiments de la ferme; les excavations ont été creusées et les empattements coulés au-dessous de la ligne de gel; on a dressé des murs en blocs de béton coiffés de fers cornières encaissés dans le chapeau pour soutenir les fenêtres. On a également fabriqué, peint, vitré et posé 20 fenêtres de 3 pi. sur 7 pi.

Les programmes d'entretien au cours de l'année ont compris la peinture de 150 cellules et des corridors adjacents, la peinture de l'école, de la bibliothèque et de plusieurs pièces de l'immeuble administratif, y compris l'auditorium. La remise à neuf de deux logements a été terminée et l'on a procédé à l'entretien préventif du toit de plusieurs bâtiments.

Notre programme de pavage routier s'est poursuivi et l'on a extrait 5,500 tonnes de roche concassée de notre carrière à des fins de pavage et de construction en béton. La route allant de l'immeuble administratif à la grille de l'est est parachévue, de même que celle qui va de la grande route au parc à charbon; les allées conduisant à la résidence du directeur et à celle de sous-directeur ont aussi été pavées. En tout, on a exécuté cette année quelque 1,500 verges carrées de pavage.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Notre programme de formation professionnelle s'améliore toujours et tous les détenus qui suivent ces cours manifestent le plus vif intérêt à l'égard du sujet choisi. Nous en sommes à notre neuvième année de travail dans ce domaine et chaque année les détenus s'intéressent davantage aux cours.

Voici la liste des cours que nous avons offerts cette année: plomberie et appareillage, réparation des véhicules automobiles, briquetage, mécanique de machines fixes, charpenterie, tôlerie, électricité et coiffure. 182 détenus étaient inscrits à ces cours; à la fin de l'année 73 ont reçu leur certificat tandis que 82 continuaient leurs études techniques. D'autre part, 25 étudiants ont abandonné leurs cours tandis que 2 autres ont été libérés avant d'avoir terminé. Ces chiffres laissent voir une augmentation par rapport à l'année précédente, alors que le nombre des inscrits s'établissait à 165 et celui des diplômés à 53. Les cours de coiffure à mi-temps se sont continués et ont donné de bons résultats: 21 détenus suivent ce cours depuis son inauguration même et 8 ont subi l'examen final et obtenu un certificat de coiffeur du ministère ontarien du Travail.

Notre huitième collation annuelle des certificats a eu lieu le 1^{er} octobre 1956 et la classe des finissants y a reçu ses titres de compétence. Fonctionnaires et détenus ont été très heureux d'accueillir à cette occasion le major général R. B. Gibson, commissaire des pénitenciers. Celui-ci a fait observer que c'était la première fois qu'il assistait à une collation des certificats au pénitencier et que cela lui causait un vif plaisir. Il a déclaré que le pénitencier de Collin's Bay est considéré comme un pénitencier-pionnier en matière de formation professionnelle puisque les méthodes et normes qui y sont appliquées servent de modèles aux autres pénitenciers. Le commissaire a ajouté que l'histoire de la formation professionnelle à Collin's Bay est très remarquable et qu'il était très heureux de l'ardeur et de l'intérêt manifestés par nos pensionnaires. En terminant, le commissaire a félicité les récipiendaires et souhaité bonne chance aux nouveaux élèves. Le commissaire adjoint, J. A. McLaughlin, a également pris la parole et a déclaré que c'était la huitième fois qu'il assistait à pareille cérémonie chez nous et qu'il aimait beaucoup faire la connaissance d'un nouveau groupe chaque année. M. McLaughlin a fait remarquer qu'il se rendait compte des efforts soutenus que les finissants avaient eu à fournir pour terminer leurs cours et il exhorta les nouveaux élèves à suivre l'exemple de leurs prédécesseurs, car c'était peut-être l'unique occasion qu'ils auraient d'apprendre un métier. M. McLaughlin a remercié tous les membres du personnel qui ont pu contribuer de quelque façon au succès de cette autre année de formation professionnelle au sein de notre établissement. M. H. C. Nicholls, président de la *Milne & Nicholls Ltd.*, entreprise torontoise de construction a été le principal orateur de la séance. Il nous a dit sa joie d'être présent à cette magnifique cérémonie, et que les succès remportés exerceraient une influence bienfaisante sur la vie d'un grand nombre des détenus qu'on honorait ce jour-là. Il a ajouté qu'il leur restait encore bien des connaissances à acquérir et les invita à se tracer une ligne de conduite judicieuse lors de leur entrée dans le monde de l'industrie libre, et à bien s'encren dans l'esprit que la partie ne serait pas facile pour eux, mais qu'en faisant preuve d'énergie et de courage ils réussiraient sûrement à se faire une vie heureuse dans les cadres de notre magnifique pays.

Les discussions de groupe ont continué de faire partie de notre programme cette année, avec des résultats toujours plus satisfaisants. Nous avons arrêté un programme régulier de discussions collectives qui a été suivi toute l'année. Le représentant de la Société John Howard a pris part à dix de ces discussions, celui du Service national de placement, à onze et celui de l'Office national du film à onze également. On espère élargir ce programme et accroître notre activité dans ce domaine. Les représentants ainsi que les personnalités officielles reconnaissent que tous les résultats obtenus dépassent de beaucoup leurs espérances originelles.

Le personnel d'instruction s'est réuni douze fois au cours de l'année et chacune de ses nouvelles réunions fait ressortir leur nécessité croissante. C'est au cours de ces séances que plusieurs problèmes de formation professionnelle trouvent solution.

Pendant l'année, 6 instructeurs ont suivi un cours de formation pour fonctionnaires de pénitencier à Calderwood, et, comme dans le passé, le commissaire des pénitenciers a permis à plusieurs instructeurs de se rendre à des réunions intéressant leur profession respective; ainsi, ils ont pu augmenter leurs connaissances générales et accroître l'efficacité de notre programme de formation.

La promotion de M. W. G. Downton du poste d'instructeur en chef à celui de chef de gardes de notre établissement a permis à M. G. Taylor, instructeur, de devenir instructeur en chef, et notre programme de formation se poursuit de façon très satisfaisante.

SERVICES TECHNIQUES

Sous la surveillance de M. H. Hammes, ingénieur, ce service s'est occupé avec succès du fonctionnement et de l'entretien de la centrale électrique, de l'aqueduc, des installations de chauffage et de plomberie, du réseau électrique, et des dispositifs à incendie. Au cours de l'année, cinq causeries sur la prévention des incendies ont aussi été données à des intervalles réguliers.

Parmi les entreprises menées à bien, mentionnons la pose des fils à la nouvelle remise; l'installation de l'eau courante et de l'électricité au nouveau poulailler de ponte, celle du chauffage à la vapeur et de l'électricité au couvoir, la pose de câbles électriques souterrains et de transformateurs pour la tour sud-ouest et les bâtiments de ferme environnants ainsi que le parachèvement du réseau électrique et du système de chauffage dans les deux nouveaux ateliers. Mentionnons enfin que 65 p. 100 des travaux d'installation d'une nouvelle chaudière sont terminés.

Des lampes fluorescentes ont été installées en remplacement d'anciennes lampes dans les bureaux du directeur, du sous-directeur, des comptables et dans les bureaux principaux de l'immeuble administratif.

Les chaudières, qui produisent et fournissent la vapeur à tout l'établissement tant pour le chauffage que pour les travaux de transformation, ont consommé en tout 4,278.468 tonnes de charbon, soit 498.833 tonnes de plus que l'année précédente.

L'eau que nous avons dépensée a toute été fournie par notre propre établissement. Nous avons soumis au ministère provincial de la Santé des prélèvements d'eau mensuels et les chimistes de ce service n'ont pas constaté une seule fois que notre eau était contaminée au point de constituer un danger. Notre établissement a dépensé 44,768.750 gallons d'eau, mesure impériale, durant l'année.

De nombreux travaux d'entretien ont été effectués à la chaufferie et cinq détenus préposés au fonctionnement et à l'entretien des chaudières ont obtenu leur certificat provincial de mécanicien de machines fixes, classe 4.

SERVICE DU SURVEILLANT DE L'OUTILLAGE

Au cours de l'année, ce service a maintenu en service 11 camions et 24 autres véhicules et tracteurs à essence de divers types. Il a également assuré l'entretien de tracteurs, de machines et d'outillage servant à la ferme, à la carrière, aux mécaniciens et aux terrains d'ornement.

Du matériel lourd a été de nouveau mis en œuvre avec profit au cours de l'année aux fins de la construction de la remise à instruments, du couvoir, du poulailler de ponte, du fenil, de la pose de fils et du creusage de fossés d'égout.

Le Service a aussi veillé à l'entretien de toutes les routes existantes et exécuté des travaux aux terrains d'ornement, outre le cylindrage et le nivellement de terrain destiné à d'autres entreprises. Durant l'hiver, l'enlèvement de la neige

s'est fait par charrue et tracteur "cletrac". Une grande quantité de pierre concassée, de cendre, de schiste, de pierre d'échantillon, de matériaux ont été transportés par les camions de ce service.

En plus de certaines réparations d'ordre secondaire à l'outillage du garage, on a complètement remis à neuf les moteurs du camion à vidanges, de la camionnette, du chargeur de charbon, de la pelle mécanique ainsi que deux tracteurs au complet. Tous les autres véhicules du Service ont été vérifiés et conservés en bon état de fonctionnement durant toute l'année.

SERVICE DE LA FERME

Comme dans les années passées, l'exploitation agricole de notre établissement a été fort active et a donné d'excellents résultats. Volailles et bestiaux étaient en très bon état. Sous la direction des agronomes J. W. Clark et W. R. Paterson, notre ferme a été exploitée avec beaucoup de compétence.

Quelque 250 acres ont été consacrées à la culture du foin et l'on a fauché prématurément environ 130 tonnes de ce produit pour fins d'ensilage; le reste du foin a été coupé plus tard puis mis en balles; on en a emmagasiné quelque 500 tonnes dans la grange et le fenil. Le printemps dernier, le Service a commencé environ 60 acres de terre en trèfle et, à l'heure actuelle, tout indique que nous aurons cette fois-ci encore une récolte magnifique. Quelque 200 acres de foin seront prêts à faucher ou à servir de pâturage cette année.

Notre récolte de céréales, composée de blé, d'avoine, d'orge, et d'un mélange d'avoine et d'orge, a atteint 145,89 tonnes, soit une diminution d'environ 19 tonnes au regard de l'année précédente, qui s'explique par une réduction des emblavures.

Nous avons également obtenu une magnifique récolte de légumes cette année, à l'exception des oignons, qui sont mal venus; par contre, carottes, navets et betteraves ont atteint une qualité exceptionnelle et leur quantité dépassait les besoins de l'établissement. Nous avons vendu 12 tonnes de choux au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et en avons expédié 7 tonnes aux réserves indiennes de Deseronto et de Golden-Lake; de plus 4 tonnes de choux ont été vendues aux fonctionnaires de l'établissement, de même que 3 tonnes et demie de carottes. La récolte de tomates n'a pas été bonne à cause du gel, mais nous avons eu abondance de cardes poirées, de salade, de maïs sucré et de radis. D'autre part on a remis au chef des vivres 3,900 livres d'haricots secs.

Cette année le Service de la ferme a remis au Service des vivres 76,073 livres de légumes, 81,727 livres de fèves et 15,033 douzaines d'œufs pour fins de consommation domestique.

En avril dernier, nous avons acheté 1,800 poussins qui se sont bien développés et dont la ponte est bonne. Tous nos œufs, soit 22,383 douzaines, ont été remis à notre propre économat et à celui du pénitencier de Kingston. Des volailles d'un an et des poulets réformés ont été vendus aux fonctionnaires du pénitencier.

Au cours de l'année, le Service a fait l'acquisition de 350 vaches et a échangé ses bœufs contre des vaches car il a constaté qu'un troupeau de vaches coûte beaucoup moins cher à entretenir qu'un troupeau de bœufs; on peut engraisser les jeunes vaches pour fins d'abattage en deux ou trois mois, tandis qu'il faut deux ans pour obtenir le même résultat avec les bouvillons. De plus, le prix d'une jeune vache est sensiblement le même que celui d'un bouvillon. Sur la recommandation du vétérinaire, le Service a également vendu 5 vaches atteintes de maladie ou victimes d'accident.

Notre production de bœuf s'est établie à environ 216,985 livres dont, 81,727 ont été mises à la disposition de notre économat et 135,258 à celle de l'économat du pénitencier de Kingston.

A l'heure actuelle, notre ferme compte deux chevaux de trait ainsi que trois chevaux de selle dont l'un appartient au pénitencier de Kingston.

Nos travaux de culture en serres chaudes ont débuté un peu en retard parce nos nouvelles serres n'étaient pas prêtes, mais les plants profitent bien et devraient être à point lorsque le moment sera venu de les mettre en pleine terre.

SERVICE DES VIVRES

Le chef des vivres et son adjoint ont assuré aux repas de hautes normes de qualité tout au long de l'année et leur service a fonctionné de façon tout à fait satisfaisante. Les détenus appelés à prêter main forte aux cuisines sont choisis avec le plus grand soin tant au point de vue de leur aptitude pour ce genre de travail que de leur propreté personnelle.

Voici le détail des 32,077 livres de viande qui ont été apprêtées chez nous cette année:

Bacon.....	4,889 livres	Saucisses.....	9,435 livres
Pain de viande.....	2,795 livres	Graisse fondue.....	810 livres
Jambon pressé.....	5,517 livres		

Durant l'année, nous avons cuit 220,710 livres de pain et 5,477 livres de brioches.

La réunion des économes tenue en février 1957 a été fort profitable à notre propre chef des vivres. Il y a appris comment ses confrères dirigent leurs services et les renseignements qu'il a recueillis là lui ont permis d'améliorer ses propres méthodes d'alimentation des détenus.

L'économe et ses assistants ont aussi tenu des assemblées mensuelles qui se sont révélées très utiles, en favorisant, de l'avis même de l'économe, un meilleur esprit d'équipe aux cuisines.

SERVICE DES MAGASINS

Le travail de ce service ne cesse pas d'augmenter en raison des travaux de construction toujours plus nombreux qu'on entreprend chez nous et aussi d'un nombre accru de détenus. Le garde-magasin signale que cette année 103 wagons ont séjourné sur la voie de dérivation pour être déchargés. Les expéditions montantes se sont composées de 13 wagons provenant du pénitencier de Kingston et 2 de Collin's-Bay.

Au cours de l'année le nouvel immeuble des magasins s'est révélé fort utile sous plus d'un rapport: emmagasinage plus sûr de tous matériaux, manutention et chargement plus faciles des marchandises lourdes et volumineuses, vérification et identification plus précises des approvisionnements. En outre, une plus grande variété de produits peuvent prendre place sur les tablettes des magasins, ce qui permet aux divers ateliers de garder des stocks moins considérables.

Notre consommation d'essence durant l'année 1956-1957 s'est élevée à 18,456 gallons, soit une augmentation de 1,856 gallons sur l'année précédente. Cette augmentation vient de ce que nous avons exécuté un plus grand nombre de travaux de construction. D'autre part, notre service de transport automobile a consommé 270 gallons de combustible pour diesel.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

En tout, 22 de nos fonctionnaires ont suivi des cours à l'École pénitentiaire de Kingston. Voici le détail de ce chiffre suivant la nature des cours:

Cours généraux.....	8
Cours d'administration.....	8
Cours pour instructeurs.....	5
Cours pour économes.....	1

Jusqu'ici, environ 60 p. 100 de nos fonctionnaires ont suivi des cours à l'École pénitentiaire.

Treize fonctionnaires ont également suivi huit cours spéciaux donnés sur place et à l'extérieur.

D'autre part, sept fonctionnaires se sont inscrits à des cours par correspondance intitulés "Théorie de l'administration de bureau".

Des réunions mensuelles des instructeurs industriels ont continué de porter sur des sujets comme la classification des détenus, les mesures de sécurité, les programmes de travaux, le contrôle et le budget, etc.; tandis que des réunions semblables étaient tenues à l'intention des instructeurs, sous la direction de l'instructeur en chef.

Il n'y eut pas de cours d'instruction sur place pendant les mois de janvier et février cette année parce qu'il a été impossible de retirer, en raison des circonstances, certains fonctionnaires de leurs postes de gardiens pour les envoyer en classe; il en a été de même durant le mois de mars, alors que le préposé à la formation sur place était allé suivre un cours à l'École pénitentiaire. On espère corriger cet état de choses en formant des classes moins nombreuses l'an prochain.

Des exercices d'incendie et des conférences sur la lutte contre l'incendie ont eu lieu chaque mois et les fonctionnaires ont eu l'occasion de voir plusieurs films intéressants et instructifs sur le sujet.

Plus de 98 p. 100 des fonctionnaires de l'établissement ont participé à nos concours annuels de tir au fusil et au revolver qui ont lieu le printemps et l'automne. Notre champ de tir au fusil et au revolver est accessible aux fonctionnaires durant leurs heures de loisir et nous leur vendons les munitions au prix de cantine; ce divertissement est très populaire et compte de nombreux adeptes.

GÉNÉRALITÉS

Plusieurs changements sont survenus dans le personnel au cours de l'année en partie à cause de l'ouverture d'un nouvel établissement à Joyceville. Cinq de nos gardes ont été affectés à Joyceville de même qu'un de nos commis-sténographes seniors. Notre commis-sténographe senior F. S. Harris a été promu aux fonctions de surveillant en chef à Joyceville, et le sous-instructeur en chef des métiers, A. M. Michael, s'est vu confier le poste de préposé aux travaux du nouvel établissement.

Il y a eu 9 démissions et nous avons mis 2 fonctionnaires à la retraite en vue d'accroître le rendement de nos services. D'autre part, notre personnel compte 20 nouveaux fonctionnaires.

Le sous-directeur D. M. McLean a été nommé directeur du pénitencier de Dorchester et le chef des gardes est devenu sous-directeur de notre établissement. M. W. Downton, instructeur en chef de formation professionnelle a été promu chef des gardes. Par suite du départ de notre comptable, H. Minton, pour le département de comptabilité du bureau central, son adjoint, M. Willard est devenu comptable en titre de notre établissement. Le commis du personnel, R. Edney, est devenu commis senior. Le sous-instructeur en chef des métiers, O. Martin, du pénitencier de Kingston est venu occuper chez nous un poste équivalent.

Le Service national de placement, la Société John Howard, l'Armée du Salut, l'Office national du film et les Alcooliques Anonymes nous ont accordé cette année encore leur précieuse collaboration; tous ont largement contribué à notre programme de réhabilitation des détenus.

De nouveau, nous nous sommes sentis très encouragés en voyant augmenter le nombre des libérations conditionnelles chez nous durant l'année. Dans une large mesure, ce succès est attribuable à l'excellente collaboration que le Service des pardons et les dirigeants et notre équipe de traitement se sont accordée mutuellement.

La conduite générale des détenus durant l'année s'est révélée très satisfaisante, et le moral élevé. Notre programme de jeux organisés, de culture physique et d'amusements semble bien répondre aux besoins des détenus en général.

En mon nom personnel et au nom des fonctionnaires de l'établissement, je désire exprimer au Commissaire des pénitenciers et au personnel du bureau central, nos remerciements les plus sincères pour l'excellente collaboration qu'ils nous ont accordée au cours de l'année, ainsi que pour le soin qu'ils ont mis à étudier les diverses recommandations que nous leur avons soumises à diverses reprises.

CENTRE FÉDÉRAL DE FORMATION

J.-B. MARTINEAU, *directeur*

ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

Détenus inscrits au 1 ^{er} avril 1956.....	321	
<i>Reçus</i>		
Transferts du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul....	254	
TOTAL.....		575
<i>Sortis</i>		
Expiration de peine.....	71	
Libération conditionnelle.....	123	
Libération sans condition.....	5	
Libération par ordre des tribunaux.....	1	
Transferts.....	35	
TOTAL.....		235
Détenus inscrits au 31 mars 1957.....		340

La moyenne quotidienne du nombre des détenus a été de 332, soit une augmentation de 13 par rapport aux deux années financières précédentes, alors que la moyenne s'était maintenue à 319 détenus.

Cent trente et un détenus, soit 64 p. 100, ont bénéficié du régime de libération conditionnelle, abstraction faite des détenus qui ont été renvoyés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le nouveau pavillon de réception et de sécurité a été terminé et il pourra être occupé au commencement de l'année financière. Une des quatre ailes de la section des cellules a été spécialement aménagée en vue de servir de centre de réception pour les nouveaux pensionnaires qui reçoivent un cours d'orientation de quatre semaines avant d'être assignés à un dortoir particulier avec le reste des prisonniers.

Le 31 mars 1957, il y avait dans les registres 219 détenus de moins de 21 ans et 121 de 21 à 40 ans. Il y en avait 37 de moins de 18 ans, qui se répartissent de la façon suivante:

14 ans.....	4
15 ans.....	7
16 ans.....	20
17 ans.....	6

PERSONNEL

L'effectif approuvé, qui comprenait 191 fonctionnaires le 1^{er} avril 1956, a été augmenté de 12 nouveaux postes, ce qui porte à 203 fonctionnaires le nombre total de la force. Ces postes additionnels ont été créés surtout en raison de l'ouverture du nouveau pavillon de réception et de sécurité et pour répondre

au besoin de personnel qui se faisait sentir depuis longtemps dans la Division des approvisionnements. L'augmentation comprend aussi un préposé au classement, classe 1. Malheureusement il n'a pas encore été possible de trouver un candidat apte à remplir ce poste.

Au cours de l'année, trente-trois fonctionnaires ont été engagés et vingt-cinq ont quitté le service pour diverses raisons. Parmi les changements importants dans le personnel, on compte la mise à la retraite, pour raisons de santé, de M. R.-C. Vaillant, directeur adjoint, qui est entré dans le service des pénitenciers à Saint-Vincent-de-Paul en 1956 et qui a été nommé directeur adjoint de cette institution à l'automne de 1951. Il a été remplacé depuis son départ par M. J.-A.-B. Marcoux, ancien surveillant principal. M. J.-F. Rochefort, économiste, qui a été engagé au mois de mars 1952, s'est démis de ses fonctions le 24 mai 1956. Il a été remplacé par M. R. Chandonnet, économiste adjoint, qui est entré en service le 1^{er} avril 1952. Au cours de l'année, douze membres du personnel ont été affectés à de nouveaux postes ou promus au sein de l'établissement.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Vingt-cinq gardes ont été engagés au cours de l'année. Les douze premiers, qui ont été nommés depuis avril jusqu'à octobre, ont tous reçu une semaine de formation de base. On a ensuite trouvé qu'une si courte période de formation n'était pas suffisante et, depuis le mois de novembre, la période a été prolongée à deux semaines. De plus, le règlement s'applique sans exception à tous les nouveaux fonctionnaires. Cette nouvelle pratique permet à ceux qui font partie du personnel exécutif ou administratif de se renseigner sur les fonctions et les responsabilités des gardes, et sur le fonctionnement général de l'institution, en plus de recevoir en même temps, dès le premier échelon de leur formation, des explications claires et précises au sujet des règlements, des règles de routine et de la Loi sur les pénitenciers.

Vingt-trois fonctionnaires ont profité de l'offre de la Commission du Service civil et se sont inscrits au cours par correspondance sur la "Théorie de l'administration de bureau". D'autres fonctionnaires ont assisté aux cours de formation qui sont donnés aux fonctionnaires des pénitenciers, soit:

N° 56 (régulier) 2 gardes.

N°s 55, 60, 61 (Administration) 5 fonctionnaires.

N° 57 (technique) 5 fonctionnaires à la formation professionnelle.

L'économiste a assisté à une conférence qui a été donnée par l'organisme chargé des cours de formation aux fonctionnaires des pénitenciers, cours n° 62, et le comptable a assisté au cours n° 60 qui a trait à la caisse d'amortissement projetée et à d'autres questions connexes.

Notre petit stand de tir a attiré un bon nombre de fonctionnaires et les jeudis de chaque semaine, du début de l'automne jusqu'à la fin du mois de mars, les membres des équipes organisées parmi les membres du personnel l'ont fréquenté. Un grand intérêt s'est manifesté pour ces exercices en raison des concours qui ont été organisés entre les équipes, et cela a eu pour résultat d'augmenter l'habileté des participants.

La formation professionnelle est reconnue comme l'un des principaux facteurs du succès de presque toutes les entreprises, qu'il s'agisse du domaine atomique, de la défense nationale, des services publics, de la banque, des transports, de la police ou de n'importe quelle autre entreprise, grande ou petite. Il en est de même pour les pénitenciers, comme le prouve le grand nombre d'institutions destinées à la formation du personnel des pénitenciers qui existent dans le monde entier, y compris notre École pénitentiaire pour la formation du personnel qui est à Kingston (Ontario).

La Gendarmerie royale du Canada jouit d'une réputation internationale bien méritée et elle est reconnue comme l'une des meilleures forces policières du monde. La haute réputation dont jouissent ses recrues provient sans doute du fait que les candidats doivent satisfaire à des conditions d'admissibilité assez sévères de la Gendarmerie et que, de plus, ils reçoivent une formation intense pendant toute la première année de leur stage. Il y a lieu de croire que les nouveaux membres de la Gendarmerie qui ne semblent pas posséder les aptitudes requises sont éliminés à la fin de leur période de formation ou même au cours de cette période. L'honorable ministre de la Justice disait à la Chambre des communes, le 4 mai 1956, (Débats de la Chambre des communes, vol. 98, p. 77) que, après leur période de formation de douze mois, les nouveaux membres de la Gendarmerie royale du Canada sont envoyés d'un poste à l'autre huit à dix fois au cours des quatre années qui suivent leur période de formation, afin qu'ils puissent acquérir l'expérience nécessaire qui leur permettra de bien s'acquitter de leurs fonctions. En conséquence, il faut apparemment qu'un membre de la Gendarmerie ait passé cinq ans dans de service avant de devenir un agent tout à fait compétent.

Je suis certain que tous les dirigeants du service des pénitenciers désirent vivement que le personnel atteigne ce niveau de perfection, surtout dans la section de la surveillance. Dans les conditions qui existaient encore récemment, il aurait été utopique d'espérer cela, surtout en raison du niveau relativement peu élevé du salaire, et cela a eu pour résultat l'établissement de normes minimums plus ou moins satisfaisantes. Avec la révision récente des salaires vers la hausse qui a été approuvée, j'estime que nous avons maintenant raison de nous attendre à ce que les candidats possèdent des qualités supérieures à celles qui étaient exigées autrefois, qu'ils puissent être attirés vers notre service et que de fait ils le soient, et que, par conséquent, ils donnent un meilleur rendement.

Pendant longtemps, jusqu'à ces dix dernières années, on a généralement considéré qu'un garde qui possède les qualités voulues pour faire partie du personnel doit avoir trois ans d'expérience pratique avant de devenir un bon surveillant. Un homme robuste, fort, honnête et alerte, d'une intelligence moyenne, et qui ne craint pas les prisonniers était considéré comme le prototype du surveillant. Bien qu'on eût alors une idée vague de la valeur de la formation professionnelle, l'application du programme de formation, qui était laissée à la discrétion du directeur, consistait généralement en conférences faites au personnel, après les heures de travail, pendant les mois d'hiver, et surtout sur des sujets d'intérêt local. A cette époque, l'expérience tenait lieu de formation. On se rend bien compte maintenant que, si nous voulons que notre programme d'ensemble réussisse, l'expérience seule est insuffisante et qu'elle doit être constamment complétée par des connaissances scientifiques appliquées intelligemment. Les autorités militaires ne songeraient pas à envoyer de nouvelles recrues sur le champ de bataille avant de les avoir initiées à l'art militaire au moyen d'une formation de base suivie d'une formation plus avancée et d'une connaissance parfaite des armes de leur service. C'est exactement ce que nous faisons dans notre service quand nous affectons des gardes qui viennent d'être engagés à un poste de surveillant sans leur donner auparavant les premières notions du travail spécialisé en relations sociales qu'ils sont appelés à accomplir, car, dans presque tous les cas, la signification et l'importance de leur travail sont du grec pour eux.

En raison du nombre restreint de gardes disponibles, surtout pour le service de jour, (il faut qu'une équipe de six à dix instructeurs travaille une demi-heure de plus que le temps régulier chaque jour de semaine pour venir en aide aux surveillants à l'heure du midi), les nouvelles recrues doivent être affectées à un poste au plus tard deux semaines après leur première nomination et il s'ensuit que leur formation de base se révèle insuffisante et qu'ils n'ont pas reçu toutes les directives dont ils auraient besoin. Ces fonctionnaires juniors sont affectés

pendant trois ou quatre mois à des postes secondaires comme la surveillance dans les tours, la patrouille dans les cours et autres fonctions. Il est presque impossible de juger de leur compétence pendant cette période, car ils ne sont presque jamais en contact avec leurs compagnons de travail ou avec un surveillant senior. En raison de la nature de leurs fonctions, il est presque impossible d'évaluer leur capacité et les services qu'ils peuvent rendre à l'institution. Il faut pour cela qu'ils aient été affectés à un poste plus important et, règle générale, ce poste est celui de troisième ou deuxième surveillant dans les dortoirs, pendant la garde du matin. Ici, une fois de plus, ils ne sont pas sous la surveillance immédiate de fonctionnaires supérieurs et, même après six mois de service, l'établissement de leur cote de compétence est plutôt un à peu près qu'une appréciation exacte de leur travail ou de leurs possibilités. Il faut plus d'un an de service au surveillant junior pour que sa compétence soit évaluée d'une façon précise et qui soit à la fois juste à son égard et à l'égard de l'institution.

Depuis l'ouverture de cette institution, en avril 1952, jusqu'à l'introduction de la semaine de 40 heures répartie en 5 jours ouvrables, au mois de septembre 1955, le mercredi après-midi était consacré à la formation "sur place", les problèmes de cantine, de bibliothèque, d'habillement et autres étant confiés pendant ce temps à des gardes affectés temporairement à ces fonctions. Ce genre de formation était une "nécessité", car plus de la moitié de notre personnel du début était inexpérimenté et, relativement peu de ceux qui venaient du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul avaient reçu antérieurement une formation en règle. Ce système n'assurait pas la continuité de la formation de base, en raison du fait que, chaque mois, il fallait faire passer les gardes du service de jour au service de nuit. Dans la plupart des cas, cela voulait dire qu'un garde assistait à quatre cours de formation, s'il était en service le jour, et qu'il manquait les huit périodes suivantes parce qu'il devait faire la surveillance la nuit ou le matin.

La nécessité et l'importance de la formation des fonctionnaires, que la Commission Archambault a fait ressortir, a été l'objet d'une étude approfondie et prolongée de la part de la Commission des pénitenciers. Les premiers arrangements, en vertu desquels on a donné, à Ottawa, une certaine formation aux fonctionnaires des pénitenciers, grâce à la collaboration de la Gendarmerie royale du Canada, ont eu pour résultat final l'établissement de notre propre école pénitentiaire pour le personnel à Kingston (Ontario). Ces arrangements et ces facilités se sont révélés des moyens efficaces pour donner un caractère professionnel à l'ensemble de notre service. Toutefois, comme le personnel de cette institution (et c'est aussi le cas pour celui du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul) se compose surtout de Canadiens français, il ne peut bénéficier des cours de formation, qui sont donnés pour l'ensemble des pénitenciers dans la même mesure que les fonctionnaires de langue anglaise qui viennent des autres institutions fédérales, car les cours réguliers, sauf de rares exceptions, sont donnés en anglais. Bien que les fonctionnaires des institutions du Québec soient bilingues, ils ont à faire face presque invariablement à un grand désavantage au point de vue linguistique quand ils reçoivent en anglais des instructions relatives à leur métier. Je suis certain que les Canadiens de langue anglaise, qui parlent assez bien le français pour se tirer d'affaire et qui ont tenté l'expérience d'assimiler une conférence ou un discours prononcés en français, partagent mon avis. En raison de cette difficulté de langue, j'ai hésité par le passé à nommer des candidats de notre institution à ces cours de formation professionnelle parce qu'il m'était difficile d'en trouver qui fussent parfaitement bilingues.

Depuis le printemps 1952, grâce au personnel additionnel de surveillance qu'il nous a été permis d'engager pour cette fin particulière, nous avons organisé cinq locaux de formation "sur place", qui durent quatre semaines. Ces cours

ont été suivis par environ une centaine de gardes, dont plusieurs, toutefois, ont quitté le service, surtout en raison de leur inaptitude au travail. Ceux qui sont demeurés dans le service après les trois cours (les deux autres cours ont eu lieu à l'été de 1955, juste avant l'introduction de la semaine de 40 heures) ont donné des preuves de leurs aptitudes et de leur facilité d'adaptation. Presque tous sont maintenant promus au rang de surveillant, classe 2. Au cours du printemps dernier, on a organisé huit sessions de formation avancée. Les cours se donnaient le soir deux fois par semaine et duraient deux heures et demie. On a abandonné cette méthode de formation, parce qu'elle était onéreuse pour le personnel enseignant et parce que les trente jours de congé que le service devait accorder en compensation réduisaient encore davantage notre main-d'œuvre déjà insuffisante. Malgré tous les efforts locaux, la plupart de nos gardes ont grandement besoin d'une formation plus avancée qu'on ne peut leur donner d'une façon satisfaisante dans les conditions actuelles sans nuire sérieusement à l'efficacité du programme journalier et sans raccourcir les heures de travail qui ont atteint le plus strict minimum depuis l'introduction de la semaine de cinq jours.

On s'attend à ce que, une fois formés, les surveillants de cette institution pourront, avec le temps et l'expérience, participer activement au programme de rééducation et de réadaptation sociale, en devenant non seulement de bons surveillants mais aussi des éducateurs avertis. Je pourrais même ajouter que cet idéal s'est déjà réalisé avec un certain succès dans quelques institutions.

La plupart de nos surveillants dont le degré d'instruction est peu élevé, ont cessé presque complètement d'étudier et de lire depuis leur départ de l'école, c'est-à-dire depuis dix ans ou davantage. On ne peut donc s'attendre à ce qu'ils se remettent à lire avec application, qu'ils assimilent, qu'ils comprennent et qu'ils appliquent intelligemment des connaissances aussi scientifiques que la pénologie, la psychologie, les bonnes relations sociales et autres sujets connexes, par le seul fait qu'ils sont entrés dans notre service. Ils ne comprennent pas l'utilité de ces études. Comme on l'a déjà dit, il y a des exceptions, bien entendu; mais elles sont relativement peu nombreuses et on ne les rencontre pas souvent.

Bien qu'un degré d'instruction supérieur ne soit pas nécessairement le seul facteur important dans le choix des gardes, j'estime qu'un degré d'instruction supérieur à celui qui est exigé aujourd'hui devrait être requis pour cette catégorie de candidats, si on veut qu'ils puissent remplir avec succès leur rôle éventuel d'éducateurs. A cette fin j'ai déjà recommandé que le degré minimum d'instruction exigé pour cette catégorie soit porté au moins à la 9^e année et de préférence au certificat d'études secondaires (ou primaires supérieures) ou son équivalent. (Si ces normes ne s'imposent pas pour les autres pénitenciers, elles sont nécessaires, à mon avis, pour le nôtre.)

SERVICE DES MAGASINS

L'activité et les opérations des magasins se sont maintenues à un niveau élevé. Au cours de l'année on a fait 632 réquisitions, on a émis 730 commandes d'achat locales, on a reçu 927 commandes par l'entremise de l'acheteur du Service, 2,932 factures ont été examinées et plus de 5,500 notes de livraison ont été émises. La valeur des marchandises reçues s'est élevée à plus de \$260,000 et celle des marchandises expédiées à plus de \$256,000, soit un montant de \$516,000 pour le total des transactions.

Plus de 32 tonnes de marchandises nous ont été envoyées soit par petite vitesse soit par messagerie, et près de 100 tonnes ont été livrées en camion. Le montant de l'inventaire qui était de \$439,050.75 au 31 mars 1956 s'est élevé à \$457,615.18 à la fin de l'année financière, soit une augmentation de 5 p. 100.

L'insuffisance du personnel des magasins que j'ai mentionnée dans mes rapports précédents, a été comblée en partie au cours de l'année dernière. Grâce à de l'aide additionnelle et à des centaines d'heures de travail supplémentaires, nous avons pu cette année, pour la première fois, faire une liste de tous les articles en magasin et préparer des inventaires détaillés. L'accomplissement de cette tâche est un vrai tour de force et une source de grande satisfaction pour le personnel des magasins et pour le signataire du présent rapport.

ÉCONOMAT

Les normes de service très satisfaisantes qui ont été établies par l'ancien économiste Rochefort ont été maintenues par son successeur, M. Chardonnet.

Un outillage G-5 estimé à plus de \$2,000 (y compris une scie mécanique de boucherie et des tables en acier inoxydable munies de canaux d'écoulement qui ont été installés dans la salle pour le lavage de la vaisselle) a été ajouté au cours de l'année.

La cuisine a servi aux détenus un total de 384,375 repas, qui ont coûté \$62,781.25, soit en moyenne 49c par jour. La cuisine a servi aux fonctionnaires en service 27,260 repas, qui ont coûté \$7,632.80, soit en moyenne .282c le repas. Comme d'habitude, notre approvisionnement journalier de pain nous est venu du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le soin de veiller à la salubrité de la cuisine est une tâche qui est confiée directement à l'économiste. Les planchers de la cuisine et de la salle de mess sont lavés et désinfectés trois fois par jour et les lambris de tuile blanche sont lavés tous les jours. Des avis relatifs à la salubrité sont affichés bien en évidence dans la cuisine et les instructions sont rigoureusement observées par l'économiste, par son personnel et par les détenus. Les vêtements blancs qu'on emploie sont changés tous les jours. En plus des ablutions ordinaires qui peuvent se faire dans les dortoirs, les détenus qui travaillent à la cuisine doivent prendre une douche dans la salle de douches de la cuisine au moins trois fois par semaine. Onze des vingt-sept détenus employés dans la cuisine reçoivent du personnel de la cuisine les directives appropriées dans le domaine de la charcuterie, de la pâtisserie et de la préparation des aliments.

Un programme hebdomadaire d'entretien préventif a été établi. On inspecte chaque semaine la machinerie et l'outillage de la cuisine en vue d'effectuer les petites réparations nécessaires et afin d'éviter ainsi les accidents.

SERVICES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Le médecin dit que l'état de santé des détenus a été assez bon. Deux cent quarante-huit détenus ont passé en tout 798 jours et demi à l'hôpital, soit en moyenne 3 jours chacun, en comparaison de la moyenne de 4 jours et demi pour les 248 cas de l'an dernier. Soixante-deux détenus ont subi de légers accidents, comparativement à 87 l'an dernier. Il y a eu trois cas de fracture. Soixante-dix détenus ont été examinés par divers spécialistes. Le docteur Simard a pratiqué 8 interventions chirurgicales de peu d'importance et 4 interventions graves à l'hôpital du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Il y a eu deux cliniques de donneurs de sang au cours de l'année. Sur 530 hommes, 477, soit 90 p. 100, se sont offerts comme volontaires. C'est exactement la même proportion que l'on a obtenue l'an dernier. La Ligue antituberculeuse a tenu une journée de clinique, le 9 octobre 1956; on a radiographié 321 détenus et 115 fonctionnaires. Chez le personnel, deux cas incertains ont fait l'objet d'une nouvelle radiographie et, après avoir reçu un traitement approprié, ces fonctionnaires ont pu reprendre immédiatement leur travail. Quatre-vingt-quatre détenus ont été envoyés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour se faire radiographier.

Comme d'habitude, les détenus ont reçu les soins dentaires du docteur E. Joubert, dentiste à temps partiel attaché au personnel de Saint-Vincent-de-Paul, qui vient régulièrement le jeudi de chaque semaine. Six cent soixante-quatorze détenus se sont présentés pour subir un examen et recevoir un traitement dentaire. Il y a eu 189 extractions, 44 détenus ont reçu des prothèses complètes et 60 des prothèses partielles.

Voici le résumé des absences du personnel :

Congé de maladie rémunéré (160 fonctionnaires).....	1,153 jours
Congé de maladie non rémunéré (7 fonctionnaires).....	132½ jours
Congé d'accident rémunéré (2 fonctionnaires).....	27½ jours

Ce nombre équivaut à une moyenne de 7 jours par employé, soit exactement la même proportion que l'an dernier.

ENTRETIEN ET CONSTRUCTION

L'effectif de ce service s'est accru d'un instructeur-peintre. Cette nomination a permis l'introduction d'un programme de peinture régulier et systématique, dont on avait grandement besoin, surtout depuis les dommages qui avaient été causés à l'intérieur des quatre pavillons lors de l'émeute du mois d'août 1954.

Le 1^{er} avril 1956, on avait entrepris la réalisation de 16 projets de construction; vingt-cinq autres ont été commencés au cours de l'année, ce qui fait un total de 41. Malgré les courtes heures de travail, on a pu compléter 32 de ces projets et 9 étaient encore en chantier au 31 mars.

Parmi les travaux les plus importants qu'on a entrepris on compte la construction d'un atelier de formation professionnelle, immeuble n° 15, qu'on a commencé en février 1956 et dont une proportion de 85 p. 100 était terminée à la fin de mars de cette année. L'immeuble a 135 pi. de longueur sur 51 pi. de largeur et il est destiné à recevoir les stagiaires en ébénisterie et autres métiers connexes; il comprend aussi des bureaux, des classes, un espace pour l'entreposage du bois, une armoire à outils et des salles de toilettes.

L'immeuble n° 10, pavillon de réception et de sécurité, qui avait été commencé par un entrepreneur à forfait, a été terminé en mai 1956. C'est un immeuble de 90 cellules qui sert, en autres choses, de centre de réception pour les détenus qui sont transférés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le bitumage du chemin d'entrée qu'on a prolongé jusqu'au terrain de stationnement a été complété en octobre 1956. Le drainage de surface du terrain de récréation a aussi été parachevé en mai 1956. L'installation de la clôture et des barrières de la cour d'entreposage, qu'on avait commencée en mai 1952 a été terminée au mois d'octobre. Le problème de l'approvisionnement insuffisant d'eau chaude dont on s'est souvent plaint dans les pavillons a été réglé d'une façon satisfaisante dans certains pavillons et on espère qu'une amélioration semblable se produira dans toute l'institution.

Avec la diminution du nombre des projets de construction importants, on a pu consacrer plus de temps cette année aux besoins croissants d'entretien des bâtiments et on est à élaborer des plans pour l'établissement d'un programme visant à une répartition plus systématique du travail d'entretien et à un emploi plus pratique et plus régulier des nouveaux venus qui sont affectés à la construction.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Par suite des recommandations qui ont été faites dans le passé, notre personnel de formation professionnelle s'est accru au cours de l'année par l'addition d'un adjoint à l'instructeur en chef de la formation professionnelle et d'un instructeur en carrosserie et en peinture d'automobiles.

Cinq instructeurs préposés à la formation professionnelle ont suivi avec succès le cours n° 57 donné aux instructeurs de formation professionnelle des pénitenciers à l'école du personnel du pénitencier, du 4 juillet au 1^{er} août 1956. L'instructeur en mécanique d'automobile B. Dufresne a suivi un cours de quatre semaines en réparation de moteurs d'automobiles. Ce cours organisé par la General Motors Corporation a été donné à Flint (Michigan) du 18 juin au 13 juillet. M. Dufresne a eu l'occasion d'apprendre là les détails les plus infimes et les techniques les plus modernes de l'industrie de l'automobile. Douze autres instructeurs ont participé à neuf visites dans des industries de Montréal et des alentours.

La formation professionnelle et technique, sous la direction ou la surveillance du Chef préposé à la formation professionnelle, comprend les métiers suivants:

FORMATION PROFESSIONNELLE

Atelier	Moyenne		Élèves Nombre	Diplômés Total	Formation à l'atelier	Heures-hommes de travail surveillé
	Degré scolaire	Âge				
Atelier de mécanique.....	5.7	20	9	5	12,717	1,146½
Briqueterie-maçonnerie.....	4.7	19.1	20	15	28,825½	715½
Charpenterie.....	4.6	18	8	4	12,050	1,345½
Ébénisterie.....	4.2	20.1	14	7	20,512½	823½
Électricité (bâtiment).....	7.5	19.7	8	10	10,172½	1,770½
Formation de base.....	5.7	20	7	—	9,753½	151
Formation pré-professionnelle.	4.2	16.4	5	—	9,394	350½
Mécanique d'automobile.....	7.2	21.2	9	5	9,875½	1,048½
Plâtrage.....	6.2	19.9	9	4	14,602½	1,775½
Plomberie et chauffage.....	5.4	20.1	10	7	11,337½	1,462½
Tôlerie et soudure.....	4.1	22.2	12	2	17,428½	869½
Moyenne.....	5.5	19.7				

FORMATION SURVEILLÉE

Atelier	Inscrits, au 1 ^{er} avril 1956	Ajoutés	Retirés	Inscrits, au 31 mars 1957	Hommes- heures
Coiffure.....	7	10	11	6	8,060
Imprimerie.....	2	2	3	1	2,747
Reliure.....	1	2	3	0	1,612
Entretien de véhicules automobiles.....	8	17	20	5	12,537
Alignement de roues.....	4	3	4	3	326

ROULEMENT DES APPRENTIS

Dans les différents ateliers, le 31 mars 1956.....	89
Ajoutés au cours de l'année.....	208
TOTAL.....	297
<i>Radiés:</i>	
Diplômés.....	59
Libérés.....	17
Inaptes.....	19
Transférés.....	2
TOTAL.....	97
Dans les ateliers, le 31 mars 1957.....	111
Formation surveillée.....	15
TOTAL.....	126

Trois cent douze films ont été projetés, soit une période de 120 heures d'éducation visuelle pour aider à la formation des stagiaires. Ces films ont été fournis à titre gracieux par l'Office national du film, le Service provincial du film, la Sovereign Film Co., les compagnies Starrett, Crane Ltd., A. P. Green, Lincoln Electric Co., Goodyear Tire Co., General Motors, Ford Motors et McColl-Frontenac Oil Co. Nous remercions ces divers organismes de leur aimable collaboration.

En plus de suivre des cours de formation professionnelle, les détenus ont à l'occasion exécuté des travaux d'entretien et de construction. Voici les matériaux qui ont été employés dans la construction de l'immeuble numéro 15 destiné à la formation professionnelle et dans les travaux de modification de l'atelier:

Sable.....	108 tonnes
Chaux.....	500 sacs
Ciment.....	500 sacs
Briques.....	31,700
Blocs de ciment.....	12,400

Le nouvel immeuble numéro 15 destiné à la formation professionnelle sera prêt prochainement et, avec la disparition de la section de l'ébénisterie, il y aura plus d'espace dans l'atelier "M". Cela permettra, dès le début de la prochaine année, d'offrir de nouveaux cours de formation professionnelle et de nouveaux moyens de réhabilitation et de raccourcir ainsi les listes d'attente. Il serait facile d'augmenter jusqu'à 175 et peut-être davantage le nombre moyen de stagiaires qui est de 135. A cette fin, on demandera la création de nouvelles situations lors des prévisions budgétaires de 1958-1959, soit un instructeur en mécanique d'automobile, un instructeur en plomberie et un instructeur en soudure.

VÊTEMENTS

Voici en résumé le travail qui a été accompli à la section des vêtements sous la surveillance du directeur adjoint:

<i>Cordonnerie</i>	<i>Frais</i>
301 paires de souliers de service des employés réparés.....	\$ 363.30
98 paires de souliers faites sur commande.....	57.32
399	\$ 420.62
643 paires de souliers des détenus réparés.....	\$ 501.01
350 paires de pantouffles des détenus réparés.....	58.26
993	\$ 559.27

Articles lavables

Vêtements blancs de la cuisine.....	13,950 livres
Vêtements blancs de l'hôpital.....	3,750 livres
Couvertures.....	9,975 livres
Vêtements d'hiver.....	27,060 livres
Vêtements d'été.....	24,552 livres
TOTAL.....	79,287 livres

Travail de l'atelier des tailleurs

Bas (709 livres de laine).....	\$ 1,343.53
300 pyjamas.....	726.48
580 draps de lit.....	590.40
	<hr/>
	\$ 2,660.51

Le gros du travail accompli à la section des vêtements consiste en réparations et en pressage. Les uniformes des fonctionnaires et les vêtements blancs pour la cuisine sont pressés régulièrement. Les habits de libération des détenus sont réparés et pressés. On fait aussi la réparation des vêtements des détenus: pantalons, chemises, sous-vêtements, vestons et pardessus. Les bas des détenus sont aussi tricotés et reprisés.

ÉCOLE

Au cours de l'année, on a admis 10 illettrés et 80 détenus partiellement illettrés. C'est le plus grand nombre de détenus dépourvus d'instruction que nous ayons reçus au cours d'une période de douze mois. Chaque fois que la chose était possible, ces détenus ont reçu une attention spéciale de la part de l'instituteur.

Les cours ont été donnés régulièrement d'avril à décembre pour ceux qui n'avaient pas terminé leur 6^e année. On a aussi donné des cours à ceux qui étaient plus avancés. Les cours intermédiaires ont été suspendus en juillet et août pour permettre au personnel enseignant de prendre des vacances. Au cours de cette période, cependant, des cours spéciaux et des cours de sociologie ont été donnés de temps à autre.

Il y a encore une légère diminution de la moyenne d'instruction des détenus, comparativement aux années précédentes (4.2 années de scolarité contre 4.8 en 1955-1956 et 5 années en 1954-1955).

On s'est servi régulièrement d'auxiliaires visuels dans l'enseignement des matières scolaires et on a présenté 107 séries de projection.

L'instituteur a assisté à 50 réunions de la commission de classement. Ces réunions ont lieu le vendredi après-midi et durent entre une heure et demie et deux heures.

L'automne dernier, nous avons fait une étude sérieuse du degré d'instruction élémentaire et pré-professionnel requis de nos détenus après leur libération. A la suite de cette enquête, nous avons élaboré un programme d'enseignement complètement nouveau et, depuis janvier, les détenus reçoivent, en une période de temps relativement courte, l'instruction exigée des apprentis par les comités paritaires et les unions ouvrières. Ce programme amélioré comporte l'évaluation de l'instruction des détenus avant et après leur stage à notre école, c'est-à-dire qu'on leur accorde un certain nombre de crédits pour ce qu'ils savent avant d'entrer à l'école et on détermine ensuite le nombre de crédits qu'ils doivent obtenir avant d'apprendre le métier de leur choix. Les détenus doivent fréquenter l'école tant qu'ils n'ont pas atteint ce degré minimum d'instruction. Bien que ce programme amélioré n'ait été appliqué que depuis janvier, les résultats étaient déjà satisfaisants à la fin de mars. Je veux remercier les autorités de l'attention qu'ils ont accordée à la demande que j'ai faite l'an dernier en ce qui concerne le personnel de l'école. Nous avons un instituteur adjoint de plus

et un commis aux écritures. Je suis certain que l'instituteur et ses assistants pourront maintenant consacrer tout leur temps à l'instruction des futurs stagiaires et des illettrés des deux langues et qu'ils pourront augmenter le nombre de leur élèves d'une façon appréciable.

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque contient plus de 3,400 volumes, romans et autres, soit une moyenne normale de 10 volumes par personne. Il y a eu 149 séances de prêt au cours de l'année et 2,889 lecteurs ont emprunté 10,784 volumes.

Nous comptons 45 abonnements à des périodiques et nous recevons chaque mois 49 revues françaises et 68 revues anglaises. Comme nous l'avons déjà expliqué, les revues ne sont pas prêtées de la même manière que les livres. Elles restent à la salle de lecture de la bibliothèque et elles sont à la disposition des détenus tous les soirs. Il y a eu 113 séances de lecture au cours de l'année et 1,661 détenus en ont profité.

OFFICES RELIGIEUX

Tout le long de l'année, les offices religieux ont été célébrés, comme d'habitude, dans les chapelles catholique et protestante les dimanches et les jours de fête religieuse. L'Armée du Salut a tenu ses réunions dans la chapelle protestante une fois par mois.

On a continué à célébrer la messe dans la chapelle catholique tous les premiers vendredis du mois. L'assistance à cet office n'est pas obligatoire mais le nombre des détenus qui s'y rendent est toujours très satisfaisant. Environ un tiers des détenus catholiques assistent à ces messes et la majorité reçoivent la communion à cette occasion.

La retraite annuelle de 5 jours a eu lieu dans la chapelle catholique et dans la chapelle protestante et elle a été prêchée respectivement par le R. P. Roland Boyle et le révérend A. MacOdrum. Les deux prédicateurs se sont dits vraiment satisfaits du comportement, de l'attention et de la piété des détenus au cours des exercices. Il y a à peu près 20 détenus catholiques de langue anglaise et la plupart ne parlent que l'anglais. Afin de permettre à ces détenus de retirer plus de bénéfices spirituels, une journée de la retraite leur a été exclusivement consacrée et le R. P. R. Schultz est venu faire les sermons et entendre les confessions des détenus. Ces derniers ont apprécié beaucoup cette initiative et ils ont demandé d'autres rencontres avec un prêtre catholique de langue anglaise. L'aumônier catholique, le R. P. L. Clermont, approuve entièrement cette requête et nous tâcherons d'organiser deux ou trois rencontres par année.

Comme par les années passées, les deux aumôniers ont eu de nombreux entretiens avec les détenus et les gardiens. Ils ont aussi visité à plusieurs reprises les détenus hospitalisés et isolés et ils ont entretenu des rapports, pour le compte des prisonniers, avec leur famille, leurs amis et divers organismes, soit par la poste, soit par téléphone ou par visite personnelle. Ces rapports sont vivement appréciés de tous.

Pour la quatrième année consécutive, la messe de minuit et les offices religieux ont eu lieu dans les deux chapelles à l'occasion de la fête de Noël. Tous les détenus y assistaient à l'exception de ceux qui étaient retenus au lit. Les airs de Noël et les cantiques avaient été pratiqués depuis plusieurs semaines et ils ont été très bien rendus. Comme aux Noëls précédents, la tenue et le comportement des détenus ont été sans reproche. Après les offices, un repas a été servi dans les pavillons et les colis de Noël adressés aux détenus ont ajouté à la fête un complément fort appréciable. Il faut noter que tous les détenus qui n'avaient pas d'argent à leur compte ont reçu gratuitement un colis généreusement offert par des organismes locaux de bienfaisance. Tous ont eu la permission de veiller

jusqu'à deux heures et trente et, en plus du repas copieux, le plaisir d'écouter les airs de circonstance transmis par la radio ou les tourne-disques a, sans aucun doute, contribué à adoucir jusqu'à un certain point pour les détenus le chagrin d'être séparés de leurs familles en cette belle fête.

CLASSEMENT

La Commission du classement (elle s'occupe aussi de reclassement) a tenu, comme d'habitude, ses réunions régulières chaque vendredi après-midi. Le sous-directeur et le fonctionnaire préposé au classement, en leurs qualités respectives de président et de membre du Comité de sélection, visitent Saint-Vincent-de-Paul une fois par semaine en moyenne, en vue de choisir les détenus qui pourraient être transférés. Ils ont tenu 46 séances au cours desquelles 379 détenus ont été interviewés. De ce nombre, 240 ont été acceptés et transférés au cours des douze derniers mois.

Au début de l'année, nous avons été autorisés à créer un nouveau poste de fonctionnaire préposé au classement (classe 1) mais, par suite du besoin pressant de commis, particulièrement pour la préparation des rapports et des dossiers se rapportant aux appels à la clémence, ce poste a été rempli à la fin de l'année par un commis-sténographe senior. Cette aide supplémentaire a permis de mettre à jour le travail qui s'accumulait depuis longtemps au service du classement.

Au cours de l'année, les organismes dont les noms suivent ont fait 101 visites à l'institution et ont eu 732 entretiens avec 245 détenus.

Société d'orientation et de réhabilitation sociale.....	178
Société John Howard.....	22
Armée du Salut.....	5
Service catholique de réhabilitation.....	40
Service de réhabilitation du Québec.....	0
	245

De plus, le représentant local du Service des pardons, ou son adjoint, est venu au Centre au moins une fois par mois pour s'entretenir avec les détenus qui désiraient solliciter la clémence de Sa Majesté.

Au cours de l'hiver, nous avons pris des mesures pour qu'un représentant du Service national de placement vienne au Centre une fois par semaine afin de nous aider à réaliser notre programme de préparation à la libération. Les résultats sont très encourageants et nous avons trouvé plus facilement des emplois pour les prisonniers libérés et ce, à plusieurs reprises, avant leur libération. Nous avons établi des rapports avec tous les fonctionnaires de la province qui sont préposés au placement, ce qui nous facilite grandement le travail de surveillance post-pénale.

On trouvera ci-dessous un tableau où est résumée l'activité de la Commission de classement:

(1) Entrevues

a) Nouveaux détenus.....	188
b) Reclassement ou surveillance post-pénale.....	813
c) A la demande des détenus.....	1,957
d) A la demande des employés.....	319
e) Sélection à Saint-Vincent-de-Paul.....	291
f) Entrevues spéciales dans les cellules et à l'hôpital.....	279
g) Rapports spéciaux et lettres à l'adresse du directeur et du sous-directeur.....	138
h) Entrevues avec les parents des détenus.....	82
TOTAL.....	4,067

(2) *Rapports*

a) Rapports sur les progrès des détenus.....	206
b) Rapports de l'institution au service des pardons.....	138
c) Rapports sur les nouveaux détenus.....	1
d) Rapports de pré-libération.....	71
TOTAL.....	416

(3) *Tests d'intelligence et autres tests*

a) Candidats.....	266
b) Fonctionnaires.....	3
c) Détenus.....	13
TOTAL.....	282

TRAITEMENT

Logement.—La construction de notre immeuble de réception et de sécurité a été parachevée au début du printemps, et les nouvelles conditions de logement ainsi obtenues ont eu un effet salutaire sur la mise en vigueur générale de notre programme. Un pavillon de 21 cellules, avec une vaste salle de récréation, est réservé aux nouveaux pensionnaires qui, au moment de leur arrivée et pendant les trois premières semaines du cours d'orientation, occupent des cellules individuelles. Durant la quatrième semaine du cours, les portes des cellules restent ouvertes jusqu'à 10 h. 30 du soir, de sorte que les détenus ont libre accès à la salle commune. Cela offre aux gardiens une occasion unique d'observer le comportement des prisonniers pendant qu'ils jouissent d'une liberté relative. Cette façon de procéder aide à préparer les détenus qui doivent éventuellement être logés dans des dortoirs. On a remarqué que les réactions des nouveaux pensionnaires se sont sensiblement améliorées depuis l'ouverture de cette aile.

Les cellules individuelles sont tout à fait à l'écart dans un pavillon du bâtiment. L'aménagement de ces cellules a éliminé la situation qui laissait à désirer dans les anciens quartiers de détention.

Un troisième pavillon sert à loger les détenus qui refusent de se soumettre aux règlements de l'institution. Ce groupe est assujéti à un programme tout à fait différent du programme général qu'on applique au reste des prisonniers en ce que les détenus de cette catégorie sont affectés, séparément des autres, à des travaux de construction lourde et que leurs rapports avec les autres prisonniers sont peu nombreux et peu fréquents. La plupart du temps, il n'est pas nécessaire de prolonger le séjour du détenu dans cette catégorie. Dans la majorité des cas, un bref séjour dans ce pavillon suffira pour convaincre le prisonnier que son attitude n'est pas ce qu'elle devrait être. Les gardiens de ce groupe reçoivent des directives particulières et se tiennent continuellement en rapport avec l'équipe de rééducation. Le cas de chacun des détenus de cette catégorie est souvent remis à l'étude par la commission de classification.

Le dernier pavillon est réservé aux prisonniers qui ne peuvent s'adapter à la vie en commun dans un dortoir. Quelques détenus ont demandé à être placés dans cette partie de la prison, tandis que les autres y ont été placés à cause de certaines tendances anormales. Malheureusement, ces derniers connaîtront un séjour plus prolongé dans ce quartier pénitentiaire. La construction de cette aile a éliminé plusieurs problèmes dont l'unique solution résidait, par le passé, dans un renvoi du détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

En accordant plus de latitude pour la séparation des détenus en divers groupes homogènes, la construction de l'immeuble de réception et de sécurité a amélioré les conditions générales de l'institution, plus particulièrement dans les dortoirs.

Sports et loisirs.—Ce service a été particulièrement actif au cours de l'année. Spécialement encouragés, les programmes organisés par les détenus ont réussi à attirer une large participation. Ces programmes comportaient, entre autres divertissements, des séances de musique instrumentale par un groupe de 25 détenus organisé et dirigé par un prisonnier, des auditions d'initiation musicale, qui ont connu un léger déclin vers la fin de l'année à la suite de la libération de plusieurs détenus qui portaient un vif intérêt à ce genre d'activité; un cercle dramatique, mis sur pied et patronné par l'équipe de rédaction du journal des détenus, "Horizons". Ce cercle a fourni une occasion unique de présenter aux détenus quelques-uns de leurs camarades bien doués pour le théâtre.

Les membres de plusieurs organismes montréalais ont rendu de fréquentes visites au pénitencier et ont enrichi le programme des loisirs par des séances de belle musique, des spectacles d'amateurs, des démonstrations de callisthénie, des exercices de poids et haltères et des matches de boxe ou de lutte.

Les moniteurs de culture physique ont présenté bien régulièrement des programmes d'exercices physiques dans la salle de récréation. Pendant la journée, les détenus inscrits au cours des nouveaux pensionnaires suivaient des cours d'assouplissement journaliers tandis que le reste des détenus se divisait en petits groupes et participait à des classes de gymnastique. Quelques partisans de la lutte ont obtenu la permission de se livrer à leur sport favori deux soirs par semaine, et on a organisé des matches de boxe sur la même base. Les principes élémentaires des divers sports ont souvent fait l'objet des cours d'éducation physique et nous avons particulièrement encouragé l'athlétisme en général. L'aménagement d'une piste cendrée a permis la tenue d'excellentes rencontres athlétiques, surtout à l'occasion des jours de fêtes sportives. Les prisonniers ont organisé et dirigé plusieurs ligues sportives au cours de l'année: une ligue de baseball composée de quatre équipes, deux ligues de balle molle comportant chacune quatre équipes, une ligue de basketball mettant aux prises les équipes des différents pavillons et une ligue de hockey. Plusieurs joutes ont été disputées avec des équipes de l'extérieur. Les détenus prisent fortement ces rencontres avec l'extérieur qui donnent la chance aux joueurs d'être choisis pour constituer les équipes d'étoiles.

Le journal des détenus.—En vue de compléter notre programme de rééducation, deux communiqués destinés aux membres des groupes Alcooliques anonymes, l'un publié en français et l'autre en anglais, et le journal des détenus du Centre fédéral de formation sont mis à la disposition des prisonniers deux fois par mois.

Organismes d'assistance post-pénale.—Ces organismes jouent un rôle particulièrement actif. Ils apportent non seulement de l'assistance aux détenus libérés, mais, à plusieurs égards, ils participent également au programme de l'institution apportant ainsi un utile complément aux visites que les travailleurs sociaux rendent régulièrement à notre pénitencier. Le domaine le plus important où s'exerce leur activité porte sur le civisme, le bien-être des détenus, les loisirs et divertissements, la distribution de cadeaux de Noël et la thérapeutique collective.

Passe-temps.—Les détenus ont encore bien apprécié l'organisation des passe-temps au cours de l'année. On comprendra facilement qu'il n'est pas nécessaire de calculer le programme des passe-temps de notre institution sur celui des pénitenciers où les détenus occupent des cellules particulières, car il ne répond pas aux mêmes besoins. Il constitue toutefois un élément important du programme de distraction des détenus qui n'ont pas l'habitude de participer aux sports et aux divers genres de divertissement.

Films.—Du mois de septembre au mois de mai, notre budget permet ordinairement la présentation d'un ou deux films par mois. Cependant, grâce à la générosité d'organismes de l'extérieur (particulièrement le Club de bienfaisance de

Dolse et les Chevaliers de Colomb) et à la suite d'ententes conclues avec les autorités du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, nous avons pu montrer plusieurs films par semaine à nos détenus.

Télévision.—Les deux appareils de télévision qui nous ont été donnés par les Chevaliers de Colomb il y a deux ans ont contribué à divertir les détenus, surtout pendant les mois d'hiver.

Formation civique.—Dans le rapport de l'an dernier, je mentionnais plusieurs projets que nous nous proposons d'introduire dans un programme de formation civique. Je suis heureux de constater que l'intérêt du public à cet égard a été des plus encourageants.

Un comité formé par la Société John Howard de Montréal a accompli un magnifique travail en organisant, à toutes les deux semaines, une soirée éducative ou récréative pendant la période qui s'étend du mois de novembre à la fin mars. Environ 75 p. 100 de nos détenus ont assisté volontairement à des projections de documentaires. Un membre du comité ou un artiste invité amené par le comité présentait et commentait ordinairement ces films. Certains de ces artistes connaissaient la musique et ont dirigé le groupe dans l'exécution de chants populaires et flokloriques. Le professeur Little, de l'université McGill, a prononcé une causerie agrémentée de projections sur les recherches qu'il poursuit dans l'Arctique. Les détenus ont fortement apprécié cette soirée.

Le club Rotary de Westmount a organisé un comité de jeunes et a gracieusement offert les fonds nécessaires à la formation d'une chorale pour les détenus intéressés à ce genre d'activité. M. Descôteaux, professeur de carrière, a donné des leçons de solfège et dirigé les répétitions de la chorale pendant deux heures chaque semaine. Plusieurs membres du club Rotary de Westmount ont tenu à être présents à chacune de ces répétitions.

En plus de maintenir les services qu'ils rendent au pénitencier depuis trois ans, les Chevaliers de Colomb ont contribué de façon appréciable, en fournissant des articles utiles, au programme de "pré-libération" que nous nous proposons de mettre à point.

La Société de protection de la femme et de l'enfant a demandé à quelques-uns des membres de son conseil d'administration de remplir le rôle de correspondants ou de visiteurs à l'égard des détenus qui n'ont pas de parents ou d'amis.

Je tiens à exprimer ma plus sincère reconnaissance à l'endroit des organismes suivants qui ont apporté une contribution active à notre programme de divertissements et de loisirs:

- L'Union des musiciens de Montréal
- Le Unity Boys Club
- Le Boys Club du club Lions
- Les Loisirs de l'Immaculée Conception de Montréal
- La compagnie de téléphone Bell du Canada
- Le Cercle paroissial St-Zotique
- La revue théâtrale "Blue Sky"
- La revue théâtrale "Rainbow"
- Le Canadian Stagearama
- Le corps de police de Montréal
- Le club de bienfaisance *Dalse*

Le nombre exceptionnellement élevé de personnes qui ont collaboré dans ce domaine constitue l'un des faits les plus significatifs de cette participation. Des centaines de personnes, hommes et femmes de toutes les classes de la société, ont rendu visite aux détenus, soit pour s'entretenir avec eux, soit pour les divertir ou les éduquer. Il est difficile de donner au détenu le sentiment d'être encore un membre de la société, digne de son intérêt et de son attention. La pratique que nous venons de mentionner constitue, à notre avis, une solution au moins partielle à ce problème.

Le rôle du personnel de garde.—Lorsqu'en 1932 j'entrai au Service des pénitenciers, j'entendis vaguement parler du Système anglais de Borstal, mais j'en sus peu de chose jusqu'en 1936, alors que j'eus l'occasion de prendre connaissance d'un rapport détaillé portant sur les institutions européennes, préparé par le colonel P.-A. Piuze, alors gouverneur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et présenté à son retour du Congrès international sur les prisons tenu en Allemagne la même année et auquel il avait été officiellement délégué par le service. Je fus alors fortement impressionné par les résultats obtenus en Angleterre dans l'éducation des jeunes délinquants. Il est indubitable que la compétence exceptionnelle des personnes qui formaient le noyau du personnel chargé d'introduire ce système a contribué de façon remarquable à son succès, en dépit du fait que la nouvelle pratique différait radicalement des anciens principes et des vieilles méthodes de traitement pénologique.

Je suppose que les autres directeurs de pénitenciers souhaitent, comme moi, de voir le jour où tous les gardes, sans exception, comprendront parfaitement le vrai sens du travail de réhabilitation qui doit se faire dans les pénitenciers du Canada et sauront, par leur expérience, par leur savoir et par leur vocation, participer pleinement et en collaborateurs actifs à la rééducation des détenus. Mais c'est là une conception idéaliste qui ne se réalisera peut-être jamais. Toutefois, en nous fondant sur notre expérience personnelle, nous nous rendons compte, au fur et à mesure que nous tentons d'avancer vers la réalisation d'un programme de réhabilitation dynamique, constructif et efficace, que, même si un certain nombre de gardes ont maintenant plusieurs années d'expérience pratique dans le travail pénitentiaire, il n'y en a qu'un nombre relativement limité qui possèdent les qualités, les aptitudes, les connaissances, la volonté et le courage nécessaires pour accomplir un travail de rééducation réellement efficace. Afin d'accroître l'efficacité et la validité de notre programme de réhabilitation, nous devons donc nous rendre bien compte qu'il faut évaluer la capacité et la compétence de tous les surveillants et assigner à chacun d'eux une charge de simple garde ou une tâche de rééducateur. Ce n'est qu'en faisant une telle distinction et, conséquemment, en désignant de façon spécifique pour la tâche de réhabilitation des gardes capables de collaboration active et efficace que nous pourrions atteindre les résultats désirés, car l'équipe de rééducation n'est pas assez nombreuse pour assumer les fonctions et les charges ordinaires et établir, en même temps, les relations étroites et constantes qui doivent exister entre le garde et le détenu et qui ont une importance primordiale dans le travail de réhabilitation. C'est là un rôle qui, dans les conditions présentes, est incontestablement rempli par le service de garde.

Nous savons par expérience qu'il faut, en général, trois années d'expérience pratique pour devenir bon surveillant. Lorsque nous avons introduit le système actuel, en avril 1952, nous possédions un noyau de fonctionnaires qui avaient été auparavant employés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le concept de rééducation dans chaque pénitencier était alors nouveau ou même étranger pour la plupart d'entre eux, et en raison de notre propre inexpérience et de notre connaissance imparfaite des gardes, nous ne pouvions entreprendre alors l'élaboration d'un programme intégral de traitement au sein des institutions pénitentiaires. Voilà quelques raisons pour lesquelles notre cours d'orientation de quatre semaines destiné aux nouveaux gardes n'a pu être inauguré avant l'automne de 1953. Les fonctionnaires préposés à cette tâche spécialisée avaient, entre-temps, acquis une expérience précieuse dans notre technique un peu nouvelle de traiter et de rééduquer les détenus et ils ont pris depuis une part active au traitement pénitentiaire considéré sous cet angle spécifique.

Nous nous sommes rendu compte à l'expérience qu'il est important qu'il existe des relations étroites entre les différentes classes du personnel (comme l'a signalé le directeur de la *United States Bureau of Prisons* dans le bulletin que nous avons mentionné plus haut au chapitre du "Personnel") et depuis

longtemps nous avons senti le besoin d'une coopération plus grande entre les gardes et les rééducateurs de même qu'entre les détenus et ceux qui sont chargés de leur rééducation. Après une évaluation consciencieuse de nos employés les plus expérimentés, nous avons, en avril dernier, choisi un surveillant classe 2 pour remplir ce rôle d'intermédiaire à titre d'essai. Les résultats obtenus après une année d'expérience ont été encourageants. Ce fonctionnaire est en relation constante avec les surveillants et avec les détenus du pavillon "D"; il est en mesure de conseiller et de diriger les gardes (spécialement l'équipe de nuit), de mieux les connaître, de se gagner leur confiance et leur collaboration active. Il peut aussi obtenir des renseignements plus complets et plus exacts de la part des détenus du pavillon en question ou à leur sujet, établir de meilleures relations entre les détenus, leur aider à régler leurs petits problèmes, soumettre des rapports précieux à l'équipe de classement et de rééducation à l'occasion des séances hebdomadaires de la Commission de classement auxquelles il assiste régulièrement. Cette pratique est maintenant solidement établie. Tous les détenus du pavillon "D" et tous les fonctionnaires de cette division qui font du service de jour ou de nuit et qui, la nuit, occupent ordinairement le même poste que le jour, sont très satisfaits de ce système de liaison et les fonctionnaires et les détenus des trois autres pavillons ont demandé, à plusieurs reprises, un service analogue pour leur pavillon. Il nous a été impossible jusqu'ici de généraliser cette méthode à cause du manque de gardes pour remplir les tâches ordinaires de tous les jours.

Un programme préliminaire a été dressé et soumis à l'étude le 11 février dernier. On s'attend que, après avoir été approuvé et appliqué, ce nouveau système donne, avec le temps et avec l'expérience, des résultats comparables à ceux qui ont été obtenus par notre cours d'orientation et notre programme de liaison. En effet, le succès de cette initiative qu'est l'aboutissement normal de notre programme intégral de traitement, dépend de la compétence du personnel choisi pour cette tâche importante. Comme les personnes chargées de l'orientation et du service de liaison, ces surveillants devront être retirés du service de garde (et remplacés), se spécialiser dans le travail de rééducation, maintenir des relations étroites et constantes avec l'équipe de classement, le comité de reclassement, le personnel du Service des pardons, les représentants des sociétés d'entraide, les fonctionnaires proposés au placement et les employés éventuels et mettre en vigueur le programme spécial organisé pour les anciens détenus qui sont en liberté conditionnelle.

CONCLUSION

Même s'il ne s'est pas fait de réalisations extraordinaires pendant la période à l'étude, nous sentons, toutefois, qu'un progrès et une amélioration continus ont découlé de l'application journalière du programme, spécialement dans le domaine de l'éducation et du traitement. La coordination plus poussée de l'administration, de la discipline et du traitement a permis d'éliminer de nombreux obstacles qui nuisent ordinairement à l'efficacité de l'éducation qui se donne au sein de l'institution.

Je désire offrir mes remerciements sincères au Service des pardons, aux groupes d'entraide sociale, aux organismes publics et aux citoyens généreux qui nous ont apporté leur collaboration active pour le bien-être des détenus. Je suis profondément reconnaissant à mon personnel en général et aux chefs de service en particulier, pour la loyauté, l'esprit de coopération et le dévouement dont ils font preuve. Je veux aussi exprimer ma vive gratitude au Commissaire, et au personnel du bureau central pour leurs conseils, leurs directives et leur compréhension.

ÉCOLE PÉNITENTIAIRE

T. D. McDONELL, *directeur*

Au cours de l'année financière 1956-1957, il y a eu huit cours de formation auxquels ont assisté 158 fonctionnaires. Trois de ces cours étaient des cours réguliers de formation pour les gardes, un était destiné aux instructeurs en formation professionnelle et un autre était une conférence des économistes. Les trois autres cours étaient des cours d'administration pénitentiaire pour des fonctionnaires choisis dont la plupart avaient assisté à une ou plusieurs conférences pour des fonctionnaires spécialisés. Comme en 1955-1956, ce genre de cours a semblé répondre à un besoin et il devrait, par conséquent, figurer à notre programme de temps à autre.

Suit une liste des cours offerts:

Cours n° 55: du 9 avril au 10 mai 1956. Cours d'administration pénitentiaire suivi par 18 fonctionnaires.

Cours n° 56: du 14 mai au 22 juin. Cours pour les gardes suivi par 24 fonctionnaires dont deux de la prison de Headingley, district judiciaire de l'est, Manitoba.

Cours n° 57: du 3 juillet au 1^{er} août 1956. Cours pour les instructeurs en formation professionnelle suivi par 24 fonctionnaires. Ce cours était dirigé par le commissaire adjoint, M. McLaughlin. L'instruction technique était donnée par M. S. E. Forneri et M. S. Holloway, tous deux de l'École technique de Port Arthur.

Cours n° 58: du 9 septembre au 24 octobre 1956. Cours pour les gardes auquel ont assisté 21 gardes, dont deux sous-officiers classe I, membres de la prévôté de l'Armée canadienne de service à la prison militaire.

Cours n° 59: du 29 octobre au 7 décembre 1956. Cours pour les gardes, auquel ont assisté 23 fonctionnaires dont 2 sous-officiers classe I de la prévôté de l'Armée canadienne de service à la prison militaire.

Cours n° 60: du 7 janvier au 7 février 1957. Cours d'administration pénitentiaire suivi par 19 fonctionnaires dont M. Marcel Mallette, commis senior, section de la Statistique, bureau fédéral de la Statistique.

Cours n° 61: du 24 février au 28 mars 1957. Cours en administration pénitentiaire auquel ont assisté 19 fonctionnaires. Un détail intéressant au sujet de ce cours fut l'assistance, pendant toute la durée du cours, de M. P. C. Mamuaja, inspecteur des prisons de l'Indonésie. M. Mamuaja s'est montré très aimable; il a coopéré volontiers avec les autres et il a manifesté un grand intérêt pour les sujets discutés.

Cours n° 62: du 18 février au 22 février 1957. Conférence pour les économistes sous la direction du surveillant des économistes, M. R. Burton. Dix économistes étaient présents.

Du 10 au 15 février 1957, la quatrième conférence conjointe des organismes d'aide aux prisonniers et des services officiels de bienfaisance a été tenue à l'École pénitentiaire. Ont participé à cette conférence les représentants des organismes suivants: le Service des remises de peine, le Service du commissaire des pénitenciers, la Gendarmerie royale, la John Howard Society et l'Elizabeth Fry Society, la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, le Service de libération surveillée d'Ontario, la Manitoba Welfare Association, l'Armée du Salut et le Catholic Rehabilitation Service. On a discuté les problèmes relatifs au traitement pénal et post-pénal ainsi que certaines autres questions d'intérêt

commun. Les cours ont profité des nouveaux points de vue relatifs à la surveillance, à la discipline et à l'administration apportés par des personnes qui ne sont pas fonctionnaires des pénitenciers, comme les officiers de l'Armée et le personnel de la prison de Headingley. Nous sommes d'avis que cette pratique devrait se continuer pourvu qu'elle n'empêche pas notre personnel d'assister à ces cours.

Du 1^{er} au 4 mai, neuf nouveaux diplômés du cours de théologie du Wycliffe College, de Toronto, ont été reçus par l'École pénitentiaire et par les pénitenciers de Kingston et de Collin's-Bay, où ils ont suivi des cours abrégés d'initiation sous la direction du chanoine Swan et du Révérend M. Whittington.

Le 2 mai 1956, un groupe d'étudiants du département de sociologie de l'Université St. Lawrence, de Canton, N.-Y., comprenant 35 hommes et 11 femmes, ont visité l'École pénitentiaire, conduits par le professeur Newman. On leur a expliqué le programme et on a présenté des films appropriés. Puis, on a organisé, pour les hommes, une visite au pénitencier de Collin's-Bay et, pour les femmes, une visite à la prison des femmes. Tous ont manifesté un grand intérêt lors de ces visites et ont apprécié cette occasion d'étudier sur place les diverses institutions. Les directeurs des pénitenciers ont apporté la plus étroite collaboration dans le choix des fonctionnaires qui devaient suivre les cours, ce qui a grandement contribué au succès de ces cours. Les membres du personnel de l'École pénitentiaire de Calderwood remercient tous les directeurs.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont collaboré à notre programme de formation, y compris les fonctionnaires du Service des remises de peine, à qui nous sommes redevables des causeries de M. F. P. Miller. Nous remercions le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social grâce auquel M. Hammond a pu nous entretenir du problème des stupéfiants. Nous remercions M. Joseph McCulley pour l'intérêt qu'il nous porte et l'assistance qu'il nous a fournie, la John Howard Society pour nous avoir fait profiter de l'aide de MM. Kirkpatrick, Reid et Beames. Nous remercions encore le bureau de Kingston du Service national de placement qui nous a prêté les services de M. Brooks pour les cours destinés aux gardes. Nous avons beaucoup apprécié la courtoisie du Dr Ault de la Commission du Service civil qui a permis à MM. Leroux, Grenier et Harcourt de nous aider à organiser le cours d'administration. Nous sommes aussi reconnaissants envers le brigadier Coleman, du Dominion Arsenals Limited, qui nous a donné des causeries à titre d'invité.

Qu'il me soit aussi permis d'exprimer ma reconnaissance aux fonctionnaires de la Commission des pénitenciers, qui sont venus à Kingston nous aider à appliquer notre programme, de même qu'aux directeurs, aux aumôniers, aux préposés au classement et aux autres fonctionnaires des pénitenciers de Kingston et de Collin's-Bay, qui nous ont apporté une assistance très précieuse en nous rendant de nombreux services dans l'administration de l'École pénitentiaire. Puis-je ajouter, en terminant, mon témoignage de gratitude à l'endroit du personnel de l'École pénitentiaire, y compris le personnel de la cuisine, pour l'esprit de coopération et le zèle dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée.

Statistique pénitentiaire pour l'année judiciaire 1956-57

TABLEAU	PAGE
1. Incarcérations et libérations durant l'année terminée le 31 mars 1957.....	169
HOMMES	
<i>Délit</i>	
2. Nature du délit, d'après le nombre de condamnations.....	170
3. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	172
4. Nature du délit, d'après le genre de peine.....	174
5. Nature du délit, d'après le casier pénitentiaire.....	176
6. Nature du délit, d'après l'âge à l'incarcération.....	178

TABLEAU	HOMMES	PAGE
<i>Délit</i>		
7. Nature du délit, d'après l'origine ethnique.....		180
8. Nature du délit, d'après l'état civil et le domicile.....		182
9. Nature du délit, d'après la religion.....		184
10. Nature du délit, d'après le degré d'instruction.....		186
11. Nature du délit, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....		187
12. Nature du délit, d'après l'occupation antérieure et la période d'emploi.....		188
13. Nature du délit, d'après le salaire hebdomadaire lors du dernier emploi.....		190
<i>Peine</i>		
14. Durée de la peine, d'après le casier pénitentiaire.....		192
15. Genre de peine, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....		192
15A. Genre de peine, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1957....		192
<i>Âge</i>		
16. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....		193
16A. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1957.		193
17. Âge à l'incarcération, d'après le genre de peine.....		194
18. Âge à l'incarcération, d'après le casier pénitentiaire.....		195
19. Âge à l'incarcération, d'après l'état civil et le domicile.....		195
20. Âge à l'incarcération, d'après le nombre de personnes à charge.....		196
21. Âge à l'incarcération, d'après le degré d'instruction.....		197
22. Âge à l'incarcération, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....		198
23. Âge à l'incarcération, d'après l'occupation antérieure et l'emploi.....		199
<i>Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté</i>		
24. Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté.....		200
25. Origine ethnique, d'après le degré d'instruction.....		201
26. Lieu de naissance des détenus, d'après le pays d'origine des parents.....		202
27. Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada, d'après la durée de leur séjour au Canada.....		203
28. Lieu de naissance, d'après le degré d'instruction.....		204
<i>Emploi antérieur à la condamnation</i>		
29. Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....		205
29A. Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1957.....		206
30. Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi, d'après l'état civil.....		207
31. Occupation antérieure, d'après l'état civil.....		207
32. Occupation antérieure, d'après le nombre de personnes à charge.....		208
<i>Récidivistes</i>		
33. Casier pénitentiaire, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....		209
33A. Casier pénitentiaire, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1957 ..		209
34. Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire.....		210
35. Récidivistes, d'après la durée de l'incarcération.....		210
36. Récidivistes, d'après le degré d'instruction.....		211
37. Récidivistes, d'après l'usage d'alcool.....		211
38. Récidivistes, d'après l'occupation ou l'emploi.....		212
39. Casier pénitentiaire, d'après le domicile et l'occupation antérieure.....		213
40. Casier pénitentiaire, d'après le dossier ou le séjour dans une institution non pénitentiaire.....		214
<i>Divers</i>		
41. Degré d'instruction, d'après la langue parlée.....		215

HOMMES LIBÉRÉS

TABLEAU

PAGE

42. Âge à la libération, d'après l'âge à l'incarcération.....	215
43. Nature de la libération, d'après le pénitencier.....	216
44. Nature de la libération, d'après la durée de l'incarcération.....	216
45. Nature du délit, d'après la durée de l'incarcération.....	217
46. Emploi principal pendant l'incarcération, d'après la durée de la peine.....	220

FEMMES INCARCÉRÉES

47. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	221
48. Nature du délit, d'après le casier pénitentiaire.....	222
49. Nature du délit, d'après l'âge de l'incarcération.....	223
50. Nature du délit, d'après le degré d'instruction.....	224
51. Nature du délit, d'après l'état civil, l'usage d'alcool.....	225
52. Nature du délit, d'après la religion.....	226
53. Nature du délit, d'après le pénitencier où la détenue a été envoyée.....	227
53A. Nature du délit, d'après le pénitencier où la détenue se trouvait le 31 mars 1957....	227
54. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où la détenue a été envoyée.....	227
54A. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où la détenue se trouvait le 31 mars 1957.	227
55. Pénitencier, où est entrée la détenue, d'après le casier pénitentiaire.....	228
55A. Pénitencier où se trouvait la détenue le 31 mars 1957, d'après le casier pénitentiaire.	228
56. Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire.....	228
56A. Récidivistes, d'après la durée de la peine.....	229
57. Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté.....	230

FEMMES LIBÉRÉES

58. Âge à la libération, d'après l'âge à l'incarcération.....	230
59. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	231
60. Nature de la libération, d'après la durée de la peine.....	231

RAPPORT SUR LES INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS
DU 1^{er} AVRIL 1956 AU 31 MARS 1957

AVANT-PROPOS

Le Bureau fédéral de la statistique tient un dossier perpétuel des incarcérations et libérations effectuées par les pénitenciers canadiens, grâce à des fiches d'incarcération et de libération que les autorités pénitentiaires doivent remplir en double exemplaire, dont un est expédié au Bureau. Les tableaux qui suivent se fondent sur ces chiffres.

INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS (Tableau 1)

Nos pénitenciers ont enregistré 2,309 incarcérations directes et 2,385 libérations entre le 1^{er} avril 1956 et le 31 mars 1957. Il y avait 5,432 détenus inscrits au registre à la fin de l'année, soit une baisse de 97 incarcérations, de 21 libérations et de 76 inscriptions au registre. Au cours des douze mois à l'étude 668 détenus ont été transférés d'un pénitencier à l'autre. Les transferts se sont faits surtout de Kingston (283 hommes) et de Saint-Vincent-de-Paul (267 hommes) à Collin's-Bay, au Centre fédéral de formation et à d'autres institutions pénitentiaires.

Le tableau suivant indique le nombre des incarcérations et libérations, à l'exclusion des transferts d'un pénitencier à un autre, et le nombre des détenus inscrits au registre le 31 mars de chacune des cinq années de 1953 à 1957.

	1953	1954	1955	1956	1957
Nombre d'incarcérations proprement dites.....	2,149	2,448	2,398	2,406	2,309
Nombre de libérations.....	1,899	2,263	2,001	2,406	2,387
Détenus inscrits au 31 mars.....	4,984 ⁽¹⁾	5,120	5,507	5,508 ⁽²⁾	5,432 ⁽²⁾

(1) Moins deux garçons qui purgent actuellement leur peine dans une école industrielle. Moins un détenu dont la peine a été annulée au cours de l'année 1951-1952, mais dont il n'est pas fait mention aux dossiers.

(2) Plus un détenu ajouté à la liste des détenus et qui est actuellement retenu dans un hospice d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

NATURE DES DÉLITS (Tableaux 2 à 13)

La liste des délits dont il est question dans le présent rapport a été modifiée conformément à la revision du Code criminel (Chapitre 51, 2-3 Elizabeth II, 1953-1954).

Les chiffres relatifs à la population des pénitenciers dont il est question aux Tableaux 2 à 41 et 47 à 57 comprennent les condamnés directement admis aux pénitenciers au sortir des prisons, au cours de l'année financière, ainsi que 22 détenus libérés avant le 31 mars 1957. Deux mille deux cent soixante-six hommes ont été incarcérés au cours de l'année.

La plupart des hommes (72.6 p. 100) ont été condamnés pour atteinte au droit de propriété, dont 60.8 p. 100 ont été condamnés pour cambriolage, tentative de cambriolage et vol qualifié.

8.1 p. 100 des condamnations contre les hommes ont été prononcées pour atteinte à la moralité ou à l'ordre publics. On compte parmi elles 35 condamnations pour viol et 6 pour tentative de viol. Il est établi que cinq détenus trouvés coupables par les tribunaux de délits formels d'attentat à la pudeur sur une femme ou un homme étaient des psychopathes sexuels criminels.

7.2 p. 100 des condamnations d'hommes ont été prononcées pour infraction aux lois fédérales, dont 57.7 p. 100 pour violation de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.

5.3 p. 100 des condamnations ont été prononcées pour atteinte à la personne et à la réputation, dont 7 pour meurtre, 7 pour tentative de meurtre et 37 pour homicide involontaire.

Les atteintes à l'application de la loi et à l'administration de la justice étaient surtout constituées par 49 évasions.

On trouvera dans le tableau ci-dessous le pourcentage des détenus qui avaient du travail, n'avaient jamais travaillé, étaient en chômage, en retraite ou aux études au moment où ils ont commis le délit en question.

Nature du délit	Total	Employés		Sans emploi	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Total des délinquants.....	2,266	1,071	47.3	1,195	52.7
Contre l'ordre public.....	17	7	41.2	10	58.8
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	13	19.1	55	80.9
Délits sexuels, atteintes à la moralité publique, inconduite.....	184	149	81.0	35	19.0
Maisons de désordre, jeu et paris.....	6	4	67.0	2	33.0
Contre la personne ou la réputation.....	119	75	63.0	44	37.0
Contre la propriété.....	1,644	709	43.1	935	56.9
Transactions frauduleuses en matières de contrats et d'affaires.....	28	15	53.6	13	46.4
Actes interdits prémédités portant atteinte à certains biens.....	17	8	47.0	9	53.0
Tentatives, conspiration, complicité.....	20	8	40.0	12	60.0
Statuts fédéraux.....	163	83	51.0	80	49.0

CONDAMNATIONS (Tableaux 14, 15 et 15A)

Plus des trois cinquièmes des hommes (63.8 p. 100) admis au pénitencier avaient été condamnés à des peines de moins de trois ans; 28.6 p. 100 à des peines allant de trois à moins de six ans; 3.7 p. 100 à des peines allant de six à moins de dix ans et 2.3 p. 100 à des peines allant de dix à moins de vingt ans. Vingt-cinq hommes avaient été condamnés à des peines de vingt ans et plus, y compris dix condamnés à perpétuité. Douze détenus, dont cinq psychopathes sexuels criminels et sept repris de justice, ont été condamnés à la détention préventive, en plus de leurs peines. Dans dix-neuf cas la peine du fouet s'ajoutait à la peine d'emprisonnement.

ÂGE À L'INCARCÉRATION (Tableaux 6-16-23)

Jeunes détenus

Cinq cent deux des nouveaux détenus, soit 22.2 p. 100 de l'ensemble, étaient âgés de moins de 21 ans, en augmentation de neuf sur le même groupe l'année précédente. Soixante-dix garçons avaient seize ans et 25 moins de seize ans.

Le tableau suivant montre la proportion de détenus mâles âgés de moins de 21 ans, par pénitencier.

	Pourcentage		Pourcentage
Total.....	100.0	Kingston.....	5.0
Centre fédéral de formation.....	29.5	Manitoba.....	5.0
St-Vincent-de-Paul.....	23.3	Colombie-Britannique...	4.8
Dorchester.....	15.1	Collin's-Bay.....	4.4
Saskatchewan.....	12.7	Terre-Neuve.....	0.2

Les atteintes au droit de propriété (85.3 p. 100) constituent la majeure partie des délits de ces jeunes gens. Il s'agissait essentiellement de cambriolage, de tentative de cambriolage, de vol ou de vol qualifié avec ou sans armes.

Trente jeunes détenus (6.0 p. 100) ont été condamnés pour des délits de caractère sexuel. Huit ont été trouvés coupables de viol et six de commerce charnel avec des adolescentes de moins de quatorze ans.

Les délits contre la personne ou la réputation forment 3.6 p. 100 de l'ensemble. Il y avait cinq cas d'homicide involontaire, quatre de meurtre et un de tentative de meurtre.

De ces jeunes détenus 46.2 p. 100 n'avaient aucun casier judiciaire. Les autres avaient déjà été condamnés à des peines d'emprisonnement, 26.5 en prison, 8.0 dans des écoles de redressement, 5.2 dans des pénitenciers et 14.1 enfin, dans deux ou plusieurs de ces institutions.

Vingt et un de ces mineurs étaient mariés. Ils avaient trente-quatre personnes à leur charge. Tous, sauf 56, habitaient des villes et 16 étaient sans domicile fixe.

Au moment de leur délit, 34.7 p. 100 de ces jeunes gens avaient un emploi, neuf étant encore étudiants (1.8 p. 100). Interrogés à ce sujet, 34.7 p. 100 ont déclaré ne faire usage ni d'alcool ni de stupéfiants, 61.5 p. 100 ont déclaré boire sans exagération, quinze, soit 3.0 p. 100, ont reconnu faire un usage abusif de l'alcool et quatre se sont reconnus adonnés aux stupéfiants.

Cinq de ces jeunes gens ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire leur propre langue; 42.2 p. 100 n'avaient pas dépassé la VI^e et 77.5 p. 100 la VIII^e. 21.3 p. 100 avaient passé quelque temps à l'école secondaire, mais aucun ne possédait d'instruction supérieure.

Détenus de tous âges

Le groupe d'âge le plus important à l'incarcération (22.1 p. 100) était celui des moins de 21 ans. Ensuite venaient les deux groupes des détenus âgés de 21 à 24 ans et de 25 à 29 ans (19.7 p. 100) et enfin celui des détenus âgés de 30 à 34 ans (14.4 p. 100). C'est dire que 61.6 p. 100 des nouveaux détenus n'avaient pas trente ans. Au moment de leur incarceration, 19 hommes (0.8 p. 100) étaient âgés de 60 ans ou plus.

Les célibataires (64.3 p. 100) étaient en majorité; 9.4 p. 100 étaient veufs, divorcés ou séparés de leurs épouses et 28.8 p. 100 avaient des personnes à leur charge. Le nombre de ces dernières allait de une, dans 238 cas, à dix ou plus dans 6 cas, la moyenne s'établissant à 2.6. Le plus grand nombre (85.3 p. 100) habitaient des centres urbains, 8.1 p. 100 habitaient la campagne et 6.5 p. 100 étaient sans domicile fixe.

On a enregistré 49 cas d'analphabétisme (2.2 p. 100). 12.8 p. 100 des hommes n'avaient pas dépassé la IV^e, 32.7 p. 100 la VI^e et 68.4 p. 100 la VIII^e. Par contre, 28.6 p. 100 avaient fréquenté quelque temps l'école secondaire et seize avaient reçu une certaine instruction supérieure.

59.2 p. 100 des hommes ont déclaré user modérément d'alcool, 16.4 p. 100 s'étant déclarés abstinents. Par ailleurs, 19.7 p. 100 ont été inscrits comme ivrognes et 4.1 p. 100. comme toxicomanes.

ORIGINE ETHNIQUE, LIEU DE NAISSANCE ET CITOYENNETÉ (Tableaux 24 à 28)

Plus des trois quarts des hommes incarcérés étaient d'origine britannique (44.7 p. 100) ou française (36.7 p. 100). Quant aux autres détenus d'origine européenne, c'étaient surtout des Allemands, des Ukrainiens ou des Italiens. Toutefois, aucun de ces groupes ne constituait plus de 6.7 p. 100 du total.

93.9 p. 100 des détenus étaient nés au Canada, 54 dans le Commonwealth, 44 en Europe, 37 aux États-Unis et 2 en Asie. Des détenus nés ailleurs qu'au Canada, 23 avaient habité notre pays moins de cinq ans et 21 moins de 15 ans. Par contre, la majorité (66.4 p. 100) habitaient notre pays depuis 15 ans et plus. Dans deux cas il n'a été fait mention d'aucune durée de séjour.

Dans 67.9 p. 100 des cas les deux parents étaient nés au Canada; 13.2 p. 100 avaient un parent canadien; 7.9 p. 100 deux parents britanniques et 10.3 p. 100 deux parents étrangers.

EMPLOI ANTÉRIEUR À L'INCARCÉRATION (Tableaux 29 à 32)

Au moment de l'incarcération 47.2 p. 100 des hommes (1,071) avaient un emploi rémunéré et neuf étaient étudiants. La majorité (6.2 p. 100) étaient, avant leur incarceration, ouvriers du bâtiment, des transports, d'usine, ou encore manœuvres ou mécaniciens.

Des 1,164 chômeurs, 72 p. 100 étaient célibataires; 53.7 p. 100 étaient en chômage depuis moins de trois mois, 68.9 p. 100 depuis moins de six mois, 76.7 p. 100 depuis moins d'un an et 18 p. 100 depuis un an ou plus.

S'il faut en croire les déclarations faites par les détenus du sexe masculin, le salaire, au dernier emploi, allait de moins de \$10 par semaine, dans deux cas, à \$70 ou plus. Dans 7.5 p. 100 des cas les salaires mentionnés étaient inférieurs à \$30 par semaine; 44.1 p. 100 des détenus gagnaient entre \$30 et \$59.99 et 44.5 p. 100 \$60 ou plus.

Voici le pourcentage, par groupe d'âge, des détenus avec ou sans emploi (Tableau 23):

	Total	14 à 20 ans	21 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus
	%	%	%	%	%
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés.....	47.2	34.7	43.6	56.9	60.4
En chômage.....	51.4	60.3	55.9	43.1	39.3
Étudiants, détenus n'ayant jamais travaillé.....	1.4	5.0	0.5	—	0.3

RÉCIDIVISME (Tableaux 33 à 40)

Des hommes admis au pénitencier, 1,814 ou 80.1 p. 100 avaient déjà un casier judiciaire et 998 d'entre eux avaient déjà séjourné au pénitencier.

Des 1,814 récidivistes, 46 p. 100 avaient déjà purgé des peines de un à cinq ans dans une institution quelconque; 22 p. 100, des peines allant de cinq à dix ans et 11.5 p. 100 des peines de dix ans et plus. Il est établi que 11.1 p. 100 d'entre eux avaient déjà passé par l'école industrielle.

Au moment de leur dernier délit, 53.2 p. 100 des récidivistes avaient un emploi. Les archives révèlent que 94.8 p. 100 d'entre eux faisaient un usage immodéré d'alcool, tandis que 95.7 p. 100 étaient des toxicomanes.

DÉTENUS LIBÉRÉS (SEXE MASCULIN) (Tableaux 42 à 46)

Du 1^{er} avril 1956 au 31 mars 1957, 2,346 détenus du sexe masculin ont été élargis, soit 4 de moins que l'année précédente. Sur ce nombre, 179 (7.6 p. 100) n'avaient pas encore vingt ans, 53.9 p. 100 avaient moins de trente ans, 44 p. 100 de 30 à 59 ans et 2.1 p. 100 60 ans ou plus. Vingt hommes sont morts avant d'avoir purgé leur peine.

69.6 p. 100 des détenus ont été libérés à l'expiration de leur peine. Des 1,633 détenus se trouvant dans ce cas 60.8 p. 100 étaient emprisonnés depuis moins de deux ans, 35.6 p. 100 de deux à cinq ans et 3.6 p. 100 cinq ans ou plus.

La libération conditionnelle a été accordée à 627 hommes (26.7 p. 100). Sur ce nombre, 385 (61.4 p. 100) avaient été incarcérés pendant moins de deux ans, 176 (28.1 p. 100) de deux à cinq ans et 66 (10.5 p. 100) cinq ans ou plus. Quatre avaient passé plus de quinze ans au pénitencier.

FEMMES INCARCÉRÉES (Tableaux 47 à 57)

Du 1^{er} avril 1956 au 31 mars 1957 les pénitenciers ont reçu 43 femmes, soit le même nombre qu'au cours de l'année financière précédente. Toutes moins deux ont été incarcérées à la prison des femmes, à Kingston.

De ce groupe, 20 étaient âgées de 15 à 29 ans, dont 6 avaient violé la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques. Au total, dix-sept femmes ont été emprisonnées pour violation de cette loi. Il y avait 21 toxicomanes parmi les détenues et sept adonnées à l'usage excessif des boissons alcooliques.

Treize des nouvelles détenues en étaient à leur première incarcération. Vingt-trois entraient pour la première fois au pénitencier.

Quarante des nouvelles venues étaient nées au Canada. Vingt-deux étaient d'origine britannique et seize d'origine européenne. Deux des trois femmes nées à l'étranger étaient naturalisées canadiennes. Dix-huit détenues étaient mariées, huit séparées, six veuves et deux divorcées.

Dix-neuf femmes n'avaient fréquenté que l'école primaire, 18 avaient fréquenté l'école secondaire et une seule possédait une instruction supérieure. Cinq ne savaient ni lire ni écrire.

Toutes ces femmes sauf trois habitaient des villes. Sept avaient déjà fait un séjour dans une maison de redressement, une dans un établissement de protection et quatre dans des sanatoriums pour tuberculeux. Une femme avait déjà séjourné dans un hôpital d'aliénés.

FEMMES LIBÉRÉES (Tableaux 58 à 60)

Il y a eu, au cours de l'année, 39 libérations, soit une diminution de 17 par rapport à l'année financière précédente. 31 femmes ont été libérées à l'expiration de leur peine et huit ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

Vingt-sept des libérées avaient de 20 à 39 ans, deux 60 ans ou plus.

TABLEAU 1.—INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1957

		Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Détenus écroués au 31 mars 1956.....	T.	5,508 ¹	42	612	1,231	321	1,022	447	442	649 ²	692
	M.	5,426 ¹	41	612	1,231	321	941	447	442	649 ²	692
	F.	82	1				81				
Incarcérations—											
Détenus écroués directement.....	M.	2,266	21	249	717		609		119	238	313
	F.	43	2	1	8		14		3	1	14
Détenus reçus des autres pénitenciers.....	M.	641		4	52	254	41	272	7	7	4
	F.	27				27					
Total des incarcérations.....	T.	2,977	23	254	777	254	691	272	129	246	331
	M.	2,907	21	253	769	254	650	272	126	245	317
	F.	70	2	1	8		41		3	1	14
Libérations—											
Élargissements.....	M.	2,346	11	286	560	200	326	215	173	291	284
	F.	39	1				38				
Transferts.....	M.	641	2	8	267	35	283	32	3	4	7
	F.	27		1	8				3	1	14
Total des libérations.....	T.	3,053	14	295	835	235	647	247	179	296	305
	M.	2,987	13	294	827	235	609	247	176	295	291
	F.	66	1	1	8		38		3	1	14
Détenus écroués au 31 mars 1957.....	T.	5,433 ²	51	571	1,223	340	1,066	472	392	600 ²	718
	M.	5,347 ²	49	571	1,223	340	982	472	392	600 ²	718
	F.	86	2				84				

¹ Y compris un détenu ajouté au total, mais y figurant comme hospitalisé dans un asile d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

² Y compris un détenu ajouté au total, mais y figurant comme hospitalisé dans un asile d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Nature du délit	Total des détenus	Un seul délit		Plusieurs délits		Rupture de ban	Rupture de ban avec condamnations
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque délit	Plusieurs condamnations		
Total des détenus.....	2,266	1,087	248	29	842	39	21
Contre l'ordre public.....	17	5			12		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2				2		
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	5			10		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	14	1		51		2
Évasion d'une prison.....	9	4	1		4		2
Se soustraire à la surveillance légale.....	40	8			39		
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1				1		
Parjure.....	3				3		
Tort au public.....	2	2					
Liberté illégale après une sentence.....	4				4		
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	132	18	2	32		
Sodomie.....	4	2	1		1		
Grossière indécence.....	24	10	6	2	6		
Inceste.....	35	25	8		2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	27	3		11		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8	7			1		
Viol.....	35	32			3		
Tentative de viol.....	6	4			2		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	14			4		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	11			2		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6	5			1		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1	1					
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	4			1		
Contre la personne et la réputation.....	119	91	6	1	20		1
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1		
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1					
Avortement.....	2	1	1				
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5	1			4		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	12	2		7		
Bigamie.....	2	2					
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2	2					
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19	16	1		2		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	1			1		1
Voies de fait ordinaires.....	4	3		1			
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3	3					
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	36	1				
Meurtre.....	7	7					
Tentative de meurtre.....	7	3			4		
Refus de pourvoir.....	2	1			1		
Coups de feu avec intention criminelle.....	3	2	1				
Contre les droits de propriété.....	1,644	720	193	25	691		15
Vol à main armée.....	93	34	4		52		3
Voies de fait avec intention de voler.....	14	6			8		
Effraction avec intention criminelle.....	104	76	8		18		2
Vol avec effraction.....	638	238	78	14	304		4
Extorsion.....	2	1			1		
Escroquerie.....	79	16	16	1	46		
Faux.....	33	6	4		23		
Émission de faux documents.....	52	9	14	1	27		1
Recel.....	68	36	11		19		2
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	11			19		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS—*Fin*

Nature du délit	Total des détenus	Un seul délit		Plusieurs délits		Rupture de ban	Rupture de ban avec condamnations
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque délit	Plusieurs condamnations		
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2				2		
Possession illégale de bois en grume.....	2	1		1			
Vol qualifié.....	149	92	9	1	47		
Vol.....	374	192	47	7	125		3
Vol de courrier.....	3	1	2				
Vol sur la personne.....	1	1					
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	6	14	1	5		2
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	6	14	1	5		2
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	10	1		6		
Crime d'incendie.....	9	5	1		3		
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1				1		
Dommmages causés à la propriété publique.....	6	5			1		
Dommmages causés à la propriété privée.....	1				1		
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	13	3		4		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2	2					
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	11	3		4		
Statuts fédéraux.....	163	91	12		20	39	1
Loi sur les jeunes délinquants, article 33...	30	21	8		1		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73	56	2		14		1
Possession et trafic.....	21	14	2		5		
Rupture de ban.....	39					39	

TABLEAU 5.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature du délit	Total	Casier pénitentiaire								Total du casier pénitentiaire (col. 5, 7, 8 et 9)
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Contre l'ordre public.....	17	1	4				6	4	2	12
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1	1							
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15		3				6	4	2	12
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	4	9	12	1	17	7	5	13	26
Évasion d'une prison.....	9	3	3		1		2			3
Se soustraire à la surveillance légale.....	49		3	11		16	4	5	10	19
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1					1				
Parjure.....	3		2						1	1
Port au public.....	2	1					1			1
Liberté illégale après une sentence.....	4		1	1					2	2
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite..	184	89	43	8	6	12	14	5	7	32
Sodomie.....	4	2	1			1				
Grossière indécence.....	24	14	3	1	3		2		1	6
Inceste.....	35	20	10		1		3	1		5
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	13	9	3	2	5	5	1	3	11
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8	2	1	1				2	2	4
Viol.....	35	16	12	3		2		1	1	2
Tentative de viol.....	6	3					3			3
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	10	5			3				
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	9	2			1	1			1
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6		1	1			2	1	1	4
Tenue de maison publique de prostitution.....	1							1		1
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5		1	1			2		1	3
Contre la personne et la réputation.....	119	38	32	6	5	12	11	2	13	31
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1					1
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1								
Avortement.....	2		1	1						
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5		2			2	1			1
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	6	6			3	3		3	6

Bigamie.....	2		1	1						
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2							2		2
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un....	19	5	5			2	1	1	5	7
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	1				1			1	1
Voies de fait ordinaires.....	4		2		1	1				1
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3	1		1		1				
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	17	10	3	1	1	3		2	6
Meurtre.....	7	5	1			1				
Tentative de meurtre.....	7	2	2				3			3
Refus de pourvoir.....	2		1		1					1
Coups de feu avec intention criminelle.....	3		1		1			1		2
Contre les droits de propriété.....	1,644	286	342	100	68	161	331	89	267	755
Vol à main armée.....	93	24	18	7	6	12	13	6	7	32
Voies de fait avec intention de voler.....	14	2	7			2	3			3
Effraction avec intention criminelle.....	104	5	10	12	4	11	23	13	26	66
Vol avec effraction.....	638	112	137	40	29	51	126	33	110	298
Extorsion.....	2	2								
Escroquerie.....	79	9	12	3	2	13	20	2	18	42
Faux.....	33	5	12		1	1	7	1	6	15
Emission de faux documents.....	52	5	10	5	1	3	10	5	13	29
Recel.....	68	5	13	2	5	8	18	7	10	40
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	1	2		1	4		3	11	23
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2	1	1							
Possession illégale de bois en grume.....	2		1				1			1
Vol qualifié.....	149	42	30	7	5	17	20	11	17	53
Vol.....	374	73	88	24	14	38	81	8	48	151
Vol de courrier.....	3		1			1			1	1
Vol sur la personne.....	1						1			1
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	4	5	3		1	7	1	7	15
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	4	5	3		1	7	1	7	15
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	6	8	1			1		1	2
Crime d'incendie.....	9	4	3	1			1			1
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1		1							
Domages causés à la propriété publique.....	6	2	4							
Domages causés à la propriété privée.....	1								1	1
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	6	5	2		2	3	1	1	5
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2	1					1			1
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	5	5	2		2	2	1	1	4
Statuts fédéraux.....	163	18	18	1	7	10	62	8	39	116
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30	11	7			3	7		2	9
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73	5	6	1		4	25	2	30	57
Possession et trafic.....	21	2	5			2	5		5	12
Rupture de ban.....	39				7	1	25	4	2	38

TABLEAU 6.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Moins de 21 ans	Âge à l'incarcération							Total plus de 21 ans	Âge à l'incarcération								
			14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	
Total des détenus.....	2,266	502	6	19	66	86	101	111	113	1,764	446	447	326	194	153	89	90	19	
Contre l'ordre public.....	17	2						1	1	15	1	6	5		1	1	1		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1						1		1	1								
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	1							1	14		6	5		1	1	1		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	18			2	5	3	5	3	50	21	16	6	1	1	3	2		
Évasion d'une prison.....	9	6				4	1		1	3	3	3							
Se soustraire à la surveillance légale.....	49	12			2	1	2	5	2	37	15	15	6			1			
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1									1		1							
Parjure.....	3									3				1					
Tort au public.....	2									2	1						1		
Liberté illégale après une sentence.....	4									4	2					2			
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	30			6	5	5	4	10	154	25	22	21	19	18	23	18	8	
Sodomie.....	4									4	1	1	2						
Grossière indécence.....	24	3			2		1			21		1	5	2	1	3	6	3	
Inceste.....	35	3						1	2	32	1	1	2	5	7	9	6	1	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	6			2	1			3	35	6	3	3	5	7	4	4	3	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8									8		2	2	2	1	1			
Viol.....	35	8			1	2	3		2	27	13	9	3	2					
Tentative de viol.....	6									6	2	2	2						
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	6			1	1	1		3	12	2		1	1	2	4	1	1	
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	4				1			3	9		3	3			2	1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6									6	2	1		1		1	1		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1									1	1								
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5									5	1	1		1		1	1		
Contre la personne et la réputation.....	119	18		2			3	4	5	4	101	17	26	17	17	9	8	5	2
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1									1			1						
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1								1									
Avortement.....	2									2						2			
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5									5	2	3							
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	6		2		1	2		1	15	2	2	4	2	3	1	1		
Bigamie.....	2									2		1	1						

Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2									2									1	1	
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19	1			1					18	3	8	1	3					1	1	1
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3									3	1	1		1							
Voies de fait ordinaires.....	4									4	1	3									
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3									3	1	1		1							
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	5			1		2	2	2	32	5	5		5	7	6			2	1	1
Meurtre.....	7	4					2			3				2							
Tentative de meurtre.....	7	1							1	6	1	2		1	2						
Refus de pourvoir.....	2									2				1					1		
Coups de feu avec intention criminelle.....	3									3	1			1	1						
Contre les droits de propriété.....	1,644	419	6	15	58	73	85	91	91	1,225	352	330	239	122	93	43	42				4
Vol à main armée.....	93	20	1		3	3	4	2	7	73	26	25	10	6	3					3	
Voies de fait avec intention de voler.....	14	4				1	2	1		10	1	6		2						2	
Effraction avec intention criminelle.....	104	12		1		1	1	4	5	92	23	24	20	15	6	2				1	
Vol avec effraction.....	638	195	5	7	29	33	33	40	48	443	143	115	95	43	23	16				7	1
Extorsion.....	2	1						1		1		1									
Escroquerie.....	79	3			3					76	12	17	14	7	14	3				9	
Faux.....	33	4						2	2	29	3	10	8	5	2					1	
Emission de faux documents.....	52	6					4	2		46	7	13	12	6	3	1				4	
Recel.....	68	8			2		1	4	1	60	16	15	11	7	5	2				4	
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	1			1					29	1	11	7	6	1	2				1	
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2									2		1			1						
Possession illégale de bois en grume.....	2									2	1			1							
Vol qualifié.....	149	37			5	10	12	10	10	112	44	33	16	4	8	4				2	1
Vol.....	374	127		7	21	29	29	23	18	247	75	59	46	22	23	12				8	2
Vol de courrier.....	3	1					1			2				2							
Vol sur la personne.....	1									1						1					
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	2						1	1	26	1	5	4	4	7					4	1
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	2						1	1	26	1	5	4	4	7					4	1
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	3		1			1	1		14	2	3	4	1	1	2				1	
Crime d'incendie.....	9	2					1	1		7	2	1	3		1						
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1									1										1	
Domages causés à la propriété publique.....	6	1		1						5		1	1	1	1	1					
Domages causés à la propriété privée.....	1									1		1									
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	2		1					1	18	7	5	1	3	1					1	
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2									2				2							
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	2		1					1	16	7	5	1	1	1					1	
Statuts fédéraux.....	163	8				2	3	3		155	18	33	29	26	22	8	15				4
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30	1					1			29		3	7	6	4	3	4				2
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73									73	8	11	17	13	11	3	9				1
Possession et trafic.....	21									21		9		4	5						1
Rupture de ban.....	39	7				2	2	3		32	10	10	5	3	2					2	

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

Nature du délit	Total	Origine ethnique																																			
		Britannique				Européenne														Asiatique		Autres origines															
		Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchécoslovaque	Danoise	Finnlandaise	Française	Allemande	Grecque	Hongroise	Islandaise	Italienne	Juive	Hollandaise	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Espagnole	Suédoise	Suisse	Ukrainienne	Yougoslave	Chinoise	Japonaise	Syrienne	Nègre	Indienne de l'Amérique du Nord	Autres	Non spécifiées			
Total des détenus.....	2,266	434	319	261	12	5	1	5	2	3	832	74	6	11	3	28	4	24	20	24	8	21	1	13	2	49	7	4	1	3	21	62	5	1			
Contre l'ordre public.....	17	1	4	4	1						4											1															
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2				1						1											1															
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	1	4	4							3								1			1							1								
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice	68	16	12	7						20	5		2				1		1	1				2								1					
Évasion d'une prison.....	9	2	2	2						2	1						1		1	1																	
Se soustraire à la surveillance légale.....	49	14	12	3						11	3		2							1				2								1					
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1			1																																	
Parjure.....	2																																				
Tort au public.....	2																																				
Liberté illégale après une sentence.....	4			1						2	1																										
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	38	22	23		1				61	11				4		5	1	1			1		2		4	1					7	2				
Sodomie.....	4	2	1							1	1																										
Grossière indécence.....	24	6	3	2		0				11	3				1		1		1																		
Inceste.....	35	7	4	2						15	3						2	1																			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	6	3	8						16	3				1						1		1											1			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	3	1	2	2						2	1																1	1									
Viol.....	35	9	5	8						12	2						1		1				1											1	2		
Tentative de viol.....	6	2	2							2	2																										
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	13	3	2	1		1				5	4				1		1																3				
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	2	2	2						3	1				1											2											
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6	1	1	1						2									1																		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1			1																																	
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	1	1							2									1																		
Contre la personne et la réputation.....	119	21	18	14	1		1		1	33	1			1	2		3		1		3			1	1	1	1	1			2	12	1				
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1			1																																	
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	2	1								1																											
Avortement.....	5		3																																		
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	21	4	2	3						8							1																	1	2		

TABLEAU 8.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL ET LE DOMICILE

Nature du délit	Total des détenus	État civil					Domicile			
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenus ruraux	Détenus urbains	Nomades	Non déclarés
Total des détenus.....	2,266	1,458	595	43	51	119	184	1,933	148	1
Contre l'ordre public.....	17	9	4		2	2	2	13	2	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	2					1	1		
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	7	4		2	2	1	12	2	
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	68	50	11		2	5	6	55	7	
Évasion d'une prison.....	9	8				1	2	5	2	
Se soustraire à la surveillance légale.....	49	36	8		1	4	3	41	5	
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1		1					1		
Parjure.....	3	2	1				1	2		
Tort au public.....	2	2						2		
Liberté illégale après une sentence.....	4	2	1		1			4		
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite..	184	95	68	9	4	8	33	144	6	1
Sodomie.....	4	4						4		
Grossière indécence.....	24	19	2	3			7	15	2	
Inceste.....	35	5	26	1	1	2	13	22		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	20	17	2		2	6	35		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8	7		1				8		
Viol.....	35	24	6		2	3	1	30	3	1
Tentative de viol.....	6	2	3		1			6		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	7	9	2			5	13		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	7	5			1	1	11	1	
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6	1	4			1		6		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1	1						1		
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5		4			1		5		
Contre la personne et la réputation.....	119	62	40	8	2	7	19	95	5	
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1	1						1		
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1						1		
Avortement.....	2		2					2		
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5	4	1				2	3		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	21	14	6		1		2	16	3	
Bigamie.....	2		1			1	2			
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2		1	1				2		

Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un...	19	12	5			2	2	16	1
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3		2			1		3	
Voies de fait ordinaire.....	4	1	2			1		4	
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3	1	1	1			1	2	
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	20	10	5		2	8	28	1
Meurtre.....	7	5	1		1		1	6	
Tentative de meurtre.....	7	3	4				1	6	
Refus de pourvoir.....	2		1	1				2	
Coups de feu avec intention criminelle.....	3		3					3	
Contre les droits de propriété.....	1,644	1,132	375	22	32	83	116	1,418	110
Vol à main armée.....	93	62	27			4	9	81	3
Voies de fait avec intention de voler.....	14	9	3	1		1	2	12	
Effraction avec intention criminelle.....	104	65	30		2	7	3	95	6
Vol avec effraction.....	638	479	118	6	5	30	40	556	42
Extorsion.....	2	2						2	
Escroquerie.....	79	29	36	2	6	6	2	69	8
Faux.....	33	18	10	2	1	2	4	26	3
Emission de faux documents.....	52	29	12	2	3	6	5	44	3
Recel.....	68	39	17	2	5	5	4	63	1
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	12	14		1	3		28	2
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2	1	1					2	
Possession illégale de bois en grume.....	2	2					1	1	
Vol qualifié.....	149	110	27		5	7	12	127	10
Vol.....	374	273	80	6	3	12	34	308	32
Vol de courrier.....	3	2			1			3	
Vol sur la personne.....	1			1				1	
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	15	11		2		2	26	
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	15	11		2		2	26	
Actes défectueux volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	12	4			1		14	3
Crime d'incendie.....	9	6	2			1		8	
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1	1						1	1
Domages causés à la propriété publique.....	6	4	2					6	
Domages causés à la propriété privée.....	1	1						1	1
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	11	9					20	
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2	1	1					2	
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	10	8					18	
Statuts fédéraux.....	163	71	69	4	7	12	6	142	15
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30	9	17	2	1	1		29	1
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73	32	30	2	1	8	1	62	10
Possession et trafic.....	21	9	8		4		1	18	2
Rupture de ban.....	39	21	14		1	3	4	33	2

TABLEAU 9.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA RELIGION

Nature du délit	Total des détenus	Religion																	
		Adventiste	Baptiste	Science chrétienne	Église d'Angleterre	Religions orientales	Grecque orthodoxe	Juive	Luthérienne	Mennonite	Pentecostale	Presbytérienne	Protestante non désignée	Catholique	Armée du Salut	Église Unie	Autres religions	Sans religion	Non spécifiée
Total des détenus.....	2,266	1	87	5	326	6	18	14	33	2	6	95	20	1,156	26	269	18	183	1
Contre l'ordre public.....	17		1		1							2		4	1	3	1	4	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2		1											1					
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15				1							2		3	1	3	1	4	
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68		4		2				2			4		30	2	12		6	
Évasion d'une prison.....	9				2				1					2		3		1	
Se soustraire à la surveillance légale.....	49		4		6							3		20	2	9		5	
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1													1					
Parjure.....	3													3					
Tort au public.....	2													2					
Liberté illégale après une sentence.....	4								1			1		2					
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184		10	1	23	2	1		3	2		4	3	98	4	27	3	3	
Sodomie.....	4								1				1	1	1				
Grossière indécence.....	24		3	1	3				1					13	1	2			
Inceste.....	35				4									17	1	9	2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41		1		3				1	2				25	1	3		1	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8		2		4									4		1		1	
Viol.....	35		1		4	2						2	1	16		7	1	1	
Tentative de viol.....	6				1									5				1	
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18		3		2									10		3			
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13				1		1					1	1	7		2			
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6				1			1					2	1		1			
Tenue de maison publique de prostitution.....	1													1					
Personnes de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5				1			1					2			1			
Contre la personne et la réputation.....	119		3		15		1	1	1			8	1	63	4	15	1	6	
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1											1			
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1																		
Avortement.....	2				1									1					
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5				2									3					
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21				3								1	10	1	4	1	1	

Bigamie.....	2	1								1									
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2										2								
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19	1		1						1		10		5				1	
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3											2						1	
Voies de fait ordinaires.....	4									1		1		1					
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3									1			1	1					2
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	1		6			1	1		3		20		1	2				2
Meurtre.....	7						1			1		4			1				
Tentative de meurtre.....	7											7							
Refus de pourvoir.....	2											2							
Coups de feu avec intention criminelle.....	3			1								1							1
Contre les droits de propriété.....	1,644	1	62	2	241	3	13	8	22		6	64	10	857	12	191	8	143	1
Vol à main armée.....	93		2		13							2		53		12	1	10	
Voies de fait avec intention de voler.....	14				3									9				2	
Effraction avec intention criminelle.....	104		2		17			3	2			2	1	47	1	15	1	13	
Vol avec effraction.....	638		26	2	81		5	3	10		2	22	3	353	3	68	2	57	1
Extorsion.....	2		1		1									1					
Escroquerie.....	79		6		14		4		1			4		33	2	9		6	
Faux.....	33		1		5	1		2				1	1	15		4		3	
Emission de faux documents.....	52				8		1		1			3		24		7		8	
Recel.....	68	1	3		10	1			1			1	1	32		9	1	8	
Possession d'instruments de cambriolage.....	30				7	1			1			1		9		4		7	
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2				1											2		1	
Possession illégale de bois en grume.....	2																	1	
Vol qualifié.....	149		6		20				2			10		84		18		6	
Vol.....	374		14		61		1	1	3		4	18	4	197	1	43	3	20	
Vol de courrier.....	3		1															2	
Vol sur la personne.....	1		1																
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28				2	1		1				2	1	11		6	1	3	
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28				2	1		1				2	1	11		6	1	3	
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17		1		2							1		10		1		2	
Crime d'incendie.....	9		1		2									5				1	
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1															1			
Domages causés à la propriété publique.....	6											1		4				1	
Domages causés à la propriété privée.....	1													1					
Tentatives—conspiration—complicité.....	20		1		4				1					12					2
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2				1									1					
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18		1		3				1					11					2
Statuts fédéraux.....	163		5	2	29			3	3	4		10	3	70	3	13	4	14	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30		1	1	4			1						21		1	1	1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73		2	1	18			1	3	1		9	3	17	1	6	2	9	
Possession et trafic.....	21		2		3					2				10		1		2	
Rupture de ban.....	39				4				1			1		22	2	5	2	2	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 10.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total des détenus	Illettrés	Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	Non spécifié
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,266	49	1,550	649	16	2
Contre l'ordre public.....	17		10	7		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2		2			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15		8	7		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68		53	15		
Évasion d'une prison.....	9		8	1		
Se soustraire à la surveillance légale.....	49		30	13		
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1		1			
Parjure.....	3		3			
Tort au public.....	2		2			
Liberté illégale après une sentence.....	4		3	1		
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	8	136	40	1	
Sodomie.....	4		4			
Grossière indécence.....	24	2	15	6	1	
Inceste.....	35	2	30	3		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41		32	9		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8		6	2		
Viol.....	35	1	20	14		
Tentative de viol.....	6		4	2		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	3	13	2		
Rapports sexuels avec personnes de 14 à 16 ans.....	13		11	2		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6		4	2		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1		1			
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5		3	2		
Contre la personne et la réputation.....	119	8	81	28	2	
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1			
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1		1			
Avortement.....	2			1	1	
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5	1	4			
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	1	16	4		
Bigamie.....	2		1	1		
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2		1	1		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19		15	4		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3			3		
Voies de fait ordinaires.....	4		3	1		
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3	1	2			
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	4	26	7		
Meurtre.....	7		2	4	1	
Tentative de meurtre.....	7		5	2		
Refus de pourvoir.....	2		2			
Coups de feu avec intention criminelle.....	3	1	2			
Contre les droits de propriété.....	1,644	30	1,124	478	10	2
Vol à main armée.....	93	2	57	33	1	
Voies de fait avec intention de voler.....	14	1	12	1		
Effraction avec intention criminelle.....	104		58	46		
Vol avec effraction.....	638	12	467	159		
Extorsion.....	2		1			
Esroquerie.....	79		34	41	4	
Faux.....	33	1	16	15	1	
Émission de faux documents.....	52		27	23	2	
Recel.....	63	2	39	27		
Possession d'instruments de cambriolage.....	30		21	9		
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2		1	1		
Possession illégale de bois en grume.....	2		2			
Vol qualifié.....	140	2	109	37	1	
Vol de courrier.....	374	9	278	84	1	2
Vol sur la personne.....	3		1	2		
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1		1			
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28		11	17		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	28		11	17		
Crime d'incendie.....	17	2	13	2		
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	9	1	7	1		
Dommages causés à la propriété publique.....	1		1			
Dommages causés à la propriété privée.....	6	1	4	1		
Tentatives—conspiration—complicité.....	1		1			
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	20		13	7		
Conspiration en vue de commettre un délit.....	2		2			
Statuts fédéraux.....	18		11	7		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	163	1	106	53	3	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30		25	4	1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73		41	30	2	
Possession et trafic.....	21		12	9		
Rupture de ban.....	39	1	28			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 11.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS.

Nature du délit	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Absti-nents	Usage de l'alcool		Stupé-fiants seule-ment	Alcool et stupé-fiants
			Mo-déré	Exces-sif		
Total des détenus.....	2,266	386	1,342	446	20	72
Contre l'ordre public.....	17	2	12	2		1
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1	1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	1	11	2		1
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	9	46	10		3
Évasion d'une prison.....	9	3	5	1		
Se soustraire à la surveillance légale.....	49	3	35	8		3
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1					
Parjure.....	3		3			
Tort au public.....	2		1	1		
Liberté illégale après une sentence.....	4	3	1			
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	39	109	36		
Sodomie.....	4	1	3			
Grossière incécence.....	24	8	12	4		
Inceste.....	35	12	17	6		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	10	23	8		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8		6	2		
Viol.....	35	4	25	6		
Tentative de viol.....	6		3	3		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	4	12	2		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	1	10	2		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6	1	4	1		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1		1			
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	1	3	1		
Contre la personne et la réputation.....	119	10	76	33		
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1			1		
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1	1			
Avortement.....	2		2	3		
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5					
Infirmité de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	3	10	8		
Bigamie.....	2		2			
Infirmité de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2		1	1		
Infirmité de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19		14	5		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3		3			
Voies de fait ordinaires.....	4		3	1		
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3		2			
Homicide involontaire (manslaughter).....	37	3	25	10		
Meurtre.....	7		6	1		
Tentative de meurtre.....	7	2	5			
Refus de pourvoir.....	2			2		
Coups de feu avec intention criminelle.....	3		2	1		
Contre les droits de propriété.....	1,644	297	980	330	9	28
Vol à main armée.....	98	15	61	14	1	2
Voies de fait avec intention de voler.....	14	1	9	4		
Effraction avec intention criminelle.....	104	8	68	26	1	1
Vol avec effraction.....	638	135	373	122	2	6
Extorsion.....	2					
Escroquerie.....	79	9	42	25	1	2
Faux.....	33	3	15	15		
Émission de faux documents.....	52	5	31	14		2
Recel.....	68	10	45	11		2
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	4	17	8	1	
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2		2			
Possession illégale de bois en grume.....	2		1	1		
Vol qualifié.....	149	23	99	25		2
Vol.....	374	84	212	64	3	11
Vol de courrier.....	3		2	1		
Vol sur la personne.....	1		1			
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	4	16	7		1
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	4	16	7		1
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	3	11	3		
Crime d'incendie.....	9	2	7			
Faute brûler illégalement des biens mobiliers.....	1		1			
Dommages causés à la propriété publique.....	6	1	3	2		
Dommages causés à la propriété privée.....	1		1			
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	3	13	3		1
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2		1	1		
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	3	12	2		1
Statuts fédéraux.....	163	18	75	21	11	38
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30	4	17	9		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.....	73	5	23	4	10	31
Possession et trafic.....	21	1	12		1	7
Rupture de ban.....	39	8	23	8		

TABLEAU 12.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'OCCUPATION ET LA PÉRIODE DE TRAVAIL

Nature du délit	Total des détenus	Occupation antérieure			En chômage	Période de chômage							Période non déclarée
		En emploi	Étudiants	N'ayant jamais travaillé		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Incarcérés	
Total des détenus.....	2,266	1,071	9	22	1,164	625	177	91	78	48	83	47	15
Contre l'ordre public.....	17	7			10	4		1	1	1	1		2
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis	2	1			1				1				
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15	6			9	4		1		1	1		2
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68	13		2	53	8	5		3	3	2	32	
Évasion d'une prison.....	9	3			6	2	1		1		1	1	
Se soustraire à la surveillance légale.....	49	8		2	39	5	3		2	2	1	26	
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1				1		1						
Parjure.....	3	2			1	1							
Tort au public.....	2				2					1		1	
Liberté illégale après une sentence.....	4				4							4	
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	149	1		34	16	6	5	1		5	1	
Sodomie.....	4	4											
Grossière indécence.....	24	14			10	3		3	1		2	1	
Inceste.....	35	31			4	2							
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41	31	1		9	6	1	1			1		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8	8											
Viol.....	35	29			6	3	3						
Tentative de viol.....	6	4			2	1		1					
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18	17			1		1						
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13	11			2	1	1						
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6	4			2	1				1			
Tenue de maison publique de prostitution.....	1	1											
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	3			2	1				1			
Contre la personne et la réputation.....	119	75	1	1	42	27	4	2	3		5		1
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1	1											
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1	1											
Avortement.....	2	2											
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5	2			3	2		1					
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21	8		1	12	9					3		
Bigamie.....	2	2											
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2	2											
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19	13			6	4	1	1					
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	2			1	1							
Voies de fait ordinaires.....	4	3			1	1							
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	3	3											
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	37	28			9	3	2		2		1		1

Meurtre.....	7	3	1		3	3							
Tentative de meurtre.....	7	2			5	3			1		1		
Refus de pourvoir.....	2	1			1		1						
Coups de feu avec intention criminelle.....	3	2			1	1							
Contre les droits de propriété.....	1,644	709	7	18	910	524	150	68	61	35	50	12	10
Vol à main armée.....	93	35		3	55	31	10	7	3	1	3		1
Voies de fait avec intention de voler.....	14	6			8	4		1		2			1
Effraction avec intention criminelle.....	104	48			56	30	8	1	4	5	6	1	1
Vol avec effraction.....	638	250	4	9	375	215	72	24	27	13	18	5	1
Extorsion.....	2				2	2							
Esroquerie.....	79	49			30	15	4	4	3		2	1	1
Faux.....	33	14			19	12	3	1	2		1		
Emission de faux documents.....	52	24			28	13	4	5	3	1	2		
Recel.....	68	36		1	31	19	6			3	2		1
Possession d'instruments de cambriolage.....	30	19			11	5	2		1		2		1
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque.....	2	2											
Possession illégale de bois en grume.....	2	1			1	1							
Vol qualifié.....	149	66		1	82	43	12	6	8	3	7		3
Vol.....	374	156	3	4	211	134	28	19	10	7	7	5	1
Vol de courrier.....	3	2			1		1						
Vol sur la personne.....	1	1											
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28	15			13	6	2	1	1		3		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28	15			13	6	2	1	1		3		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	17	8			9	8			1				
Crime d'incendie.....	9	5			4	4							
Faire brûler illégalement des biens mobiliers.....	1	1											
Dommages causés à la propriété publique.....	6	1			5	4			1				
Dommages causés à la propriété privée.....	1	1											
Tentatives—conspiration—complicité.....	20	8			12	4	1	4		1	2		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2	1			1						1		
Conspiration en vue de commettre un délit.....	18	7			11	4	1	4		1	1		
Statuts fédéraux.....	163	83		1	79	27	9	10	7	7	15	2	2
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	30	15			15	9	2	1			3		
Loi sur l'opium et les drogues-narcotiques.....	73	32			41	9	4	9	5	4	10		
Possession et trafic.....	21	10		1	10	2	2		1	3	2		
Rupture de ban.....	39	26			13	7	1		1			2	2

TABLEAU 13.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI

Nature du délit	Total des détenus	Salaires hebdomadaires										
		Moins de \$10	\$10 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$60	\$60 à \$70	\$70 et plus	Propre compte	Néant	Non déclaré
Total des détenus.....	2,266	2	39	129	233	350	415	363	646	22	44	23
Contre l'ordre public.....	17			1	1	2	4	3	5			1
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2			1		1						
Port d'armes menaçant la paix publique.....	15				1	1	4	3	5			1
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	68		2	2	9	14	8	8	19		5	1
Évasion d'une prison.....	9			1	4	4						
Se soustraire à la surveillance légale.....	49		1		5	9	6	8	14		5	1
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1								1			
Parjure.....	3						1		2			
Tort au public.....	2			1			1					
Liberté illégale après une sentence.....	4		1			1			2			
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	184	1	5	2	30	25	34	32	47	7	1	
Sodomie.....	4				1	1	1	1				
Grossière indécence.....	24	1	2	1	5	2	3	1	8	1		
Inceste.....	35		1	1	4	3	6	7	10	3		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	41		1		7	6	13	6	7		1	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	8					3	2		3			
Viol.....	35				7	4	3	9	11	1		
Tentative de viol.....	6				1	1	2	1	1			
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	18				4	3	2	3	4	2		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	13		1		1	2	2	4	3			
Maisons de débauche, jeu et paris.....	6						1	1	3	1		
Tenue de maison publique de prostitution.....	1							1				
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5						1		3	1		
Contre la personne et la réputation.....	119		5	5	9	15	20	26	33	2	2	2
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1					1						
Enlèvement d'une jeune fille (de moins de 16 ans).....	1						1					
Avortement.....	2						1		1			
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5		1				1	2	1			
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	21		1			2	4	3	8	1	1	1
Bigamie.....	2				1				1			
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	2						1		1			
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	19				4	2			7	6		
	3						1	1	1			

Causer la mort d'une personne par négligence criminelle	4			1	1		1	1				
Voies de fait ordinaires												
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur	3		1				2					
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>)	37	2	3	2	3	6	10	9	1			1
Meurtre	7	1	1		2	1		1		1		
Tentative de meurtre	7			1	2	1		3				
Refus de pourvoir	2				1	1						
Coups de feu avec intention criminelle	3				1		2					
Contre les droits de propriété	1,644	1	27	110	168	263	302	261	452	11	33	16
Vol à main armée	93	1	4	8	10	19	14	33	1	3		
Voies de fait avec intention de voler	14		2	3	3	3	1	2				2
Effraction avec intention criminelle	104	1	4	3	16	30	20	26	1	1		2
Vol avec effraction	638	11	55	67	109	109	105	154	5	17		6
Extorsion	2						1	1				
Escroquerie	79	1	1	3	4	6	7	8	45	2	1	1
Faux	33		1	2	6	2	7	15				
Emission de faux documents	52		1	4	6	5	12	23				1
Recel	68		1	4	7	15	19	19	1	1		1
Possession d'instruments de cambriolage	30		1	2	4	7	4	12				
Possession d'instruments et de matériel pour la fabrication de faux billets de banque	2							2				
Possession illégale de bois en grume	2				1							1
Vol qualifié	149	2	10	16	25	34	25	35		1		1
Vol	374	11	28	55	69	71	44	83	1	9		3
Vol de courrier	3				1			2				
Vol sur la personne	1						1					
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés	28		3	3		4	3	15				
Frauder le public ou une personne en particulier	28		3	3		4	3	15				
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens	17		2	2	3	6	2	2				
Crime d'incendie	9		1	1	3	2	2					
Faire brûler illégalement des biens mobiliers	1							1				
Dommages causés à la propriété publique	6		1	1		3		1				
Dommages causés à la propriété privée	1					1						
Tentatives—conspiration—complicité	20		3	1	4	5		6				1
Complicité après l'accomplissement d'un fait	2				1							1
Conspiration en vue de commettre un délit	18		3	1	3	5		6				
Statuts fédéraux	163		1	10	24	31	27	64	1	3		2
Loi sur les jeunes délinquants, article 33	30			3	6	9	5	6	1			
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques	73			3	8	8	13	40				1
Possession et trafic	21			2	1	6	1	10		1		
Rupture de ban	39		1	2	9	8	8	8		2		1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 14.—DURÉE DE LA PEINE, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Durée de la peine	Total des détenus	Casier pénitentiaire								Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Moins de 2 ans.....	48		1	1	9	7	20	4	6	39
2 à 3 ans.....	1,398	318	332	83	45	144	238	55	183	521
3 à 4 ans.....	411	60	69	29	15	33	69	29	77	220
4 à 5 ans.....	124	18	11	6	6	9	30	10	34	80
5 à 6 ans.....	112	22	18	6	6	7	22	6	25	59
6 à 7 ans.....	36	11	6	4		3	2	3	7	12
7 à 8 ans.....	30	4	9		1	4	8	2	2	13
8 à 9 ans.....	11	2	1			2	3	1	2	6
9 à 10 ans.....	7		2					2	3	5
10 à 15 ans.....	43	4	12	5	3	2	12	1	4	20
15 à 20 ans.....	9	3			1		2	1	2	6
20 à 25 ans.....	10	1	2				5		2	6
25 ans et plus.....	3	1	1			1				7
Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité.....	7	5	1			1				2
A perpétuité.....	5	3			1					2
Détention préventive.....	12		2			2		2	4	8

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 15.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,266	21	249	717	609	119	238	313
Simple.....	1,079	10	166	274	298	62	91	178
Simple avec amende.....	2			1			1	
Simple avec fouet.....	12			1	1	3	5	2
Concurrente.....	873	7	65	375	186	35	115	90
Concurrente avec amende.....	10			3	2		5	
Concurrente avec fouet.....	6			1	3		1	1
Concurrente et consécutive.....	109	1	6	21	40	10	10	21
Concurrente et consécutive avec amende.....	1				1			
Consécutive.....	90	1	5	17	54	3	2	8
Consécutive avec amende.....	11			9			1	1
Consécutive avec fouet.....	1							
Détention préventive.....	12		1		1			
Restante (Évadé).....	39	2	2	11	11	2	2	1
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	21		4	4	5	3	2	3

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 15A.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT DÉTENU, LE 31 MARS 1957

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Colin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,266	21	249	538	180	404	202	121	238	313
Simple.....	1,079	10	167	214	61	199	96	63	92	177
Simple avec amende.....	2			1					1	
Simple avec fouet.....	12				1	1		3	5	2
Concurrente.....	873	7	64	266	108	116	72	36	114	90
Concurrente avec amende.....	10			1	2	2			5	
Concurrente avec fouet.....	6			1		3			1	1
Concurrente et consécutive.....	109	1	6	15	5	24	16	10	10	22
Concurrente et consécutive avec amende.....	1						1			
Consécutive.....	90	1	5	17	2	38	14	3	2	8
Consécutive avec amende.....	11			8	1				1	1
Consécutive avec fouet.....	1						1			
Détention préventive.....	12		1			7		1	2	1
Restante (Évadé).....	39	2	2	11		9	2	2	3	8
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	21		4	4		5		3	2	3

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Âge	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie Britannique
Total des détenus.....	2,266	21	249	717	609	119	238	313
14 ans.....	6			6				
15 ans.....	19		2	16				1
16 ans.....	66		12	43	4		7	
17 ans.....	86		18	52	1	3	8	4
18 ans.....	101		9	55	10	10	12	5
19 ans.....	111	1	20	49	12	7	16	6
20 ans.....	113		15	44	20	5	21	8
Total, moins de 21 ans...	502	1	76	265	47	25	64	24
21 à 24 ans.....	446	3	58	122	122	28	53	60
25 à 29 ans.....	447	9	37	111	146	26	48	70
30 à 34 ans.....	326	3	32	79	114	14	32	52
35 à 39 ans.....	194	4	19	49	64	10	12	36
40 à 44 ans.....	153	1	8	40	58	4	12	30
45 à 49 ans.....	89		11	21	27	7	5	18
50 à 59 ans.....	90		8	25	27	5	7	18
60 ans et plus.....	19			5	4		5	5
Total, plus de 21 ans.....	1,764	20	173	452	562	94	174	289

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16A.—ÂGE À L'ENTRÉE AU PÉNITENCIER D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT INCARCÉRÉ LE 31 MARS 1957

Âge	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Colin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie Britannique
Total des détenus..	2,266	21	249	538	180	404	202	121	238	313
14 ans.....	6			2	4					
15 ans.....	19		2	7	9					1
16 ans.....	66		12	16	27	4			7	
17 ans.....	86		18	16	36	1		3	8	4
18 ans.....	101		9	20	35	2	8	10	12	5
19 ans.....	111	1	20	26	23	8	4	7	16	6
20 ans.....	113		15	30	14	10	10	5	21	8
Total, moins de 21 ans.....	502	1	76	117	148	25	22	25	64	24
21 à 24 ans.....	446	3	59	102	21	49	71	28	52	61
25 à 29 ans.....	447	9	37	99	11	92	55	26	47	71
30 à 34 ans.....	326	3	32	79		82	31	16	33	50
35 à 39 ans.....	194	4	19	50		51	12	10	12	36
40 à 44 ans.....	153	1	7	41		49	8	4	13	30
45 à 49 ans.....	89		11	21		26	1	7	5	18
50 à 59 ans.....	90		8	24		26	2	5	7	18
60 ans et plus.....	19			5		4			5	5
Total, plus de 21 ans.....	1,764	20	173	421	32	379	180	96	174	289

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 17.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Âge	Total des détenus	Genre de peine													
		Simple	Simple avec amende	Simple avec fouet	Concurrente	Concurrente avec amende	Concurrente avec fouet	Concurrente et consécutive	Concurrente et consécutive avec amende	Consécutive	Consécutive avec amende	Consécutive avec fouet	Détention préventive	Restante (évadé)	Restante (évadé) avec peine supplémentaire
Total des détenus.....	2,266	1,079	2	12	873	10	6	109	1	90	11	1	12	39	21
14 ans.....	6	4			2										
15 ans.....	19	8			11										
16 ans.....	66	14			45	1	1	1		4					
17 ans.....	86	35		1	44			5		1					
18 ans.....	101	37		1	50	2		7		2				2	
19 ans.....	111	40			54		1	2		6	2			2	4
20 ans.....	113	52			46		2	2		6				3	2
Total, moins de 21 ans.....	502	190		2	252	3	4	17		19	2			7	6
21 à 24 ans.....	446	200	1	4	176	2		23		23				10	7
25 à 29 ans.....	447	211		1	163	1	2	27	1	27				11	3
30 à 34 ans.....	326	171		1	115	2		15		9	3	1	3	5	1
35 à 39 ans.....	194	117	1	2	52	2		10		6	2		1	3	
40 à 44 ans.....	153	75		1	58			7		3			4	2	1
45 à 49 ans.....	89	51		1	26			5		2	1		2		1
50 à 59 ans.....	90	51			27			5		1	1		2	1	2
60 ans et plus.....	19	13			4						2				
Total, plus de 21 ans.....	1,764	889	2	10	621	7	2	92	1	71	9	1	12	32	15

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 18.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Âge	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,266	462	467	134	87	215	444	116	351	998
14 ans.....	6	6								1
15 ans.....	19	14		3		1			1	1
16 ans.....	66	50	7	6		2		1		3
17 ans.....	86	55	21	6	1	1	1			12
18 ans.....	101	44	32	9	5	4	4	3		23
19 ans.....	111	37	36	8	11	7	7	3	2	23
20 ans.....	113	26	37	8	9	9	20	2	2	33
Total, moins de 21 ans.....	502	232	133	40	26	24	32	10	5	73
21 à 24 ans.....	446	66	118	47	16	63	83	22	31	152
25 à 29 ans.....	447	43	83	24	21	56	101	33	86	241
30 à 34 ans.....	326	29	53	11	12	34	82	21	84	199
35 à 39 ans.....	194	20	30	5	3	20	57	10	49	119
40 à 44 ans.....	153	21	22	4	1	10	36	12	47	96
45 à 49 ans.....	89	20	11	1	1	6	21	2	27	51
50 à 59 ans.....	90	16	11	2	5	2	29	5	20	59
60 ans et plus.....	19	5	6		2		3	1	2	8
Total, plus de 21 ans.....	1,764	220	334	94	61	191	412	106	346	925

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 19.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL ET LE DOMICILE

Âge	Total des détenus	État civil					Domicile			
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenus ruraux	Détenus urbains	Nomades	Non déclarés
Total des détenus.....	2,266	1,458	595	43	51	119	184	1,933	148	1
14 ans.....	6	6					1	5		
15 ans.....	19	19					6	13		
16 ans.....	66	66					5	59	2	
17 ans.....	86	85	1				8	74	4	
18 ans.....	101	97	3		1		13	85	3	
19 ans.....	111	106	5				14	95	2	
20 ans.....	113	100	12				9	99	5	
Total, moins de 21 ans.....	502	479	21		1	1	56	480	16	
21 à 24 ans.....	446	352	82		3	7	36	387	22	1
25 à 29 ans.....	447	261	149		10	27	29	383	35	
30 à 34 ans.....	326	169	113	4	10	30	21	284	21	
35 à 39 ans.....	194	77	89	5	8	15	9	171	14	
40 à 44 ans.....	153	49	70	9	11	14	13	125	15	
45 à 49 ans.....	89	27	38	8	4	12	8	70	11	
50 à 59 ans.....	90	38	29	8	3	12	9	69	12	
60 ans et plus.....	19	6	4	7	1	1	3	14	2	
Total, plus de 21 ans.....	1,764	979	574	43	50	118	128	1,503	132	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 20.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge	Total des détenus	Aucune personne à charge	Avec personnes à charge	Nombre de personnes à charge									
				Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix	Non déclaré
Total des détenus.....	2,266	1,613	653	238	164	103	52	35	28	13	14	6
14 ans.....	6	6
15 ans.....	19	19
16 ans.....	66	66
17 ans.....	86	85	1	1
18 ans.....	101	96	5	2	1	2
19 ans.....	111	108	3	3
20 ans.....	113	101	12	7	3	2
Total, moins de 21 ans.....	502	481	21	12	5	4
21 à 24 ans.....	446	362	84	43	28	9	1	2	1
25 à 29 ans.....	447	291	156	65	40	23	16	5	3	4
30 à 34 ans.....	326	196	130	41	40	24	14	5	5	1
35 à 39 ans.....	194	103	91	26	15	16	11	11	5	1	5	1
40 à 44 ans.....	153	70	83	24	16	15	6	7	6	2	5	2
45 à 49 ans.....	89	41	48	14	14	4	3	3	5	3	1	1
50 à 59 ans.....	90	55	35	8	6	8	1	2	4	2	2	2
60 ans et plus.....	19	14	5	5
Total, plus de 21 ans.....	1,764	1,132	632	226	159	99	52	35	28	13	14	6

TABLEAU 21.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

- Âge	Total des détenus	Illettrés	Année scolaire													Au delà de l'école secondaire	Non déclarée
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
Total des détenus.....	2,266	49	24	55	73	139	192	259	295	513	268	190	103	73	15	16	2
14 ans.....	6				1	3	1			1							
15 ans.....	19		1			7	2	6	2	1							
16 ans.....	66			2	4	6	9	16	13	9	2	4	1				
17 ans.....	86	2	1	1	2	6	11	21	18	13	7	2	2				
18 ans.....	101	1			3	6	7	20	16	20	19	4	4	1			
19 ans.....	111	1		2	4	7	11	16	20	20	14	11	3	2			
20 ans.....	113	1		3	1	4	12	16	22	22	15	9	4	2	1		1
Total, moins de 21 ans.....	502	5	2	8	15	39	53	95	91	86	57	30	14	5	1		1
21 à 24 ans.....	446	10	1	7	12	19	45	52	64	106	63	40	13	9	2	3	
25 à 29 ans.....	447	9	5	11	15	25	31	40	55	118	63	37	23	12	3		
30 à 34 ans.....	326	9	4		11	16	26	34	34	93	35	30	17	12	3	2	
35 à 39 ans.....	194	6	3	6	5	10	15	19	20	37	19	23	14	9	2	5	1
40 à 44 ans.....	153	3	2	9	4	10	8	12	13	31	17	15	11	14	2	2	
45 à 49 ans.....	89	4	2	5	4	8	6	2	9	19	7	9	6	4	1	3	
50 à 59 ans.....	90	2	3	8	5	10	7	4	7	20	5	6	4	8		1	
60 ans et plus.....	19	1	2	1	2	2	1	1	2	3	2		1		1		
Total, plus de 21 ans.....	1,764	44	22	47	58	100	139	164	204	427	211	160	89	68	14	16	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 22.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Âge	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Absti-nents	Usage de l'alcool		Stupé-fiants seule-ment	Alcool et stupé-fiants
			Modéré	Excessif		
Total des détenus.....	2,266	386	1,342	446	20	72
14 ans.....	6	5				1
15 ans.....	19	15	4			
16 ans.....	66	37	27	1		1
17 ans.....	86	29	56	1		
18 ans.....	101	33	66	2		
19 ans.....	111	30	77	4		
20 ans.....	113	25	79	7	1	1
Total, moins de 21 ans.....	502	174	309	15	1	3
21 à 24 ans.....	446	60	318	60	1	7
25 à 29 ans.....	447	54	265	107	7	14
30 à 34 ans.....	326	36	176	90	7	17
35 à 39 ans.....	194	13	93	75	2	11
40 à 44 ans.....	153	18	75	52	1	7
45 à 49 ans.....	89	11	45	26		7
50 à 59 ans.....	90	13	52	20	1	4
60 ans et plus.....	19	7	9	1		2
Total, plus de 21 ans.....	1,764	212	1,033	431	19	69

TABLEAU 23.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'OCCUPATION ANTÉRIEURE ET L'EMPLOI

Emploi antérieur	Total des détenus	Total des moins de 21 ans	Âge à l'incarcération																
			Moins de 21 ans							Total des plus de 21 ans	21 ans et plus								
			14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	
Total des détenus.....	2,266	502	6	19	66	86	101	111	113	1,764	446	447	326	194	153	89	90	19	
En emploi.....	1,071	174	2		23	26	36	37	50	897	186	203	180	116	97	50	54	11	
Agriculture.....	49	6			1		2	1	2	43	7	10	4	11	3	2	3	3	
Forces armées.....	24	6				1	1	4	4	14	7	4	1	1	1				
Travail de bureau.....	30	10				1	1	2	2	24	2	2	10	3	3	1	3		
Commerce.....	66	3						2	1	63	8	12	14	6	14	3	5	1	
Communications.....	4	1				1				3	1	1	1						
Construction.....	204	27			3	5	5	6	8	177	33	46	31	21	26	9	9	2	
Production d'électricité et d'énergie.....	5									5		1	2		2				
Finances.....	2									2	1		1						
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	52	2						1	1	50	12	11	9	8	4	3	3		
Ouvriers.....	150	46			10	10	10	8	8	104	27	21	12	18	9	9	6	2	
Administration.....	32	1					1			31	8	4	10	3	2	1	2	1	
Industrie manufacturière, mécanique.....	167	23			1	3	5	5	9	144	32	39	27	12	18	9	6	1	
Mines.....	21	3					1		2	18	7	3	1	3	2	1	1		
Carrières professionnelles.....	22	1					1			21	2	4	6	3	2	2	2		
Services domestiques.....	32	7			2		3	1	1	25	5	5	4	5	2	1	3		
Services personnels.....	51	7	1		3		1		1	44	5	6	12	6	6	3	5	1	
Services de protection.....	7									7			4	4	1	2	2		
Loisirs et autres occupations.....	8	2				1			1	6			4	1		1	1		
Transports.....	145	29	1		3	3	6	5	11	116	29	34	31	11	5	3	3		
En chômage.....	1,164	303	2	14	35	57	60	72	63	861	257	242	146	78	55	39	36	8	
Moins de 3 mois.....	625	192		10	22	39	35	46	40	433	134	122	82	30	28	14	14		
3 à 6 mois.....	177	43	1	1	5	10	9	12	5	134	48	40	16	8	10	6	6		
6 à 12 mois.....	91	21			4	2	7	4	4	70	23	14	11	7	7	4	4		
1 à 2 ans.....	78	19	1	1	1	3	4	3	6	59	16	16	11	6	2	4	2	2	
2 à 3 ans.....	48	4				1	1	3		44	12	16	5	5	2	4	4		
3 ans et plus.....	83	6		1		1			4	77	10	19	13	13	5	4	7	6	
Incarcérés.....	47	14	1		3	2	3	3	2	33	12	10	5	5	1	3	2		
Durée non déclarée.....	15	4				1	1	1	2	11		5	3				1		
Total des autres.....	31	25	2	5	8	3	5	2		6	3	2		1					
N'ayant jamais travaillé.....	22	16	1	1	5	2	4	2		6	3	2		1					
Étudiants.....	9	9	1	3	3	1	1												

TABLEAU 24.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA CITOYENNETÉ

Origine ethnique	Total des détenus	Lieu de naissance					Citoyenneté								
		Canada	Commonwealth britannique	États-Unis	Europe	Asie	Canadienne			Britannique		Aubains			
							Canadiens de naissance	Naturalisés		Années au Canada		Années au Canada			
								Britanniques	Étrangers	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Non spécifié	
Total des détenus.....	2,266	2,129	54	37	44	2	2,128	48	44	4	2	18	20	2	
Britannique:															
Anglaise.....	434	406	24	4			406	21	2	2	1	1	1		
Irlandaise.....	319	306	7	6			306	7	3			1	2		
Écossaise.....	261	237	20	4			237	17	2	2	1	1		1	
Européenne:															
Autrichienne.....	12	10			2		10		1				1		
Belge.....	5	4			1		4		1				1		
Bulgare.....	1			1											
Tchèque et slovaque.....	5	4			1		4		1						
Danoise.....	2	2					2								
Finlandaise.....	3	1			2		1						1		
Française.....	832	824	8				824		8						
Allemande.....	74	67		4	3		67		3			3	1		
Grecque.....	6	5			1		5		1						
Hongroise.....	11	5		1	5		5		3			1	2		
Islandaise.....	3	3					3								
Italienne.....	28	20		1	7		20		1			3	4		
Juive.....	4	3	1				3	1							
Hollandaise.....	24	22		2			22		2						
Norvégienne.....	20	17		1	2		17		3						
Polonaise.....	34	17		1	7		16		5			1	1	1	
Roumaine.....	8	6			2		6		1			1			
Russe.....	21	16			4	1	16		1			1	3		
Espagnole.....	1	1					1								
Suédoise.....	13	13					13								
Suisse.....	2	1			1		1					1	1		
Ukrainienne.....	49	45		1	3		45		3			1	1		
Yougoslave.....	7	4			3		4		1			1	1		
Asiatique:															
Chinoise.....	4	3				1	3						1		
Japonaise.....	1	1					1								
Syrienne.....	3	3					3								
Autres origines:															
Nègre.....	21	17	1	3			17	1				3			
Indienne de l'Amérique du Nord.....	62	61		1			61		1						
Autre.....	5	4	1				4	1							
Non spécifiée.....	1	1					1								

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 25.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction		Au delà de l'école secondaire	Non déclaré
			Années scolaires			
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,266	49	1,550	649	16	2
Britannique:						
Anglaise.....	434	13	266	146	8	1
Irlandaise.....	319	4	187	125	2	1
Écossaise.....	261	7	157	94	3	
Européenne:						
Autrichienne.....	12	1	6	5		
Belge.....	5		5			
Bulgare.....	1		1			
Tchèque et slovaque.....	5		1	4		
Danoise.....	2		2			
Finlandaise.....	3		1	2		
Française.....	832	13	689	129	1	
Allemande.....	74	2	39	32	1	
Grecque.....	6		4	2		
Hongroise.....	11		7	4		
Islandaise.....	3		2	1		
Italienne.....	28		19	9		
Juive.....	4		2	2		
Hollandaise.....	24	1	13	10		
Norvégienne.....	20	1	11	8		
Polonaise.....	24	1	14	9		
Roumaine.....	8		4	4		
Russe.....	21		10	10	1	
Espagnole.....	1		1			
Suédoise.....	13		7	6		
Suisse.....	2		1	1		
Ukrainienne.....	49		29	20		
Yougoslave.....	7	1	4	2		
Asiatique:						
Chinoise.....	4		3	1		
Japonaise.....	1			1		
Syrienne.....	3		1	2		
Autres origines:						
Nègre.....	21		13	8		
Indienne de l'Amérique du Nord.....	62	5	50	7		
Autre.....	5		1	4		
Non spécifiée.....	1			1		

TABLEAU 26.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUÉS, D'APRÈS LE PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal des détenus	Total des détenus	Pays d'origine des parents						
		Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	L'un canadien, l'autre britannique	L'un canadien, l'autre étranger	L'un britannique, l'autre étranger	Non déclaré
Total des détenus.....	2,266	1,539	178	204	176	124	30	15
Canada.....	2,129	1,534	129	138	170	118	27	13
Grande-Bretagne:								
Angleterre et Pays de Galles.....	27		25		1		1	
Irlande du Nord.....	6		6					
Écosse.....	20		16	3	1			
Autres pays du Commonwealth britannique.....	1		1					
États-Unis.....	37	5	1	17	4	6	2	2
Europe:								
Autriche.....	2			2				
Belgique.....	1			1				
Tchécoslovaquie.....	1			1				
Finlande.....	2			2				
Allemagne.....	4			4				
Grèce.....	1			1				
Hongrie.....	5			5				
Italie.....	7			7				
Norvège.....	2			2				
Pologne.....	8			8				
Roumanie.....	2			2				
Russie.....	5			5				
Suisse.....	1			1				
Yougoslavie.....	3			3				
Asie:								
Chine.....	1			1				
Turquie.....	1			1				

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLÉAU 27.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUÉS NÉS EN DEHORS DU CANADA,
D'APRÈS LA DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal des détenus	Total des détenus	Durée de séjour au Canada					
		Nés au Canada	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	Non déclaré
Total des détenus.....	2,266	2,129	23	17	4	91	2
Canada.....	2,129	2,129					
Grande-Bretagne:							
Angleterre et Pays de Galles.....	27		3	3	1	20	
Irlande du nord.....	6					6	
Écosse.....	20		1	1	1	17	
Autres pays du Commonwealth britannique.....	1					1	
États-Unis.....	37		10	2	1	22	2
Europe:							
Autriche.....	2					2	
Belgique.....	1					1	
Tchécoslovaquie.....	1					1	
Finlande.....	2					2	
Allemagne.....	4		2	1		1	
Grèce.....	1					1	
Hongrie.....	5		1	3		1	
Italie.....	7		2	3		2	
Norvège.....	2					2	
Pologne.....	8		1	2		5	
Roumanie.....	2		1			1	
Russie.....	5			1		4	
Suisse.....	1		1				
Yougoslavie.....	3		1	1	1		
Asie:							
Chine.....	1					1	
Turquie.....	1					1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 28.—LIEU DE NAISSANCE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Emploi antérieur	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			
			Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	Non déclaré
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,266	49	1,550	649	16	2
Canada.....	2,129	47	1,475	596	9	2
Grande-Bretagne:						
Angleterre et Pays de Galles.....	27		10	14	3	
Irlande du nord.....	6		4	2		
Écosse.....	26		11	8	1	
Autres pays du Commonwealth britannique.....	1		1			
États-Unis.....	37		22	13	2	
Europe:						
Autriche.....	2		1	1		
Belgique.....	1		1			
Tchécoslovaquie.....	1			1		
Finlande.....	2		1	1		
Allemagne.....	4		2	1	1	
Grèce.....	1		1			
Hongrie.....	5		2	3		
Italie.....	7		6	1		
Norvège.....	2		2			
Pologne.....	8	1	4	3		
Roumanie.....	2		1	1		
Russie.....	5		3	2		
Suisse.....	1			1		
Yougoslavie.....	3	1	2			
Asie:						
Chine.....	1		1			
Turquie.....	1			1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LES PÉNITENCIERS OÙ LE DÉTENU EST ENTRÉ

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,266	21	249	717	609	119	238	313
En emploi.....	1,071	12	110	294	348	60	110	137
Agriculture.....	49		8	8	10	2	16	5
Forces armées.....	24		9	1	3	4	7	
Travail de bureau.....	30		2	12	8	2	1	5
Commerce.....	66		2	12	31	6	3	12
Communications.....	4			1	3			
Construction.....	204	3	10	40	93	14	21	23
Production d'électricité et d'énergie.....	5	1			4			
Finances.....	2			2				
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	52	3	9	4	13		4	19
Ouvriers.....	150	2	27	60	30	7	5	19
Administration.....	32	1	5	14	7	1		4
Industrie manufacturière, mécanique.....	167	2	8	36	71	9	21	20
Mines.....	21		7	2	4	2	5	1
Carrières professionnelles.....	22		1	7	3	2	6	3
Services domestiques.....	32			21	8		1	2
Services personnels.....	51		3	19	19	1	4	5
Services de protection.....	7			2	3	2		
Loisirs et autres occupations.....	8			4	3			1
Transports.....	145		19	49	35	8	16	18
En chômage.....	1,164	8	135	404	256	59	126	176
Moins de 3 mois.....	625	2	73	260	101	32	69	88
3 à 6 mois.....	177	1	21	54	42	10	21	28
6 à 12 mois.....	91	1	12	30	17	3	14	14
1 à 2 ans.....	78	1	10	19	19	5	8	16
2 à 3 ans.....	48		5	10	11	6	10	6
3 ans et plus.....	32	1	7	16	20	3	4	23
Incarcérés.....	47		4	10	33			
Durée non déclarée.....	15	2	3	5	4			1
Total des autres.....	31	1	4	19	5	1	2	
N'ayant jamais travaillé.....	22	1	3	13	4		1	
Étudiants.....	9		1	6	1		1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29A.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LES PÉNITENCIERS OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1957

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Colin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,266	21	249	538	180	404	202	121	238	313
En emploi.....	1,071	12	109	237	61	237	106	62	111	136
Agriculture.....	49		8	7	1	6	4	2	16	5
Forces armées.....	24		9	1		1	2	4	7	
Travail de bureau.....	30		2	9	3	4	4	2	1	5
Commerce.....	66		2	11		24	7	8	3	11
Communications.....	4				1	2	1			
Construction.....	204	3	10	37	4	64	27	14	22	23
Production d'électricité et d'énergie.....	5	1				3	1			
Finances.....	2			2						
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	52	3	9	4		9	4		4	19
Ouvriers.....	150	2	27	39	22	21	8	7	5	19
Administration.....	32	1	5	14	1	2	4	1		4
Industrie manufacturière, mécanique.....	167	2	8	28	9	44	26	9	21	20
Mines.....	21		7	1	1	2	2	2	5	1
Carrières professionnelles.....	22			8		2	1	2	6	3
Services domestiques.....	32			17	4	8			1	2
Services personnels.....	51		3	17	2	17	2	1	4	5
Services de protection.....	7			2	2	1	2	2		1
Loisirs et autres occupations.....	8					3				
Transports.....	145		19	38	11	24	11	8	16	18
En chômage.....	1,164	8	136	292	109	162	96	59	125	177
Moins de 3 mois.....	625	2	73	183	77	51	49	32	69	89
3 à 6 mois.....	177	1	21	40	13	24	19	10	22	27
6 à 12 mois.....	91	1	12	23	6	10	8	3	13	15
1 à 2 ans.....	78	1	10	13	6	16	4	5	8	16
2 à 3 ans.....	48		5	9	1	8	4	6	9	6
3 ans et plus.....	83	1	8	15	1	25	3	3	4	23
Incarcérés.....	47		4	7	3	25	8			
Durée non déclarée.....	15	2	3	2	3	3	1			1
Total des autres.....	31	1	4	9	10	5			2	
N'ayant jamais travaillé.....	22	1	3	8	5	4			1	
Étudiants.....	9		1	1	5	1			1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 30.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,266	100.0	1,458	595	43	51	119
Moins de \$10.....	2	.1	1		1		
\$10 à \$20.....	39	1.7	35	1	1		2
\$20 à \$30.....	129	5.7	118	8	1	1	1
\$30 à \$40.....	233	10.3	186	29	6	2	10
\$40 à \$50.....	350	15.4	262	68	4	2	14
\$50 à \$60.....	415	18.3	256	124	10	8	17
\$60 à \$70.....	363	16.0	208	116	5	7	27
\$70 et plus.....	646	28.5	325	232	14	29	46
Propre compte.....	22	1.0	8	13	1		
Non applicable.....	44	2.0	44				
Non déclaré.....	23	1.0	15	4		2	2

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 31.—OCCUPATION ANTÉRIEURE, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Occupation antérieure	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,266	100.0	1,458	595	43	51	119
En emploi.....	1,071	47.2	589	363	24	29	66
En chômage.....	1,164	51.4	838	232	19	22	53
Moins de 3 mois.....	625	27.6	462	118	9	9	27
3 à 6 mois.....	177	7.8	124	44	1		8
6 à 12 mois.....	91	4.0	67	14	2	3	5
1 à 2 ans.....	78	3.4	58	16		2	2
2 à 3 ans.....	48	2.1	29	14	1	2	2
3 ans et plus.....	83	3.7	51	19	6	3	4
Incarcérés.....	47	2.1	34	7		2	4
Durée non déclarée.....	15	.7	13			1	1
Total des autres.....	31	1.4	31				
N'ayant jamais travaillé.....	22	1.0	22				
Étudiants.....	9	.4	9				

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33.—RÉCIDIVISTES D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE DÉTENU EST ENTRÉ

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total, séjours antérieurs pénitentier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus..	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Terre-Neuve.....	21	4	10	1	1	4	1	6
Dorchester.....	240	71	59	5	20	12	55	8	19	102
Saint-Vincent-de-Paul.....	717	216	179	20	41	18	181	8	54	284
Kingston.....	609	44	26	101	8	129	24	91	186	309
Manitoba.....	110	23	25	1	2	17	20	2	20	53
Saskatchewan.....	238	40	107	7	7	69	1	7	84
Colombie-Britannique.....	313	54	61	6	8	32	82	6	64	160

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33A.—RÉCIDIVISTES D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1957

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total, séjours antérieurs pénitentier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus..	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Terre-Neuve.....	21	4	10	1	1	4	1	6
Dorchester.....	249	71	59	5	20	12	55	9	18	102
Saint-Vincent-de-Paul.....	538	106	126	8	39	12	183	9	55	286
Centre fédéral de formation	180	110	51	12	1	6	1
Kingston.....	404	25	9	40	6	69	12	75	168	261
Collin's-Bay.....	202	19	18	61	3	60	9	14	18	44
Manitoba.....	121	24	25	1	2	17	29	2	21	54
Saskatchewan.....	238	41	106	7	7	70	1	6	84
Colombie-Britannique.....	313	52	63	6	8	32	82	6	64	160

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 34.—RÉCIDIVISTES D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nombre des détentions antérieures	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total séjours antérieurs pénitentier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Aucune détention antérieure.....	452	452								
Total des récidivistes.....	1,814		467	134	87	215	444	116	351	998
Une détention antérieure.....	325		194	63	67				1	68
Deux détentions antérieures.....	270		93	39	15	34	67	22		104
Trois détentions antérieures.....	238		62	18	3	32	81	25	17	126
Quatre détentions antérieures.....	210		47	8	2	43	54	23	33	112
Cinq détentions antérieures.....	139		21	1		24	53	12	28	93
Six à dix détentions antérieures.....	395		35	4		56	110	29	161	300
Onze à quinze détentions antérieures.....	150		9	1		17	49	5	69	123
Seize à vingt détentions antérieures.....	48		4			6	15		23	38
Plus de vingt détentions antérieures.....	39		2			3	15		10	34

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 35.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Détention antérieures	Total des détenus	Aucune détention antérieure	Durée de l'incarcération							
			Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	10 ans et plus
Total des détenus.....	2,266	452	143	73	155	313	240	282	400	208
Aucune détention antérieure.....	452	452								
Total des récidivistes.....	1,814		143	73	155	313	240	282	400	208
Une détention antérieure.....	325		111	38	50	103	15	6	2	
Deux détentions antérieures.....	270		23	24	54	80	48	31	9	1
Trois détentions antérieures.....	238		7	5	25	59	60	58	24	
Quatre détentions antérieures.....	210		1	4	15	33	51	51	49	6
Cinq détentions antérieures.....	139			1	5	15	25	40	41	12
Six à dix détentions antérieures.....	395		1	1	5	22	29	75	179	83
Onze à quinze détentions antérieures.....	150				1		10	13	65	61
Seize à vingt détentions antérieures.....	48					1	2	7	14	24
Plus de vingt détentions antérieures.....	39							1	17	21

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 36.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Détentions antérieures	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			Non déclaré
			Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,266	49	1,550	649	16	2
Aucune détention antérieure.....	452	12	325	108	7
Total des récidivistes.....	1,814	37	1,225	541	9	2
Une détention antérieure.....	325	5	225	91	4
Deux détentions antérieures.....	270	8	182	79	1
Trois détentions antérieures.....	238	4	165	69
Quatre détentions antérieures.....	210	3	146	60	1
Cinq détentions antérieures.....	139	6	92	40	1
Six à dix détentions antérieures.....	395	7	254	132	1	1
Onze à quinze détentions antérieures.....	150	3	100	45	2
Seize à vingt détentions antérieures.....	48	1	32	15
Plus de vingt détentions antérieures.....	39	29	10

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 37.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET LA TOXICOMANIE

Détentions antérieures	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Usage d'alcool			Usage de stupéfiants seulement	Usage d'alcool seulement
		Abstinent	Modéré	Excessif		
Total des détenus.....	2,266	386	1,342	446	20	72
Aucune détention antérieure.....	452	133	292	23	4
Total des récidivistes.....	1,814	253	1,050	423	20	68
Une détention antérieure.....	325	78	204	41	1	1
Deux détentions antérieures.....	270	44	181	41	1	3
Trois détentions antérieures.....	238	46	151	35	3	3
Quatre détentions antérieures.....	210	23	123	58	1	5
Cinq détentions antérieures.....	139	15	78	40	1	5
Six à dix détentions antérieures.....	395	33	212	121	8	21
Onze à quinze détentions antérieures.....	150	9	72	52	4	13
Seize à vingt détentions antérieures.....	48	3	22	14	9
Plus de vingt détentions antérieures.....	39	2	7	21	1	8

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 38.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'OCCUPATION

Nombre de détentions antérieures	Total des détenus	Occupation			En chômage	Période de chômage							
		En emploi	Étudiants	N'ayant jamais travaillé		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Incarcérés	Inconnue
Total des détenus.....	2,266	1,071	9	22	1,164	625	177	91	78	48	83	47	15
Aucune détention antérieure.....	452	238	7	7	200	132	41	9	6	2	5	3	
Total des récidivistes.....	1,814	833	2	15	964	493	136	82	72	46	78	44	13
Une détention antérieure.....	325	149	2	5	169	102	21	15	12	3	7	6	3
Deux détentions antérieures.....	270	126		3	141	71	22	12	13	3	9	9	2
Trois détentions antérieures.....	238	104		1	133	72	20	9	7	10	8	7	
Quatre détentions antérieures.....	210	98		1	111	57	16	8	8	8	8	6	
Cinq détentions antérieures.....	139	62		2	75	44	9	4	6	4	4	2	2
Six à dix détentions antérieures.....	395	201		3	191	92	23	21	12	10	23	7	3
Onze à quinze détentions antérieures.....	150	66			84	39	15	8	6	4	7	4	1
Seize à vingt détentions antérieures.....	48	19			29	11	5		4	3	5		1
Plus de vingt détentions antérieures.....	39	8			31	5	5	5	4	1	7	3	1

TABLEAU 39.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS L'OCCUPATION ET LE DOMICILE

Casier pénitentiaire	Total des détenus	Occupation et domicile						Non déclarés
		Détenus ruraux		Détenus urbains		Nomades		
		En emploi	Chômeurs et étudiants	En emploi	Chômeurs et étudiants	En emploi	Chômeurs et étudiants	
Total des détenus..... (1)	2,266	107	77	922	1,011	42	106	1
Aucune détention antérieure..... (2)	452	35	28	198	178	5	7	1
Prison seulement..... (3)	467	33	24	181	208	8	13	
Maison de correction seulement..... (4)	134	5		49	76	3	1	
Pénitencier seulement..... (5)	87	4	3	31	44	2	3	
Prison et maison de correction..... (6)	215	8	11	85	91	4	16	
Prison et pénitencier..... (7)	444	14	6	164	220	11	29	
Maison de correction et pénitencier..... (8)	116	3	2	65	40	2	4	
Prison, maison de correction et pénitencier..... (9)	351	5	3	149	154	7	33	
Total au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)..... (10)	998	26	14	409	458	22	69	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 40.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS LE SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION NON PÉNITENTIAIRE

Institution non pénitentiaire	Total des détenus	Pre-mière détention	Casier pénitentiaire							Total au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,266	452	467	134	87	215	444	116	351	998
Aucun séjour.....	1,946	428	414	100	78	179	393	81	273	825
Asile d'aliénés.....	30	4	2	2	1	8	5	1	7	14
Asile pour insuffisants mentaux.....	20	1	2	3	1	4	3	1	5	10
Sanatorium.....	23		9		1	3	5		5	11
Foyer de protection.....	26	2	6	1	3	1	7	1	5	16
École de formation.....	186	15	24	27	2	18	22	27	51	102
Asile d'aliénés et école de formation.....	15	1	5				4	3	2	9
Foyer de protection et école de formation.....	14	1	2	1	1	1	4	2	2	9
Asile d'aliénés et sanatorium.....	3		1			1	1			1
École de formation et sanatorium.....	3		2						1	1

DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 43.—NATURE DE LA LIBÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Nature de la libération	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus	2,346	11	286	560	200	326	215	173	291	284
Décès	20			5		4	1	4	1	5
Expulsion	14		1			3	0	1	2	1
Expiration de la peine	1,633	2	202	395	73	285	115	134	204	223
Libération par ordre du tribunal	12				1	3	3		2	3
Remise aux autorités militaires	2					1				1
Libération conditionnelle	627	9	82	153	121	28	90	30	71	43
Libération sans condition	38		1	7	5	2		4	11	8

HOMMES LIBÉRÉS

TABLEAU 44.—NATURE DE LA LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de la libération	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 et plus
Total des détenus	2,346	51	1,380	511	213	56	109	18	6	2
Décès	20	4	5	3			4		2	2
Expulsion	14		7	4	2		1			
Expiration de la peine	1,633	17	976	390	156	36	53	5		
Libération par ordre du tribunal	12	10	1		1					
Remise aux autorités militaires	2	1	1							
Libération conditionnelle	627	18	367	109	50	17	49	13	4	
Libération sans condition	38	1	23	5	4	3	2			

TABLEAU 45.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2,346	51	1,380	511	213	56	109	18	6	2
Contre l'ordre public.....	16		3	9	2	1	1			
Explosion causant des lésions corporelles ou des dommages à la propriété.....	2			2						
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	3		1	1			1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11		2	6	2	1				
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	21		13	4	2	1		1		
Évasion d'une prison.....	17		10	4	2	1				
Refus d'aider un agent de la paix ou un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	1							1		
Parjure.....	1		1							
Tort au public.....	1		1							
Faire défaut en justice.....	1		1							
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	149	10	72	26	22	1	13	1	3	1
Sodomie.....	7		3	3				1		
Grossière indécence.....	28	3	18	5	1		1			
Inceste.....	26	1	7	7	6		5			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	7	1	4	1	1					
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	21	2	15	1	2		1			
Viol.....	31	2	6	6	7	1	6		3	
Tentative de viol.....	10		6	2	2					
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	11	1	7	1	1					1
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	7		5		2					
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1		1							
Maisons de débauche, jeu et paris.....	10		7	1	2					
Tenue de maison publique de prostitution.....	2		2							
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	4		3		1					
Proxénétisme.....	4		2	1	1					

TABLEAU 45.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION—Fin

Nature du délit	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Contre la personne et la réputation.....	99	2	42	12	9	6	23	4	1	
Enlèvement d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1							
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (de 16 ans ou plus).....	1		1							
Avortement.....	1		1							
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	5	1	3	1						
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	17		12	2	1		2			
Voies de fait avec intention de commettre un délit.....	1		1							
Voies de fait avec intention de résister aux autorités ou d'empêcher ces dernières d'effectuer une arrestation ou une incarcération.....	1		1							
Bigamie.....	3		2	1						
Infliction de lésions corporelles en vue d'échapper à une arrestation ou à une incarcération.....	1			1						
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	5		3		1	1				
Voies de fait ordinaires.....	4		4							
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	2		2							
Séquestration d'une personne par la violence.....	1			1						
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	38		7	3	6	4	16	2		
Meurtre.....	4						1	2	1	
Tentative de meurtre.....	5			1	1		3			
Refus de pourvoir.....	1		1							
Coups de feu avec intention criminelle.....	8	1	3	2		1	1			
Contre les droits de propriété.....	1,829	19	1,136	412	145	41	62	12	2	
Vol à main armée.....	167	2	55	35	22	16	29	6	2	
Voies de fait avec intention de voler.....	22		11	8	1	1	1			
Effraction avec intention criminelle.....	102	1	70	22	7	2				
Vol avec effraction.....	723	9	447	180	57	8	18	4		
Extorsion.....	2		1	1						
Escroquerie.....	93		64	24	4		1			
Fausses déclarations par écrit.....	1		1							
Faux.....	52		41	5	4	2				

Émission de faux documents.....	47		30	11	6				
Recel.....	58	1	41	10	3	1	2		
Possession d'instruments de cambriolage.....	34		23	11					
Possession illégale de bois en grume.....	4		3	1					
Emprunter sous de fausses représentations.....	1		1						
Vol qualifié.....	135	1	57	39	19	7	10	2	
Vol de bestiaux égarés.....	1		1						
Vol.....	370	5	281	62	17	4	1		
Tentative de vol.....	2		1		1				
Vol de courrier.....	3		2		1				
Vol sur la personne.....	12		6	3	3				
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23		14	7	2				
Frauder le public ou une personne en particulier.....	23		14	7	2				
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	23		16	4	1		2		
Crime d'incendie.....	13		9	1	1		2		
Causer l'incendie de certains biens par négligence.....	1		1						
Domages causés à la propriété publique.....	9		7	2					
Tentatives—conspiration—complicité.....	10		5	1	1		3		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	2		1	1					
Conspiration en vue de commettre un délit.....	8		4		1		3		
Statuts fédéraux.....	166	20	72	35	27	6	5		1
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	29	1	24	3	1				
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques:									
Possession.....	85		39	27	14	2	3		
Trafic.....	26		4	5	12	4	1		
Rupture de ban.....	26	19	5				1		1

Nature du délit	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2,346	51	1,380	511	213	56	109	18	6	2
Barbiers.....	27	1	13	8	3	1	1			
Forgerons.....	23	2	10	6	2	1	2			
Relieurs.....	13	1	8		2	1	1			
Bouchers.....	2				2					
Toiliers.....	59	1	42	10	4	1	1			
Menuisiers et ébénistes.....	21	1	14	1	4			1		
Employés et lingerie et de buanderie.....	36	1	21	5	3	2	4			
Employés au ménage.....	111	7	51	25	17	2	9			
Commis de bureau et teneurs de livres.....	75	2	35	14	11	3	8	1	1	
Cuisiniers, boulangers et aides-cuisiniers.....	92	1	61	20	6	1	2	1		
Construction:										
Charpentiers.....	132	3	73	34	13		7	2		
Briqueteurs.....	102		62	24	8	2	6			
Plâtriers.....	13		12	1						
Conducteurs de machines.....	42		30	6	2		3	1		
Manœuvres.....	817	19	492	176	69	19	38	2	2	
Camionneurs, charretiers.....	12	1	8	2	1					
Service technique:										
Électriciens.....	35		20	12	2	1				
Plombiers.....	43		27	9	4	1	2			
Fumistes.....	4		3				1			
Chauffeurs.....	42		28	8	3	1	1	1		
Ouvriers agricoles.....	147	4	87	38	9	3	3	3		
Jardiniers.....	16		9	4	2		1			
Infirmiers.....	19		9	5	3	1				1
Bibliothécaires.....	29	1	17	4	3	1	1	1	1	
Machinistes.....	1		1							
Mécaniciens d'automobile.....	70	1	38	20	5	3	3			
Peintres.....	44		32	9	2	1				
Imprimeurs.....	18		10	4	1	3				
Extracteurs et tailleurs de pierre.....	35		25	7	2	1				
Réparateurs d'instruments aratoires.....	16	1	12	3						
Étudiants.....	8		5	1			1	1		
Cordonniers.....	36		19	7	6	1	1	2		
Tailleurs.....	115	2	67	23	14	4	5			
Ferblantiers, ouvriers-tôliers.....	41	1	20	12	5		3			
Tapissiers-garnisseurs.....	8		5	1	1	1				
Malades à l'infirmerie.....	29	1	7	7	3	1	5	2	2	1
Autres.....	13		7	5	1					

FEMMES INCARCÉRÉES

TABEAU 47.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total des détenues	Durée de la peine							
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	10 à 15 ans
Total des détenues.....	43	1	28	5	2	2	1	2	2
Délits contre l'ordre public.....	1		1						
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1		1						
Maisons de débauche, jeu et paris	3		3						
Tenue de maison publique de prostitution.....	2		2						
Proxénétisme.....	1		1						
Contre la personne et la réputation.....	2		1						1
Infliction de légions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1		1						
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1								1
Contre les droits de propriété.....	12		5	4	2			1	
Vol à main armée.....	2				1			1	
Effraction avec intention criminelle.....	1				1				
Escroquerie.....	2		1	1					
Faux.....	1			1					
Émission de faux documents.....	1			1					
Vol qualifié.....	2		1	1					
Vol.....	3		3						
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1		1						
Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1		1						
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1		1						
Crime d'incendie.....	1		1						
Tentatives — conspiration — complicité.....	2		1			1			
Complicité après l'accomplissement du fait.....	1					1			
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1		1						
Statuts fédéraux.....	21	1	15	1		1	1	1	1
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3		3						
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Possession.....	16		12	1			1	1	1
—Trafic.....	1					1			
Rupture de ban.....	1	1							

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 48.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature du délit	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire							Total, séjours antérieurs pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenues.....	43	13	3	1	2	6	1	2	15	20
Délits contre l'ordre public.....	1								1	1
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1								1	1
Maisons de débauche, jeu et paris.....	3	2	1							
Tenue de maison publique de prostitution.....	2	1	1							
Proxénétisme.....	1	1								
Contre la personne et la réputation.....	2	1				1				
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1					1				
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1	1								
Contre les droits de propriété.....	12	4			1	2			5	6
Vol à main armée.....	2	2								
Effraction avec intention criminelle.....	1							1	1	1
Escroquerie.....	2					1		1	1	1
Faux.....	1	1								
Emission de faux documents.....	1				1					1
Vol qualifié.....	2	1				1				
Vol.....	3								3	3
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1							1		1
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1	1								
Crime d'incendie.....	1	1								
Tentative—conspiration—complicité.....	2	1				1				
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1					1				
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1	1								
Statuts fédéraux.....	21	4	2	1	1	2	1	1	9	12
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3	3								
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques— Possession.....	16	1	1	1		2	1	1	9	11
— Trafic.....	1		1							
Rupture de ban.....	1				1					1

TABLEAU 49.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenues	Âge à l'incarcération							
		15 ans	17 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans
Total des détenues.....	43	1	2	7	10	7	7	5	4
Délits contre l'ordre public.....	1				1				
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1				1				
Maisons de débauche, jeu et paris.....	3	1			1	1			
Tenue de maison publique de prostitution.....	2				1	1			
Proxénétisme.....	1	1							
Contre la personne et la réputation.....	2				2				
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1				1				
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1				1				
Contre les droits de propriété.....	12			6		2	2	2	
Vol à main armée.....	2			2					
Effraction avec intention criminelle.....	1							1	
Escroquerie.....	2					1	1		
Faux.....	1					1			
Émission de faux documents.....	1			1					
Vol qualifié.....	2			2					
Vol.....	3			1			1	1	
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1						1		
Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1						1		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1		1						
Crime d'incendie.....	1		1						
Tentatives—conspiration—complicité.....	2						1		1
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1						1		
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1								1
Statuts fédéraux.....	21		1	1	6	4	3	3	3
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3				1		1	1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Possession.....	16				4	4	2	2	3
Trafic.....	1				1				
Rupture de ban.....	1		1						

TABLEAU 50.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total des détenues	Degré d'instruction				Au delà de l'école secondaire
		Aucune instruction	Années scolaires			
			2 ^e à 4 ^e	5 ^e à 8 ^e	9 ^e à 12 ^e	
Total des détenues.....	43	5	2	17	18	1
Délits contre l'ordre public.....	1			1		
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1			1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	3	3				
Tenue de maison publique de prostitution.....	2	2				
Proxénétisme.....	1	1				
Contre la personne et la réputation.....	2			2		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1			1		
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1			1		
Contre les droits de propriété.....	12			4	7	1
Vol à main armée.....	2			1	1	
Effraction avec intention criminelle.....	1				1	
Escroquerie.....	2				1	1
Faux.....	1				1	
Émission de faux documents.....	1				1	
Vol qualifié.....	2			1	1	
Vol.....	3			2	1	
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1				1	
Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1				1	
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1			1		
Crime d'incendie.....	1			1		
Tentatives—conspiration—complicité.....	2		1		1	
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1		1			
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1				1	
Statuts fédéraux.....	21	2	1	9	9	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3	1			2	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Possession.....	16	1	1	8	6	
—Trafic.....	1				1	
Rupture de ban.....	1			1		

TABLEAU 51.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL, L'USAGE D'ALCOOL ET LA TOXICOMANIE

Nature du délit	Total des détenues	État civil					Usage d'alcool et toxicomanie				
		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Séparées	Abstinentes	Usage d'alcool		Toxicomanes seulement	Alcooliques et toxicomanes
								Modéré	Excessif		
Total des détenues.....	43	9	18	6	2	8	4	11	7	12	9
Délits contre l'ordre public.....	1		1						1		
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1		1						1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	3	1				2	2	1			
Tenue de maison publique de prostitution.....	2					2	1	1			
Proxénétisme.....	1	1					1				
Contre la personne et la réputation.....	2		1		1			1	1		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1				1				1		
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1		1					1			
Contre les droits de propriété.....	12	3	5		1	3		5	2	5	
Vol à main armée.....	2	1				1		2			
Effraction avec intention criminelle.....	1					1		1			
Esroquerie.....	2		1		1			1		1	
Faux.....	1		1							1	
Emission de faux documents.....	1		1					1			
Vol qualifié.....	2		1						1	1	
Vol.....	3		2			1			1	2	
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1			1			1				
Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1			1			1				
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1		1				1				
Crime d'incendie.....	1	1					1				
Tentatives—conspiration—complicité.....	2			1		1		1	1		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1			1					1		
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1					1		1			
Statuts fédéraux.....	21	4	11	4		2		3	2	7	9
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3		2	1				2	1		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Possession.....	16	3	8	3		2		1		6	9
—Trafic.....	1		1							1	
Rupture de ban.....	1	1							1		

TABLEAU 52.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA RELIGION

Nature du délit	Total des détenues	Religion							
		Baptiste	Anglicane	Juive	Presbytérienne	Catholique	Armée du Salut	Église Unie	Sans religion
Total des détenues.....	43	1	11	1	1	18	2	6	3
Délits contre l'ordre public.....	1					1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1					1			
Maisons de débauche, jeu et paris.....	3					3			
Tenue de maison publique de prostitution.....	2					2			
Proxénétisme.....	1					1			
Contre la personne et la réputation.....	2		1				1		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	1						1		
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	1		1						
Contre les droits de propriété.....	12	1	5			4	1	1	
Vol à main armée.....	2	1				1			
Effraction avec intention criminelle.....	1		1						
Escroquerie.....	2		1					1	
Faux.....	1					1			
Émission de faux documents.....	1					1			
Vol qualifié.....	2		1			1			
Vol.....	3		2				1		
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1			1					
Frustrer le public ou une personne en particulier de biens, d'argent ou de valeurs.....	1			1					
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	1					1			
Crime d'incendie.....	1					1			
Tentatives—conspiration—complicité.....	2					1		1	
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1					1			
Conspiration en vue d'émettre de faux documents.....	1							1	
Statuts fédéraux.....	21		5		1	8		4	3
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3				1	1		1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Possession.....	16		5			6		2	3
—Trafic.....	1							1	
Rupture de ban.....	1					1			

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53.—NATURE DE LA PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Nature de la peine	Total des détenues	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	43	2	1	7	14	3	1	15
Simple.....	35	2	1	4	11	3	1	13
Concomitante.....	7			2	3			2
Restante (évacuée).....	1			1				

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53A.—NATURE DE LA PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER DE DÉTENTION, LE 31 MARS 1957

Nature de la peine	Total des détenues	Terre-Neuve	Kingston
Total des détenues.....	43	2	41
Simple.....	35	2	33
Concomitante.....	7		7
Restante (évacuée).....	1		1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	43	2	1	7	14	3	1	15
15 ans.....	1			1				
17 ans.....	2			2				
20 à 24 ans.....	7			1	3			3
25 à 29 ans.....	10	1	1		3	1		4
30 à 34 ans.....	7	1		1	2			3
35 à 39 ans.....	7			1	3	1	1	1
40 à 44 ans.....	5			1	1			3
45 à 49 ans.....	4				2	1		1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54A.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER DE DÉTENTION, LE 31 MARS 1957

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Terre-Neuve	Kingston
Total des détenues.....	43	2	41
15 ans.....	1		1
17 ans.....	2		2
20 à 24 ans.....	7		7
25 à 29 ans.....	10	1	9
30 à 34 ans.....	7	1	6
35 à 39 ans.....	7		7
40 à 44 ans.....	5		5
45 à 49 ans.....	4		4

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55.—PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire							Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenues.....	43	13	3	1	2	6	1	2	15	20
Terre-Neuve.....	2	1	1							
Dorchester.....	1								1	1
Saint-Vincent-de-Paul.....	7	5			1	1				1
Kingston.....	14	3			1	2			8	9
Manitoba.....	3					1		1	1	2
Saskatchewan.....	1					1				
Colombie-Britannique.....	15	4	2	1		1	1	1	5	7

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55A.—PÉNITENCIERS DE DÉTENTION LE 31 MARS 1957, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire							Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenues.....	43	13	3	1	2	6	1	2	15	20
Terre-Neuve.....	2	1	1							
Kingston.....	41	12	2	1	2	6	1	2	15	20

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 56.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nombre des détentions antérieures	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire							Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
Total des détenues.....	43	13	3	1	2	6	1	2	15	20
Aucune détention antérieure.....	13	13								
Total des récidivistes.....	30		3	1	2	6	1	2	15	20
Une détention antérieure.....	3		1		2					2
Deux détentions antérieures.....	2		1			1				
Trois détentions antérieures.....	3			1		1		1		1
Quatre détentions antérieures.....	2		1			1				
Cinq détentions antérieures.....	2								2	2
Six à dix détentions antérieures.....	11					2	1	1	7	9
Onze à quinze détentions antérieures.....	1								1	1
Seize à vingt détentions antérieures.....	6					1			5	5

TABLEAU 56A.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nombre des détentions antérieures	Total des détenues	Aucune détention antérieure	Durée de l'incarcération						
			3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	10 ans et plus
Total des détenues.....	43	13	1	2	6	3	6	11	1
Aucune détention antérieure.....	13	13							
Total des récidivistes.....	30		1	2	6	3	6	11	1
Une détention antérieure.....	3			1	2				
Deux détentions antérieures.....	2		1	1					
Trois détentions antérieures.....	3				1	1		1	
Quatre détentions antérieures.....	2				2				
Cinq détentions antérieures.....	2					1	1		
Six à dix détentions antérieures.....	11				1	1	5	4	
Onze à quinze détentions antérieures.....	1								1
Seize à vingt détentions antérieures.....	6							6	

DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 59.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération				
		moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	9 à 10 ans
Total des détenues libérées....	39	1	24	8	5	1
Maisons de débauche, jeu et paris.....	2		1	1		
Proxénétisme.....	2		1	1		
Délits contre la personne et la réputation.	6			1	4	1
Avortement.....	1				1	
Homicide involontaire (<i>manslaughter</i>).....	3			1	2	
Meurtre.....	1					1
Coups de feu avec intention criminelle.....	1				1	
Délits contre les droits de propriété....	10		9	1		
Vol à main armée.....	2		2			
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	1		1			
Faux.....	1		1			
Vol qualifié.....	1		1			
Vol.....	5		4	1		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	2		2			
Crime d'incendie.....	2		2			
Statuts fédéraux.....	19	1	12	5	1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques						
Possession.....	16		10	5	1	
Trafic.....	2		2			
Rupture de ban.....	1	1				

DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 60.—NATURE DE LA LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de la libération	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération				
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	9 à 10 ans
Total des détenues libérées.....	39	1	24	7	6	1
Expiration de la peine.....	31	1	19	5	6	
Libération conditionnelle.....	8		5	2		1

